This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

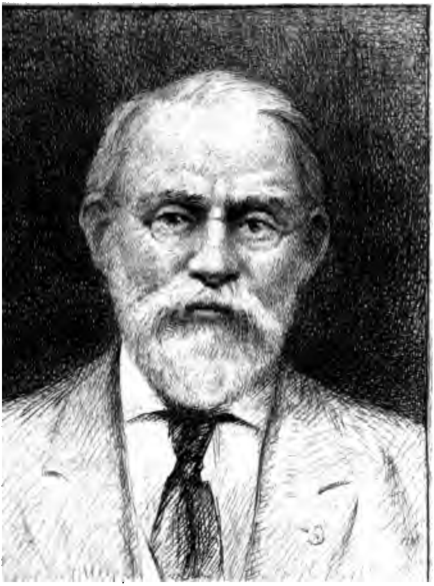

ILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
NIVERSITY of MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

161
.T8
1729
v. 2

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Avril 1729.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Avril 1729.

De l'Imprimerie de S. A. S.
A TREVOUX,
& se vendent à Lyon,
Chez CLAUDE PLAIGNARD, Libraire, ruë Merciere, au Grand Hercule.

M. DCCXXIX.
Avec Approbation & Privilége.

CES MEMOIRES SONT COI
mencez au mois de Janvier 170
& se vendent 15 s. le mois en blan
& brochez, 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723.	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	13. v.
——	1727.	12. v.
——	1728.	12. v.
——	1729.	4. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Dunnany
nijhoff
1.37.36
31472

Avril 1729.

ARTICLE XXXVIII.

HISTOIRE DE CONSTANTIN le Grand premier Empereur Chrétien. Par le R. P. D. Bernard de Varennes, ancien Supérieur des Théatins. A Paris, chez la Veuve d'Urbain Couſtelier, & Jacques Guérin, Quai des Auguſtins, 1728. *In* 4° *pagg.* 375. *Préface* lvij. *avec le Sommaire de chaque Livre & une Table des Matieres.*

COnſtantin tient un ſi haut rang parmi les Empereurs, qu'il y a peu de perſonnes, qui ne ſçachent l'Hiſtoire de ſon Regne. Mais quelque connu

qu'il ſoit, on aime à voir ſouvent paroître ſur la Scêne un Prince fameux, dont les ſentimens nobles & les actions héroïques excitent toûjours notre admiration. Sa Vie devient encore plus intéreſſante par l'ordre que l'Hiſtorien a mis dans cette multitude prodigieuſe d'Evénemens mémorables, qui ont ſignalé la gloire du premier Empereur Chretien. L'Ouvrage eſt diviſé en ſix Livres, & il n'en eſt aucun qui ne fixe l'attention du Lecteur par le rapport que les faits ont naturellement les uns avec les autres. L'Auteur a donné beaucoup d'étenduë à ſa Préface; parce qu'il y ramaſſe la plûpart des Réflexions, & des Diſſertations, qui auroient pû interrompre le fil de l'Hiſtoire; mais il a ſçû l'enrichir de tout ce qui pouvoit la rendre curieuſe & agréable.

Il annonce ſon ſujet avec ſimplicité, & cette ſimplicité même fait attendre quelque choſe de grand. Des Guerres importantes, des Triomphes réïtérez, l'Idolâtrie domptée, l'Héréſie réprimée, l'univers entier gouverné par les reſſorts d'une ſage Politique, tout cela prépare des ſpectacles qui

piquent la curiosité des Lecteurs. Cependant on s'arrête volontiers à considérer la situation mal-heureuse de l'Empire Romain avant que Constantin fût choisi pour lui faire changer de face. Plus il approche du Trône, plus le Trône devient difficile à remplir. Ces différentes secousses, qui auroient dû l'ébranler & le renverser, servent à faire mieux sentir la force du Héros qui sçut l'affermir.

On est encore plus touché à la vûë des maux affreux, ausquels la Religion Chrétienne avoit été exposée. Trois cens ans de persécutions, plus sanglantes les unes que les autres, resserrez dans un petit nombre de pages, font une vive impression; & l'énergie qu'on y remarque ne peut être attribuée qu'aux sentimens-mêmes de la Religion, dont l'Auteur est rempli. Ce détail exact & précis donne d'abord une grande idée de celui qui osa le premier appuyer de sa protection une Troupe de malheureux destinée jusqu'alors à gémir sous l'oppression des Tyrans.

Le R. P. *Bernard* DE VARENNES *ne se contente* pas d'indiquer par

là les vertus du Grand Conſtantin, il entreprend encore de le juſtifier contre les accuſations des Payens, des Apoſtats, des Hérétiques, & de tous ceux qu'un eſprit ſuperficiel ou malin rend plus attentifs aux défauts, qu'aux vertus des grands Hommes. Il répond avec ſolidité aux calomnies que la jalouſie inſpira à *Julien* l'Apoſtat, pour décrier un Empereur dont la conduite noble & ſoûtenuë faiſoit ſentir la foibleſſe & la honte de ſon Apoſtaſie. Cependant l'Hiſtorien n'eſt ni aveuglé, ni ébloui en faveur de ſon Héros. Il condamne ouvertement la cruelle juſtice qu'il exerça dans ſa propre Famille. S'il propoſe ce qu'on peut alléguer pour excuſer l'impitoyable ſévérité d'un Pere, & d'un Epoux, c'eſt qu'il veut qu'on n'ignore rien de ce qui regarde un Prince, à la gloire duquel le Chriſtianiſme ne ceſſera jamais de s'intéreſſer. Enfin il finit ſa Préface par les objections qu'on peut faire ſur la conduite générale de ſon Hiſtoire. Comme c'eſt au Lecteur à décider ſur de pareilles difficultez, il ſuffit de lui expoſer toute la ſuite de l'Ouvrage.

Le Regne de Diocletien occupe une

partie du premier Livre ; mais on ne laiſſe pas d'y retrouver ſouvent *Conſtantin*. On y voit avec plaiſir ſon enfance, ſon éducation, & les eſſais d'un courage naiſſant, qui, s'exerçant ſur les lions & les Géants, ſe prépare à combattre & à vaincre les forces réünies des Tyrans & des Barbares. Les caracteres odieux des Concurrens de Conſtantin font un contraſte, & mêlent dans ce commencement une agréable variété. Dans le Livre ſuivant on ne perd plus *Conſtantin* de vûë. Tantôt il eſt occupé à confondre par des coups hardis la politique artificieuſe de Galerius ; tantôt à la tête de ſes Armées il déconcerte les projets de ſes indignes Rivaux. *Maxence* & *Maximien* tombent ſucceſſivement ſous ſes coups. Pluſieurs endroits traduits des Panégyriques d'*Euméne* ſervent encore à embellir ce ſecond Livre ; & il eſt heureuſement terminé par l'apparition de cette croix brillante, qui fut pour Conſtantin le gage d'une Victoire complette, & pour la Religion le préſage infaillible d'un Triomphe éclatant. En effet après ce Prodige, le Lecteur n'eſt plus

occupé dans le troiſieme Livre, que de ces fameuſes batailles, ſi glorieuſes pour Conſtantin, parce qu'il eut ſoin d'en rapporter tout le ſuccès à la gloire & à l'avantage du Chriſtianiſme. La défaite, les deſeſpoirs, la mort d'un Maxence, d'un Maximien, d'un Dioclétien y ſont repréſentez avec toute la vivacité dont ces événemens tragiques ſont ſuſceptibles.

Juſques-là Conſtantin n'avoit eu à combattre que des Idolâtres, auſquels il ſuffiſoit d'oppoſer ſon courage invincible. Mais dans le quatrieme Livre on le voit aux priſes avec d'autres ennemis plus dangereux pour un Prince Chrétien. Les Donatiſtes mettent tout en œuvre pour ſurprendre ſa Religion. La fauſſe piété d'une femme orgueilleuſe dégénere en un fanatiſme outré, qui porte à l'Égliſe les coups les plus funeſtes. La droiture de l'Empereur ſecondée par les ſoins de pluſieurs Saints & ſçavans Perſonnages, réduit enfin les Hérétiques aux dernieres extrémitez. Les articles de l'Héréſie y ſont bien expoſez, & les embarras dans leſquels ils jettoient l'eſprit de Conſtantin font la plus grande partie

du cinquieme Livre. Ils ne ſont interrompus que par le récit des Victoires qu'il remporta ſur les Barbares ſoulevez par *Licinius*, & ſur *Licinius* lui-même. Par la mort de cet indigne Collégue, Conſtantin devient ſeul maître du monde. Alors parurent les Ariens qui ſeuls furent capables par leur méchanceté de troubler la paix de l'Égliſe & de l'Empire. Leur Héréſie eſt bien développée. Les Diſcours Religieux de Conſtantin, les ſoins infinis qu'il prit pour étouffer la diſcorde, les caracteres d'*Oſius*, d'*Alexandre*, de St *Athanaſe* font un bel ornement dans tous les récits. Juſques-là la réputation de *Conſtantin* avoit été ſans tache; mais il donne enfin dans cet excès de ſévérité qui lui fit condamner à mort ſon Fils *Criſpus*, ſon Épouſe *Fauſta*, & ſon Neveu *Licinien*. Ces exécutions ſanglantes furent en quelque ſorte réparées par le zele infatigable qu'il eut toûjours à maintenir la pureté de la Religion, dont il étoit le Protecteur. On voit dans le ſixieme Livre que la ville fameuſe à qui Conſtantin donna ſon nom, ne fut pas moins un monument de ſa piété que

de sa magnificence. Sa fermeté à soûtenir la Foi de *Nicée* ne se ralentit jamais. S'il est quelquefois trompé, il ne cede aux artifices des Ariens, que parce qu'ils empruntent le plus souvent le langage Catholique. Dans le temsque l'Église etoit le plus agitée, ce Héros qui seul pouvoit calmer les troubles, est frappé de sa derniere maladie. Le P. *De Varennes* expose d'une maniere touchante les sentimens dont ce Prince fut pénétré en recevant le Baptême. Les ordres pleins de sagesse qu'il donne avant de mourir, sa tranquillité, sa confiance le font paroître aussi grand dans ces derniers momens, que dans le cours de ses Triomphes.

Après avoir retouché en peu de mots les principaux événemens du Regne de Constantin, l'Auteur ajoûte les éloges que les Sts Peres ont donné à cet Empereur. Ce sont des garans sûrs de la plûpart des choses qu'il a avancées. Ces Témoins irreprochables forment une preuve authentique & respectable, qui doit rendre précieuse à tous les Siecles la mémoire du premier Empereur Chrétien. Pour l'Auteur, après avoir ci-devant mérité quelque rang

parmi les Poëtes par les Poësies Chrétiennes & morales qu'il a données au Public, en mérite aujourd'hui un plus considérable parmi les Historiens & les Sçavans.

ARTICLE XXXIX.

DEFENSE DE L'EXPLICAtion d'une Monnoïe de Philippe Auguste, donnée dans ces Memoires en Octobre 1707. *Par le P. H. J.*

IL y a plus de vingt ans que j'expliquai la Légende d'une Monnoie d'argent fort singuliere de Philippe Auguste. Elle étoit alors à Monsieur de *Bozes*, maintenant Garde du Cabinet du Roi. Les vingt-quatre lettres dont cette Légende est composée, ne font aucun sens par elles-mêmes; chaque lettre est la premiere d'un mot. La voici.

B H R I C T V S I

T H O R E H R I

R O N T O R I.

Je l'expliquai ainsi dans ces Memoires au Mois d'Octobre 1707.

Benedictus Hominum Redemptor
In Cœlis Triumphans,
Ultrò Semetipsum In Terris Humilians,
Omnium Rex Est Hominum,
Rex Imperans Regibus Omnium Nationum.
Timeat Oriens, Regnat Jesus.

Le Benoît, (on parloit alors ainsi) *le Benoît Rédempteur des Hommes, qui triomphe dans les Cieux, aprés s'être abaissé lui-même volontairement sur la terre, c'est le Roi de tous les Hommes; Roi qui commande aux Rois de toutes les Nations. Que l'Orient craigne; Jesus regne.* J'avois fait sentir la simplicité, la liaison, la justesse de toutes ces pensées & de chaque expression. Il est visible que cette Monnoie fut frappée en 1191. à l'occasion des avantages que *Philippe Auguste* remporta sur *Saladin*, & de la prise de la Ville d'*Acre* en Orient; c'est-à-dire, sur les Confins de la Palestine.

Mais un Sçavant, comme je le sup-

pose, réfuté par prévention contre ces Médailles, où il se trouve des lettres initiales, sur lesquelles il faut un peu méditer, pour en découvrir le sens; fit mettre dans ces Mémoires au mois de Janvier 1708. une explication bien différente. Il s'imagina y voir la Bataille de *Bovines*, que le Roi *Philippe Auguste* gagna sur l'Empereur Otton, en 1214. Il y explique donc cette Monnoie ainsi:

Bovinis Hodiè Rex In Campis Triumphans,
Virtuti Sua Insigne Trophaeum
Hostibus Omnibus Repulsis Erenio.
Hunc Reverentur Imperator Romanorum Otho,
Natio Teutonica Omnis, Regem Invictum.

L'auteur s'y applaudit ensuite d'avoir trouvé *une explication si aisée, si naturelle, si juste par rapport à l'action la plus glorieuse de ce Prince, qu'elle ne demande ni preuve ni éclaircissement pour être justifiée & entenduë.* Il n'y a pourtant point de mal de la mettre ici en François.

Avril 1729.

A Bovines aujourd'hui le Roi Triomphant au milieu des Champs, a érigé un insigne Trophée à son courage, ayant repoussé tous ses Ennemis, Othon Empereur des Romains, toute la Nation Teutonique le respectent, le Roi invincible.

Que d'endroits foibles en l'une & en l'autre langue! Ce *Hodiè*, *aujourd'hui*, n'est-il pas merveilleux dans une Inscription, sur le Marbre ou sur le Métal, où il n'y a aucune date? *Triompher au milieu des Champs* n'est-il pas bien glorieux pour un *Prince invincible*? L'Auteur n'a pas voulu dire *In Castris*, *Dans le Camp*; parce que céla ne désignera pas plus le Camp ennemi, que celui du Roi. Il a préféré, *Triomphant dans les Champs*. Car je ne puis croire qu'il ait mis *Campis* pour *le Camp*. Ensuite, *Il a érigé un insigne Trophée à son courage*; Le Prince étoit-il dans son bon sens. C'est au Peuple ou aux Soldats d'ériger un Trophée à l'honneur du Prince, & non pas au Prince lui-même. J'ai vû une belle Médaille d'argent fort rare, de l'Empereur *Carausius*, dont la Légende au revers est, VICT. C. E. A. Victo-

ri Carausio Edua Augusta : La Ville d'Autun au Victorieux Carausius. Quoi? Un Trophée qui est peint dans le Champ, & que la Ville d'Autun lui a érigé après une Victoire. Et en quoi fait-on ici consister le courage du Roi qui mérite un Trophée? *A repousser tous ses Ennemis.* L'Auteur devoit lire l'Histoire de France du P. *Daniel.* Il y eut appris que la gloire de cette fameuse Journée ne se termina pas à avoir repoussé les Ennemis. Et que cet *Omnibus* est ici mal placé, puisque ces Ennemis se réduisent ensuite à l'Empereur & à la Nation Teutonique. Le Comte de Flandre emmené en Triomphe à Paris, & le Comte de Boulogne enfermé prisonnier à Péronne, furent-ils du nombre des *Repoussez?* Quel respect l'Empereur Otton & la Nation Teutonique rendirent-ils à *Philippe Auguste*, sinon que l'un s'enfuit, & que l'autre prit d'autres liaisons? Si l'Auteur de cette explication a crû que *Reverentur* est le même que *Verentur*, il étoit sans doute distrait, aussi-bien qu'en disant *Teutonica*, pour *Germanica*. Car on dit bien l'Ordre Teutonique,

mais non pas la Nation Teutonique. Et il feroit plûtôt venu dans l'esprit au Monétaire de mettre ici un *V* & un *G* pour *Verentur*, & *Germanica*, qu'une *R* & un *T*, pour *Reverentur* & *Teutonica*. Enfin *Omnis Natio Teutonica*, pour ne rien dire de plus, est bien plat. Je ne daignai pas alors relever ces minuties, & en amuser le Public.

Qu'est-ce donc qui m'engage à en parler aujourd'hui? C'est une semblable monnoie de St *Louis*, que M. de Clêves le Fils, à qui elle appartient, m'a fait la grace de me communiquer il n'y a que huit jours. Elle est toute semblable à celle de *Philippe Auguste*, au Nom près de LVDOVICVS REX au lieu de PHILIPPVS REX, du côté de la Croix, & de l'autre est, TVRONVS CIVIS, avec l'Église de Tours au milieu de ce Denier ou Bourgeois Tournois. La bordure des deux côtez est comme dans celle de *Philippe Auguste*, qui est gravée dans ces Memoires au mois d'Octobre 1707. & de Janvier 1708, c'est-à-dire, toute de Fleurs de Lis. Et la Légende de 24. lettres y est toute la même, en beaux caracteres Romains:

hors deux lettres, qui ne paroissent pas où le denier est ébreché. On y lit très-clairement,

B H R I C....S I

T H O R E H R

I R O N T O R I.

Et pourquoi la même Inscription sur la Monnoie de *Philippe Auguste*, & sur celle de St *Louis*? C'est qu'elles ont été frappées toutes deux pour une pareille occasion.

Philippe Auguste avoit vaincu les Infidelles en Orient; cela lui fit dire *Timeat Oriens*, *Regnat Jesus.* Saint *Louis* fut en Orient de même, & y tint en échet ces Ennemis de la Religion, quatre ans & deux mois. C'est ce qui lui fit dire de même, lorsqu'il en revint en 1254. *Timeat Oriens*, *Regnat Jesus. S. Louis* à-t-il eu quelque part à la Bataille de Bovines, gagnée par son Ayeul quarante ans auparavant? Est-ce ce que ces 24. lettres *marquent sur sa* Monnoie?

 Ce Sçavant n'a pas pris garde que

nos Rois de la troiſieme Race n'ont ſur leur monnoie au revers, que le nom de la Ville où elle eſt frappée, ou bien quelque priere, comme SIT NOMEN DOMINI BENEDICTUM, qu'on y lit encore aujourd'hui: *Benedictum ſit Nomen Domini noſtri Dei Jeſu Chriſti* : & ſur les Monnoies d'or depuis S. Louis, CHRISTUS VINCIT, CHRISTUS REGNAT, CHRISTUS IMPERAT. Ce qui ſe trouve auſſi dans ce dernier, dont il eſt queſtion. Sur les Agnels & Moutons, AGNVS DEI QVI TOLLIS PECCATA MVNDI, &c. Et pour ne pas ſortir du tems de S. *Louis*, le feu Abbé des Tuilleries me donna, il y a quelques années, l'empreinte d'une Monnoie d'argent, peſant un gros & douze grains, dont la Légende eſt d'un côté, + LVDOVICVS REX, au milieu, autour de la Croix: & à l'entour, + BNDICTV SIT NNO CDDNIPRIII. *Benedictum ſit nomen notiſſimum Orbi, Crucifixi Domini Dei noſtri Jeſu, per Rebelles, incredulos, ingratoſque Judæos.* Et au revers un Chriſt aſſis, affligé, derriere lui ſa *Croix*, d'où dependent les inſtrumens

de sa Passion. La Légende est à l'entour, ✠ POPVLE MEVS QVID FECI TIBI.

Les Monnoies n'ont rien que de dévot sur leurs Légendes, hors le nom de leur Ville. Cela n'empêchoit pas qu'on n'eût encore en France le goût des Médailles Romaines; pour y mettre quelquefois une pensée ingénieuse sous quelques lettres initiales. Telle est celle qui est en or à l'Abbaye de S. Germain, & qui cache le nom du Prince, comme je l'ai déja dit ailleurs, sous ces lettres: FRANTIA: dont le sens est: FRA*nciam* N*avarrus* T*enet*, I*ohannem* A*nglus*. Ceux qui ont lû l'Histoire de France aux années 1357, 1358, & 1359, entendent cela.

Sur la Monnoie de S. Louis, qui a les 24 lettres initiales, il y a TVRONVS CIVIS, qui n'est pas sur les Médailles de Philippe Auguste: pourquoi? C'est qu'en 1191 que sa Monnoie fut frappée, Tours n'étoit pas encore à la France. Philippe ne s'en rendit maître qu'environ douze ans après. Depuis qu'il l'eut conquise, Paris & Tours étant alors les deux plus *grandes Villes du* Royaume; nos

Rois y firent battre la Monnoie de billon, sous le nom de Deniers Parisis, & de Deniers Tournois.

Je n'ai rien à ajoûter à l'explication que j'ai donnée assez au long en 1707. sur la Médaille de Philippe Auguste; sinon qu'elle nous apprend l'origine des Fleurs de Lis; parce que c'est la premiere Monnoie de nos Rois où elles paroissent. On les y a mises à l'occasion du Lis, Riviere qui separe l'Artois de la Flandre; & de ce que l'Artois fut donné à *Isabeau* Fille du Comte de Hainaut, par son Oncle *Philippe d'Alsace*, Comte de Flandre, pour sa Dot, lorsqu'elle épousa Philippe Auguste en 1180. Alors ce Prince fit battre cette Monnoie, avec la bordure fleurdelisée, comme on la peut voir dans ces Memoires, en Octobre 1707. & en Janvier 1708. & Philippe d'Alsace de son côté en fit autant; voulant dire que le Lis étoit desormais la barriere de la France & de la Flandre; le Lis séparant l'une de l'autre, & joignant l'Artois à la France: le Roi & le Comte bordant également leur Monnoie des Fleurs qu'on cueilloit sur les bords, & dans les

avril 1729

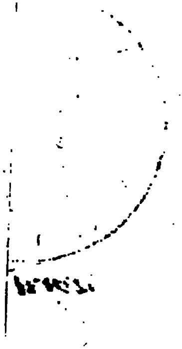

narais du Lis, *Lisus*. L'Artois a pour
:ela dans son Écu des Fleurs de Lis.
.e Poëte *Dante* dit plus d'une fois
lans son Purgatoire, Chant XX. &
XXIX. *lo fior da liso*, & non pas *la
ior da giglio*. C'est la Fleur que nous
ippellons Iris ou Flambe. Ce ne sont
as des Lis assurément; car si c'en é-
oit, on diroit dans le Blason, *A trois
Lis*; & non pas, *A trois Fleurs de Lis*;
omme on dit, *A trois Roses*, & non
as, *A trois Fleurs de Roses.*

A PARIS, *ce* 23. *Septembre* 1728.

ARTICLE XL.

MEDAILLE SINGULIERE DE Tibere, & quelques autres expliquées par le P. H. J.

LE R. P. de *Vitri* m'a fait l'honneur de m'envoyer de Rome, il a quelques mois, l'Empreinte d'u-e Médaille de *Tibere*, en grand ronze, dont la Légende est fort sinuliere. Elle a d'un côté la Tête de ibere nuë, avec l'Inscription, TI. AESAR DIVI AVGVSTI F. AVVSTVS. *Au revers, Julia* fille d'*Au-*

guste, & femme de Tibere, est ass
se sous la figure de la Piété & de l
Majesté. Car elle tient de la mai
droite une Patere, qui est une espec
de tasse, dont on se servoit dans le
Libations; & de la gauche un lon
Sceptre dont elle s'appuie. La Léger
de est au milieu, en traverse, ou e
bande: & en plus grand caractere qu
les autres mots, pour honorer le nom
de la Princesse, & le séparer du rest
A droite, IVL. à gauche, AVG. *Ju*
lia Augusta. Julia, par sa Grand'M
re, & par son grand Oncle materne
le Dictateur César. *Augusta*, par so
Pere, l'Empereur Auguste.

JULES CESAR Dictateur, Oncle maternel d'AUGUSTE, Plin. Liv. VII. Sect. XLVI.	JULIA CÆSA Sœur du Dict teur, & Femm d'OCTAVIUS.
	OCTAVIUS, J LES CESAR dopté par s Oncle, & dit e suite AUGUST
	JULIA AUGU TA.

Au haut on lit HIPPONE en pl

petit caractere : en bas, LIBERA, de même. Cette Médaille a été apportée à Paris depuis ce tems-là ; & l'ayant considérée à loisir, je l'ai trouvée incontestablement bonne, aussi bien que les plus expers de cette Ville, à qui on l'a fait voir. On se trouve embarassé sur le mot HIPPONE. Car il ne peut avoir été mis ici, ni pour *Hippo*, ni à l'ablatif. *Hippo Regius* dans Pline, Liv. V. Sect. 2. est une Ville de Numidie, que nous appellons ordinairement *Bonne en Afrique*. Son nom est de soi masculin, comme l'est *Narbo Martius*. Que veut donc dire HIPPONE LIBERA?

M. Seguin, dans son *Selecta Numismata*, pag. 13. de la seconde édition, a fait graver une Médaille de moyen bronze, qui représente d'un côté une Déesse debout, qui est la Divinité du Pays, tenant une Rose de la main gauche : à ses pieds il y a à droite, HIPPO ; à gauche, NL. au revers est la tête d'une Matrone, qui est voilée : c'est la marque d'une Ville libre, & exempte de toute imposition : à côté, LIBERA.

Il faut lire dans l'une & dans l'au-

tre, comme je l'ai dit il y a cinq an
dans Pline, HIPPO *Neronis Edic*
LIBERA. C'eſt ce que cette Médail
confirme avec certitude. Mais qui e
ce Neron du tems de Tibere ? C'e
Tibere lui même, dont le nom éto
Tibere Claude Neron. Horace ne l'ap
pelle pas autrement, au premier Liv
de ſes Lettres. A la huitieme :

Muſa, rogata refer Comiti Scri
baeque Neronis.

A la neuvieme ;

Dignum mente, domoque, legen
tis honeſta Neronis.

A l'onzieme ;

Cantaber Agrippae, Claudi vir
tute Neronis
Armenius cecidit.

Avant qu'il fût adopté par Auguſte,
en épouſant la Fille unique de ce Prin-
ce ; & qu'il eût l'avantage d'entrer
dans la Famille des Céſars, avec l'o-
bligation d'en porter le nom ; il n'a-
voit point d'autre nom que celui de
Claude, qui étoit celui de toute ſa
Maiſon ; ni d'autre ſurnom que celui
de *Neron*. Son Pere avoit auſſi nom,
Tiberius Claudius Nero, dont Auguſte
épouſa la Femme, nommée *Livia*

Drusilla, Mere de Tibere. *Tiberius* est le prénom de l'aîné de cette Famille. *Claudius* le nom de toute la Maison. *Nero* le surnom alors de la premiere Branche. Son Cadet avoit nom *Nero Claudius Drusus*. Il n'a point de prénom sur ses Médailles, parce qu'il est le premier des Claudes, qui aît été Imp. Général d'Armée. La Victoire qu'il remporta sur les Allemans lui acquit & à ses Descendans, *Germanicus*, *Caïus* son fils, *Claude*, *Neron*, & *Vitellius*, le titre héréditaire de Germanicus.

Le *Neron* dont il est parlé sur cette Médaille, & sur celle de M. *Séguin*, est donc *Tibere* lui-même. La Ville de *Bonne* le fait ressouvenir, qu'étant Proconsul, ou avec autre semblable plein pouvoir en Afrique, il accorda à cette Ville tous les droits d'une Ville entiérement libre, exempte de toute exaction.

On remarquera en passant, que Tibere n'a jamais sur ses Médailles le titre en-chef d'*Imperator*, de Généralissime des Armées de l'Empire. Ce titre & ce poste avantageux paroît avoir été réservé par Arrêt du Senat, porté

du vivant d'*Auguste*, aux De:
dans de la Fille ou de la Sœur
Prince. Tibere qui lui succéda
descendoit ni de l'une ni de l'a
& l'Empire étant en paix sous Til
comme ses Médailles nous l'ap
nent, cette Charge demeura vac
Quelques Médailles seulement de
lonies en Espagne lui donnent le
d'*Imperator*, peut-être pour le re
noître Généralissime des Troupe
cette Province. *Caïus Germanicu*
lui succéda, ne fut que GERM.
CVS IMP. tître héréditaire qu'i
noit de son Ayeul. *Claude* ne fut
que pour signifier autant de fois
néral, que ses Médailles disent
a fait de Campagnes. Elles marq
jusqu'à IMP. XX. *Neron* n'est
que pour le tître seulement, sur
peu de Médailles, dont le sujet
est marqué, le demande. *Othon*
de la Sœur d'*Auguste*, & de sa
Antonia Augusta, est aussi IMP.
son département, par ordre du S
Ainsi à en juger par les Médailles
les, le tître d'IMP*erator Cæsar* ou
néralissime né des Armées de l'E
re, n'a été donné à aucun des

cendans d'Auguste avant Vespasien, qui étoit Fils d'une *Julia*, Petite Fille d'Auguste; d'où vient qu'il fit appeller sa Petite Fille IVLIA: & sur ses Médailles elle est, IVLIA AVGVSTA TITI AVG. F.

De même après le Grand Constantin il est très-rare de voir ce titre IMP. sur les Médailles des Augustes. Et comme sur les Médailles de deux ou trois, il se trouve une ou deux fois seulement; il est dès-lors à présumer, que ce mot ne signifie là que Général dans cette occasion. Les autres Princes depuis *Constantin* n'ont que le seul titre d'*Auguste*. De ce nombre sont deux, dont les Médailles sont très-curieuses & très-rares. Personne n'en a encore parlé.

La premiere est d'or, & a pour Inscription D. N. CONSTANTIVS P. F. AVG. Le Prince y paroit agé d'environ trente ans: le front orné d'un Diadême de Perles. Au revers est le Prince debout, qui tient de la main droite le *Labarum*: mais le Monogramme n'y est pas. De la gauche il tient le globe, surmonté d'une

Victoire, qui lui met la Couronne de laurier sur la tête. Il tient le pied gauche sur le ventre de l'Ennemi qu'il a vaincu. Dans le champ à droite, la lettre R, à gauche, V. *Roma Victrix*, à l'entour, VICTORIA AVGGG. *Victoria Augustorum Trium*. Et dans l'éxergue, CONOB. *Civitates omnes Narbonenses obtulerunt*. C'est le *Constantius* que l'Histoire dit avoir été le Pere de *Placidus Valentinianus*, & de *Justa Grata Honoria*, qui selon les Médailles & selon les regles du bon sens ne lui étoient rien; vû que le jeune *Placidus Valentinianus* ne peut avoir ces deux noms que d'un Pere du même nom: & qu'il faut lire sur les Médailles, IVSTI*na* GRATI*ana* HONORIA; ce qui lui donne une autre origine. Ce *Constantius* n'est pourtant pas un Prince *imaginaire*; comme je l'avois crû jusqu'ici, sur ce que je n'en avois vû aucune Medaille ni chez le Roi, ni à Paris, ni dans tous les Catalogues imprimez les plus amples & les plus récens: & sur ce que l'Histoire prise de *Sozomene*, *d'Orosius*, & de la Chronique de *Prosper*, paroit faire un petit Roman de ses avantures, sans dire de qui il descend. Il n'y a

que cinq ou six jours que Monsieur de *Clêves* le fils m'a fait la grace de me montrer celle qu'il n'a acquise que depuis deux mois, & que je viens de décrire ici. Il pourroit y avoir eu une Médaille semblable dans le Cabinet du Duc d'*Arschot*; vû que le Graveur en a représenté le revers : mais il semble l'attribuer à FL. IVL. CONSTANTIVS, qui est environ cent ans auparavant : ce qui seroit une Médaille fausse. Celle-ci est d'un Prince, qui n'étoit point Chrétien : *Flave Jule Constantius* l'étoit très-certainement.

La seconde est inscrite, D. N. CONSTANS P. F. A. la tête portant le Diadême de perles. Au revers, Rome est assise, comme sur quelques Médailles de Constantin, celui qu'on dit avoir été un Tyran sous Honorius & sur celles de Jovien. La Légende, VICTORIA AAVGGG. *Victoria trium Augustorum.* La Médaille est d'argent, ainsi que me l'écrivit le 21 de Mai 1704. M. de *Ballonffeaux*, à qui elle appartenoit, & qui m'en envoya la description. Elle a passé depuis, *à ce qu'on* m'a assuré, au Cabinet de son Altesse Royale Monsei-

gneur le Duc de Lorraine. Je viens d'apprendre que M. l'Abbé de *Rotelin* en a une semblable.

Ces deux Princes sont deux Freres d'un *Constantin*, dont on fait encore un Tyran sorti de la Grande Bretagne, contre le même Empereur *Honorius*. C'étoient trois Freres, tous légitimes Augustes par le droit de leur Naissance, & tous d'accord dans le Gouvernement de l'Empire ; comme leur Légende le marque manifestement : *Victoria trium Augustorum*. Comme le Grand Constantin avoit eu trois Enfans de ces trois mêmes noms, *Constantin*, *Constantius*, & *Constans* ; ces mêmes noms, fussent-ils seuls, paroissent dire suffisamment, que ce sont de même ici trois Freres, dont l'aîné est *Constantin*, comme alors ; le second, *Constantius*, le troisieme *Constans*. Mais les Enfans du Grand Constantin étoient de la Famille *Flave Jule* : ceux-ci étoient de la Famille *Flave Claude*. Ce qui l'apprend invinciblement, c'est la belle Médaille qu'on n'a vûë encore nulle part que dans le Cabinet de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc du Maine : Fl.

CL. CONSTANTINVS AVG. .)(. VICTORIA AAVGGG. *Victoria Augustorum trium.* Dans le champ, à droite, A : à gauche, R. *Annona Restituta.* La Médaille est d'or.

A PARIS, le 5. *Octobre* 1728.

ARTICLE XLI.

TRAITÉ DE LA PEINTURE & de la Sculpture, par MM. Richadson, Pere & Fils. A Amsterdam, chez Herman Vitwerf. 1728. Et se vend à Paris, chez Briasson. In 8° I. Tome pagg. 216. II. Tome pagg. 230. III. Tome pagg. 755. sans un Discours & les Tables.

CE Livre est Anglois d'origine, imprimé à Londres en 1722. Mais, à en juger par la *Préface*, la Traduction est plus précieuse encore que l'Original. Car, outre que les Auteurs, Pere & Fils, l'ont revûë avec soin, ils ont jugé à propos de la perfectionner par des retranchemens & des additions considérables; desorte que c'est un Livre nouveau plûtôt

qu'une Traduction, ou plûtôt une édition nouvelle, revûë, corrigée, & augmentée.

Le titre ſeul intéreſſe. Tout Livre ſur cette matiere plaira toûjours, pour peu qu'elle y ſoit paſſablement traitée. Celui-ci eſt profond à la maniere des Anglois, & de plus composé par des gens du métier; ce qui prévient d'abord en ſa faveur. Enfin il eſt le dernier en datte; ce qui n'eſt pas un leger mérite en fait de Livres d'Arts. En voici la diſtribution & le plan.

Il y a trois Parties. 1° *Eſſai ſur la Théorie de la Peinture.* 2° *Eſſai de l'Art de critiquer en fait de Peinture, accompagné d'un Diſcours ſur la Science d'un Connoiſſeur.* 3° *Deſcription de divers fameux Tableaux, Deſſeins, Statues, Buſtes, Bas-Reliefs, &c. qui ſe trouvent en Italie, avec des Remarques.* On y a ajoûté un *Diſcours Préliminaire ſur le beau Idéal des Peintres, Sculpteurs & Poëtes.*

I. PARTIE.

Essai sur la Théorie.

Après un éloge étendu de la Peinture considérée ou comme utile, ou comme agréable & noble ; après un détail des talens d'un Peintre, de son génie, de sa science, de son tour d'esprit, &c. enfin après les louanges de l'Art & de la Profession, qui résultent des deux autres points, & où l'on préfere les grands Peintres aux grands poëtes, & aux meilleurs Historiens ; *Raphaël* à *Homere*, *Virgile*, *Tite-Live*, & *Thucidide* : (en effet, c'est le droit du jeu, puisque les Historiens & les Poëtes, sans compter les Orateurs & le reste, en font autant à l'égard des Peintres, & que chacun estime sa Profession à l'exclusion des autres ;) Après cette introduction : les Auteurs entrent en matiere. Aux trois Parties connuës de l'Art de peindre, ils en ajoûtent d'autres, comme on le voit par leur division. Ces Parties, selon eux, *sont l'Invention*, l'*Expression, la Composition*, le *Dessein*, le Co-

loris, le *Maniment*, la *Grace* & la *Grandeur*; c'est-à-dire huit au lieu de trois. Il est vrai que ce sont-là des especes réellement différentes, & qu'il est mal aisé de rapporter aux trois connuës. Cette distinction jette même plus d'ordre & de netteté dans le discours.

De l'Invention.

Elle consiste à embellir son sujet, sans pécher contre la vrai-semblance. Les Historiens travaillent souvent sur les mêmes Memoires : mais ils ne se ressemblent pas dans la façon de les manier. Il en est de même des Peintres. Il y a Ouvrier & Ouvrier : l'un maçonne, l'autre embellit. Cela se fait ou par l'addition de quelque circonstance vrai-semblable, ou par le retranchement de quelqu'autre moins importante. On cite un bel éxemple, entre autres, de cette addition. C'est le Carton *des Clefs données à S. Pierre*; (l'un des sept de *Raphaël*, qui se trouvent dans la Galerie du Palais Royal de Hamptoncour.) Dans ce Carton, *Raphaël* donne une action à *S. Jean*, qui marque une

pieuse émulation de cet Apôtre, pour prouver au Sauveur, qu'il ne l'aime pas moins que S. Pierre. L'Histoire n'en dit mot: mais il n'y a rien là que de vrai-semblable. Autre exemple bien ingénieux: c'est un *Jesus* enfant, de la façon d'*Albani*: il dort, & rêve à sa Passion. Mais comment le Peintre a-t-il exprimé ce songe? Par un vase de verre qu'il a placé à côté, & où l'on voit, mais foiblement & comme par réflexion, la Croix & les autres instrumens des souffrances de J. C. Les Auteurs ont bien fait d'ajoûter dans leurs *Addenda*, qui sont à la fin de chaque Tome, que cette pensée est originairement du *Parmesan*, & que l'Albane a pû l'imiter. La suppression des Personnages trop nombreux & les lointains, montrent comment on embellit en retranchant. Enfin il y a d'autres manieres d'embellir, comme de ménager diverses lumieres; de peindre les choses invisibles, ainsi que le vent par des agitations de draperies; de s'écarter même un peu de la vérité historique, (mais cela n'est donné qu'à *peu de génies*; ainsi qu'à *Raphaël dans sa Pêche* miraculeuse, où

la Barque est trop petite pour conte
tous ses Personnages ;) de choisir l'
tant favorable de l'Histoire, (puis
la Peinture ne parle que d'un insta
duquel dépend tout ce qui suit & p
céde ;) de ne supposer en ce cas au
ne action, qui ne se soit faite, ou
faire dans ce moment ; de n'y adm
tre point d'Episodes incompatibles
détachez ; (l'homme possédé du D
mon muet, au bas de la Montagn
& la Transfiguration au dessus, s
visiblement deux actions : mais il
des defauts visibles, que les beau
souveraines, & le nom de *Raph*
font disparoître ;) de n'admettre
cun Personnage, rien enfin qui d
tourne le moins du monde l'attent
du sujet principal. (Les grands M
tres ont effacé de beaux traits par c
te raison, témoin l'homme tué
lieu de Porsenna dans le Tableau c
fit *Polydore* de l'action de *Mutius S*
vola.) De peindre une action n
seulement comme elle a pû se fai
mais encore de la maniere la p
convenable, (tels sont les enléveme
les descentes de Croix, &c. (L'a
fin trouve des défauts, même d

Daniel de Volterre, & dans *Raphaël* en ce genre.) d'éviter la superfluité en ornemens, & en tout de ne dire ni trop ni trop peu : de laisser à deviner : d'écarter tout ce qui peut choquer la décence : de varier, d'animer les sujets : de s'énoncer clairement : de ne se point copier soi même, ni peindre son génie par tout. Imitateurs de la nature, Poëtes, Historiens, Musiciens, Orateurs ; voilà vos regles aussi-bien que celles des Peintres. Il seroit trop long de faire voir en quoi elles different. Ce n'est certainement que par la différence des Arts. Les exemples nombreux, qui appliquent ces regles à la Peinture dans le Livre dont il s'agit, ne sont point à la portée d'un Extrait ; & nous croyons en avoir assez dit pour les suppléer, & pour mettre les Connoisseurs au fait du caractere de ce Livre par rapport à cet article. C'est le même caractere qui regne dans les articles suivants.

De l'Expression.

Les Auteurs, *ou l'Auteur* pere pa

indivis avec ſon Fils, déſignent l
preſſion plûtôt qu'ils ne la définiſſ
C'eſt le ſort de toutes les choſes de
timent : on ne peut les définir : il
des circonlocutions pour les ren
ſenſibles ; encore faut-il que ce ſ
des perſonnes qui ayent du ſentim
c'eſt-à-dire, qu'on ne peut gueres
ler Peinture, qu'à des Peintres ; P
ſie, qu'à des Poëtes, & ainſi du re
ou du moins à des Connoiſſeurs
ont le ſentiment plus ou moins vif
ces matieres, & toûjours moins
les gens du métier. Voyons donc
regles ſur l'Expreſſion, pour nous
réveiller le ſentiment, autant qu'il
poſſible de le faire. 1° Le caract
général du Sujet repréſenté, ſoit
joüé, ſoit mélancolique, ou aut
doit ſe faire remarquer à l'inſt
dans toutes les parties du Table
Au reſte tout y fait juſqu'au Colo
Car 1° il y a de petites circonſtan
qui contribuent à l'Expreſſion : u
Lampe allumée, des oiſeaux, c
fleurs, de ces riens qu'on n'expri
point. 3° Autres ſources d'Expr
ſion ; les vêtemens, les marques
dignité, les places des figures. Raph

revêt de blanc J. C. après sa Resurrection ; mais il l'habille autrement avant sa mort. On devine aisément les autres bienséances qu'indique la regle. 4° Les sentimens & les passions doivent répondre au caractere des figures. L'Auteur cite ici *Polydore*, qui au Crucifiment fait couvrir le visage de la Vierge par une draperie, comme *Timante* l'avoit pratiqué à l'égard d'*Iphigenie* (il falloit dire d'*Agamemnon.*) » *Elymas* l'Enchanteur est aveuglé « depuis la tête jusqu'aux pieds dans le « Carton » (de Raphaël) « qui représente sa punition : mais avec combien de délicatesse sont exprimez la « terreur & l'étonnement de ceux qui « sont présens, & avec combien de variété convenable à leurs différens caracteres ! Le Proconsul est frapé d'une maniere qui sied bien à un Romain, & à un homme de qualité ; & « les autres en différens degrez s'expriment aussi en différentes manieres. « Ces mêmes sentimens se font encore « remarquer dans le Carton de la mort « d'*Ananias*. Outre les marques de « joye & *de triomphe*, qui se font na- « *turellement sentir* aux bonnes ames «

à la vûë des effets de la Justice Divi- "
ne, & de la victoire que remporte "
la vérité. Les airs de tête dans la sain- "
te famille que j'ai," dit l'Auteur, (c'est
une Copie) " sont admirables, & "
" répondent parfaitement bien à leurs
" différens caracteres ", &c. On connoît ce beau Tableau. Celui de la Céne du *Tintoret* est moins connu, & prouve bien la même regle d'expression. Le Peintre n'y met que l'instant, où Jesus-Christ déclare qu'un de ses Apôtres doit le trahir. L'atitude de chacun d'eux, dont un fond en larmes par un excès de tristesse, exprime le sujet au coup d'œil des plus ignorans. 5°. Tout doit exprimer le caractere particulier de la personne. 6°. Il faut rendre les singularitez-mêmes des airs, pourvû qu'ils ne soient pas messéans; un leger mouvement d'yeux, de bouche, de tête, de ces choses qui sont souvent des graces passageres, mais qui relevent un sujet d'ailleurs ingrat. L'Auteur apporte ici en exemple (outre une tête de marbre qu'il a, dont la bouche à demi ouverte fait un effet surprenant) à sçavoir un coup de Maître que fit *Van-dik*, en peignant

D. Diego de Gusman, au moyen d'un trait de lumiere vif & gay, qu'il lui mit à la lévre inferieure : ce qui rend la forme & le tour de la bouche tout-à-fait singuliers. C'étoit un air de cet Espagnol, que le Peintre a heureusement saisi. 7°. S'il y a quelque chose de particulier à remarquer dans l'Histoire de la Personne, & qu'il convienne de l'exprimer ; outre que cela sert d'addition à l'expression, cela contribuë beaucoup au mérite du Portrait, par rapport à ceux qui sont instruits de cette circonstance. Par exemple l'atitude que *Van-dik* donne à *Jean Lyvens*, est telle que cet homme paroît être aux écoûtes : ce qui a du rapport à un trait remarquable de sa vie. Tant il est vrai que l'Art des Peintres est l'art des Mimes & des Pantomimes ! 8°. Les symboles. Un des plus spirituels est le troupeau de moutons, que J. C. montre du doigt, en donnant les clefs à S. *Pierre*, dans le Carton de *Raphaël*. 9°. Les figures symboliques plus marquées, telles qu'un Jupiter pluvieux, pour représenter la pluye, &c. Par ce moyen l'*Auteur justifie bien* des choses qui

nous paroiſſent abſurdes en de grands Maîtres, comme des Saints modernes à la nativité, & choſes ſemblables. 10°. L'Ecriture. L'Auteur a raiſon pour les paroles qu'on met quelquefois au-deſſus des Tableaux, quand elles ont un grand ſens & une heureuſe application. Mais quant aux rouleaux qui ſortent de la bouche des figures, c'eſt l'impertinence même.

De la Compoſition.

» Ce terme, » dit l'Auteur, « ſignifie l'aſſemblage de tout ce qu'on juge convenable aux différentes parties de la Peinture (on veut dire du Tableau) par rapport au *tout enſemble*, ſoit qu'elles y ſoient eſſentielles, ou qu'on les regarde comme néceſſaires pour le bien commun; & de plus la détermination du Peintre par rapport à certaines atitudes & à certaines couleurs, qui d'ailleurs ſont indifférentes. » Voilà certainement du ſtile Anglois. Il eût été plus court, & peut être mieux de dire que la Compoſition eſt l'art de rapporter les parties au tout. Quoiqu'il en ſoit, pour

, loin d'en souffrir, en est em-
Un Poëte diroit qu'il faut évi-
niformité dans une pensée do-
ıte & étenduë, sans faire dispa-
l'idée principale. Il faut de mê-
verſifier tellement une couleur,
e ne laisse pas de dominer dans
oit, qui doit attirer le coup
. Cet endroit exige toute l'atten-
.u Peintre pour le finir. La meil-
comparaison qu'on ait apportée,
e l'Auteur adopte pour regler la
osition; c'est celle d'une grape de
. La nature y ménage le *tout en-*
:. Les grains ni sont ni épars,
ıfus. Le milieu est plus frapé de
& plus terminé que le reste. En-

traſtes (choſes ſi fines & ſi néceſſaires) ſont la matiere du reſte de cet important article. Nous ne nous étendrons ſur les autres, qu'autant que nous trouverons du nouveau. Car en voilà aſſez pour juger de la méthode des Auteurs.

Du Deſſein.

Le deſſein pris dans la ſignification la plus étroite doit être juſte, prononcé hardiment & ſans ambiguité. Cette partie ſi chere à *Michel-Ange*, qui a été le plus ſçavant & le plus correct Deſſinateur, demande bien de la ſcience, & une grande attention ſur la nature, qu'il eſt queſtion d'imiter. Car le reſte n'eſt rien ſans les traits caractériſtiques, qui ſont du reſſort du Deſſein. Eſprit, vivacité, franchiſe, délicateſſe, feu de génie & de main; comment exprimer tout ce qu'exige le Deſſein dans l'exécution? Et combien plus n'en faut-il pas pour l'avoir ſans défaut dans la tête? Les différens Deſſeins montrent bien quelle différence il y a entre l'œil Allemand, l'œil Italien, &c. qui enviſagent la même nature pour la copier.

Du Coloris.

Varier le Coloris ſelon le ſujet, le tems, & le lieu, marier les tons des couleurs ; les fondre & les unir ; rompre les extrémitez du blanc & du noir ; ce ſont regles trop connuës pour y inſiſter. Mais elles diſent beaucoup en peu de mots ; & elles ne ſeroient pas entenduës ſans les exemples, où elles ſont, pour ainſi dire, écrites d'une maniere plus ſenſible & plus parlante, que quand elles ſont réduites à la ſécheresſe des préceptes. Tout précepte eſt ſec & abſtrait en fait d'idée : combien l'eſt-il davantage en fait de ſentiment ?

Du Maniment.

On entend par ce terme la maniere de mener la plume, le crayon, ou le pinceau. Que la peinture ſoit unie ou rude, on y diſtingue ni plus ni moins la légereté ou la peſanteur de la main. Un Tableau bien manié eſt donc un Tableau, où les traits font voir une main délicate & legere. Cette qualité lui donne le même mérite ; tout le reſte

étant égal, que la bonne façon & le grand air à un homme d'ailleurs bien proportionné; sur tout si cette délicatesse, qui peut se varier à l'infini, est de nature à convenir au sujet plûtôt qu'une autre espece d'elle-même. Finesse inexprimable! « En général, si » le caractere du Tableau est la fierté, » le terrible ou le sauvage; comme sont » les batailles, les brigandages, les » sortiléges, les apparitions, ou mêmes » les portraits des hommes d'un tel » caractere, alors il faut se servir d'un » pinceau rude & hardi. Au contraire » si le sujet de la Piéce est la grace, la » beauté, l'amour, l'innocence, &c; » il faut un pinceau plus délicat, & » qui finisse davantage . . . . » Tout ce qui a beaucoup de brillant » demande dans les rehaussemens, des » touches de pinceau raboteuses & » hardies . . . . . que le pinceau paroisse » suffisamment en linge, en étoffe » de soye, & en tout ce qui a du lustre . . . . . Plus une chose est éloignée, » moins elle doit être finie . . . . . » Il y a souvent un certain esprit & une » certaine beauté dans un maniment » prompt, subit, & accidentel, mê-

 me

me du crayon, de la plume, ou de la «
brosse, dans un Dessein ou dans une «
Peinture, qu'il est difficile d'y con- «
server, en voulant finir davantage la «
Piéce. »

On s'expose à tout gâter en y retouchant. *Je sçai quand j'ai fait*, disoit Appelle. Il avoit bien raison, & c'est-là un grand talent. Les beautez originales sont celles que l'Entousiasme produit. Le feu s'éteint si l'on balance, ou si l'on tâtonne. A certains égards le plûtôt fait est le meilleur. Réservez le sang froid & l'attention à finir pour les Carnations. Le maniment de *Lanfranc* étoit noble, celui de *Vandik* exquis.

De la Grace & de la Grandeur.

Pour fixer l'idée, ou plûtôt le sentiment de deux choses qui ne se peuvent définir, l'Auteur paroît les faire consister, non pas à imiter la nature telle qu'elle est, mais à l'orner & à la relever. L'ornement est la grace, & le lustre est la grandeur : c'est apparemment sa pensée, au moins tout cet *article tend à cela par* des exemples, des

comparaiſons & des digreſſions, qui nous meneroient trop loin. « *Toute* « *l'occupation d'un Peintre eſt de décrire* « *l'Age d'or* ». Ce mot eſt beau, & exprime bien de quel œil un Peintre doit regarder la Nature, pour l'expoſer ſur un Tableau. Son cerveau doit être rempli des plus nobles idées; & c'eſt pour cela qu'il doit nourrir ſon génie de converſations fines, de lectures choiſies, d'images grandes ou riantes, &c. Nous laiſſons auſſi l'article du *ſublime*. Les longues circonlocutions des deux Auteurs Anglois, ne le font pas mieux ſentir que le diſcours de *Longin*: & d'ailleurs toutes les paroles du monde ne le peindroient pas à un eſprit qui n'en auroit pas le germe en lui-même. Les Auteurs, ſoit dit ſans les offenſer, nous donnent pour ſublimes quelques traits qui ne ſont rien moins: par exemple, les yeux du Phantôme de *Shakeſpoas* appellez des *Egoûts*, pour exprimer les torrens de larmes qu'il verſoit, réveillent une idée ſi dégoûtante, qu'on ne s'imaginera jamais que tout l'Angliciſme du monde puiſſe la relever. Les exemples du ſublime en Peinture ſont mieux

choisis. Le lit de mort de *Rembrant*, & l'Annonciation de *Frederic Zuccaro*, en donnent quelque idée. A la fin de cette premiere partie on voit une Liste Chronologique & Historique des Peintres Celébres, tant Maîtres que Disciples. On réserve pour un autre Article la 2. & 3^{e}. Partie.

ARTICLE XLII.

EXPLICATION DES MOTS Urim & Thummim par le R. P. Hardoüin D. L. C. D. J.

CEs deux mots hebreux התמים האורים *Urim Thummim*, qui se présentent en quelques endroits, de l'Ancien Testament, n'ont point encore parmi les Sçavans une signification bien claire & tout-à-fait constante. Le P. H. entreprend de les fixer au sens que la vulgate lui suggere; & c'est le sujet d'une Dissertation qu'il a donnée à la suite de sa *Paraphrase nouvelle de l'Ecclesiaste*. Le premier endroit où il est parlé d'*Urim* & de *Thummim*, est le Chapitre XXVIII. de l'Exode. *Il convient d'autant* plus d'y ap-

pliquer l'Interprétation du Pere H. pour en faire l'essai, qu'il s'agit là de l'institution de la chose signifiée par ces deux paroles. Il est donc dit au v. 4. selon la Vulgate dont le P. *Hardoüin* admire autant l'exactitude, la justesse, la profondeur, qu'il en revere l'autorité, & qui est en effet, pour ainsi dire, le plus ancien Dictionnaire & le plus sûr pour l'Hebreu; *Hæc autem erunt vestimenta quæ facient, rationale* ...... v. 15. *Rationale judicij.* v. 17. *ponesque in eo quatuor ordines lapidum* .... v. 27. *habebuntque nomina filiorum Iseraël: duodecim nominibus calabuntur singuli lapides, nominibus singulorum per duodecim Tribus.* v. 29. *portabit que Aaron nomina filiorum Israël in Rationali judicij super pectus suum, quandò ingredietur sanctuarium, memoriale coram Domino in æternum.* v. 30. *pones autem in Rationali judicij* (1) את האורים ואת התמים.

Doctrinam *&* Veritatem *quæ erunt* in pectore *Aaron*, *quandò ingreditur coram Domino & gestabit judicium filiorum Israël in pectore suo in conspectu Domini semper.* Cette Description a

(1) Et Haourim ve-&-Hattelemmim.

porté les Interpretes à faire d'*Urim* & *Thummim* un ornement visible; c'étoit selon les uns une Inscription qui consistoit en ces deux mots; c'étoient selon d'autres des pierres précieuses, dont l'éclat ait été, par ses diverses circonstances, une espece de langage & d'oracle qui apprenoit au Prêtre les volontez du Seigneur. *Car Urim* doit signifier quelque chose de lumineux, & *Thummim* quelque chose de parfait. Mais le sçavant Commentateur a fait réflexion que *Doctrinam & Veritatem* dans la version authentique ne peut signifier des pierres précieuses ou des ornemens palpables; & que s'il s'agissoit d'une Inscription, nous lirions *pones* Doctrina & veritas & non pas *Doctrinam & veritatem*, à l'accusatif lequel est également employé dans l'Hebreu. Le P. H. observe encore que, lorsqu'il s'agit d'ornemens ou d'instrumens exterieurs & physiques, on les décrit avec tout le détail imaginable au lieu que l'Écrivain sacré ne donne nulle description d'*Urim* & *Thummim*. De plus le *Rational*, auquel *Urim* & *Thummim* est attaché, se place *sur la poitrine* du grand Prêtre *super*

pectus ; & l'*Urim* & *Thummim* est m
dans le cœur *in pectore* : distinctio
d'autant plus remarquable dans
Vulgate, qu'elle y paroît affectée, e
ce que c'est la même particule Hebra
que על *al* qui est renduë par *super* po
le Rational, & par *in* pour *Urim*
Thummim. Par toutes ces considéra
tions & d'autres encore, le P. H. se d
termine à reconnoître précisément so
les noms *Urim* & *Thummim*, ce que
Vulgate énonce, sçavoir *doctrina*
veritas ; les lumieres pour connoître
volonté du Seigneur ; & l'intégrité,
probité, être vrai, pour déclarer f
delement la vérité connuë par les lu
mieres. Cette interprétation lui paro
confirmée par un usage de la Vulgat
qui est que dans les circonstances, o
les mots *Urim* & *Thummim* prenne
forme d'Adjectif comme aux Chap
tres II^e. du 1. Livre d'Esdras v. 62. &
au VII^e. du II. Livre v. 65. ils sont tra
duits par *Doctus atque perfectus* : *do*
tus & eruditus : maniere de parler qu
éloigne de plus en plus l'idée d'un o
nement exterieur & ramene celle d'u
ne qualité interieure & morale, tel
que la lumiere pour connoître la ver

té & la fidelité pour lui rendre témoignage. L'important, eſt qu'*Urim* & *Thummin* Doctrina & Véritas, quand on les regarde par rapport au *Rational*, ou au grand Prêtre revêtu du *Rational*, s'entendent avec cette diſtinction ſublime qu'ils ſignifient alors un privilege pour connoître ſurement la vérité, & la déclarer avec intégrité, à ceux qui avec droit conſultent le Seigneur dans les affaires publiques, & conſidérables, par le moyen du Grand-Prêtre, revêtu du Rational. Cela poſé, le P. H. explique ainſi les textes du XXVIII. Chapitre de l'Exode, que nous avons ci-deſſus rapportez en Latins. « Les » vétemens du Grand-Prêtre que vous » ferez faire, ſeront le *Rational* ..... » Le *Rational* du Jugement ..... Vous » y mettrez quatre rangs de pierres » précieuſes; & ſur ces pierres ſeront » gravez les noms des douze enfans » d'Iſraël; & Aaron portera *ſur ſa poi-* » *trine* les noms des Enfans d'Iſraël » enchâſſez dans le *Rational du Juge-* » *ment*, lorſqu'il entrera dans le ſanc- » tuaire, comme un monument à re- » préſenter au Seigneur à perpétuité, » *pour ſe ſouvenir* de l'Alliance con-

» tractée avec ceux dont le Grand-
» Prêtre lui fait voir les noms, du sanc-
» tuaire où il est, le visage tourné vers
» l'Arche. *Vous attacherez* à cet orne-
» ment, que j'appelle *le gage* de la sa-
» gesse des Jugemens que portera le
» Grand-Prêtre sur les affaires publi-
» ques du Peuple d'Israël, *vous atta-*
» *cherez dis-je, au Rational le Privilege*
» *que j'accorde au Grand Prêtre de pro-*
» *noncer raisonnablement* : car il aura
» pour cela & à cette condition *la Doc-*
» *trine & verité dans le cœur* lumiere
» de doctrine, pour connoître mes
» volontez : verité & intégrité parfai-
» te pour en faire fidelement son rap-
» port sans le déguiser, ou altérer par
» crainte, ou aucune autre considé-
» ration. J'aurai soin de lui inspirer
» cette *doctrine* & cette *verité* : elles se-
» ront *dans son cœur*, lorsqu'il entrera
» dans le Temple, revêtu du *Rational*
» devant le Seigneur. Il portera, dis-
» je, toûjours *dans le cœur* le Juge-
» ment qu'il doit prononcer touchant
» les affaires du Peuple, toutes les fois
» qu'il consultera Dieu, portant *sur sa*
» *poitrine* devant le Seigneur le *Ratio-*
» *nal*, qui lui represente les noms des

» 12 Tribus & leurs besoins communs.
» *Vous attacherez ce Privilege au Ratio-*
» *nal*; avertissez-en ». Mais ce Don d'une espece d'infaillibilité comme *ex Cathedra*, composé de *Urim*, qui préservoit le grand-Prêtre d'être trompé & de *Thummim* qui empêchoit qu'il ne trompât les autres; le P. H. croit qu'il se perdit bien-tôt avec le *Rational*, au quel il étoit attâché; & il en met la fin au tems de la servitude sous le Roi de Canaan, dont *Debora* délivra les Israëlites. C'est pourquoi il n'applique plus à ce Privilege précieux les noms *Urim* & *Thummim* dans les Livres posterieurs. C'est toûjours à la vérité, ou presque toûjours *doctrina & veritas*; mais doctrine & intégrité sans le Privilege d'infaillibilité: quelque confiance que Saul, David, le Prêtre Abiathar, la Nation, semblent prendre aux réponses du Prêtre en *Ephod*, & quoique l'Ecriture attribuë au Seigneur même ces Oracles. Ainsi au Chap. 14. du premier Livre des Rois, v. 41. où tout semble marquer *Urim* & *Thummim* dans leur plus grande force; le P. H. *n'y voit plus Urim* & *Thummim de l'Exode sans* prendre défiance de la

Vulgate, il remarque que dans l'Hebreu d'aujourd'hui le texte est different de notre Latin : & il veut que *Thummim* n'y signifie que la sanctification du Peuple. Il y a même *Thammim* en cet endroit, & non *Thummim*. Là l'*Urim* est attribué à des Prêtres ; & par conséquent ce n'est plus l'*Urim* privilegié ; il n'étoit que pour le Grand-Prêtre. Là encore il ne s'agit que de l'interêt de quelques particuliers ; & dès-lors ce n'est point l'*Urim* infaillible, il ne l'étoit que dans les affaires publiques : par-tout c'est Urim avec l'*Ephod* ; & l'Urim n'étoit garanti d'erreur par le Seigneur Dieu que quand il étoit attaché au *Rational*. Il suffit au P. H. qu'*Urim* & *Thummim* soient toûjours lumiere & verité & jamais ni pierre précieuse, ni Inscription lisible, ni aucun ornement ou instrument Physique, materiel, exterieur, & sensible.

ARTICLE XLIII.

)ESIES DE VILLIERS Nouvelle Edition augmentée d'un nouveau Poëme & de quelques autres Piéces. vol. in 12. pagg. 627. A Paris, de l'Imprimerie de Jacques Colombat, Imprimeur ordinaire du Roi, &c. Rüe S. Jacques au Pelican 1728.

UN grand vuide vient de se faire sur le Parnasse François. On n'y nplacera pas aisément M. l'Abbé Villiers mort dans le tems que fissoit cette derniere Edition de Poë-;. Avant sa translation à l'Ordre S. Benoît, il avoit déja composé sieurs Piéces de vers François, ;nes de l'approbation du Public; & :re autres le poëme élegant de l'Art prêcher. Despreaux trouva dans cet ıvrage, pour user de ses expressions, sel réjoüissant.

Le Recuël est divisé en trois par-;. La premiere contient ses trois ëmes; celui de l'Art de prêcher; un ne de l'Amitié, & un nouveau

dont cette Edition eſt augmentée, qui a pour titre De l'*Education des Rois dans leur enfance*. La ſeconde partie de ce volume contient *les Epitres* partagées en deux Livres ; & la troiſiéme renferme les *Piéces diverſes*.

Le Poëme *de l'Art de prêcher* contient quatre Chants, dans leſquels l'Auteur dévelope par ordre à un jeune Abbé, tout ce qu'il faut avoir pour être un digne Miniſtre de la Divine Parole. Le premier Chant roule ſur la vocation du Ciel au Saint Miniſtere & ſur les mœurs édifiantes qu'il demande. Premiérement, la vocation.

Ce métier, diras-tu, n'a rien pour moi de rude :
J'ai des forces, du feu, de l'eſprit, de l'étude :
J'ai le geſte, il faut voir, la main belle, l'œil vif,
Je rends à mes diſcours l'Auditeur attentif.
Ma voix d'un ton perçant le frape & le réveille,
Et juſqu'aux derniers rangs va chercher ſon oreille,
Avec moins de talens vingt Abbez ont prêché,

A qui bien-tôt la Chaire a valu l'Evêché.

Prêcher n'est point un Art, dont la haute science,
S'acquiere par l'étude, ou par l'expérience:
Dieu qui le connoît seul, qui seul peut le donner,
Ne le donne qu'à ceux qu'il y veut destiner.
Ces beaux tes grands talens que tu viens de décrire,
Le geste, l'air, la voix nous servent pour bien dire:
Mais l'homme arrose, seme, & plante vainement,
Si Dieu de ses desseins ne le fait l'instrument;
Et sur le tronc stérile où le fruit doit paroître,
Ne répand la vertu qui seule la fait croître, &c.
Si ta voix a reçû du Ciel cette vertu, &c.
Je ne t'arrête plus; va prêcher, monte en Chaire:
A l'erreur, au peché, cours déclarer la guerre;

Et tu verras bien-tôt prompts à se convertir,
Les pecheurs à tes pieds porter leur repentir, &c.

De là M. l'Abbé de V. passe à la nécessité des mœurs édifiantes dans un Apôtre.

Toi qui veut réformer les vices des Chrétiens,
As-tu pris soin, dis-moi, de réformer les tiens ?
Et si la regle étoit à la fin du Carême,
De prêcher à son tour le Prédicateur même;
Crois-tu qu'on ne pût pas, sans ailleurs en chercher,
Par tes propres Sermons toi-même te prêcher.
Certain Prédicateur, homme éloquent, habile,
Et qui d'un air touchant annonçoit l'Evangile.
Contre l'excès du luxe ayant un jour prêché,
Un Bourgeois, homme simple en eut le cœur touché;

Et sortant du Sermon, s'en vint dire
à sa femme,
Qu'il vouloit tout quitter; tout pour
sauver son ame.
Tout quitter, reprit-elle? Oüi; c'est
ce qu'il a dit;
Il faut pour se sauver, n'avoir qu'un
seul habit.
J'en ai deux, j'en garde un; pour l'au-
tre vas le prendre,
Et porte à l'Hôtel-Dieu l'argent qu'on
le peut vendre,
Ne peut-on adoucir ce sévere Docteur,
Dit-elle, & voir un peu ce beau Pré-
dicateur?
Elle va, court chez lui: mais Mon-
sieur est à table,
Lui répond un valet d'un ton peu cha-
ritable.
J'attendrai: D'aujourd'hui vous ne le
pourrez voir:
Dès qu'il se met à table, il en a jus-
qu'au soir.
Ce soir je reviendrai: non, c'est peine
inutile;
Monsieur n'y sera pas; il doit joüer en
Ville.
Et demain? Oüi demain, venez à
à son lever:

Comme il se leve tard, vous pourrez
le trouver,
Elle vient à midi. Vous demandez
mon Maître,
Dit le Valet : bien-tôt vous le verrez
paroître.
Attendez. Quoi si tard il est encore
au lit ?
Non, pour aller aux champs, Mon-
sieur change d'habit.
Change d'habit, dit-elle ? Adieu ; je
me retire :
Puisqu'il a deux habits, je n'ai rien à
lui dire.
Elle sort brusquement, & va dire au
logis,
Le conte du repas, du jeu, des deux
habits ;
Et l'exemple aisément dissipe le scru-
pule,
Que donnoit le Sermon à son Bourgeois
crédule.
C'est ainsi qu'en prêchant on fait si
peu de fruit ;
Le Sermon édifie, & l'exemple dé-
truit.

Ce récit naïf est suivi d'un beau détail des vertus propres d'un vrai Prédicateur de l'Evangile.

Le second chant regarde le stile de Chaire, & les différentes parties du mon. L'Auteur commence par la inition du stile, qu'il demande ct, mais non pas au point qu'on préfere l'exactitude à la solidité des ısées. Il aime mieux qu'on soit moins upuleux sur le stile, si la pureté du gage doit énerver la force de la ısée.

Tâche de te former à toi même ton
stile,
D'en bien choisir le genre, & de t'y
rendre habile.
Ce qu'on appelle stile est un arran-
gement,
De termes assortis, qui tous égale-
ment,
Semblent, quoique divers, couler de
même source,
Et sans se desunir, fournir la même
course.
Un fleuve que le vent qui le vient
agiter,
Ne fait point de son lit sortir ou s'é-
carter,
Mais qui tantôt tranquille, & tantôt
dans l'orage,

n'a que les mêmes eaux & le même rivage : &c.

Ainsi toûjours égal doit ton stile en prêchant,
Tantôt couler tranquille, & tantôt vif, touchant,
Courir impétueux où ton zele t'emporte,
Des bornes du Sermon sans que jamais il sorte,
Et vienne audacieux entraîner dans son cours
D'un discours étranger les termes & les tours,
C'est par de tels écarts que l'Auteur mal-habile;
En croyant l'enrichir, anéantit le stile,
Et donne pour sublime un informe cahos,
De termes & de tours placez mal à propos;
Qu'il rampe d'un côté sans forces & sans graces,
De l'autre tout-à-coup monte sur des Échasses

Prens garde que des mots la scrupuleuse étude,

'énerve ton discours par trop d'exactitude,
exact, si tu peux : mais tu peux en prêchant,
re un peu moins exact pour être plus touchant;
zarder une phrase où l'oreille est blessée,
ûtôt que d'affoiblir ta preuve ou ta pensée.
ime mieux dans la Chaire un heureux mouvement,
ue d'un Discours poli le sec arrangement, &c.

l'égard des différentes parties; un Discours est composé, Monl'Abbé de V. s'exprime ainsi exorde.

commence jamais d'un air qui m'éblouïsse,
d'un ton orgueilleux ne viens point promettant,
ès l'abord du Discours, un Sermon important,
rmon qui doit remplir & passer notre attente,
nouveller la fable où la Montagne enfante.

Fais ton Exorde ſimple, & laiſſe à deviner,
Quelle preuve au ſujet quel tour tu dois donner.
C'eſt peu d'exécuter ce que tu fais attendre,
Tu dois faire encor plus, & ſçavoir nous ſurprendre.

Notre Auteur déplore ici l'uſage de la Diviſion dans un Diſcours Chrétien. Il traite cet uſage de gêne & de ſervitude, & voudroit qu'on prêchât d'une maniere, dit-il, plus libre & plus aiſée, comme on haranguoit autrefois dans Athenes & dans Rome. Après cela il s'étend ſur l'érudition néceſſaire à un Prédicateur, lequel doit s'être nourri de la Lecture des Livres Saints, des Peres de l'Egliſe, & ſçavoir parfaitement la Théologie.

Redevable envers tous; aux Grands à l'homme habile,
Tu dois ainſi qu'au peuple annoncer l'Evangile:
Mais ne t'y trompes pas, l'habile-homme & les Grands
Sont peuple, à cet égard; plus peut-étre ignorans,

Que le peuple grossier, &c.

Le troisiéme Chant montre à un édicateur commençant, la nécessi- de consulter quelque ami éclairé & ıcere, auquel il faut se rendre do- le, sans se flatter ni écoûter les fla- urs ou ignorans, ou malins, ou mplaisans. Mais l'Auteur qui ne rle de ceci que comme en passant, aite à fond la maniére de prêcher, u un Mystere, ou un point de Mo- le.

Quand tu dépeins le mal, crains qu'au lieu de déplaire.
Ton portrait n'ait souvent un effet tout contraire.
Crains, peignant le peché, d'en marquer l'agrément,
Et de nous faire aimer le vice en le blâmant.

Le quatriéme & dernier Chant de Poëme renferme la maniere de mposer les Oraisons funebres, les ınégyriques, & en quoi consiste l'ac- on dans un Prédicateur.

De L'Amitié.

Ce Poëme est aussi partagé en quatre Chants. Dans le premier on voit combien l'amitié est ignorée ou négligée ; quels en sont les avantages, quelles en sont les douceurs. Le second roule sur le choix des amis ; le troisiéme sur leurs qualitez ; & le quatriéme sur leurs devoirs. En comparant ce ce Poëme avec celui *de l'Art de prêcher*, on sent jusqu'où le cœur l'emportoit dans M. l'Abbé de V. sur l'esprit, quelque vif, quelque noble, quelque brillant, quelque satyrique, que naturellement il l'eût. On sent que c'est le cœur qui lui a dicté ce Poëme, pour être préférablement à tout, un Monument éternel de sa reconnoissance envers le plus généreux, le plus constant, le plus parfait ami. Toutes les belles qualitez de l'Amitié qu'il décrit avec tant de graces, sont autant de traits du caractere admirable de son ami presque sans exemple : & s'il parle en passant de quelque autre ami, ce n'est que par quelque ressemblance qu'il peut avoir avec son

›s de l'Amitié, dont il parle en
:rmes dans son dernier chant.

une & sage VERMONT, *c'est-là*
ton caractere.
est ainsi (car enfin je ne puis plus le
taire.)
ue depuis ton enfance ayant daigné
m'aimer,
's soins à tes bien faits ont sçû m'ac-
coûtumer.
vous ! qui comme lui voulez vous
rendre aimables,
onorez toûjours ceux qui vous sont
redevables:
ue jamais dans votre air on ne dé-
couvre rien,
ui fasse deviner qu'ils vous doivent
leur bien.
ue votre accuëil ouvert, votre bou-
che discrette,
ulage en eux le poids d'une éternelle
dette,
u'ils puissent sans chagrins, sans hon-
te vous devoir;
qu'après vos bienfaits ils aiment à
vous voir.

:is dûssions-nous être trop longs,
:il 1729.

nous ferions tort au bon cœur de M. l'Abbé de V. si nous ne représentions pas le portrait qu'il fait d'un ami en particulier, qu'il avoit étant Jesuite.

Le triste souvenir d'un ami précieux,
Arréte ici ma main pour essuyer mes yeux;
Et je sens attendri déjà couler mes larmes,
Traçant de l'amitié ces doux, ces heureux charmes.
*Oüi, cher Timoleon * tant que Dieu l'a permis,*
Dans l'un & l'autre sort nos cœurs toûjours amis,
L'un pour l'autre toûjours plein d'ardeur & de zele,
Ont goûté la douceur d'une amitié fidelle.
Ton cœur, je m'en souviens, noble, grand, généreux,
Pour le mien moins parfait eut un penchant heureux;
Et ne cherchant en moi qu'une tendresse égale,
D'un mérite inégal oublia l'intervalle.

* Le Pere Timoleon Cheminais.

Alors, par mêmes soins; même étude formez,
Des mémes sentimens nous fumes animez:
Nous eumes l'un pour l'autre une égale constance.
Le mérite entre nous mit seul quelque distance.
Combien, combien de fois de douleurs accablé,
M'as-tu fait mépriser ce qui m'avoit troublé?
Mille fois à toi seul mes peines confiées;
Les versant dans ton sein y furent oubliées.
Mille fois de chagrin mon courage abbatu,
Retrouva dans le tien sa force & sa vertu.
Plus sensible aux douceurs d'une amitié constante,
Qu'au charme éblouïssant d'une gloire éclatante:
Admiré dans Paris, souhaité de la Cour,
Tu venois avec moi l'oublier chaque jour
Le Ciel à qui déjà tu fus digne de plaire,

De tes saintes vertus avançant le salaire,
T'enleve ; & de tes jours retranchant la moitié,
Il abrege ta vie, & non mon amitié.

De l'Éducation des Rois dans leur Enfance.

Ce troisiéme & dernier Poëme est encore de quatre Chants, ainsi que les deux préccedens. La vanité & l'inutilité des Études précipitées, font la matiére du premier Chant.

Laissez du vain éclat d'une étude avancée,
S'applaudir des Pèdans l'ignorance insensée ;
Et ne recherchez point en instruisant les Rois,
Les fruits prématurez, qui charment les Bourgeois.
Quoi pour autoriser une Étude indiscrette ?
A-t-on reçû du Ciel quelque vertu secrette ?
Se flate-t-on que Dieu, par un Miracle exprès,

le sable tracez conservera des
traits?

ns le second & dans le troisiéme
:, les vertus & les qualitez pro-
l'un Roi, sont toutes mises en
afin que celui qui préside à une
tion si importante, en instruise
uguste Éleve.

dernier Chant est d'un détail
des moindres défauts, dont on
préserver un Roi dès son enfance.

qu'au ton de sa voix, jusqu'à son
moindre geste,
'on reconnoisse un Roi civil, égal,
modeste,
ns qu'il échape même à son air fa-
milier,
en de fade, de bas, de plat, & de
grossier, &c.

:s Poësies diverses, & les Epitres
'ées à des Princes & à des Prin-
; du Sang; à de grands Magis-
, à des hommes de Letres, &c.
: dans une de ces Épitres, que
:eur répond à un Académicien,
ui reprochoit quelques vers négli-

Mais ces Vers que tu crois enfans de la paresse,
Moins beaux plus négligez, sont souvent une adresse
Un Art pour soûtenir l'esprit bien-tôt lassé,
Des uniformes sons d'un Discours cadancé.
Du beau toûjours égal la beauté-même lasse.
Trop de grace à la fin cesse d'être une grace :
Et toûjours affectant un ton harmonieux,
L'Auteur le plus brillant nous devient ennuyeux.
Dis-moi qu'en écrivant ma veine peu fertile,
Dans le vuide d'un Vers place un terme inutile;
Et de la rime esclave est réduite à rimer,
Par un mot sans lequel le sens peut s'exprimer.
Alors je souscrirai sans peine à ta Critique, &c.

Ce Recuëil finit par une Lettre à *M.* le Cardinal de Fleuri. Notre Au-

Avril 1729.

ır, dont ſon Eminence avoit de-
.ndé des nouvelles, comme d'un
:ien Condiſciple, termina ainſi ſa
onſe à l'honneur de ce ſouvenir.

A tout riche bien fait qui ſeroit man-
dié,
Je prefere les ſoins, les égards, les
careſſes,
Dont m'honore un ami, ſans en être
prié.
Et ſi dans mon état tranquille.
Je recevois d'ailleurs quelques nou-
veaux bienfaits
Ce ſeroit pour m'aider à ſoulager le
faix,
Dont j'accable la main qui ſeule eſt
mon aſile.
Mais bien-loin de penſer que ce ſoit le
motif
Des Vers, ſteriles fruits de ma triſte
vieilleſſe,
Qu'avec crainte & reſpect ma plume
vous adreſſe.
Croyez que le ſeul zele en tout tems
attentif,
A tout ce qui vous intéreſſe,
Ne m'a fait vaincre enfin ma timide
pareſſe

Que pour vous souhaiter par de sinceres vœux
Le sort promis à la sagesse,
Dans une longue vie un sort toûjours heureux.

ARTICLE XLIV.

SECONDE DISSERTATION Sur les Coquillages que l'on trouve en terre. Par le P. E. A. S. D. L. E. D. J.

Suite des ARTICLES XXIII. au mois de Fevrier, & au mois de Mars M.DCCXXIX.

COmme j'achevois de mettre au net ma premiere Dissertation sur les Coquillages fossiles ; on m'a communiqué ce qu'en dit M. Misson, Auteur Anglois, dans son Voyage d'Italie, à l'occasion de ceux qu'on trouve auprès de la Montagne de Certaldo. Je crus d'abord avoir beaucoup perdu de n'avoir faite cette rencontre qu'après ma Dissertation finie. Je m'attendois à trouver dans les réflexions d'un homme qui passe pour avoir de l'esprit, & pour être habile, ou des preuves de mon sentiment qui m'auroient

chapé, ou de nouvelles difficultez
ui ne me feroient pas venuës à l'ef-
rit. J'ai été trompé dans l'une &
ans l'autre partie de mon attente.
ien de plus superficiel & de plus né-
ligé que ce qu'il dit à ce sujet. Il s'en
ut bien qu'il le traite avec autant de
in qu'il avoit fait la Fable de la Pa-
esse Jeanne. Non content de faire
ne Dissertation expresse sur cette pi-
oyable & burlesque These, il y re-
ent en cinq ou six endroits de ses Let-
es, & trouve à tout propos occasion
en parler.

Cependant M. Misson, pour don-
r quelque air de Méthode à ce qu'il
 dire, se propose deux choses; de
futer le sentiment qui rapporte au
éluge les Coquillages fossiles, & de
ontrer que ce sont des jeux de la na-
re, que le seul hazard fait trouver
 quelques endroits de la terre. Si
ntreprens de le réfuter, c'est moins
 nécessité, que pour déferer à quel-
es-uns de mes amis, qui ont souhai-
que j'en parlasse, & qui ont jugé
 cette partie manqueroit à ma
uve.

Pour montrer que les Coquillages

foſſiles ne viennent point du Déluge, Monſieur Miſſon avance premierement; *qu'on en rencontre rarement, & que le peu qui s'en trouve eſt amaſſé enſemble comme par monceaux.* Il y a lieu d'être ſurpris ici de ſon peu de mémoire; car il a avoüé lui-même qu'outre les Coquillages qui ſont à Certaldo & aux environs, le Monte-Mario près de Rome en eſt rempli; qu'il en a vû en France, dans les Alpes, à Leipſic, & ailleurs. Enfin il cite divers Auteurs qui en parlent. Un homme, qui n'a parcouru une partie de l'Europe qu'en voyageant, & qui a vû une choſe en neuf, ou dix endroits différens, ne devoit pas l'appeller rare. Auſſi rien n'eſt-il plus commun que les Coquillages terreſtres. On en voit dans tous les lieux; & après les expériences que j'ai faites là-deſſus, & les avis que j'ai reçûs de diverſes Provinces de l'Europe & d'ailleurs, je répondrois bien qu'on ne me donneroit pas dans toute la terre un eſpace d'une lieuë en quarré, où je n'en trouvaſſe quelqu'un, ſoit ſur la ſurface-même de la terre, ſi le lieu eſt un peu élevé, ſoit en creuſant s'il eſt déja bas.

Avril 1729.

Mais dequoi ſert pour prouver que
Coquillages qu'on trouve en terre,
viennent pas du Déluge, de dire
: l'on n'en trouve pas par tout?
ſt, dit M. Miſſon, *que les eaux du*
luge auroient dû les répandre plus uni-
ſellement ſur la terre. Eh! que veut-
de plus univerſel, que ce qui ſe
uve ſi communément? Eſt-ce que
erre en devroit être également cou-
te par tout? Cette prétention eſt in-
te. Il a dû arriver à ces Coquilla-
ce qui arrive à ceux que la Mer jet-
ur le rivage. On voit des eſpaces
gs & larges de deux ou trois pieds,
ſont tout couverts d'Huitres ou
Moules; & puis on fera deux ou
s cens pas ſans en voir aucune.
ſi à proportion le Déluge a jetté
Coquillages ſur trois, quatre, cinq
ens de terre, ſi l'on veut, & a laiſſé
bien plus grands eſpaces, où il n'y
point; ſoit que cela vienne du rou-
les eaux, qui raſſemble les Corps
les en un même endroit, ou de
lque inclination & ſympathie des
naux, qui ſe réüniſſent les uns au-
des autres.
dit en ſecond lieu, que le Déluge

n'auroit pas dû *composer des Montagnes de ces Coquillages, plutôt que de les laisser dans les profondeurs & les Vallées.* On pourroit dire la même chose de quelque cause que ce soit, qu'il lui plaira d'apporter, & demander pourquoi elle les a produits sur les Montagnes plutôt que dans les Vallées; mais j'ai déja remarqué dans ma premiere Dissertation que le Déluge n'avoit pas porté un plus grand nombre de Coquillages sur les Montagnes, que dans les Vallées; & que si l'on en trouvoit davantage dans les lieux élevez, que ceux qui sont bas : c'est qu'ils se sont découverts de plus en plus dans ceux-là par les pluyes & par les vents; & qu'au contraire ils se sont enfoncez & enterrez dans ceux-ci par les mêmes causes.

Un troisiéme argument du Philosophe Anglois, est que *les eaux de la Mer pendant le Déluge n'étoient point absolument mêlées & confonduës avec celle qui tomba du Ciel*, qui enfla les rivieres, & se répandit sur toute la terre, parce que *l'eau de la Mer est plus pesante que celle des rivieres & de la pluye.* On lui passe d'abord cette conjecture, qui ne

t rien à la question : Que s'ensuit-il
·là ? Il s'ensuit à la vérité, que l'eau
la Mer par elle-même & en essence,
pas porté des Coquillages vingt
ıës avant dans les terres. Mais cela
pêche-t'il que la Mer étant élevée
·-dessus ses bords, & la terre étant
son côté couverte d'eau à la même
ıteur, les Coquillages n'ayent pû
ser de l'eau de la mer dans celle qui
ıvroit la terre, s'y avancer bien loin,
enfin rester à sec, quand l'eau s'est
rée ? Il n'y a personne qui ne con-
nne de la possibilité du fait ; & tout
ju'on pourroit dire, c'est que ces
ssons étant nez dans l'eau salée de
mer, & y ayant toûjours vécu,
nt pas dû la quitter pour suivre l'eau
ıce : mais cela se trouve réfuté par
emple des Saumons, des Aloses,
Truites, & des Lamproïes qui re-
ntent jusqu'à deux cens lieuës dans
ivieres ; témoins celles qu'on prend
qu'à la source de la Loire & de
lier.

l y a plus ; c'est qu'on démontre
l'équilibre des Liqueurs, que l'eau
pendant le *Déluge* étoit sur la ter-
a dû être entierement semblable

à celle qui étoit dans les vastes R
voirs destinez à la mer. En voici
ne me trompe, la Démonstratioı
l'eau de la pluye & des rivieres est
legere que celle de la mer, pouı
en équilibre, elle auroit dû être
haute que la mer. Cela ne se pı
cause de la fluidité, qui ne lui pe
pas de se soutenir, sans être re
mée & arrêtée par un Corps so
Qu'est-il donc arrivé? Qu'elle s'es
panduë sur la mer, qu'elle l'a prı
& qu'elle a fait écouler sur la terrı
partie des eaux de la mer; & qu'
tout le globe s'est trouvé couvert d
haute envelope d'eau, dont le
étoit l'eau de la mer salée, & for
sante, & la partie supérieure, l'eaı
pluyes : comme on voit qu'il aı
quand on verse dans un même
de l'eau, & du vif-argent, ou de l
le & de l'eau. Il n'est donc pas néc
re que les Coquillages ayent ch
d'Element, ni qu'ils ayent suivi
douce, à laquelle ils n'étoient pa
coûtumez; puisqu'en tenant le s
de l'eau qui étoit répanduë par t
ils sont toûjours demeurez dans
salée, quelque part qu'ils ayent ét

Après avoir ainsi réfuté le sentiment qui rapporte au Déluge des Coquillages fossiles ; Monsieur Misson dit en passant, qu'ils auroient bien pû être portez dans la terre par *quelque irruption ou violent dégorgement souterrain, tel que celui qui a formé le nouveau Vésuve.* Il n'y pense certainement pas : car quelle espece de dégorgement imagine-t'il ? Il faudroit qu'il eût été universel ; qu'il se fût fait à Rome, à Sienne, sur les Alpes, en mille autres endroits de l'Italie, & de la France, dans le Nord ; en un mot, par tout le Monde. Ce seroit une chose plus extraordinaire que le fait même qu'on imagine, qu'un événement de cette nature ne se trouvât marqué dans aucune Histoire, qu'on n'en eût conservé aucun souvenir. On sçait combien de fois le Vésuve s'est enflammé plus violemment que de coûtume : on a la datte de sa naissance du Monte-Nuovo, ou nouveau Vésuve, & des deux Isles qu'a enfantées au commencement de ce siécle le Golfe de Santorin par un semblable dégorgement : & il ne se trouve pas un seul Auteur qui fasse *mention d'un fait* qui a interessé tout

l'Univers ? Et il n'est connu chez
cun Peuple, pas même par Traditi
Il faudra le croire , tout incroya
qu'il est, sur la simple conjecture d
Voyageur Anglois, qui est lui-mê
le plus incrédule de tous les homn
dans des faits d'ailleurs suffisamm
prouvez. Voilà de ces choses qu
avance à pure perte, & qui s'appell
des coups tirez en l'air.

Aussi faut-il rendre la justice à
Misson, de dire qu'il ne s'en tient
à ce sentiment-là. Il embrasse celui
soutient que ces Coquillages sont f
mez dans la terre-même & pou
terre. Voici des termes que je cra
drois d'embroüiller, si j'entrepren
d'en rendre le sens. *Il y a dans l'une
dans l'autre*, la terre & la mer, *une p
rité de substance propre à les former,
une parité de tout ce qu'il vous pla
d'ajouter encore pour les circonstances,
pour les moyens de cette formation.*
l'arrête, & je nie ce qu'il avance sa
preuve : ce qui forme immédiatem
les Coquillages dans la Mer, ce so
les poissons-mêmes qui y habitent,
qui en apportent le principe en na
sant, comme les animaux de terre fo

parce que c'est à *l'eau que Dieu a produire des poissons*, & non à la

Dire donc qu'il peut y avoir na-
ment des Coquillages dans la
& en très-grand nombre ; c'est
u'il peut venir naturellement des
aux chevaux & aux bœufs, &
rnes aux lions. Cette liberté d'a-
r sans preuve & sans raison tout
l plaît, & de réaliser des possibi-
himériques une fois établie ; il
ien qu'on n'expliquât naturelle-
& sans recourir à une cause ex-
inaire & supérieure. Les noms
racle & de Prodige sont des ter-
ıal-entendus, qui ne signifient
ans le fond, qu'une chose qui

vagantes fictions, & on seroit en droit d'exiger créance. Que répondroit M. Misson, si on lui disoit que l'année mil sept cens vingt-huit on a cueilli en France le raisin sur les hayes des Vignes, & que les sarmens ont porté des prunes sauvages : s'il refusoit de le croire, je lui dirois avec plus de raison qu'il ne fait : *il y a dans l'une & dans l'autre plante*, & dans la même terre où elles sont, *une parité de substance propre à former du raisin sur l'Epine & des prunes sauvages sur la Vigne, & une parité de tout ce qu'il vous plaira d'ajoûter encore pour les circonstances, & pour les moyens de cette formation.* Voilà ce qui fait les sots Livres, & les Relations fabuleuses, qu'on remplit d'un faux & ridicule merveilleux, pour amuser le peuple. Voilà ce qui fait dire à l'un, que les Serpens d'Amérique ne sont point venimeux, contre le témoignage de toutes les Nations, & de la mort-même, & à l'autre, que les Negres de Madingue sçavent tous parfaitement lire & écrire.

Revenons à notre Auteur. Il se fait ici une objection sur la destination des Coquillages qu'on trouve dans la ter-

:. *Ils sont inséparables*, dit-il, *de quel-*
te Poisson, ou de quelque Limaçon, la
Iature ne fait les uns que pour l'usage
's autres. De-là il suppo[illegible] apparem-
ent, car il n'ajoûte rien davantage,
ıe celui qui propose l'objection, con-
ut que ces figures ayant été des Co-
ıilles, il faut qu'il y ait eu des poiss-
ns dedans; & que les poissons n'étant
its que pour l'eau, ces Coquillages
ıt donc aussi été formez dans l'eau.

A cela il répond par deux exemples:
ı a trouvé dans des Apostumes, dans
:stomac, & dans d'autres parties de
ıelques animaux de semblables Co-
ıilles : on en trouve dans les pierres
: dans le marbre. Or il n'y a point
ı de poissons dans les unes ni dans
s autres : donc il peut bien aussi n'y
ı avoir jamais eu dans les Coquilla-
:s fossiles. Réponse frivole & ridicu-
, qui suppose une fausseté, & qui en
'ance une autre. Il n'y a jamais eu
: Coquilles dans les Apostumes, ou
ıns les Reins d'aucun animal; il n'y
ı a point eu non plus dans son esto-
ac, à moins qu'il ne l'eût avalée.
n a bien pû voir une matiere vis-
'euse & lisse, endurcie & applatie,

qui reſſembloit à une Coquille, & qui a été priſe pour une véritable Coquille ; car les Eſtres ſe réaliſent merveilleuſement en paſſant par les yeux de l'admiration & de la ſurpriſe : mais il n'y a jamais eu de véritable Coquille: c'eſt ce que tout homme ſenſé niera malgré les Auteurs qui le rapportent, & Miſſon qui les cite ; à moins qu'il n'en montre d'auſſi parfaites & d'auſſi achevées que celles qu'on tire de la terre. Quant aux Coquillages qu'on trouve dans le marbre & dans les autres pierres, & qui font la plus grande partie de ceux dont nous diſputons ; il y a eu des poiſſons dedans, ce marbre & ces pierres n'étant autre choſe que le limon où étoient ces Coquilles, qui s'eſt durci en pierre, & au milieu duquel des Coquillages ſe ſont trouvez renfermez, comme les Moucherons le ſont dans l'Ambre & dans la Gomme.

Si Monſieur Miſſon raiſonne ſi mal dans ſa cauſe, il n'eſt pas plus habile dans les raiſonnemens qu'il attribuë aux autres. Il ſuppoſe que pour ſe tirer de l'embarras, où jette la Coquille trouvée dans un Apoſtume, on lui ré-

d un itile grave & lententieux,
mille Monstres formez en mé-
s, en même lieu, & par même
, ne doivent être comptez que
seul. Il se trompe : on ne lui ré-
pas, comme il s'y attend, que
:'est trouvé dans le corps d'un
:, est une véritable Coquille,
le a pû se former par une voye
dinaire, parce qu'elle est seule :
qu'il faut expliquer par la voye
ıne celles qui sont en grand
:. Mais on l'arrêtera tout court :
ıiera que ce qu'il donne pour
quille en soit une véritable : on
:a d'en donner des preuves dé-
ıtives, comme je fais de celles

bien avéré en vaut dix mille : & ſi un Eſtre a été produit dans un ſeul endroit contre les regles ordinaires, il peut ſe produire par tout de la même maniere. Mais le prodige n'eſt pas ſi conſtant dans un ſeul exemple que dans dix mille ; & on ne doit pas croire ſi aiſément qu'une choſe eſt prodige, quand elle n'eſt arrivée qu'une fois, quand nous ne la voyons pas, que nous ne l'examinons pas par nous-mêmes ; que quand elle ſe rencontre par tout ; que tous les ſens en ſont témoins ; que nul homme n'en peut diſconvenir après l'avoir examinée ; ou plûtôt elle ceſſe alors d'être prodige, on en cherche la cauſe naturelle, & on la trouve ; & celle qu'on dit n'être arrivée qu'une fois, perd de ſon côté le nom de prodige, par une raiſon toute contraire ; ſçavoir, parce qu'elle eſt jugée fauſſe.

Mais ce n'eſt pas un exemple unique que rapporte Miſſon : il cite une infinité de choſes formées par hazard, & contre les regles ordinaires : outre les Coquilles trouvées dans le corps de pluſieurs animaux, il produit les pierres appellées Cornes d'Ammon, les

lossopetres de Malthe, les Astroïdes, s Belennites, les *Dactili Judai*, & une finité d'autres fossiles, qui représennt en perfection des Plantes, des eurs, des fruits, des animaux, des sages humains. Il ne manque à tout ela, pour aller de pair avec les Coquillages terrestres, que d'être aussiien prouvé. Je ne sçai pas ce qu'on ppelle *Cornes d'Ammon.* Mais si c'est ne pierre qui représente fort au natuel les Cornes d'un Belier, avec la parе du Crane qui les joint, j'en ai deux e la grosseur d'une noix : il est trèsrtain que ce sont des Coquillages, u plûtôt le limon qui étoit dans un oquillage durci & pétrifié. Si celles ont on parle, sont plus grosses, & ussi grandes que les cornes d'un Beer; cela ne prouve pas que les miens ne sont pas des Coquillages : non lus qu'on ne prouveroit pas que des imaçons de deux pieds de diametre 'en sont pas, parce que tous ceux ue nous connoissons, sont beaucoup lus petits; le plus ou le moins de maere ne changeant pas l'espece. Mais les Cornes d'Ammon en petit, sont es *Coquillages*; elles en sont aussi en

grand, & ont été formées dans l'eau comme tous les autres.

Les Glossopetres ne sont probablement qu'une pierre, ou un morceau de limon durci, qui étoit déjà oblong, & qui ayant été poli & affilé par le roulis des eaux de la mer ou des ravines, approche assez de la figure d'une langue. Il n'est pas nécessaire d'aller à Malthe pour en trouver, il y en a par tout, & beaucoup autour de Sées: on m'en a apporté plusieurs; & ceux qui les ont trouvées, s'imaginoient que c'étoit la Rate de quelque animal, parce qu'effectivement elles ressemblent autant à cette partie qu'à la langue. J'en ai négligé la plûpart qui n'apprenoit rien, & n'ai gardé que celles qui étoient parsemées de petits coquillages naissans, qui m'ont paru utiles.

Il faut penser la même chose des autres figures, qui approchent de quelque Ouvrage de la Nature, quand elle agit dans les regles. On leur donne le nom de ce qu'elles représentent: mais il s'en faut bien qu'elles le représentent au juste; & que les gens sensez croyent qu'elles ayent été les cho-

mêmes, ou qu'elles en portent le
n à juste tître. Tels sont les visages
ommes, & les animaux grossiere-
it tracez par les veines des pierres
les racines de quelques arbres. J'ai
au College des Jesuites de Paris une
ache d'arbre, qui représente une
n dessechée : on ne s'est pourtant
ais avisé de dire que c'en fût une :
n ne le diroit pas plus, si elle étoit
pierre, au lieu qu'elle est de bois.
dans mon Médailler Lapidaire
pierre qui ressemble si fort à une
se féve noire, que les plus attentifs
nt trompez long-tems. J'en ai une
e, où l'on voit de petites groseilles
ges très-bien formées. Il ne m'est
rtant pas venu en pensée de croire
ce fussent des groseilles, ou une
du tems du Déluge, parce que
igures étant simples & unies, peu-
: aisément se rencontrer par ha-
.

'oilà bien des prodiges détruits en
de mots. Il s'en faut beaucoup que
Misson ait aussi bien réüssi contre
Miracles dont il a entendu le récit
s son voyage d'Italie, & dont il
e avec encore plus d'ignorance
vril 1729.

que de prévention. Mais auſſi il faut convenir qu'ils ſont d'une autre trempe, que ceux qu'il voudroit nous forcer de recevoir. Ce ſeroit un prodige qu'une Coquille trouvée dans les reins d'un homme incommodé de la gravelle ; mais ce n'en eſt pas un d'y trouver une pierre blanche, platte, & qui reſſemble à une Coquille un peu plus qu'à un moulin à vent. Ce ſeroit encore un prodige, qu'il ſe formât dans la terre un grand nombre de Coquillages de toute eſpece. Il ceſſe de l'être, parceque ſi on le trouve dans la terre, ce n'eſt pourtant pas dans la terre ni pour la terre qu'il a été formé, mais dans l'eau & pour l'eau.

Voilà ce que j'avois à dire ſur les réflexions que fait Monſieur Miſſon à l'occaſion des Coquillages foſſiles. J'ai crû devoir ces obſervations aux inſtances de mes amis, & à l'impreſſion que pourroit faire l'autorité d'un homme qui a quelque nom dans la République des Lettres, & ſur-tout qui ne croit pas les Miracles : car quel prodige ne croira-t'on pas ſur la foi de celui qui fait profeſſion de combattre les plus averez ? J'eſpere qu'après avoir lû cet-

Differtation, on demeurera auffi
ıvaincu que les Coquillages qu'on
ıve dans la terre, viennent du Dé-
e, qu'on fera peu ébranlé dans la
des Miracles par les plaifanteries
en fait M. Miffon.

Je joins à ces deux Differtations une
tre que j'ai reçûë il y a quelques
is de la Rochelle, fur les Coquilla-
foffiles.

tre écrite de la Rochelle à l'Auteur.

« Les environs du Château du Ver-
« , (1) deux ou trois lieuës à la
« ıde, font pleins des plus belles Co-
« lles de Mer, les environs du Lu-
« auffi. J'ai fait les mêmes décou-
« tes dans les Terres & les Carrie-
« de ce Pays-ci, à quatre & cinq
« ıës à la ronde : & j'ai trouvé ici
« la Côte la plûpart des Coquilles
« : nous avions trouvées pétrifiées.
« n ai mangé plufieurs. J'ai fçû leurs
« ıs & leurs ufages : j'ai trouvé de-
« ɔi détruire & dequoi confirmer

1) Ce Château a été bâti par le Maréchal
Gié, entre la Fleche & Angers à peu près à
le diftance.

„ plusieurs de nos conjectures sur leur
„ figure. J'en ai vû qui percent les Ro-
„ chers, & qui meurent dedans. J'ai
„ trouvé auprès du Verger une cave
„ de douze pieds de large, & de qua-
„ rante pieds de long, taillée dans une
„ carriere de pierre assez tendre en
„ forme de voûte, & dont la voûte est
„ formée de toutes sortes de Coquilles
„ attachées naturellement & incorpo-
„ rées à la pierre, en plus grand nom-
„ bre qu'en aucune grotte artificielle.
„ J'ai creusé à trois pieds au-dessus de
„ la Voûte; j'ai trouvé plus de coquil-
„ les que de pierres par tout : on les
„ détache aisément. La Grotte est à
„ cent pas de la riviere de Suët, &
„ cinquante pieds au-dessus du niveau
„ de la riviere, qui n'a jamais pû y
„ monter, parce que de l'autre côté de
„ son lit le terrain est cent pieds plus
„ bas, à dix lieuës aux environs. Le
„ fond de cette Riviere, & un Canal
„ qui s'est rempli & qui alloit au Ver-
„ ger, sont pleins de ces Coquilles,
„ qui se détachent des terres par les
„ pluyes, ou autrement, elles sont sur
„ tout comme celles de Laleu. L'eau
„ mine peu à peu la pierre, & les Co-

illes paroiſſent avec leur émail. «
J'ai découvert ici un Cabinet, où
i vû tout ce que la Mer peut pro- «
ire de plus beau & en tout genre «
Animaux & de Coquilles, avec «
en d'autres choſes pétrifiées, des «
imaux, des poiſſons, des arbres, «
s arbuſtes marins, comme du co- «
il de différentes eſpéces. Ce qui «
'a le plus frapé, c'eſt une branche «
: pin avec ſes fruits, dont une par- «
: eſt entierement pétrifiée, & l'au- «
e ne l'eſt point : mais jamais je n'ai «
é plus étonné que de voir un rai- «
1, dont la grappe eſt ſéche, ſans «
re pétrifiée, & les grains ſont creux «
pétrifiez, durs comme des petites «
ulettes unies, avec le même émail. «
en ai caſſé des grains. Il y a mille «
itres choſes qui demanderoient «
x ans d'étude & d'obſervations aux «
us Sçavans; on ne connoît point «
: prix de ces beautez. Il y a plus de «
ent ans qu'un Curieux commença «
amaſſer ces tréſors; & il y a cin- «
uante ans qu'on les laiſſe dans un «
ſſez bel arrangement, qui a deman- «
é une dépenſe immenſe. En exa- «
ninant *ces raretez*, j'ai été confir- «

mé dans votre conjecture sur l'ori- »
gine des Arts, &c. A la Rochelle ce »
17. Avril 1728 ».

On fera les réflexions qu'on voudra sur la branche de pin, & la grape de raisin pétrifiées. Pour moi, je ne doute pas qu'elles ne l'ayent été par artifice dans une eau semblable à celle d'Arcueil, dans laquelle on les a mis comme on a voulu, toutes, ou en partie. Les conjectures sur l'origine des Arts, dont il est parlé dans cette Lettre, sont qu'il m'étoit venu en pensée, en examinant différens Coquillages, qu'ils avoient donné l'idée & la forme de plusieurs Ouvrages de l'Art. Par exemple, que les Vaisseaux ont été formez sur le Coquillage appellé l'Arche. Que les Dauphins ou Peignes avoient servi de modele pour faire les anses des urnes, des cruches & des autres vases semblables; & que les Volutes dans l'ordre Jonique avoient été faites d'après les Limaçons en Spire platte. Tout cela se comprendroit mieux, & paroîtroit assez naturel, si on avoit devant les yeux les Coquillages mêmes. Et de vrai l'origine que j'attribuë aux Volutes, ne doit pas paroître plus surpre-

ni plus tirée que celle qu'on at-
aux feüillages renversez, qui
pilastre Corinthien, & que tout
le ne sçait peut-être pas. On ra-
onc qu'une Corbeille de figure
u ronde, ayant été laissée par
sur une grosse touffe de Vigne
:, les branches de la Vigne s'en-
rent dans les clairs de la Cor-
& furent retomber tout autour
ors en se recourbant d'une ma-
sez agréable. Qu'un Architecte
nthe ayant remarqué cela, en
se d'un nouvel ornement d'Ar-
ire. Il auroit pû fort bien arri-
dans le tems où il y avoit en-
Maisons, qui n'étoient qu'un
ayé sur un sommier couché en
& qui paroit sur d'autres som-
ontans & fourchus, quelqu'un
taché au haut d'un de ces som-
n Limaçon en spire plate de
côté, de-là fut né l'ornement
pelle Volute : de même que
mmiers ainsi dressez sont nées
nes & les Pilastres; que ceux
nt couchez, se sont changez
trave & en frise : de même
les Métopes qu'on voit aux

Frises dans l'Ordre Dorique, ne viennent que des têtes de loup ou de sanglier, que les hommes avoient attaché aux portes & aux murailles de leurs maisons.

ARTICLE XLV.

LA VIE DE S. FRANÇOIS Instituteur de l'Ordre des Freres Mineurs, de celui de Sainte Claire, & du Tiers-Ordre de la Pénitence; avec l'Histoire particuliere des Stigmates, des Eclaircissemens sur l'Indulgence de la Portioncule, des Réflexions & des Notes; & une Préface sur le merveilleux de la Vie des Saints, dédiée à la Reine. Par le P. Candide Chalippe Récollet. A Paris, chez Pierre Prault; à l'entrée du Quai de Gesvres, au Paradis 1728. *In* 4°. *Pagg.* 760.

Suitte de l'Article XXXVI. au mois de Mars MDCCXXIX.

SAint *François* revenu à Assise, fut extrêmement surpris d'y trouver le Monastere de la *Portioncule*, augmenté d'un Bâtiment depuis son départ.

Pierre de Catane qu'il y avoit laissé son Vicaire, alléguoit pour excuse le besoin & la commodité des Hôtes. Mais l'ombre des conséquences faisoit trembler le Saint Fondateur. « Cette » Maison », disoit-il, « est la regle & » le modéle de tout l'Ordre. Je veux » que les Hôtes-mêmes en ressentent » la pauvreté. Car s'ils se voient bien » logez & bien traitez, ils prétendront » se procurer les mêmes douceurs dans » leurs Provinces, & diront qu'ils ne » font que ce l'on fait à la Portioncule, » qui est l'origine de l'Institut ». Son intention étoit qu'on détruisît le Bâtiment: il se rendit néanmoins aux représentations. L'amour qu'il avoit pour la pauvreté, l'élevoit lui-même au-dessus des dégoûts & des privations, qui en sont l'endroit le plus mortifiant, & le changeoit en délices. Deux ans après son Voyage d'Espagne, il avoit résolu de venir en France. Sur le chemin de Rome, où il alloit recommander l'entreprise aux Saints Apôtres, il s'assit à l'heure du repas au bord d'une fontaine, mit sur une pierre pour toute provision, quelques morceaux de de *pain durs & presque* moisis; & dans

les transports de la joye la plus animée, il ne cessoit d'exhorter Massé son Compagnon à remercier Dieu d'un si grand trésor. En l'état où ils étoient, c'eût été demander beaucoup à *Massé*, que de l'exhorter à la patience. De quel trésor me parlez-vous, lui dit-il, dans le tems que nous manquons de tant de choses? Le grand trésor, répondit *François*, c'est que tout cela nous manquant, Dieu ait eu la bonté de nous fournir ce pain, cette eau, & jusqu'à cette pierre qui nous sert de Table. Pénétré de ces sentimens, il demanda à Dieu l'amour de la pauvreté pour lui & pour ses enfans avec tant de ferveur, que son visage en parut tout allumé. Revenant ensuite à *Massé* les bras ouverts, celui-ci de son seul souffle se sentit élevé en l'air, & déclara depuis n'avoir jamais rien éprouvé de si consolant. Ils continuoient leur route pour se rendre à Paris : mais le Cardinal *Hugolin*, qui aimoit *François*, & qu'ils virent à Sienne, les en détourna. *Innocent* III. étoit mort, & *Honoré* III. lui avoit succedé. Le Cardinal ne pouvoit approuver, qu'en un changement de Pontificat, *François* quittât l'Italie, où

avoit encore bien des ennemis ca-
iez : n'y dût il faire par sa présence,
itre chose, qu'échauffer le zele des
:rsonnes favorablement disposéès, el-
lui paroissoit nécessaire. « Pour moi,
ajoûtoit-il, dès à présent je me don-
ne tout à vous ». *François* n'osa ré-
ster à des raisons soutenuës de tant de
iarques de bienveillance. Il revint
ans la Vallée de Spolette prendre avis
e ses Freres ; & ce fut-là, que pour
iettre l'Ordre à l'abri d'une Puissance
:spectable, il se détermina de concert
vec eux à aller demander au Pape un
ardinal Protecteur. Le choix en étoit
éja fait ; & il y avoit long-tems qu'il
'en manquoit que le Titre au Cardi-
al *Hugolin*. Mais ce Cardinal jetta
ii-même *François* dans un grand em-
arras. Il le contraignit de prêcher de-
ant le Pape & le sacré College ; lui re-
ommandant de le faire avec étude,
: après s'y être préparé de son mieux.
rançois s'en défendit ; on ne l'écoûta
as. Il fallut obéïr, travailler un Ser-
ion, & l'apprendre par cœur. C'é-
it un genre de préparation tout nou-
:au pour l'homme de Dieu : aussi
ieque soin qu'il eût pris, il ne se sou-

vint pas d'une ſeule parole en préſence de l'Aſſemblée. Il ſe poſſeda néanmoins, avoüa la choſe, éleva ſon cœur au Seigneur, & prêcha ſur le champ avec une onction & une ſolidité, qui faiſoit dire à tout le monde, au rapport de S. *Bonaventure*, que ce n'étoit pas lui, mais l'Eſprit Saint qui parloit en lui. Il pouvoit demander après cela toutes les graces qu'il eût voulu, aſſûré que le Pape les prodigueroit en ſa conſidération. Il ſe borna humblement à ce qui avoit fait le ſujet de ſon voyage, & reprit auſſi-tôt le cours de ſes occupations ordinaires juſqu'en l'année 1219. qu'il tint à Aſſiſe ce fameux Chapitre, appellé le Chapitre des Nattes. On y comptoit plus de cinq mille Religieux, obligez par leur nombre à loger à la Campagne, où ils n'avoient que des Cabannes de jonc pour Celules, & des Nattes pour lits. Choſe prodigieuſe, dit le Pere *Candide*, quand on penſe qu'il en étoit demeuré une partie conſidérable dans les Couvents, & que l'Ordre avoit à peine dix ans d'Inſtitution. Le Cardinal *Hugolin* y préſidoit : on veut même que Saint *Dominique* s'y ſoit rendu par

amitié pour *François* ; & que charmé de ce qu'il voyoit à la gloire de la pauvreté parfaite, il y résolut de retrancher à ses enfans la liberté des revenus & des fonds de terre, que leurs prémieres Constitutions leur laissoient. Ceux de *François* faisoient l'admiration d'une infinité d'autres personnes venuës exprès à Assise, pour se procurer le plaisir d'un spectacle si édifiant. Lui seul voyoit matiere à les humilier, & les suites montrerent qu'il en jugeoit bien. Plusieurs des premieres têtes du Chapitre gémissoient déja sous le poids de la Regle, & travailloient sourdement à obtenir des adoucissemens. Le Cardinal *Hugolin* qui lui en fit la Proposition, trouva un homme instruit de tout ce qu'il avoit à lui représenter. Le S. Patriarche le prit modestement par la main ; puis l'ayant conduit aux Freres assemblez, il leur adressa ces paroles. « Mes Freres, mes Freres, Dieu » m'a appellé par la voye de la simpli- » cité & de l'humilité, afin que j'em- » brasse la folie de la Croix. *François*, » m'a-t'il dit, je veux que tu sois dans » le monde un nouveau petit insensé, » *qui prêches par tes* actions & par tes

„ discours, la folie de la Croix ; que
„ toi & les tiens ne regardiez & ne sui-
„ viez que moi, sans autre maniere de
„ vie. Ne me parlez donc point d'autre
„ Regle : je ne suivrai & ne prescrirai
„ que celle qu'il a plû à Dieu de me
„ donner „. Il dit beaucoup d'autres
choses qui calmerent sur l'heure les es-
prits ; mais qui ne firent pas abandon-
ner le projet de la mitigation. Il eut
même la douleur de la voir introduite
moins d'une année après, & dans le
tems qu'il rendoit son Institut respec-
table aux plus grands ennemis du Nom
Chrétien.

Sur la fin du Chapitre, *François*, com-
me le Chef d'une Armée de Conqué-
rans, avoit partagé avec ses Freres tous
les Pays connus, fidéles & infidéles ; re-
tenant pour lui & pour douze Compa-
gnons, la Syrie & l'Egypte. Tranquille
sur l'administration de son Ordre, par
les mesures qu'il avoit prises, & par la
protection du Cardinal Hugolin ; il
s'embarqua à Ancone, passa en l'Isle
de Chypre ; de là au Port d'Acre ; &
d'Acre, au Camp des Croisez qui as-
siégeoient Damiette, où il arriva lui
deuxiéme. Ses autres Compagnons s'é-

1t diſperſez deux à deux dans la
:, ſelon le beſoin qu'on y avoit de
Miniſtere. L'Armée Chrétienne,
1d il y parut, étoit toute prête de
r bataille. Il apprit par inſpiration,
le ſuccès n'en ſeroit pas heureux :
;, dans l'émotion où étoient les
1pes, il craignoit de le déclarer.
1e ferai-je » ? dit-il à ſon Compa-
1. « Si je parle, je paſſerai pour un
l : ſi je me tais, ma conſcience ſera
argée du deſaſtre. Eſt-ce donc
1ujourd'hui, qu'on vous regarde
mme un inſenſé » ! Répondit le
Frere. « Déchargez votre con-
ence, & craignez Dieu plus que le
onde ». Il parla en effet ; l'on s'en
qua ; & l'on fit une perte de près
x mille hommes, ſans les Priſon-
.

e n'étoit point pour les Croiſez,
François étoit venu juſques-là. Il
ſſez d'intrépidité pour pénétrer
le Camp du Soudan *Meledin*, &
i porter les paroles du ſalut. Le
are fit plus que de l'écoûter pa-
nent. Il le laiſſa réïtérer les Inſ-
ions *pendant pluſieurs* jours, &
ſa de demeurer à ſa Cour. « J'y
il 1729.

„ demeurerai volontiers pour l'amour
„ de J. C. „ répondit *François.* " Que
„ si vous balancez entre sa Loi & cel-
„ le de Mahomet ; faites allumer un
„ grand feu, j'entrerai dedans avec
„ vos Prêtres, & vous verrez quelle est
„ la Foi qu'il faut suivre „. Au mot
de feu, un vieux *Iman* qui étoit là, n'attendit pas la réponse du Prince. Il se retira avec précipitation ; ce qui fit dire au Soudan qu'il connoissoit ses Prêtres, & ne les croyoit pas d'humeur à rien souffrir pour leur Religion. " Eh
„ bien „, poursuivit l'homme Apostolique, " j'entrerai seul dans le feu : si je
„ suis brûlé, qu'on l'impute à mes péchez : mais si Dieu me conserve, pro-
„ mettez-moi que vous & votre Peu-
„ ple adorerez Jesus-Christ vrai Dieu
„ & Sauveur de tous les hommes „.
L'exemple d'un si grand courage avoit ébranlé *Meledin* ; mais la Politique ne lui permit pas d'aller plus avant. Il combla *François* de caresses, lui ouvrit ses trésors, & le fit reconduire honorablement au Camp des Chrétiens, en se recommandant à ses priéres. *Vadingue* a cru qu'il s'étoit converti à la mort. *Le P. Candide* juge au moins le fait vrai-

semblable, mais sur d'autres argumens que la preuve de *Vadingue*, qu'il abandonne.

Le Saint reçut au Levant les tristes nouvelles des atteintes données à la Regle par le Frere *Elie* Vicaire Général, & par sa Cabale. Frere *Elie* de Cortône étoit habile Théologien, homme capable dans le maniment des affaires, ardent pour le bien de l'Ordre, plein de vénération & de tendresse pour la personne de *François*, mais vain & entreprenant ; d'une conduite trop humaine pour un Institut tout fondé sur les grands principes de la plus pure spiritualité, & un de ceux qui avoient le plus intrigué au Chapitre des Nattes. A peine s'étoit-il vû en place, qu'il avoit fait servir, contre les vûës du Fondateur, & à la destruction de son Ouvrage, jusqu'aux loüanges qu'il lui donnoit. La vie que menoit *François*, n'étoit pas supportable à tout autre, disoit-il : c'étoit un Ange, à qui il falloit des Anges pour Disciples : tellement que, sous prétexte de réduire l'Institut à une juste modération, Frere *Elie* & ses Adhérans retranchoient & innovoient selon leur capri-

...
ait les Freres aux yeux du mon-
faisoit entre autres une accep-
personnes , que *François* ne
souffrir. Pour le confondre ,
venant un jour à table , fit as-
s côtez deux des plus simples ,
quer aucun égard pour quel-
res Religieux de réputation.
Frere *François* », dit intérieu-
Elie , " il est bien sûr que votre
ne simplicité ruïnera l'Ordre.
s, Frere Elie », dit tout haut
ondateur , qui lut dans sa pen-
ous lui nuisez bien davantage
orgueïl , la vanité , & la pru-

ce. Ce n'étoit que de foibles nuages, après tout, que le retour du S. Patriarche dissipa bien-tôt. Il déposa *Elie*, & lui substitua *Pierre* de Catane. Car pour lui-même, il renonçoit desormais à la Qualité de premier Supérieur, dans laquelle néanmoins les Chapitres le maintinrent toûjours, ne donnant que le Titre de Vicaires à ceux qu'il instaloit Ministres Généraux. Une chose pourroit étonner; c'est qu'après la démission de *Pierre* de Catane en l'année 1221. *François* remit de nouveau en Charge Frere *Elie*, dont le caractere & les fautes passées ne lui annonçoient pas une Administration plus reglée à l'avenir. Il le fit, dit le Pere *Candide*, parce que le Seigneur le lui avoit ordonné: semblable à Elizée, qui prévoyoit tous les maux qu'Hazael Général de Syrie, devoit faire au Peuple de Dieu, & qui n'en remplit pas avec moins de fidélité, la commission qu'il avoit de le sacrer Roi.

Quoique les grands scandales de Frere *Elie* soient postérieurs à la mort du S. homme; ce ne fut pas une de ses moindres croix, les cinq années qu'il vécut encore, que de voir dans l'Or-

e les tempéramens charnels & les
nſidérations mondaines y devenir
baze, ou plûtôt la ruïne du Gou-
:nement. L'un y vouloit de l'éclat,
l'autre de la ſainteté. Selon le plus
le moins de talens, qui diſtinguoit
cachoit les Freres aux yeux du mon-
; *Elie* faiſoit entre autres une accep-
m de perſonnes, que *François* ne
uvoit ſouffrir. Pour le confondre,
Saint venant un jour à table, fit aſ-
›ir à ſes côtez deux des plus ſimples,
ıs marquer aucun égard pour quel-
es autres Religieux de réputation.
Ah! Frere *François* », dit intérieu-
nent *Elie*, « il eſt bien ſûr que votre
:xtrême ſimplicité ruïnera l'Ordre.
Et vous, Frere Elie », dit tout haut
ſage Fondateur, qui lut dans ſa pen-
·, « vous lui nuiſez bien davantage
›ar l'orguëil, la vanité, & la pru-
lence de la chair, dont vous êtes
empli. Dieu vous connoît, & il
eut que je laiſſe l'Ordre entre vos
nains. Hélas! que je crains qu'il ne
ui ait donné un Paſteur tel qu'il pré-
'oit que ſeront les oüailles ». *Fran-*
ſ continua de s'expliquer, & dévoi-
les *jugemens* terribles ſur *Elie*; juſ-

qu'à conclure qu'*il avoit été mis dans la balance, & qu'il avoit été trouvé trop leger.* Celui-ci tout consterné se jetta à ses pieds, le conjurant d'écarter de dessus sa tête l'Arrêt de réprobation, qui lui avoit été revelé. *François* pria, & il obtint qu'*Elie* ne seroit point damné; mais sans obtenir qu'il ne mourût point hors de l'Ordre. Il y fut en effet dépoüillé de tout Grade & de tout Privilége, après en avoir été deux fois Vicaire Général & deux fois Ministre Général. Depuis ce tems-là, transfuge, excommunié, schismatique, il vécut plusieurs années dans la rébellion contre l'Eglise; jusqu'à ce qu'enfin véritablement pénitent, en une derniere maladie, il fut absous des Censures, & finit ses jours avec tous les signes d'un Prédestiné. Pendant son Apostasie même, son cœur étoit toûjours si attaché à ses anciens Freres, que, sans avoir de commerce avec eux, il leur bâtissoit une Eglise à Cortône.

L'éloignement des Charges n'en donnoit que plus de facilité à *François* pour avancer l'Œuvre de Dieu dans les Missions d'Italie, où il se borna. S'il en eût cru la ferveur d'une infinité

de gens mariez, qui tous vouloient rompre leurs premiers engagemens, & s'enfermer dans les Cloîtres ; des Cantons entiers en eussent été dépeuplez. C'est ce qui lui fit penser à l'Institution du Tiers-Ordre pour les personnes du siécle, mais qui peu après se divisa en deux branches ; l'une qui demeura toûjours sur le pied d'Ordre Séculier, l'autre, qui séparée du monde, forma des Congrégations Réguliéres. Un Marchand de Gagiano en Toscane, nommé *Lucheschio*, & *Bonadona* sa femme, furent les premiers des Tierçaires fondez par S. *François* en en l'année 1221. Les progrès en furent si rapides, que vers 1240. les Partisans de *Frederic* II. se plaignoient de les trouver dans toutes les Villes, zelez & fermes défenseurs des droits du S. Siége. Cela s'est soutenu constamment en plusieurs Païs : & au rapport de *Vadingue*, il y a moins de cent ans, que l'on comptoit plus de soixante Seigneurs du Tiers-Orde à la Cour de Madrid. *Anne*, & *Marie-Therese d'Autriche Reines de France*, en faisoient profession, & assistoient publiquement aux *Exercices* des Sœurs.

Resserrez que nous sommes dans un petit nombre de principales actions de la Vie du Saint ; nous regrettons de ne pouvoir pas même indiquer tout ce qu'un S. *Antoine* de Pade, une Sainte *Elizabeth* de Hongrie, un *Cesaire* de Spire, un *Pacifique* d'Ancone, & beaucoup d'autres opéroient de plus consolant pour lui dans toutes les Provinces de l'Europe. Ce fut *Pacifique* d'Ancone, qui introduisit les Freres Mineurs en France & dans les Païs-Bas. *Ange* de Pise en fut le premier Gardien à Paris. Cinq des Enfans de *François* avoient déja donné des Martyrs à l'Eglise, en arrosant l'Afrique de leur sang. Des troupes nombreuses formées en partie de sa main, y étoient encore répanduës parmi les Mahometans, aussi-bien que parmi les Sarrazins d'Asie, & ce qui restoit de Payens à convertir dans les Royaumes du Nord. Telle étoit dès ce monde la récompense de ses travaux ; pendant que des infirmitez habituelles, & des douleurs aiguës achevoient de rompre les liens qui l'y retenoient. L'impression des Sacrez Stigmates en fut une autre, dont nous reservons à

arler dans un second Extrait, ainsi que
e ce qui concerne ses Ecrits, & l'Indul-
ence de la Portioncule. Accablé de
aux, il ne cessoit point d'instruire &
agir; sanctifiant par ses paroles, & par
s miracles, les différens lieux, où le
soin de changer d'air obligeoit de le
ansporter. On le ramana de *Celles* à
ssise, vers le mois de Septembre 1226.
ophête jusqu'au dernier moment, il
ignit comme Jacob & Moïse, des
positions mystérieuses de l'avenir,
x bénédictions qu'il donna plusieurs
s à ses Enfans. Le Vendredi 3^e^.
ctobre il bénit un pain, & le leur dis-
ua comme un symbole d'unanimi-
On remarqua que tous en man-
rent, excepté le Frere *Elie* qui pleu-
t amerement, & qui ceda le mor-
au qu'il avoit reçû, à un autre. Le
int Patriarche dicta ensuite ses der-
res dispositions appellées d'ordinai-
son Testament : Testament tout
rituel, dit le P. *Candide*, parcequ'il
laissoit que des biens spirituels : puis
uché sur la terre nuë, les bras en
oix, les expressions de la plus vive
nfiance à la bouche, il expira le 4^e^.
ur d'Octobre, *la 45^e^.* année de son

âge, la 20^e^. de sa conversion, & la 18^e^. de l'Institution de son Ordre.

Les Personnes qui ont l'esprit de Dieu, & le vrai goût de l'Héroïsme Chrétien, trouveront à redire que nous ne suivions pas le P. *Candide* dans le détail des vertus de son B. Pere. Nous exhorterons au moins les Lecteurs à n'en rien perdre. Tant pis pour les gens de Lettres eux-mêmes, s'ils n'avoient que de l'insensibilité ou du dégoût pour cette sorte d'étude. Les sciences humaines passent; il n'y a que la science des Saints, qui immortalise véritablement les Sçavans. De quelque érudition qu'on se pique; si l'on est sage, c'est toûjours aux leçons de l'humble & admirable S. *François*, qu'il en faut revenir. On les trouvera au reste bien préparées dans l'Ouvrage du P. *Candide*. Il met par tout les tempéramens; & s'il permet de le dire, tous les agrémens qu'on peut souhaiter, pour leur concilier l'attention & la docilité nécessaire; même par voye de douceur & d'insinuation.

ARTICLE XLVI.

ATHEMATIQUE UNIVERelle Abregée à la Portée & à l'usage le tout le monde : principalement des eunes Seigneurs & où l'on donne une notion générale de toutes les sciences Mathématiques, & une connoissance particuliere des sciences Géométriques au nombre de 55. Traitéz. A Paris chez P. Simon. 1728. *in* 4°. *environ* 700. *pages.*

E ne disconviendrai pas (1) que, lorsque que le Plan de cet Ouvraparut il y a plus d'un an, bien des ıs n'ayent regardé comme impossis les deux principales choses qu'il nonçoit. La 1e. étoit le dessein de re un Livre de Géométrie qu'on put e d'un maniere libre & aisée, com- on lit les Livres ordinaires. La . étoit cette abondance de maties qu'on ne croyoit pas qui put enr dans un in 4°. raisonnable. Voi- de quelle maniere j'ai cru remir ces deux engagemens. Je dis que *l'ai cru* : & c'est sur ce pied, que je ie qu'on prenne *tout* ce qui pourroit

(1) *Cet extrait est de l'Auteur du livre.*

m'échaper, ſans ce correctif, dans la ſuite de cet Extrait.

Mais avant que de dire comment je crois avoir facilité la Géométrie, je dois faire voir que j'ai pû, & que tout autre auroit pû la faciliter. Car on regarde cette ſcience comme naturellement élevée, & ceux qui y réüſſiſſent comme des eſprits fort ſublimes, & nez pour cela. Idée nuiſible au progrez d'une ſcience ſi belle & ſi univerſellement néceſſaire. Il importe de la deraciner avant toutes choſes.

Qu'on traite de difficiles les autres ſciences; cela doit être, elles ſont difficiles, & leur objet eſt naturellement élevé. La Phyſique, la Medecine roulent ſur ce qu'il y a de plus inſenſible & de plus ſecret dans les Reſſorts de la nature & dans le Mechaniſme de l'Univers. La Morale prétend démêler tous les replis du cœur humain. La Métaphyſique ſe vante de penétrer dans les natures abſtraites des choſes dont les natures ſenſibles ne lui ſont pas connuës. Pour la Théologie, elle s'éleve au-deſſus de la raiſon même. La ſcience même des faits eſt pleine de ténebres & d'epines.

 Mais

palpables ; aux figures visibles,
laires, quarrées, rondes, ovales
s choses sur quoi roulent nos
ons les plus ordinaires, les plus
iques, les plus naturelles.
être la Géométrie prend elle
dans un point de vuë fort éle-
ses opérations sont fort Supe-
aux operations vulgaires ? Point
:, & à un petit air près de scien-
généralité, de raisonnement,
es mêmes opérations. Le Peu-
ure, compare, compte, allon-
urcit, multiplie, divise, trans-
Or le Géométre fait il autre
Le Peuple, dira t'on, fait tout
la main machinalement &

& en a toûjours dans l'eſprit une connoiſſance au moins générale & envelopée. 2°. C'eſt déja beaucoup que l'on ſoit Géométre de la main, de l'œil, machinalement, naturellement. Et il n'eſt donc plus queſtion, que de paſſer de l'Art à la Science, de l'idée à la Réflexion, de la Routine au Raiſonnement.

Ce Paſſage eſt ſans doute fort difficile? Il l'eſt ſi peu que joſe avancer qu'un Ecolier bien enſeigné dans cette Science peut dire à ſon Maître, chaque pas *je fais cela, je ſçais cela.* Je ne dis rien ſans preuve. Eſt ce qu'un Enfant à qui on dira que 1 & 1 font 2, que 3 & 4 font 7, que 8 moins 3 font 5, que 3 fois 4 font 12, que 5 eſt 4 fois dans 20, ne pourra pas dire qu'il le ſçait? Et, ſi on lui fait remarquer que dans une occaſion il ajoûte, que dans l'autre il ſouſtrait, il multiplie, il diviſe, eſt ce qu'il ne dira pas qu'il le ſçait? Et, ſi enſuite on le mene par la main & par degrez, des petits nombres aux grands; qu'on lui faſſe remarquer que 25. contient deux dixaines & 5 unitez, que 34 contient 3 dixaines & 4 unitez; & que pour ajoûter ces deux nombres, il faut ajoûter 2 dixaines à 3 ce qui fait

iétrie a de plus élevé ; l'un dans
il de l'infini, l'autre dans les
ures des courbes. Le calcul de
n'a rien de plus transcendant
Principe, lequel étant une fois
tout le reste est démontré.
icipe à deux parties qui sem-
contredire : 1°. que l'infini ne
croitre 2°. qu'il peut croitre à
qu'on ne peut lui rien ajoûter,
l'on peut le multiplier ; que
infinis sont égaux, qu'il y en
dant de doubles, de triples,
nent infinis à l'infini.
'est chez le Peuple qu'il faut
r la naissance & la conciliation.
uble Principe. *Peu est reputé*

tilisent la Terre, inondent les Ca
gñes. Une obole, un denier, un l
un sol, une livre, un ecu mêmè
rien sur un compte un peu granc
pour un grand Seigneur. Mais
les gens qui font beauroup d'affai
de comptes, tout est compté. I
quoi cela? C'est que pour le coir
un liard n'est qu'un liard; au lie
chez les gens d'affaires, ces mint
revenant souvent, s'accumule
font des sommes. C'est ainsi q
commun ne s'embarasse pas des p
parcelles d'or ou d'argent, qui s
tachent des galons de leurs habit
des piéces de Monnoye qu'ils ma
& que chez les Orfevres, on recu
avec soin de semblables parcelles;
cequ'il y en a assez pour faire un c
Qu'on ne demande donc plus de
droit les Géométres negligent
leurs calculs un infiniment peti
pourquoi ils le font entrer en cor
lorsqu'il y en a un nombre suffisai
sensible & l'insensible du systên
Peuple, réonpdent avec une pa
justesse au fini & à l'infiniment pe
systême des Géométres; & si jus
les Géométres trouvent tant de

culté à faire goûter ce ſyſtême au commun des gens ce qu'il leur preſente comme quelque choſe de bien merveilleux & de fort Superieur à leurs idées ; au lieu de leur faire remarquer que ce n'eſt qu'une Theorie un peu générale & raiſonnée de ce qu'ils pratiquent tous les jours, à l'aide du ſens commun.

Voyons le ſyſtême des quadratures des courbes, en particulier de la courbe la plus *inquarrable* qui eſt le cercle. *Archimede* & avec lui tous les Géométres *inſcrivent*, c'eſt-à-dire *mettent*, un Triangle dans un cercle pour le meſurer : mais trouvant ce Triangle fort éloigné d'égaler & de meſurer ce cercle, il eſſayent le quarré, & tout de ſuite le Pentagone ou figure de cinq cotez, l'Exagone, l'Eptagone, l'Octogone &c. Nulle ne remplit, n'égale, ne meſure le cercle : mais elles en approchent d'autant plus qu'elles ont plus d'angles & de cotez ; leur capacité s'amplifiant à meſure que par de nouveaux plis leur circonference s'éloigne de leur centre. D'où il reſulte qu'une figure ainſi inſcrite dans un cercle, laquelle auroit une *infinité de plis*, d'angles, & de *cotez meſureroit*, egaleroit d'infini-

ment près ce cercle, c'eſt-à-dire, le meſureroit abſolument, l'infiniment petite difference étant réputée pour rien, chez les Géométres comme chez le Peuple. Et de là cette maxime à laquelle *Archimede* n'avoit atteint que de loin, & que les modernes ſe glorifient d'avoir enfin ſaiſie après bien des Siécles, & dont ils ont fait comme la baſe de tout le ſyſtême infiniteſimale des coûrbes, & particulier de leurs quadratures, Rectifications & courbatures; qu'un cercle, qu'une courbe eſt un Polygone d'un infinité d'angles & de côtez. De là toutes ces Méthodes ſublimes des *inſcrits & des circonſcrits, des limites & des caſcades*, d'*Approximation & d'Exhauſion*. Car les termes ſont ſçavans, s'ils ne ſont beaux.

Mais, aux termes près le Peuple n'en ignore rien. Il ne ſauroit en diſcourir, en raiſonner, au moins avec les ſçavans; & les ſçavans en ont ils ſçu juſqu'ici diſcourir avec lui? Mais il ſçait le faire, & en le faiſant il ſçait ce qu'il fait. Qu'on donne un morceau de papier, quarré, à qui que ce ſoit, à un Artiſan, à un enfant. Qu'on lui diſe d'en faire un cercle, un rond; car

ce sont les Géométres qui fond des cercles, & le Peuple ne fait que des ronds ; aussi-tôt il coupera les quatre angles du quarré pour en faire un Octogone, dont il coupera encore les *angles* ou les *Pointes*, pour les émousser en les multipliant ; & de l'un à l'autre il multipliera si bien les pointes & les côtez, qu'il les fera tout à fait disparoître, l'invisible, l'insensible, lui servant de terme comme l'infiniment petit en sert au Géométre. La Tour de Babel ne mit de diversité que dans les Langues des hommes. D'où vient donc qu'entre gens qui parlent une même Langue, on fait & on dit les mêmes choses & qu'on ne s'éntend point ?

Qu'on ne dise pas que j'avilis les plus sublimes découvertes des Géométres, quoiqu'après tout je ne vois pas un si grand mal à dépoüiller tout cela d'une certaine enflure qui en arrêté le progrès. Mais mon but unique, est de montrer qu'on peut & que j'ai pu ramener la Géométrie la plus guindée au naturel, la réduire aux idées ordinaires, l'enchaîner avec les connoissances du vulgaire, passer, *comme de plein pied* & par voye de

reminiſcence, de la Pratique à la Théorie. Or ſi je l'ai pu, on me fera la grace de croire que je l'ai voulu, & voulu très efficacement, ou du moins de très bonne foi.

J'avois promis, & c'étoit mon unique but, de faire un Livre qui ſe laiſſat manier comme les autres Livres de Science. Car voilà ce qu'on aime dans les Livres ordinaires, qu'on peut les parcourir même des yeux, les feüilleter, prendre un mot ici, un mot là, lires les titres, la moitié des preuves & des Raiſonnemens, paſſer tout ce qui eſt trop difficile ou qui ne plait pas, n'y aprendre les choſes qu'à demi, en oublier même la plus part ſans trop de conſéquence. Dans un Roman même on aime à lire vite, & à voir le volume diſparoître. Au lieu que les premiers Elemens mêmes de Géométrie ſont tout heriſſez, ſecs, roides, tout d'une piece, abſolument intraitables *Tout ou rien*, eſt leur deviſe. Etudier, mediter, contempler, leur appanage. La page eſt uſée, avant qu'on tourne pour la ſuivante.

Dans les Livres d'uſage, on aime un diſcours libre & aiſé, familier même

où l'Auteur se communique un peu à son Lecteur. On voit avec plaisir de tems en tems quelques réflexions, un trait d'Histoire, un bon mot, une pensée, une digression même, & même un endroit foible, une inutilité. L'œil se dedommage sur les ombres, du trop grand éclat des traits lumineux, & l'esprit remonte volontiers son attention par des petits intervalles d'inattention. Dans la Géométrie, sur tout dans les Elemens, pas un mot de ce qui s'appelle discours. L'Auteur a disparu, que le Lecteur se tire seul d'intrigue. C'est la vérité qui parle du haut des nuës ou du fond du puits, une verité pure, seche, dogmatique, qui argumente en bonne forme syllogistique, & toûjours sur le même ton.

Or récuëillez avec soin toutes ses paroles, pas une qui porte à faux, un mot perdu tout est perdu, le fil manqué ne se renoüe plus; même degré d'attention par tout, même tension de fibres, même contention d'esprit. Cela est beau, disent les Géométres, mais si beau que tout le monde deses pere ou *se console de n'y* pouvoir at*teindre. Un Livre* trop sententieux,

trop ingenieux, trop exquis aſſomme un Lecteur ; & cependant ces traits ſententieux ſont brillans, pleins de mœurs & de caracteres qui intereſſent le cœur & l'eſprit. Que ſera ce d'un Livre dont les ſentences ni ne brillent ni n'échauffent, & ne roulent que ſur des *Trapezes* ou des *Parallepipedes ?*

Mon deſſein a donc été, de faire un Livre de Géométrie, qu'on *put* & même qu'on *dut* lire, avant que de l'étudier ; qu'on *put* & qu'on *dut* parcourir ſuperficiellement des yeux, avant que de le lire ſerieuſement de ſuite, avec la moindre contention. Cette maniere libre & aiſée de lire eſt ſi neceſſaire, que j'en ai mis un bon avertiſſement exprès à la tête de tout ; & dans le cours du Livre, j'ai eû ſoin d'en rappeller le ſouvenir, & d'en faire ſentir la neceſſité, ſur tout aux endroits les plus difficiles. La raiſon toute ſimple en eſt, que je ne veux rébuter perſonne : Or il n'y a perſonne qui ne ſe rebute lorſqu'on lui laiſſe trop ſentir les difficultez d'une choſe comme celle-ci, & qu'on l'exhorte à les ſurmonter du premier abord. Le premier abord d'une difficulté eſt terrible ; au

lieu que ce n'eſt plus rien, lorſqu'on a eû le tems de la prevoir, & qu'on y revient dans une ſeconde lecture.

La regle générale, eſt de ne ſe roidir, de ne ſe paſſionner contre aucune ſorte de difficultez, de laiſſer là tout ce qu'on ſent qui commence à entêter, à tendre un peu l'eſprit, & à le tirer de ſon aſſiete naturelle. Je pourrois citer de bons garands du vrai de cette maniere de lire. L'Experience qu'en a fait M. le C. de C. eſt aſſez deciſive, mais elle eſt connue. Le bon de cela eſt que par ce moyen on ne ſent aucune difficulté; car on ne ſent le torrent, que lorſqu'on s'efforce de le ſurmonter. Je dis qu'on ne les *ſent* pas; car du reſte on les *voit*, & j'ai ſoin moi-même d'en avertir, de peur qu'on ne s'y meprenne. Les Géométres ne laiſſent guéres *voir*, beaucoup moins *prevoir* les difficultez, mais en revanche ils permettent bien qu'on les ſente à loiſir.

Mais des difficultez qu'on laiſſe ainſi en arriere, empêchent peut-être d'avancer, & de comprendre la ſuite? Au contraire c'eſt la ſuite qui les fait *comprendre*; de ſorte qu'en y reve-

nant j'ai vû des gens tout étonnez de n'en pouvoir plus retrouver de vestige, & de ne pouvoir rappeller en quoi consistoit leur difficulté.

C'est l'Ordre & la distribution du Livre qui demande qu'on en fasse, en quelque sorte, marcher toutes les parties ensemble. Je l'ai fait le plus que j'ai pû; mais lorsqu'un trop grand détail m'a empêché de presenter les objets ainsi réünis, c'est au Lecteur d'y suppléer par la maniere de lire. En lisant lentement, on ne voit les choses qu'une à une; au lieu qu'en lisant vite & comme en Bloc, on prend le total, le corps, l'esprit des choses. Or lorsqu'on tient le corps, le détail des membres ne sçauroit échaper, & l'esprit des choses les vivifie toutes en détail. La plus part des difficultez ne sont telles que parce qu'elles ne sont pas completes: réünissez les & de vint choses separément difficiles, vous en allez faire une qui n'a pas la moindre difficulté. La pierre & l'acier separez, sont froids & noirs; réünis, ils brillent & échauffent. Dans un Livre où regne un certain ordre, les choses se prêtent un our mutuel l'une à l'autre, toutes con-

ux choſes , que les Géométres
ı ſi inalliables , qu'ils ont conſ-
ent ſacrifié l'une à l'autre , ce qui
ɔit bien les leur avoir fait man-
ɔutes les deux. C'eſt *l'Ordre &*
té. Les Géométres n'ont guéres
qu'à l'ordre , & de cette Ordre
ıt guéres connu que la liaiſon
:haînement , qui n'eſt qu'un or-
rticulier de propoſitions détail-
Mais l'Ordre général , l'Ordre
cience entiere , ils l'ont negligé.
ns un Monſtre rien n'empêche
s membres ne ſoient liez & en-

très-étroitement à l'autre. Je n'ai pensé qu'à mettre chaque chose à sa place; cela seul les lie assez. Aussi n'ai-je point eu besoin de hâcher les Discours pour mettre à chaque pas ces titres fastueux, de *Problême*, de *Théorême*, de *Construction*, de *Démonstration*. Le plus souvent j'ai démontré sans en avertir, & dans le Principe second j'ai indiqué d'assez près la vérité d'une foule de conséquences qui se présentent facilement, après deux ou trois lectures, à ceux qui s'obstinent de les épuiser. Enfin j'ai donné à mon Livre la forme d'un Livre ordinaire, évitant avec soin toutes les singularitez affectées de la Méthode Géométrique.

De sorte que ceux qui m'ont accusé d'innovation en ceci, n'ont pas pris garde que le crime de la nouveauté ne pouvoit à cet égard tomber que sur les Géométres, & nullement sur moi, qui ne fais que rappeller la Géométrie à la maniere simple & ordinaire des Livres les moins façonnez. Je ne dis rien des termes & des expressions : j'avois promis, non de les changer, mais de les expliquer par d'autres termes & des expressions plus populaires; c'est tout

ceque j'en ai fait, ne croyant pas que ce fut la peine de se broüiller, pour si peu de chose, avec les Grammairiens de la Géométrie ; car il y en a partout.

Mais le principal artifice, dont j'ai cru user pour faciliter la Géométrie, a été d'y bien préparer l'esprit du Lecteur & de le rendre Géométre par degrez. Rien ne déconcerte plus presque tous ceux qui se jettent dans cette science, que de se voir, du premier pas, transportez dans un Païs tout nouveau, dans des Livres qui ne ressemblent à aucun de ceux qu'on a vus jusques-là, & où d'abord, pour coup d'essai, il faut prendre le Compas & la Regle, compter, mesurer, niveller toutes ses démarches. Toutes choses ont leur apprentissage, toutes les Sciences ont des Elémens : la Géométrie seule en a en titre, seule elle n'en a point en effet. Ce qu'on appelle les *Elemens d'Euclide*, est une Géométrie abstraite, séche, rigoureuse, difficile, autant ou plus qu'une autre.

C'est-à-dire que, voulant rendre les gens *Géométres*, on commence par *supposer qu'ils le sont*, & on les traite

comme s'ils l'étoient. A un esprit jusques-là nourri de probabilitez, de lueurs, de choses vagues, d'erreurs même, on ne parle que par axiomes, par évidences, par démonstrations. C'est transporter tout de suite dans le plus grand jour, un homme nourri pendant trente années dans des soûterrains profonds & tenebreux. Il faut, dit-on, accoûtumer de bonne heure les jeunes gens à faire usage de leur esprit, à penser, à méditer. Oüi, il faut les y accoûtumer & ne pas les y forcer. Quand ils auront devoré la Géométrie, je veux croire qu'ils seront bien accoûtûmez à tout cela; mais ne faut-il pas y être déja accoûtumé pour dévorer la Géométrie? C'est bien en mettant les gens au pied du mur, & en leur disant grimpez, escaladez, qu'on emportera la place. Il faut être déja Géométre, ou avoir une vocation particuliére à la Géométrie, pour en lire seulement vingt pages sans se rebuter.

Ma grande attention a été de partir avec mon Lecteur du point où il est, pour le mener, pas à pas & presque *toûjours* par la main, au point où il

e ; &, en commençant par l'i-
Peuple, j'ai cru que ce ſeroit
beaucoup que de finir par cel-
Géométres. J'ai placé la Géo-
dans le lointain & au bout de
ere, comme un but qui ne pou-
e en même tems un chemin
arriver. Les prétendus Elemens
écédez par des vrais Elemens,
out la Science rigide, abſtrai-
ciſe, eſt préparée par une Scien-
rale, vague, & ſenſible.
ois remarqué que tous les hom-
oient communément les idées
es des Sciences. Je ſçavois d'ail-
l'elles ſe tiennent toutes par la

Du reſte, ce ſyſtême général des Sciences, n'eſt point une ſimple préparation pour accoûtumer inſenſiblement le Lecteur à cette préciſion Géométrique par le goût général des autres Sciences. Car je n'appelle point Géométre, celui qui n'eſt que Géométre, c'eſt-à-dire, qui ne poſſede qu'un détail de propoſitions ſpéculatives ſur les angles & les courbes; mais uniquement celui qui a l'eſprit de la choſe, qui en connoît les uſages, qui en a vû les rapports & l'enchaînement avec les Sciences, avec les Arts, avec tous les divers procédez Géométriques de la vie. La Géométrie, ont redit tous les Echos de la Litterature depuis Platon, eſt une ſcience préliminaire. Ce qu'ils ont dit, j'ai tenté de l'établir une bonne foi par le fait même, & par une eſpece de tableau de toutes les Sciences, où la Géométrie tient le premier rang, & ſe préſente comme en attitude de répandre ſur elles ſon eſprit, ſa méthode, ſa préciſion, ſa juſteſſe.

Un commençant ne demandera plus à quoi bon ces figures & ces *A*, *B*: & on ne prendra plus pour prétexte d'abandonner cette Science, ſon

inutilité apparente Qui que ce soit, Seigneur, Artiste, Sçavant, Ignorant, Guerrier, Médecin, Historien, Philosophe, Poëte, Orateur, tous verront combien & comment la Géométrie peut leur être utile : & ils le verront non seulement après l'avoir étudiée, comme les Maîtres le promettent à leurs éleves, mais en l'étudiant, & même avant que d'avoir la peine de l'étudier.

Il y a plus : cette idée systêmatique que je donne des autres Sciences, n'est peut être pas si peu de chose en soi, qu'on seroit d'abord tenté de le croire. Le détail qui y manque, n'est pas une chose rare, & au siécle où nous vivons, les Dictionnaires mêmes peuvent le suppléer sans parler d'une infinité de Livres qui l'épuisent; & d'où il m'auroit été fort fort facile de le transporter dans le mien. Mais sans les copier moi-même, & sans y renvoyer le Lecteur, je lui ferai remarquer que le seul usage du monde donne à la plûpart des gens ce détail.

On lit bien des Livres pour s'amuser, on commerce avec les Sçavans, *avec les Artistes*, avec les gens de mil-

le ſortes de profeſſions : l'un débite un Précepte, l'autre un Sécret ; celui-ci fait un Raiſonnement, celui-là une Diſſertation. On voit mille artifices, milles induſtries ; aujourd'hui une Machine, une Montre, une Pompe, un Caroſſe ; demain une Invention, une Broderie, une Cizelure, un Tableau, une Statuë, &c. tout cela donne lieu à mille explications, à mille traits d'érudition ; dans ce ſiécle tout nous parle Science & toutes ſortes de Sciences. De ſorte qu'à l'âge de 30 ou 40 ans il n'y a perſonne qui vive dans un certain monde, à qui la ſociété n'ait procuré un détail de connoiſſances, dont avec un peu plus de régularité & de méthode, & quelques Principes généraux, on feroit un Sçavant de Profeſſion.

Mais, manque de cet ordre & de cet eſprit ſcientifique qui vivifie ce détail, on eſt comme un homme qui auroit tous les Livres, mais qui, n'ayant point de Bibliothéque, ſeroit à tous momens obligé de recourir à celle de ſon voiſin, pour conſulter un Livre qu'un entaſſement confus des ſiens lui dérobe. On ſçait mille cho-

ſes, mais on n'eſt pas ſçavant ; on ſçait de tout, mais on ne ſçaît rien. La Science entre de toutes parts dans l'eſprit, mais il n'y a perſonne pour en prendre poſſeſſion, nul Principe pour l'éclairer, nul ordre pour lui aſſigner ſa place, nul lien pour l'enchaîner, nul goût de ſcience pour la digerer. Ce ſont une infinité de petites goûtes qui imbibent la terre en pure perte, ne trouvant aucun germe qui les réüniſſe pour en former un corps de plante régulier & utile.

C'eſt ce germe des Sciences qu'on trouvera dans les deux cent premieres pages du Livre. Il eſt pour la plûpart des Lecteurs comme une Récapitulation abregée & méthodique de tout ce qu'ils ſçavent en gros & en général, & par-là même une introduction naturelle dans ce qu'ils ne ſçavent pas, & dans tout ce que la Science a de plus précis & de plus lumineux. Ce raiſonnement eſt bien ſimple ; la vraye maniere, de l'aveu des Géométres, eſt de paſſer du connu à l'inconnu : donc la Géométrie étant une Science parfaitement inconnuë, & les autres Sciences, au moins ce qu'elles ont de géné-

ral étant aſſez connu ; celles-ci doivent ſervir de Préliminaire naturel à celle-là ; ſur tout leur liaiſon étant telle qu'on le dit communément, & que ce Livre le fera voir.

La maniere au reſte dont ce germe ſe dévelope & fructifie en quelque ſorte ſous les yeux du Lecteur, eſt toute naturelle. C'eſt un dévelopement en effet ; & on voit par un progrès lentement rapide, toutes ces Sciences & tous les Arts ſortir naturellement les uns des autres, & enfanter la Géométrie qui prend enſuite des accroiſſemens, dont l'utilité réjaillit ſur ces Arts & ſur ces Sciences.

On comprend par-là, que c'eſt la Méthode d'Analyſe que j'ai ſuivie très-exactement dans cet Ouvrage. Je ne connois point d'autre vraye Méthode de Doctrine, pour mettre les choſes à la portée de tout le monde. C'eſt celle qu'on employe dans un Diſcours, dans un Plaidoyer, dans tous les Livres didactiques. On propoſe un ſujet général, on le diviſe, on le ſous-diviſe juſqu'au dernier détail qui ſert d'explication & de démonſtration à la Propoſition générale. La ſyntheſe eſt

trop ſeche & n'a rien de lumineux : on eſt trop long-tems ſans voir où tout ce détail de Propoſitions mal liées doit aboutir. Enfin l'experience & le peu de ſuccès de cette ſyntheſe détaillée, fait voir que ce n'eſt pas la vraye Méthode de Doctrine, comme je me ſuis flatté de le démontrer dans ce Livre ; & même par ce Livre, dont je crois la Méthode auſſi didactique, qu'elle eſt bien ſurement analytique.

Une choſe ſur tout que tous les Auteurs exacts pratiquent, au moins quelquefois, & que je regarde comme le vrai nœud de la maniere libre & aiſée que j'exige de mon Lecteur, ce ſont les Récapitulations qui reprennent ſans ceſſe le fil du Diſcours, ramenent les conſéquences au Principe d'où elles ont coulé, enchaînent réguliérement ce qu'on apprend avec ce qu'on a appris, ſervent comme de ſemence à ce qu'on va apprendre, achevent de diſſiper les nuages & de reſoudre les difficultez ; & gravent ſur tout dans l'eſprit du Lecteur, tout ce que ce Livre peut contenir de ſubſtantiel & d'utile, tout ce qui mérite d'y reſter à demeure.

Avril 1729.

Car, pour dernier trait de cette Mé-
thode, non seulement elle prépare l
Lecteur à la Géométrie, non seul
ment elle le suit pas à pas dans la le
ture, pour la lui rendre libre & aisé
mais après la lecture elle le suit enco
pour fixer son esprit, & y mettre com
me le dernier sceau à ce qu'il a appri
Pour exécuter cette derniere idée,
dois avertir que je n'ai pas prétend
ne rien mettre dans ce Livre que d'e
quis, d'utile, de nécessaire, de géom
triquement scientifique. Je laisse ce
te perfection aux Géométres qui n
travaillent que pour l'élite du gen
humain. Pour moi, j'ai tâché à imit
la simple nature qui, pour nous do
ner des fruits, nous prodigue les fleu
& sur tout les feuilles. Que sçait-o
J'ai pensé que cet inutile-là mêm
pouvoit avoir son utilité, & que,
nous n'avions des feuilles & des é
nes, nous pourrions bien n'avoir poi
de roses ni de fruits.

C'est pourquoi ne voulant pas ma
quer le nécessaire, j'ai aussi prodig
un honnête superflu. J'ai mis presq
tout le détail de la Géométrie, a
qu'on en prit au moins la substan

ii eſt tout ce qu'il en faut à la plûpart
:s gens du monde. Et ceci doit ache-
:r de mettre l'eſprit du Lecteur dans
ıſſiete libre & aiſée où je ſouhaite
ı'il ſoit en liſant ce Livre, ſans ſe
êner le moins du monde, ni pour
ɔmprendre les choſes difficiles, ni
ɔur les retenir : car, ſi elles en valent
ı peine, il peut s'aſſurer que j'y re-
iendrai vingt & trente fois, que je
:s mettrai dans cent points de vûë nou-
eaux, juſqu'à ce que je ſente qu'on
e peut plus ni ne les pas comprendre,
i ne les pas retenir ; & c'eſt ſur tout
quoi ſervent les Récapitulations. En-
n, pour tout dire en deux mots, ce
ivre eſt fait, c'eſt-à-dire, j'ai préten-
u le faire, de maniere qu'un Lecteur
ıperficiel, après une ou deux lectu-
:s médiocrement rapides, crut en ſça-
oir & en ſçut même aſſez ; & qu'a-
rès dix, douze & vingt lectures, un
ecteur profond qui ſe conſacre à la
Géométrie, y trouvât encore dequoi
pprofondir. Voilà pour la Méthode;
: parlerai du fond des choſes dans un
utre Extrait.

ARTICLE XLVII.

LETTRES CRITIQUES ET Dogmatiques adressées à M. J. Alph. TURRETIN, *Ministre & Professeur à Genève, au sujet de son Livre intitulé* NUBES TESTIUM. *A Lyon, chez Plaignard.* 1728. *In* 16. *pagg.* 227.

LE *Nubes Testium* de M. *Turretin* consiste en quantité de Passages entassez, pour prouver par la voie des Autoritez, que les Calvinistes & les Luthériens se doivent reciproquement le support & la tolérance en matiere de Religion. Et comme on pourroit également en inférer, que les uns & les autres doivent donc admettre aussi dans leur Communion l'Église Catholique; d'où il suivroit qu'ils n'ont pas dû s'en séparer; le Ministre pour écarter cette conséquence, a mis une *Dissertation* à la tête du Livre; dans laquelle, après avoir distingué les articles de la Croyance, en fondamentaux que l'on ne peut rejetter sans s'exclure du Salut; & en non fondamentaux, que l'on peut combattre sans cesser

d'être fidéle. Il soûtient que, quoique les Catholiques reçoivent tous les articles fondamentaux, néanmoins les Protestans ne peuvent leur offrir leur Communion; parce que ces Catholiques ajoûtent aux articles fondamentaux qu'ils font profession de croire, d'autres articles qui détruisent les premiers, & ruinent ces fondemens de la Religion. Dans cette Dissertation que notre Auteur examine, M. *Turretin* s'autorise de l'Écriture, pour établir la communication mutuelle entre les Calvinistes & les Luthériens. L'Écriture, dit M. *Turretin*, ordonne le support du Prochain. Oui, dans les défauts sans les approuver, lui répond notre Auteur; mais nullement dans les erreurs, en les approuvant. Or, ajoûte le Théologien, se faire une Loi de communiquer avec les Errans, reconnus pour tels, avec les Luthériens quand on est Calviniste, avec les Calvinistes quand on est Luthérien; c'est approuver l'erreur, y coopérer, l'autoriser. C'est violer le Commandement de l'Écriture, où cette connivence est défenduë sans distinction d'erreurs contre les articles fondamentaux

taux, ou contre les articles non fondamentaux. Aux Autoritez humaines, dont M. *Turretin* forme sa *Nuée de Témoins*, notre Auteur oppose M. *Turretin* lui-même qui a posé pour principe, que de quelque poids que soient ces sortes de témoignages, c'est l'Écriture qui doit décider. Il réduit donc les Autoritez humaines au sens de l'Écriture, & l'Écriture au sens que lui donne chaque Fidéle. C'est réduire les Autoritez au sens particulier de chacun : c'est rendre la Religion arbitraire. L'Auteur au reste annonce à M. *Turretin*, que pour sa *Nuée de Témoins* il peut faire sortir des sources de la Tradition un Déluge d'Autoritez contraires, & suivant lesquelles ni les Luthériens, ni les Calvinistes n'ont pû sans crime, & sans Schisme, se retirer de notre Communion : car pour ce qui est des Peres que M. *Turretin* ose citer en sa faveur, comme un S. *Cyprien*, un S. *Augustin* ; notre Controversiste lui fait voir que ce sont les plus grands Adversaires de ce Ministre en tout ce qu'ils ont écrit sur le Schisme. Pour ce qui regarde la regle que M. Turretin propo-

ſe, de ſe tenir unis de Communion avec tous ceux qui admettent les points fondamentaux, & nullement avec les autres; ſon Cenſeur rend ſenſible que c'eſt une pure illuſion, puiſque M. *Turretin* n'aſſigne point ces articles fondamentaux, qu'il déclare même qu'on ne peut les déterminer, & qu'il en laiſſe le choix à chaque particulier, en faiſant dépendre ce choix de la révélation, des talens, des conjonctures, & autres circonſtances perſonnelles à chacun. Deſorte que comme chacun ignore ce que les autres penſent ſur les articles qu'il a pris pour fondamentaux, nul ne ſçaura avec qui il doit communiquer: & comme chaque perſonne a droit de déterminer à ſon gré ſes points fondamentaux ſelon ſa prétenduë révélation, ſes talens, les conjectures où il ſe trouve; chacun ſera le maître de croire ce qu'il voudra, & communiquera avec qui il lui ſemblera bon: abſurdité à laquelle le Proteſtant eſt toûjours rappellé par ſon principe.

Quant au prétexte, auquel M. *Turretin* a recours pour continuer d'exclure les Catholiques Romains de la

Communion des Proteſtans ; & qui conſiſte à dire qu'aux articles fondamentaux l'Égliſe Catholique en joint d'autres qui les détruiſent ; on réplique que pour convaincre ſur ce point les Catholiques, il faudroit avoir commencé par nous marquer qui ſont donc les articles fondamentaux : & l'on a vû que c'eſt ce que M. *Turretin* juge impoſſible. De plus il faudroit faire appercevoir de la contradiction entre les divers points de la croyance des Catholiques ; & c'eſt ce que Monſieur *Turretin* n'a pas ſeulement entrepris : & quelle difficulté pourra-t-il trouver dans le Dogme de la Préſence réelle par la Tranſſubſtantiation, qui ne ſe trouve pas dans la Trinité, dans l'Incarnation qu'il admet, & dans la Conſubſtantiation qu'il permet & qu'il adopte, quoiqu'il la croye une erreur ? Enfin, après avoir renvoyé M. *Turretin* aux Écrits aſſez récens de M. *Papin*, de M. le Chevalier *Minutoli*, de Mademoiſelle de *Beaumont* ; notre Écrivain termine cette ſçavante Lettre, en annonçant le ſujet des ſuivantes. Il ne reſtoit plus rien à réfuter dans un Livre, où rien n'eſt prouvé ;

: où tout se détruit de soi-même.
insi l'Auteur passe de la défensive à
offensive; il entreprend l'attaque &
ommence dès la *seconde Lettre* à dres-
r ses batteries.

C'est par la preuve que l'on tire des
Miracles, qu'il se propose de convain-
e M. *Turretin*, & tous les Protestans,
u'ils sont hors de la vraie Église; si-
ation, dont il développera les con-
quences dans la derniere & sixiéme
ettre. Il démontre donc dans cette
conde la force, l'efficace, la superio-
té qui est en ce genre de preuves,
our assurer incontestablement la vé-
té à l'Eglise, dans le sein de laquelle
en faveur de qui les Miracles s'ope-
nt. Il observe que les Prophêtes, les
pôtres, Jesus-Christ, ont toûjours
nployé & fait regarder les Miracles,
mme le plus puissant moyen pour
incre l'incrédulité & l'obstination.
fait voir que les Peuples se sont toû-
urs rendus a cette preuve; & il en
couvre la raison.

Le Lecteur étant ainsi préparé,
tre Controversiste met lui-même
œuvre ce moyen victorieux, &
le un nombre innombrable de Mi-

racles qui se sont faits dans l'Eglise Romaine pour prouver la Divinité de cette Eglise, & la vérité de sa doctrine, dans tous les points qui nous sont propres, & qui distinguent notre croyance de celle des Protestans. Il raisonne aussi par occasion en cette maniere : ou l'Eglise, que vous appellez l'Eglise des Papes, est celle qui a été instituée par Jesus-Christ, & fondée par les Apôtres ; ou elle ne l'est pas : si elle l'est, vous êtes Schismatiques, Hérétiques, hors de la voye du salut, puisque vous vous en retranchez : si elle ne l'est pas, les Papes ont donc fait plus que les Apôtres-mêmes ; puisque ces Papes ont conquis tous ceux que les Apôtres avoient convertis, & de plus une infinité d'autres peuples ; & que leur Eglise a déjà beaucoup plus duré que celle des Apôtres qu'elle a absorbée. On réfute dans la quatriéme *Lettre* les objections contre les Miracles de l'Eglise : objections, que les Calvinistes ont empruntées des Juifs ; & on réduit M. *Turretin* à la dure extrémité, ou de rejetter, comme les Juifs, les Miracles de Jesus-Christ, contre lesquels les Contempo-

ıs ont dit les mêmes choſes qu'il
contre les notres, ou de recevoir
Miracles de l'Egliſe comme vérita-
; parcequ'il n'a à dire contre ceux-
ue ce que les Juifs dirent en pareil-
onjonctures contre ceux de Jeſus-
iſt. L'Ecriture enſeigne qu'il ſe
des Miracles dans l'Egliſe; il n'y
point chez les Proteſtans; ſeuls
s en avons dans leſquels & le fait
merveilleux ſont inconteſtables:
éritable Egliſe de Jeſus-Chriſt eſt
c à nous. Dire que nos Miracles
ont point des Miracles, & ne peu-
t être que des preſtiges, parceque
par qui ils ſont opérez, ſont des
ıeurs que Dieu n'exauceroit pas;
invectiver, c'eſt parler en l'air,
fournir à l'incredulité une maniè-
rejetter tous les Miracles; tandis
n avouë qu'il eſt de Foi qu'il y en
e réels. Car qui ne pourra pas a
mple des Juifs, traiter d'illuſion
'enchantement, tout le merveil-
de quelque Miracle que ce ſoit;
us leurs Auteurs, d'impies & de
aiteurs? Il faudroit que Monſieur
tin pût alléguer de juſtes repro-
contre les témoins, & par-là ren-

dre le fait douteux ; mais ces témoins sont ceux dont M. *Turretin* a formé sa nuée dans le *Nubes Testium* : ou bien il faudroit qu'il eût de pareils Miracles, ou d'autres Miracles supérieurs à nous opposer, pour rendre incertain le merveilleux des nôtres ; mais les Protestans n'en ont pas un seul. Le même argument regne encore dans la *cinquiéme Lettre*, & l'Ecrivain y insiste sur les Miracles les plus notoires. Il montre dans l'Eglise, & parmi les Catholiques, des Miracles permanens ; des Corps de Saints ou de Saintes, qui, depuis un très-grand nombre d'années, en tout Païs, se conservent entiers avec toute leur solidité ; les Corps de Saint *Claude* & de Saint *Anthelme* en France, de Sainte *Catherine* de Bologne, de Sainte *Claire* de *Montefalcone*, de Sainte *Agnès* de Montepulciano, de Sainte *Rose* de Viterbe, de Saint *Nicolas* de Tolentin, de Saint *Charles Borromée*, de Sainte *Madeleine* de Pazzi, en Italie ; de Saint *Narcisse*, de Saint *Ferdinand*, de Saint *Isidore* Laboureur, de Sainte *Therese* en Espagne ; de Sainte *Elisabeth* à Coïmbre, en Portugal ; de S. *Edoüard*,

en Angleterre; de S. *Hubert* aux Païs-Bas; de Saint *François-Xavier* à Goa, aux Indes. Eſt-ce la nature qui conſerve ces Corps ? Comment donc ne conſerve-t-elle pas ceux de quelques Proteſtans ? Eſt-ce le Démon ? Mais comment ne conſerve-t-il pas les Corps de quelques ſcelerats & de quelques ſorciers ? Autres Miracles permanens: la conſervation depuis tant de tems des Hoſties qu'on appelle *miraculeuſes*; ſoit parce que percées de coups de poignard elles ont jetté du Sang : on en voit à *Paris*, à *Dijon*, à *Bruxelles*; ſoit parce que jettées dans les flammes, elles ont échapé ſans léſion, ſans perte ; comme celles de *Dole* & de l'Abbaye de *Flaverney* en Franche-Comté.

On voit de ces Hoſties à *Daroca*, en Eſpagne ; à *Doüai* en Flandres; à *Ratisbonne*, en Allemagne. Le Prince Souverain *Erneſt* Landgrave de Heſſe Rheinfels, dans une Lettre à Monſieur *Drelincourt*, où il rend compte à ce Miniſtre de Charenton des motifs de ſa converſion, rapporte entre autres Miracles celui-ci; que dans la Ville & tout le Diocéſe d'Auſbourg, par

la Bénédiction du Saint Evêque *Ulric*, nul rat ne peut subsister quoiqu'il s'en trouve en grand nombre aux environs, & dans les Villages enclavez appartenans à d'autres Dioceses : il ajoûte que la terre du lieu où le Corps du Saint repose, ayant le même effet & la même vertu par tout où elle est transportée. A ces Miracles perpétuels, l'Auteur en fait succeder de frequens & periodiques, aussi constans : celui du Sang de S. *Janvier*, celui du Sang de S. *Jean-Baptiste*, tous deux à Naples : les Miracles du Corps & de l'Etole de Saint *Hubert* à *Andani* dans la Forêt des Ardennes : les poils de cette Etole, qui par ces pertes ne diminuë point, étant inserez au front de quelqu'un qui ait été mordu par un chien enragé, non seulement ont la vertu de préserver de la rage le malade ; mais ils entrent dans la chair sans causer de douleur ; ils y demeurent sans que la nature les repousse ; ils preservent pour l'avenir de l'effet de pareilles morsures : enfin ils conferent, pour ainsi dire, à la personne qui les porte ainsi, le privilege *de suspendre* en quelqu'autre que ce

u a ce que le malade n'étant plus
:itement empêché puisse se transf-
er auprès du Corps du Saint. Il
, insinuë notre Auteur, ou ne plus
nnoître les Miracles de Jesus-
ist & cesser d'être Chrétien ; ou
nnoître ceux-ci, & se faire Ca-
ique. Nos Miracles permanens,
odiques, journaliers, assurent
:glise dans le sein de laquelle ils se
, cette divine autorité qui rend in-
:estables & l'autenticité de notre
ture Sainte & la verité des Mira-
que cette Ecriture attribuë à Jesus-
ist.

ril 1729.

ARTICLE XLVIII.

NOUVELLES LITTERAIRE.
Ou Avis, Découvertes ; Observa-tions, Extraits de petits Livres, Cri-tiques, & autres connoissances de Lit-terature.

Réligion. Écriture. Théologie. Moral Chrétienne.

DE NAPLES. *L'Exposition d Pseaume* 118. Beati Immacula in viâ. Par *Ferdinand* Caraffa, de Princes de Belvedere, dédiée à N. S. I le Pape Benoît XIII. *in* 8°. 1728. Che *Muzio.*

D'AMSTERDAM. Les deux Tome des *Cérémonies & Coûtumes Religieuse de tous les Peuples, &c.* qui restent fournir des six dont l'Ouvrage doi être composé, s'impriment chez *Ber-nard* par souscriptions, recevables pen-dant tout le cours de 1729. & non a de-là.

DE PARIS. Afin d'éclaircir d plus en plus la question sur le Sens lit-téral & le Sens mystique de l'Écriture

u plûtôt les prétentions respectives
es Figuristes, & de leurs Antago-
istes; un Défenseur des *Regles pour*
intelligence des Saintes Écritures, don-
e pour suite de la *Lettre d'un Prieur à*
n de ses amis, laquelle il publia en
727. quatre *Nouvelles Lettres d'un*
rieur à un de ses amis. Chez *Estienne*
la Vertu, & chez *Babuty* à Saint
:hrysostome.

De Palerme. Le P. *Octavio*
.eggio vient de donner la seconde
artie des *Explications* du Catéchisme.
lle regarde les Commandemens de
ieu, & les moyens de les observer.
ol. *in* 12. trente-deux feüilles. Chez
rnato. *Spicgazione del Catéchis-*
o, &c.

De Naples. On a mis au jour
atre Dissertations sur des matieres
cclesiastiques. Elles avoient été lûës
ans une Assemblée de Sçavans, chez
l. *Joseph* Ruffo Patrice de Naples
nnée derniere. On recherche dans
premiere Dissertation pourquoi il
est fait nulle mention de l'Article
escendit ad Inferos dans les Symboles
: Nicée & de Constantinople. Dans
seconde on traite *de Inferni situ* con-

tre l'Ecrit anonyme d'un Anglois. Le sujet de la troisiéme est de sçavoir comment Jesus-Christ bénit l'Eucharistie dans la derniere Cene ; & s'il se servit de deux Calices, ou d'un seulement. La quatriéme est sur le Rit ancien de recevoir l'Eucharistie dans la main : & l'on y examine ce que c'étoit que le *Dominicale*, dont les femmes faisoient usage en cette occasion. *Michaelis* AMATI Presbyteri *Neapolitani Dissertationes IV. Historico-Dogmatica*. 1728. *in* 4°. *pagg*. 64. A Naples. Chez *Janvier Mutit*.

DE PARIS. La veuve Mazieres & Jean-Baptiste Garnier, Libraires, Imprimeurs de la Reine, ruë S. Jacques à la Providence, ont imprimé & vendent un nouvel Office de la Semaine Sainte, composé en Latin & en François par M. l'Evêque de Soissons à l'usage de Rome & de Paris, avec des Re-.xions & Meditations, Prieres & Instructions pour la Confession & la Communion. Dedié à la Reine pour l'usage de sa Maison. Il y en a deux éditions, l'une *in* 8°. & l'autre *in* 12.

Traité *de la Charité envers le Prochain, & de ses vrais Caracteres tiré*

des Livres Saints, « dans lequel on » expose par les propres paroles de l'E- » criture Sainte, nos devoirs gene- » raux & particuliers à l'égard du pro- » chain : dedié à la Reine par Mon- » sieur *Claude le Pelletier*, Prêtre, Cha- » noine de l'Eglise de Rheims. A Pa- » ris, chez J. B. *La Mesle*, ruë de la » Harpe, & *Henri* ruë S. Jacques. » *In* 12. *pagg.* 512.

L'Auteur n'est point de ces « Sça- » vans d'aujourd'hui, qui comme il le » dit, croiroient se deshonorer, en » écrivant sur des matieres utiles & » édifiantes ». Après avoir écrit sur la *Pénitence*, sur la *pureté*, sur l'*amour du prochain*, il nous annonce son *Traité de l'Amour de Dieu* selon la même Méthode, c'est-à-dire, par maniere d'exposition des passages de l'Écriture, qui concernent son sujet. Quand le sçavant Chanoine n'auroit pas manifesté, comme il a fait par un bon nombre de volumes, de quelle doctrine il est, & combien il en est; on le reconnoîtroit assez dès le commencement de son *Avertissement* par le soin qu'il y prend d'établir que *la Charité n'est pas la seule vertu*. Sur quoi il cite à propos S. *Au-*

gustin. Quand l'Apôtre assûre, dit le S. Docteur, « que *sans la Charité il » n'est rien*; il ne dit point que les Sa- » cremens, que la Science, que la » Prophetie, que la Foi, ne sont rien » sans la Charité. Ce sont de fort » grands Dons, quoique celui qui les » possede sans la Charité, ne soit » rien ». Ce seul endroit, reprend M. *Le Pelletier*, « décide bien des » questions, & renverse par les fon- » demens le Nouveau Systême, qui » prétend que toute action qui n'a pas » le motif de la Charité, est péché ». Ce Livre nouveau de M. Le Pelletier est partagé entre les devoirs généraux, que la Charité prescrit & impose, ou les vices qui la combattent; & entre les devoirs particuliers ou propres des états & conditions, desquelles résultent tous les rapports entre les hommes. L'Auteur traite chaque devoir à son rang par les Textes de l'Écriture, où il en est parlé. Son stile & le ton qu'il prend par tout est celui d'exhortation & d'enseignement; de réprehension, & de remontrances; le dogmatique & le pathetique. L'Auteur aide un *Prédicateur* qui veut convertir, un

heologien qui enſeigne, un Fidéle
ıi veut s'inſtruire, & un Pénitent
ıi ſonge à examiner ſa conſcience. Il
t vif, ardent, preſſant; & coura-
ux juſqu'à ſe faire, ſinon le Cen-
ır, au moins le Prédicateur des Paſ-
urs mêmes. Il donne la différence
tre ſon Traité & un autre, qui a
ru il y a peu de tems preſque ſous le
ême titre, lorſqu'il dit: « A Dieu
ne plaiſe que nous imitions certaines
gens à la mode: qui ont trouvé le
moyen de tourner en vagues & in-
génieuſes ſpéculations les véritez
pratiques de la Religion. C'eſt ce
qui fait goûter leurs Livres, & c'eſt
ce qui les devroit faire rejetter,
ſi l'on avoit le véritable goût de la
pieté, qui conſiſte en pratique ».
e Public ou verifiera ce trait de Cen-
ıre, ou fera juſtice au Livre.

De Naples. La Vie de la très-
ainte Vierge, pour ſervir de modéle
'une conduite parfaitement Chré-
enne, traduite du François. *Vita
ella Santiſſima Vergine &c.* 1728. *In*
2. pagg. 340. On a pareillement tra-
uit du François la Vie de N. S. J.C.

Philosophie, Logique, Morale, Phisique, Mathematiques.

DE GENEVE. M. G. L. LE SAGE vient d'imprimer une premiere suite de ses *pensées hasardées sur les Études:* C'est la premiére Partie d'un *Cours abregé de Philosophie :* & il y traite *de la Philosophie en général & de la Logique*, dans un goût singulier. 1728. *in* 12. Brochure, pagg. 47. sans la *Préface* & *l'Épitre* au Prince Héréditaire de Brandebourg.

DE NAPLES. M. Nic. *de Martino* Professeur de Mathematiques en cette Ville a fait imprimer une Logique à l'usage de la jeunesse. *Logicæ seu Artis cogitandi institutiones ad usum studiosæ juventutis adornatæ.* Vol. *in* 12. pagg. 342. Chez *Mosca.*

DE PARIS. *Maximes de Balthazar* GRACIEN *traduites de l'Espagnol, avec les* REPONSES *aux Critiques de l'homme universel* & du *Heros*, traduits du même Auteur, *in* 12. A Paris, chez *Barrois*, Quai des Augustins, proche le Pont Saint Michel.

C'est la Traduction de l'Ouvrage qu'il a plû à feu M. AMELOT d'intitu-

ler l'*Homme de Cour*, quoique GRACIEN qu'il traduisoit n'ait jamais composé d'Ouvrage sous ce nom. *Hombre Cortesano*, est un Livre tout different de celui dont il s'agit, & il est d'un Auteur en tout different de notre Balthazar. ORACLE *Manuel & Art de prudence tiré des Maximes répanduës dans toutes les Oeuvres de Gracien*: tel est le titre où Monsieur AMELOT n'a trouvé que l'*Homme de Cour*, plûtôt que l'Homme d'Eglise, l'Homme de Cabinet, l'Homme de Guerre, l'Homme de Robbe, &c. Comme si les *Maximes de Gracien* & cet *Art de prudence* qui en est tiré, ne regardoient pas toutes ces conditions, & ne convenoient pas par leur varieté à tous les hommes en general. Le nouveau Traducteur, au lieu de donner à ce Livre un titre, ou trop resserré comme a fait Monsieur AMELOT, ou bizarrement tourné comme celui qu'a donné l'Editeur *Lastanosa*, s'en est tenu à exprimer le fonds de l'Ouvrage & l'esprit de GRACIEN : en effet, cet Auteur fait ici comme un Recueil des *Maximes*, répanduës en toutes ses Oeuvres; *Aphorismos que se discurrens en todas las Obras*. Ce ne sera donc plus l'*Homme*

de Cour ni *l'Oracle Manuel*. Ce s
les maximes DE GRACIEN, comi
nous disons les *Reflexions de la Roc*
foucaut, les *pensées de Paschal*, &
Au reste une infinité d'obscurit
d'omissions, & de contresens; &
sans parler du langage presentemi
mauvais de l'*Homme de Cour*, ont l
entreprendre cette traduction nouv
le, si cependant l'Homme de C
fût jamais une traduction de GR
CIEN.

A l'égard des RÉPONSES *aux Cr*
ques de l'Homme Universel & du *He*
Elles sont divisées en deux part
Dans la premiere, on expose simp
ment une vingtaine d'impostures
teraires, ou environ, fabriquées p
le Censeur. Dans la onziéme part
où il s'agit du langage, on montre é
demment que *Patru*, *Pelisson*, Sa
Evremont, *Rabutin*, *Bouhours*, *la*
chefoucault, *Flechier*, *la Bruyere*, *L*
preaux, *Racine*, l'Auteur du *Tele*
que, le P. *d'Orleans*, *Tourreil*, en
mot, tous nos Auteurs du beau sié
de la Langue Françoise, tous nos n
tres & nos modeles en l'art de b
écrire, sont comme des hommes

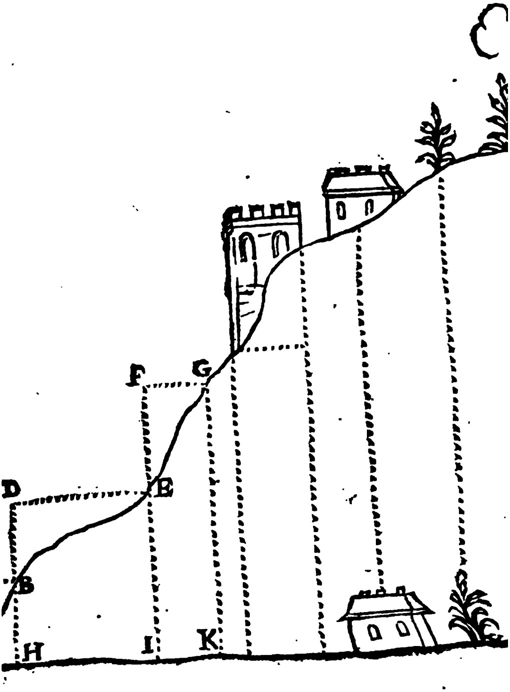
C
D
E
F
G
B
H
I
K

s au Censeur. Et ces autoritez
n grand obstacle à la conversion
tre Traducteur qui ne sçauroit
udre à changer de stile.

MARSEILLE. La Mer « fait
par une affreuse sterilité dont
y eut jamais d'exemple, la dé-
ion d'une infinité de personnes
lle faisoit subsister par la Pê-
». A ce sujet M. l'Evêque de
ille a donné un Mandement
consolant qu'éloquent pour or-
r de demander à Dieu par des
s, qu'il rende à cet élement son
ne fertilité.

AMSTERDAM. *Bernard* imprime
uscriptions le second Tome de
ire Naturelle des insectes de l'A-
te, particulierement de Suri-
représentées en figures dessinées
urel, & expliquées en Latin &
nçois. L'Ouvrage sera distribué
lic le 21. Decembre 1729.

PARIS. *Eclaircissement par*
**** d'une Proposition qui pa-*
Paradoxe ; sçavoir, qu'il ne
as tenir plus de Maisons, d'Ar-
de Bled, &c. sur le dos d'une
gne, quelqu'étendu qu'il puisse
il 1729.

être, que dans l'eſpace plan que contient ſon aſſiette; ou que dans un Terrain uni, qui ſeroit égal à cette aſſiette ou baſe. Il peut y avoir reſtriction à l'égard du bled ſemé, dont un champ oblique doit recevoir une plus grande quantité; mais non pas quant à la récolte, que l'on entend devoir être égale dans l'un & l'autre.

C'eſt le ſentiment de tous les Géometres. Je produirai ſeulement celui de deux Anciens.

FRONTIN, en ſon Livre des ſtratagêmes de la Guerre, parle ainſi : Nous meſurons par la Cultellation les Terrains montagneux, en les rapportant aux Terrains plans, ſur leſquels ils ſont poſez; la nature a ſuggeré cette pratique. Le propre des plantes, des ſemences, & généralement de tout ce qui prend croiſſance de la Terre, eſt de s'élever perpendiculairement à l'horiſon. Cette diſpoſition perpendiculaire fait que la même quantité, qui naît du fonds horizontal, remplit, en croiſſant, la courbure du ſol oblique, & l'occupe ſans reſte. Ceci ſe rend ſenſible dans la figure, où l'on voit que ce qui ſe trouve d'inclinaiſon dans

ſinuoſité d'un Terrain, eſt comme
:rdu & abſorbé dans les perpendi-
ılaires, avec leſquelles il ſe trouve
us ou moins concourir. Il faut juger
: même de la ſemence qui tombe ſur
s Glacis; l'inférieure venant à croî-
e, eſt étouffée par la ſupérieu-
:, qu'elle rencontre perpendiculai-
:ment. Qu'on ne s'étonne donc pas
u'un champ ſinueux, qui vrai-
:mblablement doit recevoir plus de
rains, ne rapporte pas plus que feroit
elui qui lui ſert de baſe, ou qu'un
hamp uni, qui ſeroit égal à cette ba-
:. Ainſi en matiere de meſurages &
u bénéfice des Terres, tout ſe trouve
galement compenſé, & l'oblique ré-
uit au droit par la prévoyance de la
Nature.

Polybe, au IX. Livre de ſon Hiſ-
oire, s'explique ſur le même ſujet.
'oyez, dit-il, ces maiſons bâties en
aïs montagneux: leur diſtance, qui
: meſure ſelon l'obliquité du chemin
ui eſt entre elles, eſt reſpective &
omme égale à la diſtance entre leurs
ondemens rapportez au ſol horizon-
al de la montagne. Remarquez celles
ui ſont en même élevation: ou bien

réduiſez, par la penſée, celle d'un lit plus élevé, à celle qui l'a plus bas; leurs toits, ſous même niveau, répondront perpendiculairement & parallelement à leurs fondemens conçus, comme nous avons dit, en même plan horizontal.

Corollaire. Si la diſtance oblique differe de la droite par la meſure, elle lui devient égale par le rapport.

Polybe écrivoit ceci à l'occaſion de ce qu'il avoit été requis de dire ſon avis ſur cette queſtion. Il continuë, parlant de ceux qui étoient dans cette erreur; qu'il tâche de corriger.

Il y en a, dit-il, qui s'imaginent que les Villes, dont le terrain eſt ſinueux, contiennent plus de Maiſons que s'il étoit uni: ils ſe trompent en ce qu'on ne peut pas bâtir ſur la pente des éminences, mais bien à leur ſommet ou à leur pied: le penchant du terrain n'eſt occupé que par les murs des maiſons; il ne peut pas l'être par leurs fondemens, auſquels il ne peut ſervir d'aſſiette: ceux-là ne ſçavent pas que cette ſinuoſité eſt toûjours reſpective au plan-horizontal, ſur lequel elle ſe trouve perpendiculairement ra-

ıaſſée & comme anéantie. Je ne ſuis
ıs ſurpris qu'ignorant ces raiſons,
ırce qu'elles ſont Géometriques, ils
laiſſent abuſer par la différence, qui
ur paroît entre le terrain ſinueux &
ıni. La nature leur fait voit que ce
ːrnier contient plus que l'autre. Les
antes, comme nous avons dit, s'é-
vent naturellement vers le zenith:
: les bâtimens ne ſubſiſtent que parce
ue, à l'imitation des plantes, nous
irigeons leurs murs vers ce même
oint; ou, ce qui eſt la même choſe,
ous les fondons perpendiculairement
l'horiſon. La concluſion de ceci eſt
u'il ſe trouve dans cette diſpoſition
lus de gibboſité de terrein occupée,
ıais non pas plus de maiſons.

La figure ſuffit pour les en perſua-
er. Ils y verront, comment par les
erpendiculaires abaiſſées de la ſur-
ıce de la montagne ſont rapportez
ır ſon pied les édifices, les arbres, &c.
ui la couvrent; ils y reconnoîtront
ue la Cultellation eſt judicieuſement
mployée dans les achats, ventes, ou
ːhanges de biens ruraux: par elle,
ınt l'Acquéreur que le Vendeur, eſt
ːgitimement partagé: c'eſt elle qui

réduiſant l'étenduë d'un champ oblique dans les limites d'un champ uni, fait que l'Acheteur eſt détrompé de l'apparence abuſive d'une plus grande poſſeſſion. Outre l'uſage de la cultellation, ils pourront y remarquer quelque choſe de la pratique : les lignes CB, DE, FG, repréſentatives des Inſtrumens appliquez au Meſurage, & qu'on peut conſidérer comme les meſures-mêmes, y ſont tranſpoſées ſur la baſe, dans leurs égales & paralleles, AH, HI, IK. Le terrain ſinueux ABEG eſt réduit par ce moyen au droit AHIK. Ils ſeront convaincus de ce qu'ils auroient de la peine à croîre, qu'un tronc d'arbre, qui, comme nous avons dit, croît perpendiculairement, occupe plus de la ſurface d'une montagne que de ſa baſe : la preuve ſe tire de la Géométrie. La ſection ORQ, que fait la ſurface de la montagne ſur le tronc de l'arbre, eſt une ſection oblique : au lieu que celle LT, que fait ſur le même tronc le plan horizontal, qui ſert de fond à la montagne, eſt une ſection parallele à l'horiſon. On conſidere ici le tronc de l'arbre comme un cylindre ſitué

ndiculairement à l'horizon : la
on oblique est en ce cas une el-
, & la section horizontale est un
e. Le quarré du diametre OQ
llipse est égal aux quarrez des
s OP, PQ; ou ce qui est la mê-
hose, le quarré de PQ ou LT,
etre du cercle, est égal au quarré
ametre OQ de l'ellipse, moins
arré de la perpendiculaire OP.
veut dire en termes plus connus,
e que la surface de la montagne
e du tronc de l'arbre, excede ce
a base en occupe, de la quantité
sentée par la ligne OP: ou, com-
ous avons dit d'abord, qu'un
d'arbre occupe plus de la surfa-
une montagne que de sa base. La
e démonstration appliquée au
it général, peut servir à faire
ue ce qui fructifie dans l'étenduë
Q, se fond, pour ainsi dire, dans
uit horizontal PQ ou son égal

multiplicité des perpendiculai-
que nous avons evitée pour ne
nbarrasser la figure, auroit pû
la démonstration plus sensi-
nais il est aisé de les supposer à

l'aide de celles qui y ſont. Premie
ment par la perpendiculaire O P, p
vent être imaginées toutes celles co
priſes entre la courbe O R Q &
droite P Q : on peut concevoir a
que l'écoulement horizontal de c
que point de la même courbe O R
ſe portant de Q vers P (chaque pc
avec la perpendiculaire qu'il ter
ne) forme cette perpendiculaire P
Or, comme dans l'obliquité d'un t
rain, ce qui ſe trouve dans les perp
diculaires repreſentées par O P,
ſes ſemblables, eſt infructueux p
ce terrain ; il doit s'enſuivre que
lui-ci ne ſera pas plus fertile qu'un
rain uni. Nous ſuppoſons ce der
de même capacité que le fond h
zontal de l'autre.

Je finis ceci par ce raiſonnem
familier appliqué à la figure ci-deſſ
& qui eſt une ſuite de ce que je vi
de dire. Le terroir ſinueux repréſe
par le diametre O Q de l'ellipſe,
égal en perte & profit au terroir
fructueux, & au fructueux, repréſ
tez par les lignes O P, P Q. Si on
du ſinueux l'infructueux ; c'eſt-à-d
ſi de la valeur de O Q, on ôte ſa n

valeur OP; il reſtera que le champ ſinueux ne vaudra pas plus, ou ne rapportera pas plus que le fructueux, qui eſt le fond horizontal PQ, c'eſt-à-dire LT.

On trouve encore dans la même figure, dequoi s'aſſurer de cette diſpoſition univerſelle, que nous avons fait remarquer dans la Nature. La pente des collines eſt un lit qui n'eſt pas plus favorable aux arbres qu'aux ſemences. Celui qui eſt au haut de l'éminence eſt en état de proſperer & de s'étendre à la ronde, n'étant pas étouffé par les branchages des arbres voiſins. Mais celui qui eſt planté au-deſſous, ayant moins d'air & d'étenduë, vû l'ombrage de celui qui eſt au-deſſus, dépérit au lieu de fructifier.

Bertini Apiar. 2. Progym. 2. Coroll. 2. prop. 5. pag. 58.

De Palerme. Nous vous indiquons un Livre, qui porte ſa recommandation ſur ſon frontiſpice. Le P. Mar. Ben. Castronius, Dominicain de cette Ville, Bachelier en Théologie, & Profeſſeur en Mathématiques, en eſt l'Auteur. C'eſt pourquoi

il propose ainsi sa Methode nouvelle pour les Cadrans. C'est HOROGRAPHIA *Universalis sciatericorum omnium Planorum, tùm horisontalium, tùm verticalium, tùm inclinatorum, tùm portatilium gnomonicè novâ Methodo describendorum, pro quovis Horologio, sivè Astronomico, sivè Italico, sivè Babylonico, sivè Judaïco, uniformis atque universalis Doctrina, solâ Triangulorum analysi breviter exposita, atque in tres digesta Libros, ubi concinnè præcedunt isagogica nonnulla Mathematum è Geométricis, Trigonomètricis, Geodeticis, Cosmographicis & Astronomicis selecta, satis ampla: quibus tandem, occasione natâ, triplex accedit Appendix de Nauticâ Scientiâ, de Militari Architecturâ, & de Templorum Januâ. Opus propterea non solùm Gnomonicæ Professoribus necessarium, verùm etiam universis Matheseos Candidatis dignum ac perutile.* A Palerme, chez *Aiccard. In fol.* cent Feüilles.

Poësies. Langues.

D'AMSTERDAM. La *Bibliotheque raisonnée des Ouvrages des Sçavans de* Avril 1729.

l'Europe eſt un nouveau Journal, qui ſe doit publier tous les trois mois chez les *Weiſtbeins* & *Smith*. Le premier Volume paroit. Il comprend les mois de Juillet, Août, Septembre 1728.

DE LA HAYE. Les *Oeuvres choiſies* de MARTIAL, traduites, ou imitées en vers par divers Auteurs, comme M. de *Buſſi-Rabutin*, *Marot*, &c. ont été imprimées chez *Henri Schurleer*.

DE NAPLES. *Delle Poeſie del Signor Bernardino Rota Cavaliere Napolitano*, &c. La premiere Edition de ces Poëſies ſe fit à Naples l'an 1560. On en fut redevable à M. *Scipion Ammirat*. En 1567. elles furent réimprimées à Veniſe par les ſoins de M. Denis *Atanagi*. L'Auteur les fit imprimer une troiſiéme fois en 1572. On omit en cette Edition pluſieurs Pieces déja publiées, & on en publia quelques-unes qui n'avoient point encore paru. M. *Leonard* DE TURRIS a fait faire cette quatriéme Edition ſur celle de l'Auteur, ajoûtant ſeulement les pieces qui y avoient été omiſes, & qui avoient paru dans les Editions de 1560. & de 1567. On y trouvera auſſi les remarques de M. Scipion *Am-*

mirat. Volume in 8° Chez
Musio, Part. I. pagg. 352. P
pagg. 264.

Le P. Della Bella de la V
Foggia en ce Royaume, & a
Missionnaire en Illyrie, a fait i
mer à Venise un Dictionnaire *It*
Latin-Illyrique, avec des Ave
mens Préliminaires pour facili
lecture, l'Ecriture, & la pron
tion des mots Illyriques qu'il c
en caracteres Italiens; à quo
joint une Grammaire, pour ap
dre à fonds la Langue Illyrienn
Livre est dédié à S. Exc. M. F
Vol. in 4° A Pise, chez Janne
zionario Italianno-Latino-Illyrico
Opera del *P. Ardelio* Della Bell
la Compania di Giesu.

Nicolai Ochiborii *J. U. ac*
Th. Professoris, Canonici insigni
legiatæ Ecclesiæ SS. *Annunciatæ*
demontii propè Allifas, Abbatis
Petri de Follisciis, de Canone St
rum Dissertatio. In 8° *pages* 42

Médecine. Histoire. Arts.

De Paris. M. Hecquet fait
Avril 1729.

au Public de ses *Remarques sur l'abus des Purgatifs & des Amers au commencement & à la fin des maladies, & & sur l'utilité de la Saignée dans les maladies des yeux, dans celles des Vieillards, des Femmes & des Enfans.* A ces Lettres Françoises il en a joint deux Latines; l'une *sur la Génération des Insectes*, & l'autre *sur le Muscle Vicevin*, découvert par M. Ruysch. 1729. chez *Cavelier*, ruë Saint Jacques, au Lys d'Or.

De Paris. Les Lettres de Loüis XIV. au Comte de *Briord*, son Ambassadeur Extraordinaire auprès des Etats Généraux, pendant les années 1700. & 1701. paroissent chez *Chaubert*, Quai des Augustins.

De Naples. La nouvelle Edition des Vies des Peintres. Ouvrage très-rare de M. de Bellory, se vend chez *François Ricciardi* & *Joseph Buon.* On l'a augmentée de la vie de M. Luc Giordano, fameux Peintre, écrite par M. *Bernard di Dominico.*

De Paris. Un nouveau Traité d'Architecture, par M. *Nativelle*, se distribuë chez Gregoire *Dupuys*, ruë S. Jacques.

L'Auteur de deux nouveaux Systémes Ecclésiastiques, l'un pour le Chant, l'autre pour la Construction du Breviaire, veut absolument terminer son affaire avec les Contradicteurs; & il les somme de comparoître dans l'espace de trois mois, devant le Public, par la voie des Journaux; pour ensuite avoüer que sa Méthode doit être préférée à l'ancienne, & mise en usage dans tous les Diocèses. Il expose ici, comme en Théses que l'on peut attaquer par des Objections, tous les avantages qu'il attribuë au Chant & au Breviaire, qu'il a inventez. Ce Breviaire donc ne formera qu'un très-petit Volume in 12. d'environ 600. pages, d'un caractere de petit Romain, qui coûtera environ 4 francs. Il pourra convenir à tous les Diocèses, & à tous les Religieux. Il y aura des *Communs du tems*, 1° pour l'Avent, 2° pour le tems de Noël, 3° pour la Septuagésime, 4° pour le Carême, 5° pour le tems de la Passion, 6° pour celui de Pâques, 7° pour l'intervalle depuis l'Ascension jusqu'à l'Assomption, huitiémement & depuis l'Assomption jusqu'à l'Avent. On

re fait des *Communs* des prin-
: Objets ou Mysteres pour servir
urs fois pendant l'année ; à sça-
premierement de l'Annoncia-
secondement de l'Epiphanie,
mement, du Baptême de N. S.
emement, de la Sainte Croix,
iemement, du Saint Esprit,
iement, de la très-Ste Trinité,
mement, du Saint Sacrement,
mement, du Sacerdoce, neu-
ment, de la Dédicace, dixié-
nt, de la très-Sainte Vierge,
mement des Saints Anges, dou-
ment, des Morts. On y fait fai-
ique année un Office particulier
aque Classe des Saints, selon les
ens Communs ; premiérement
atriarches, secondement, des
iêtes, troisiemement, des Apô-
quatriemement des Evangélis-
cinquiemement, des Martyrs,
iement, des Pontifes, septieme-
, des Docteurs, huitiemement,
iints Ecclésiastiques, neuvieme-
, des Saints Abbez & Moines,
nement, des Saints Rois, on-
ment des Saints Confesseurs,
emement, des Vierges Marty-

res, treiziemement, des Vierges no
Martyres, quatorziemement, d
Saintes Femmes, quinziemement
de tous les Saints, seiziemement, d
toutes les Reliques. Les petites Heu
res auront leurs Hymnes propres, s
lon les différens tems de l'Année, & d
plus aux Offices du S. Sacrement, d
la Sainte Vierge, du Commun d
Saints, & deux Communs des Sai
tes. Il y aura toûjours des Antienn
propres à toutes les petites Heures. A
reste la Rubrique sera si facile, qu'
n'aura nul besoin d'*Ordo*. L'Offi
sera court, sans l'être trop. On le pa
tage en trois Parties égales sous le no
premierement, d'Office du mati
secondement, d'Office de midi, tr
siemement d'Office du soir. Chaq
Office sera composé d'une gran
heure, & de deux petites. Tout
Pseautier sera distribué dans la sem
ne, & il y aura pour chaque jour ci
Cantiques. On verra dans une ann
toute la substance de l'Ecriture Sain
L'Introït, l'Epître, le Graduël,
Prose, l'Evangile, l'Offertoire, &
Communion, se rapportant à u
idée commune, feront corps d'O

ce chaque jour. Enfin ce Breviaire est disposé desorte que l'on pourra apprendre parfaitement en huit jours, même à un Paysan, à chanter tous les Offices d'une maniere plus réguliere, plus sûre, plus mélodieuse, & beaucoup plus instructive ou édifiante, qu'on ne fait aujourd'hui. Ainsi ce Breviaire ne contiendra pas seulement tout l'Office dispersé aujourd'hui dans les Breviaires en 4 Volumes. Mais encore il tiendra lieu d'un Graduël II. volumes, d'un Antiphonier II. volumes, d'un Missel I. vol., d'un Processional I. volume, d'un Rituel I. volume, d'un Diurnal I. volume; c'est-à-dire, qu'un Volume in 12 de 4 francs tiendra lieu de 12 Volumes d'un prix immense.

Les avantages du nouveau Systême de Chant sont, premierement, qu'il donne une connoissance de la Note, plus simple, plus aisée, plus juste, & plus naturelle que les autres. Il constituë la distance, semi-tons, & différens intervalles, d'une maniére beaucoup plus facile, plus sensible, plus juste, plus égale, & moins changeante que les autres. Il fournit aux

élevations & abaiſſemens doubles des ſons ſans aucun changement, confuſion, ni boulverſement de Notes, qui ſont très-fréquens dans l'ancien Syſtême, par la quantité de tranſpoſitions qu'on ne peut éviter. Plus que tous les autres il facilite toutes les régles néceſſaires pour apprendre la Muſique en très-peu de tems : il ſoulage & aide le jugement, la mémoire, la vûë, & l'attention plus que tous les autres : il eſt conforme à celui de *Guy Aretin* univerſellement reçû. Il eſt facile, ſûr, & court à imprimer, à apprendre & à mettre en pratique. Ce que l'Auteur a dit, que le nouveau Syſtême de Chant donne une connoiſſance de la Note plus ſimple, plus aiſée, plus juſte, & plus naturelle que tous les autres; il le prouve, parce que dans le nouveau Syſtême on connoit la Note par elle-même, comme on connoît un B. un C. un D. par leur propre diſpoſition & figure; & parce que la Note eſt toûjours la même dans toutes les Octaves, ſuppoſé même qu'il y en eût cent; c'eſt-à-dire, que dans toutes elle a toûjours la même direction vers le coin de la page

qui lui donne ſon nom, comme il ſe voit dans les Méthodes imprimées. De plus il n'y a que ſept diſpoſitions de Notes à apprendre, leſquelles on ſe peut fixer dans l'idée de pluſieurs manieres par un ſeul acte de conception : & quiconque ſçait l'ordre des Notes de cette Gamme pour le Plein-Chant, le ſçait auſſi pour la Muſique. Dans le Syſtême d'*Aretin*, les Clefs qui peuvent être tranſpoſées ſur toutes les cordes ſelon le caprice des Compoſiteurs, font de la Gamme une eſpece de Labyrinthe, dont il eſt très-difficile de trouver l'iſſuë. On paſſe ſubitement de la Clef d'*ut* ſur la premiere corde, à la même Clef ſur la ſeconde ou la troiſieme : auſſi-tôt l'on revient à la premiere, & puis la Clef change. Ce n'eſt que par cette multitude de tranſpoſitions qu'on conſtituë les élevations & les abaiſſemens doubles des ſons. Or quel embarras de connoître les Notes dans ce Syſtême, qu'on ne connoit que par conjecture ; à ſçavoir par le moyen de la Clef, la corde, l'eſpace, & la Note même ; trois choſes qui concourent à ſa connoiſſance ! Quel embarras, dis-je ! & combien cela ne fatigue-t-il pas

le jugement, la mémoire, la vûë, & l'attention ? On vient de dire *La* sur une corde ; il faut dire sur cette même corde *ut*, ou *re*, ou *mi*, &c. selon la Clef qui a changé, on sçait l'ordre des Notes, selon une transposition. Lorsqu'on apprend la seconde ou la troisieme, on oublie la premiere, ainsi des autres au nombre de dix dans le Plein-Chant, & de quarante dans la Musique ; chaque Clef pouvant être transposées sur toutes les cordes, en *B.* mol ou *B.* carre. De plus il arrive souvent des irrégularitez par des Notes douteuses, dont on ne sçait si elles sont sur la corde, ou dans l'espace ; ce qui est cause des cacophonies : 2° Il arrive souvent que deux Notes, qui constituent une Tierce ou une Quarte, &c. sont infailliblement mal disposées (quant à la distance qui doit frapper l'œil ;) se trouvant toutes deux sur une même corde dans le tems des transpositions ; ce qui applique extraordinairement, trompe les plus habiles, & rebute tous ceux qui apprennent à chanter. Ces inconvéniens ne peuvent arriver dans le nouveau Systême par la grande stabilité de la Note.

Lisez la *Préface* du *Breviaire* imprimé selon le nouveau systême, la *Méthode de plein Chant*, celle de *Musique*, la *Réponse à une Critique*, & la *Souscription* ; vous trouverez dans les Dissertations la solution à quantité d'objections, que font ceux qui ne les ont pas lûës.

On donnera dans l'Académie Royale des Sciences, en présence de tous les Musiciens qui y voudront assister, des preuves d'expérience, telles que les Critiques les demanderont, pour confirmer les réponses que l'Auteur aura faites aux Objections : & le tems qu'il donne pour les faire, est celui qu'il employera à traiter dans les Journaux les autres avantages de son systême, comme il vient de traiter celui-ci.

De Naples. Le R.P. Elie d'Amato, Carme qui a passé par les Charges les plus distinguées de l'Ordre, & en possede une perpetuelle dans l'Academie d'*Egl' Inculti* a fait imprimer en un vol. *in* 4° une Géographie Historique en quatre parties ; *Il Terraqueo Sotto Locchio della Peagrafia storica nelle sue qualtro parti diviso*, in 4° *pagg.* 331.

DE PARIS. *Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter, pendant le mois de Mai* 1729.

Premier Satellite.

LE 2 Mai Emersion

	à	2h	25′	soir.
Le 4	à	8	53	matin
Le 6	à	3	22	matin
Le 7	à	9	51	soir.
Le 9	à	4	20	soir.
Le 11	à	10	49	matin
Le 13	à	5	17	matin.
Le 14	à	11	46	soir.
Le 16	à	6	15	soir.
Le 18	à	0	44	soir.
Le 20	à	7	13	soir.
Le 22	à	1	42	matin.
Le 23	à	8	11	soir.
Le 25	à	2	39	soir.
Le 27	à	9	8	matin.
Le 29	à	3	37	matin.
Le 30	à	10	5	soir.

Second Satellite.

Le	2	Mai Emersion à	6h	21'	soir.
Le	6	à	7	36	matin.
Le	9	à	8	58	soir.
Le	13	à	10	16	matin.
Le	16	à	11	34	soir.
Le	20	à	0	52	soir.
Le	24	à	2	10	matin.
Le	27	à	3	28	soir.
Le	31	à	4	46	matin.

Troisiéme Satellite.

Le 4	Mai Emersion à	9h	19'	} soir	
	Immersion à	6	5		
Le 12	Emersion à	1	20	matin.	
	Immersion à	10	34	} soir le 11	
Le 19	Emersion à	5	15	} mat.	
	Immersion à	2	0		
Le 26	Emersion à	9	19	} mat.	
	Immersion à	6	2		

TABLE

Des Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts. Mois d'Avril 1729.

ART. XXXVIII. H*istoire de Constantin le Gran[d]* &c. p. 58[illegible]
ART. XXXIX. *Défense de l'Explication d'une Monnoye de Philip[pe] Auguste, &c.* p. 58[illegible]
ART. XL. *Médaille singuliere de T[i]bere, &c.* p. 59[illegible]
ART. XLI. *Traité de la Peinture & [de] la Sculpture, &c.* p. 60[illegible]
ART. XLII. *Explication des Mo[ts] Urim, & Thummim, &c.* p. 62[illegible]
ART. XLIII. *Poësies de Villiers, &c.* p. 63[illegible]
ART. XLIV. *Seconde Dissertation s[ur] les Coquillages, &c.* p. 65[illegible]
ART. XLV. *La Vie de S. François &c.* p. 67[illegible]
ART. XLVI. *Mathematique Un[i]verselle, &c.* p. 69[illegible]
ART. XLVII. *Lettres Critiques e[t] Dogmatiques, &c.* p. 72[illegible]
ART. XLVIII. *Nouvelles Litteraire[s] Avis, Decouvertes, Observations* Avril 1729.

&c. p. 734.
D'ITALIE. *De Naples*, p. 734. 735. 739. 740. 753. 755. 763.
DE SICILE. *De Palerme.* p. 735.
D'HOLLANDE. *De la Haie.* p. 753.
D'Amsterdam. p. 734. 743. 752.
DE FRANCE. *De Paris.* 734. 736. 740. 743. 754. 755.
De Marseille. p. 743.
De Genêve. p. 740.
DE PARIS. *Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter, &c.* p. 764.

Fin de la Table.

Errata pour le mois d'Avril 1729.

PAge 584. lig. 20. vent, *lis.* veut. P. 591. lig. 2. réfuté, *lis.* rebuté. Ligne 15. *Erenio*, lis. *Erexit*. P. 615. lig. derniere, Pere pa *lis.* Pere par. P. 635. lig. 14. des Poësies, *lis.* de ses Poësies. P. 654. lig. 12. & au mois, *lis.* & XXXIII. au mois. P. 677. lig. 19. qui paroit, *lis.* qui portoit. P. 679. lig. 21. & le, *lis.* & les. P. 691. lig 13. *Lucheschio*, lis. *Luchesio*. P. 693. lig. 8. ramana, *lis.* ramena. P. 697. lig. 9. ovales & toutes, *lis.* ovales &c. Toutes. P. 698. lig. 13. Maître chaque pas, *lis.* Maître, à chaque pas. P. 700. lig. 6. beauroup, lis. beaucoup. Lig. 26. réonpdent, *lis.* répondent. P. 701. Lig. 2. des gens ce qu'il leur, *lis.* des gens; c'est qu'il le leur. P. 702. lig. 10. infinitesimale *lis.* infinitesimal. Lig. 11. & particulier, *lis.* en particulier. Lig. 18. d'exhausion, *lis.* d'exhaustion. P. 704. lig. 13. lires, *lis.* lire. P. 708. lig. 22. de vint, *lis.* de vingt. Lig. derniere, our mutuel, *lis.* jour mutuel. P. 73 lig. 7. ayant le, *lis.* a le. P. 736. lig. 14 *Murit*, lis. *Mutio*. P. 755. lig. 9. *Muscle Vicevin* lis. *Muscle Vievin*. P. 762. lig. 12. transposées *lis.* transposée. P. 763. lig. 27. *Peagraphia*, lis. *Geographia*.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mai 1729.

CES MEMOIRES SONT
mencez au mois de Janvie
& ſe vendent 15 ſ. le mois en
& brochez, 16. ſ.

Année	1701.	9.	vol
——	1702.	12.	V.
——	1703.	12.	V.
——	1704.	13.	V.
——	1705.	12.	V.
——	1706.	12.	V.
——	1707.	12.	V.
——	1708.	12.	V.
——	1709.	12.	V.
——	1710.	12.	V.
——	1711.	12.	V.
——	1712.	12.	V.
——	1713.	12.	V.
——	1714.	12.	V.
——	1715.	12.	V.
——	1716.	12.	V.
——	1717.	12.	V.
——	1718.	12.	V.
——	1719.	12.	V.
——	1720.	5.	V.
——	1721.	12.	V.
——	1722.	12.	V.
——	1723.	12.	V.
——	1724.	12.	V.
——	1725.	12.	V.
——	1726.	13.	V.
——	1727.	12.	V.
——	1728.	12.	V.
——	1729.	5.	V.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Mai 1729.

ARTICLE XLIX.

GEORGII BUCHANANI Scoti opera omnia, Edimburgi apud Robertum Fribarnium 1715. *in fol. Les Oeuvres de George Bucanan, à Edimbourg, chez Robert Frébairn,* 1715. *deux tomes* in folio, *pages* 1127., *y compris les Préfaces & les Tables.*

CEtte Edition est la même dont il a été parlé dans nos Mémoires au mois d'Août 1726, & au mois de Fé-:ier, 1727. Le Journaliste qui fut .ors chargé d'en rendre compte au ublic, avoit promis de donner dans

un troisiéme & dernier Extrait une idée critique des Poësies de Bucanan. D'autres occupations ne lui ayant pas permis depuis ce tems-là d'acquiter sa promesse, il se croit obligé d'y satisfaire presentement qu'il est plus maître de son loisir.

Bucanan figure en deux qualitez dans la République des Lettres, il y paroit comme Historien & comme Poëte. Dans l'Extrait que nous avons donné de son Histoire d'Ecosse, on a pu voir qu'il ne lui reste du mérite propre de l'Historien que l'obligation du stile & la pureté de l'élocution. Voyons maintenant s'il a mieux soutenu la qualité de Poëte, & si la partialité n'entre point pour beaucoup dans les éloges qu'on lui a donnez jusqu'ici.

Parmi les Poësies de Bucanan, que l'on a ramassées dans cette Edition, les principales sont sa Paraphrâse des Pseaumes, ses Tragédies, & ses Livres de la Sphere. Le premier de ces trois Ouvrages est un de ceux que l'on a le plus vantez. Son incomparable Traduction des Pseaumes en vers, dit *le Clerc* au Tôme huitiéme de sa Bi-

bliothéque Choiſie, a été & ſera toûjours l'admiration de ceux qui ont du goût pour ces ſortes d'Ouvrages. Le Poëte Bourbon diſoit, au rapport de Ménage, qu'il eût mieux aimé avoir fait les Pſeaumes de Bucanan, que d'être Archevêque de Paris. Monſieur Frébairn l'Imprimeur en parle dans ſa Préface comme d'un Chef-d'œuvre que l'on ne peut trop loüer, & qui eſt preſque au deſſus des forces de l'eſprit humain : *divina penè dixerim, atque omni laude major pſalmorum Paraphraſis.* Pour rendre toutes les beautez de l'original, il ne falloit rien moins que la Poëſie la plus ſublime & la plus harmonieuſe, & rien n'étoit plus capable d'élever l'eſprit d'un grand Poëte que les idées magnifiques que preſentent par tout les expreſſions du Prophête Roi. Mais pour peu qu'on ait le goût & l'uſage de la belle Poëſie, on eſt un peu ſurpris, en comparant la Paraphrâſe avec le texte Sacré de trouver ſouvent tant de diſtance entre le Prophête & le Paraphraſte. Après les efforts de Bucanan, on ſeroit preſque diſpoſé à croire qu'il n'eſt pas poſſible d'approcher plus près de la gran-

deur & de l'élévation du langage des Pſeaumes. Mais comme d'autres Poëtes ont couru la même carriere, nous ſommes en état d'en faire la comparaiſon. Nous nous contenterons pour cela de prendre un morceau de deux ou trois Pſeaumes, où nous preſenterons le Pere Commire en paralelle avec Bucanan.

Pseaume II.

Quare fremuerunt gentes, & populi meditati ſunt inania?
Adſtiterunt Reges terræ, & Principes convenerunt in unum,
Adverſus Dominum; & adversùs Chriſtum ejus.
Dirumpamus vincula eorum, & projiciamus à nobis jugum ipſorum.
Qui habitat in Cælis irridebit eos, & Dominus ſubſannabit eos.

Paraphrase de Bucanan.

Quid trepidæ gentes vano fremuere tumultu?
Miniſquè populi ſæviunt inanibus?
Et cum principibus magni coiere tyranni,

Dominumque Christumque Domini adversum truces?
Vincula quin horum fortes dirumpimus, aiunt,
Et lora nostris demimus cervicibus?
At Pater æthereus, rerum cui summa potestas,
Ridebit impotentium irritas minas.

PARAPHRASE DU P. COMMIRE.

Cur gentes fremuere animis, vanoque rebelles
Inter se populi conjuravere tumultu?
Principibus Reges sociali fœdere juncti
Unâ omnes coiere. Illos furor impius urget
In Deum contra, Christumque lacessere bello.
Turpibus, exclamant, nos dudum absolvere vinclis,
Servilique jugo regalia demere colla
Tempus erat. Probrum ulcisci cunctamur inertes?
Talia jactantes, cœlo qui præsidet alto
Audiet: at strepitus frustraque minantia risu
Excipiet dicta illudens.

PSEAUME CXIII.

Simulacra gentium argentum & aurum,
opera manuum hominum.
Os habent, & non loquentur; oculos ha-
bent, & non videbunt.
Aures habent, & non audient; nares
habent, & non odorabunt.
Manus habent, & non palpabunt; pedes
habent, & non ambulabunt; non cla-
mabunt in gutture suo.

PARAPHRASE DE BUCANAN.

At impiarum finxit error gentium
Manu Deos inutiles.
Aurum caminis excoquens, aut moli
Massâ à sequaci bracteas
Ducens, figurâ multiformi ludicra
Affinxit aris numina.
Inane vocis os habent: oculos habent,
Orbes inanes luminis.
Naribus odores nec trahunt, nec au
Surdis sonores hauriunt.
Palpare manibus non queunt, torpet
Nec ingredi vestigiis.
Nec vox anhelis edita e pulmonibu
Cavo recurrit gutture.

PARAPHRASE DU P. COMMIRE.

At gentes, vano artificis molimine captæ,
Numina ducta colunt auro, cusasque Deorum
Argento effigies : quibus ora carentia linguis,
Cultorum precibus nec responsura suorum :
Non oculis cernunt fletus, non aure querelas
Accipiunt. Nullo nares mulcentur odore,
Thura licet fument & acerris balsama planis.
Palpare indocilis fulmen grave dextra coruscat,
Nec ferit. Auxilio miseris accurrere frustra
Posse putes, rigido plantas cohibente metallo.
Gutture quumque minas jactare videntur hianti,
Clamor abest, nisi quem plebes sibi credula finxit.

PSEAUME LXXIII.

Ut quid, Deus, repulisti in finem ? Iratus est furor tuus super oves pascuæ tuæ ?

Memor esto congregationis tuæ, q
possedisti ab initio.
Redemisti virgam hæreditatis tuæ; 1
Sion in quo habitas in eo.
Leva manus tuas in superbias eoru
finem. Quanta malignatus est in
cus in sancto?

PARAPHRASE DE BUCANAN

Cur nos relinquis penitus, ô rerum pa
Hostique dedis impio?
Lupis vorandum cur gregem, pastor, t
Irâ obstinatâ deseris?
Memento cœtus, servitute ab asper
Quem vindicasti: quem tibi
Peculiari sorte, patrimonium
Ceu proprium, receperas.
Colles Sionis, numinis sedem tui,
Bonus favensque respice.
Tandem resurge, & hostium superb
Compesce: perde funditus
Hostes protervos, qui tuum sacrariu
Manu nefandâ polluunt.

PARAPHRASE DU P. COMMIR

Heu! quia nam tanto ille tibi dil
amore

Grex ovium caulis procul à felicibus errat,
Et curas frustra balatu exercet aniles
Sollicito? Quem das finem sperare malorum,
Quenve modum immenso statuis, rex summe furori?
Sis memor Joacidum, quos primâ ab origine gentem
Protinus esse tuam voluisti & jure dicatam
Perpetuo. Te fatidicæ delubra Sionis,
Æquatæque arces Cœlo Dominumque Deumque
Accepere adytis. Leges hîc ferre solebas
Regibus, & præsens populis ostendere numen.
Nunc abes Assyriæ furiis & crimine pulsus.
Quin age, torpentem, jamdudum concute dextram,
Hostilemque solo fastum opprime. Nam quid inausum
Aut intentatum scelerisve probrive reliqui.
Urbis in excidio miseræ, templique ruinâ,
Barbarus?

Par ces trois échantillons que nous

proposons de Bucanan on verra bien que nous n'avons pas choisi les endroits les moins travaillez de sa Paraphrase. Cependant, tout bien examiné, nous ne doutons point que ceux qui ont l'esprit libre de toute prévention, & qui connoissent les délicatesses de la Poësie, ne sentent comme nous que l'avantage est du côté du Pere Commire, que sa composition est plus châtiée, plus soûtenuë, plus liée, & plus naturelle ; & que ses vers sont mieux façonnez dans ce goût & dans ce tour propre des Poëtes Anciens, qui ont écrit dans les beaux siécles de la Latinité. Les autres paraphrases qu'il nous a laissées sur Jonas, sur Daniel, & sur Elie, nous font juger que personne n'étoit plus en état de nous en donner une des Pseaumes, qui auroit passé tout ce que nous avons de meilleur en ce genre.

Pour revenir à Bucanan, on ne peut disconvenir qu'il y a dans son Ouvrage bien du bon, que l'on y trouve un grand nombre de morceaux touchez de main de Maître, & que quand son génie le soûtient, il n'est guéres possible de faire mieux. Mais il faut

avouer aussi que tout ce bon est bien mélangé. Les inégalitez de stile, de versification, & d'expression se font sentir non seulement dans des pieces differentes, mais souvent dans une seule & même piéce ; & il n'est pas râre d'y trouver la Prose la glus platte alliée avec la plus sublime Poësie.

Bucanan s'est servi de la composition Lirique dans la plûpart de ces Paraphrases ; & cette composition étoit fort propre à soûtenir la noblesse & la dignité du sujet qu'il avoit entrepris de traiter. Mais il auroit dû s'attacher davantage à démêler le caractere, les piez, & les modulations propres de cette composition : on n'y trouveroit pas tant de vers manquez ou défigurez par des mesures étrangeres & par des cadences désagréables. Le troisiéme vers des Strophes Alcaïques est assez ordinairement d'une structure défectueuse ; son repos & sa césure ne sont pas assez bien ménagées, & le troisiéme pié, où les Anciens Poëtes Latins ont toûjours mis un spondée, est plusieurs fois rempli par un iambe. Enfin les vers les plus communs & les plus aisez, comme sont les héxame-

tres & les iambiques, y ſont quelquefois d'une forme ſi négligée & ſi brute, qu'on ne les pardonneroit pas au Poëte le plus médiocre. Tels ſont ceux-ci, que nous prenons au hazard entre pluſieurs autres.

Affer opem, ſervator, opem fer : pulſa receſſit. Pſ. 12.
Luce voco te, nocte voco te, ſola ſalutis. Pſ. 88.
Sic allocutus Dominus eſt Dominum meum. Pſ. 110.
In me conjurent populi omni ex parte propinqui. Pſ. 118.
O lux feſta, ô lux jucunda ad gaudia nata. Ib. &c.

Les Tragédies de Bucanan ſont au nombre de quatre, ſçavoir Jephté, Saint Jean-Baptiſte, Médée, & Alceſte. Les deux premiéres ſont de ſon invention. Il y a mêlé le Chœur, à l'exemple des Anciens, ſans s'aſtreindre fort ſcrupuleuſement aux regles du Théâtre pour la durée du tems. Les deux autres ſont des Traductions d'Euripide, mais des Traductions ſi fidelles, que le Grec y eſt preſque ren-

lu vers pour vers. Il ne faut point chercher dans ces Tragédies la cadence majestueuse du vers iambe dramatique. L'Auteur a pris une versification moins grave, & qui convient plûtôt à la Fable qu'à la Tragédie. Ce défaut regne presque par tout; & il est surprenant qu'un Poëte qui a si bien pris le goût de l'Antiquité dans la plûpart de ses compositions, n'ait pas sçu prendre le caractere de versification qui convenoit à la Poësie propre du Théâtre.

Les cinq Livres qu'il nous a laissez sur la Sphere, sont peut-être ce qui lui fait le plus d'honneur, Cet Ouvrage est communément d'une versification saine, d'un stile mûr, d'une diction élégante, & d'un tour de phrâse clair & aisé. Il y a tout lieu de regretter que les Infirmitez de l'Auteur ne lui ayent pas permis de le retoucher pendant les dernieres années de sa vie, comme il s'en plaint lui-méme dans une Lettre qu'il écrivit à Tico-Brahé en 1576. Mais on peut dire que si le tems lui a manqué, ç'a bien été sa faute. Combien en-a-t'il perdu à la *composition* de ces Poësies licencieu-

ses, qui font rougir tous les honn
gens, & qui ont répandu sur sa 1
moire une tache que les plus gra
talens ne sçauroient effacer. Nous
dirons rien de ces indignes prod
tions d'une Musique prostituée, sir
qu'on y voit par tout un monstru
assemblage des graces de la Poësie a
les obscénitez les plus grossieres.

Les Ouvrages qui suivent sont t
Livres d'Épigrammes; & cinq aut
dont le premier ne contient que
élégies, le second des silves, le t
siéme des vers Phaleuques, le quat
me des iambes, & le cinquiéme
un ramas de plusieurs piéces de di
rens genres, qui n'ont pû avoir de
ce dans les Livres précédens. Dans t
ces Livres il se trouve un bon nom
d'excellentes piéces. Une des plus
les est sans doute celle qui porte p
titre *desiderium Lutetiæ.* Elle est éc
dans le stile Bucolique, & l'on p
dire que depuis les éclogues de Vir
il n'a peut-être rien paru en ce ge
de plus achevé. Dans la plûpart
Editions il s'est glissé un solécisme
penultiéme vers; mais il paroît
c'est une justice d'en décharger l'

.eur, puiſque dans l'édition d'Edimbourg faite en 1621. par André Hart. On lit ce vers de cette maniére,

Illa mihi rudibus ſuccendit pectora flammis.

Comme les grands hommes ne ſont pas imitables en ce qu'ils ont de mauvais, & que leurs fautes ſont capables d'impoſer par l'autorité d'un nom reſpectable, nous jugeons qu'il eſt à propos d'avertir ici de celles où Bucanan eſt tombé par inattention ou autrement, afin que l'on s'en donne de garde. Le grand défaut de preſque tous ſes Ouvrages, & particuliérement de ſes Poëſies, c'eſt que ſon caractere n'eſt point uni, & qu'excepté un certain nombre de piéces, il y en a peu où ſon genie ſe ſoutienne juſqu'au bout, ſans tomber dans des inégalitez qui font peine.

On peut auſſi lui reprocher de s'être érigé en Légiſlateur du Parnaſſe Latin, ſans aucun aveu des Muſes, & d'avoir forgé de ſon chef ces pretendus vers de trois meſures, qui ſe trouvent dans ſa Médée.

Socium lugendo teri.
Phœbus paria audiſſet.
Et ſancta Deum ſoboles.
Fama novem peperiſſe
Narrat flavam Harmonien.
In liberos verterit.
Ducunt originem.

C'eſt encore ſans autorité qu'en ſe ſervant de Vers uſitez il en a fait des combinaiſons, dont les Anciens ne nous ont laiſſé aucun exemple, ainſi qu'on le voit dans les cinq piéces ſuivantes.

1. *Gentis humanæ pater atquè cuſtos,*
Quàm ſancta majeſtas tui. Pſ. 8.
2. *Incolæ terrarum, ab ortu,*
Solis ultimum ad cubile
Eia Domino Pſallite.
3. *O qui perpetuis orbem moderaris habenis.*
Placidos bonus exere vultus. Pſ. 68.
4. *Orbis omnes incolæ*
A Sole Eoo ad Heſperum. Pſ. 100.
5. *Te Regem Dominumque canam, dum lucida volvet*
Lucidus aſtra polus,
Et unicum colam Deum. Pſ. 145.

Mai 1729.

Il n'eſt pas moins nouveau de voir une piéce entiere compoſée de ſeuls vers iambes de cinq piéds & demi. Telle eſt cette épigramme du Livre troiſiéme.

Montana dona montium colentes, &c.

Dans les Chœurs de ſa Tragédie de Jephté il a forgé une maniere de vers Anapeſtiques, ou l'anapeſte eſt ſuivi immédiatement d'un dactile, comme on le voit dans les vers ſuivans, dont nous n'avons point trouvé d'exemples dans les Anciens Poëtes.

Varia. Sic Deus.
Licet injuria.
Calidam ſanguinis.
Solidum non timet.
Teget oblivio.

Il eſt encore bon d'avertir que Bucanan n'a pas toûjours été aſſez en garde contre les fautes de quantité. Par exemple, il lui eſt échapé d'abreger a premiere ſillabe dans *deeſt*, dans *deeſſet* & dans *publicanus*. Ainſi il a abregé la ſeconde dans *ſalubri*, & la derniere dans ces adverbes *uti*, *ſubitò*, & *denuo*. Rien de tont cela n'eſt ſufiſam-

ment autorisé par les anciens. Il
pas mieux appuyé à faire une di
tion de *suavis* en trois sillabes, l
qui n'a été hasardée que par de
dernes, dont le suffrage est co
pour rien dans une langue mo
qui n'est point de leur ressort.

On trouve encore dans les T
dies de nôtre Poëte des contra
de *eo*, *eam*, *eum*, *eos*, *&c.* en un
le sillabe. Il a été apparemmen
l'erreur des Grammairiens, qui
de bien connoître la vraye mesu
vers de Plaute & de Térence, on
que ces licences étoient reçûës
la versification comique, & q
étoient nécessaires pour rédui
vers de ces deux Poëtes à leurs
mesures. Enfin il y a dans les v
Bucanan des mots que la belle l
ne comporte point, tels que son
tagio, *factio*, *conspiratio*, *ment*
d'autres pareils nominatifs, q
Anciens ont réservé pour les Sa
les Fâbles, les Comédies, & le
mes. Il y en a même qui ne sont
du tout Latins; ou du moins qui
jamais été reçus dans les beaux si
Cicéron n'a jamais ôsé dire *scopu*

toûjours écrit σκοπ@ en Grec. *Cypris* n'a paru dans la Langue Latine qu'au tems de sa décadence. *Emarevit*, *oblivii*, & plusieurs autres mots semblables que nous pourrions citer, auroient besoin d'être appuyez par de bons exemples.

Nous finirons en observant quelques fautes de l'Éditeur. Dans ses Notes il cite ce vers d'Horace,

Quàm si quidquid arat impiger Annibal.

S'il n'avoit pas cité de mémoire, il auroit trouvé dans le Poëte Latin,

Quàm si quidquid arat non piger Appulus.

A l'occasion de ce vers de la Tragédie de Saint Jean-Baptiste,

Ecquid animo æquo fers dignitatem tuam,

Il entreprend de prouver contre toute apparence de raison que dans *dignitatem* les deux premieres sillabes forment un iambe. Il n'y pensoit pas. Il faut lire dans le vers *dignitatem fers tuam.*

Il se met à la torture, pour régulariser cet autre Vers de la même Piéce

Rex Antipatri Semi-Arabis

En voulant qu'on liſe *nepos*
un iambe de la ſeconde &
ſiéme ſillabe de *Semi-Arab*
cence ſeroit contre l'uſage
qui ont toûjours fait une
de l'*S* dans *Semi* avec la
vante, pour n'en faire qu
Le Vers eſt Proſaïque, &
rions pas ſurpris que Bu
fait faute par diſtraction
quelque maniére qu'on le
n'eſt pas poſſible de le juſti

ARTICLE L.

OBSERVATIONS SUR LES Médailles & les Articles 41. 79. 98. *de l'an* 1728.

JE comptois, Monſieur, attendre les éclairciſſemens que je vous avois prié de me faire avoir du R. P. H. Mais le mépris qu'il a pour la *Diſſertation*, ſur laquelle j'ai fondé celle qu'il critique, m'a ſi fort étonné, que n'ayant pas aſſez bonne opinion de mes propres lumieres, j'ai été avec cette *Diſſertation* demander à des gens éclairez dans l'Antiquité, quels étoient les *raiſonnemens pitoyables* de cet Article des *Memoires* de Trevoux. Je n'ai pas trouvé parmi pluſieurs gens que j'ai conſultez, deux ſentimens. On m'a répondu conſtamment qu'il n'y en avoit aucun, auquel le R. P. H. pût trouver à redire, que ceux qui détruiſent ſon ſyſtême.

Il a fallu, dit-on, qu'il ait produit dans les Généalogies des Impératrices ſuppoſées, & des Princeſſes inconnuës. *Ce n'eſt point* celles que nom-

me le R. P. H. dont on a voulu parler, mais de celles qui ne se trouvant ni sur les Médailles, ni dans l'Histoire, ont porté le nom d'Auguste, pour le transmettre jusqu'aux derniers de ceux qui ont gouverné l'Empire. C'est celles-là que l'on a appellé Impératrices supposées; par l'habitude de traduire ainsi le mot *Augusta* : & cette Traduction paroît si bien leur convenir, que le R. P. H. dans ses Généalogies, ne donne le nom d'Auguste, qu'à ceux qui ont gouverné, & à leurs Femmes ou Filles : je n'y trouve d'exception que MARCIANA Cousine de Trajan, selon lui MATIDIA, Fille de celle-ci; & ANNIA AURELIA FAUSTINA, qu'il dit Sœur de Severe Alexandre. Si c'est un nom, si, tous & toutes doivent le porter : si c'est un Titre qui signifie Personne sacrée, que désigne-t-il?

On pouvoit encore ajoûter : qu'il a produit des Alliances sans preuves : elles ne sont point sur les Médailles, & encore moins dans l'Histoire. Est-il croyable que *Tacite*, qui vivoit sous *Vespasien*, ignorât la trés-proche parenté de GALBA, d'Othon, & de Vi-

:ellius, avec les Cesars ? Il nous dit du premier, qu'il étoit de Maison ancienne & opulente. Ne nous auroit-il pas dit qu'il étoit Arriere-petit-Fils de *Julie* Fille d'*Auguste*. Le second, selon lui, sortoit de la Ville de Tarente, Fils d'un Consul, & Petit-Fils d'un Préteur, moins illustre du côté de sa Mere, quoique d'honnête Famille. Est-ce-là être Petit-Fils de *Claude* par sa Fille *Antonia*, & Beau-Frere de Neron ? Il fait représenter à *Vitellius*, qu'il avoit plus de raison de prétendre à l'Empire, qu'un *Verginius* simple Chevalier Romain; lui dont le Pere avoit été trois fois Consul, & Compagnon de l'Empereur dans le Consulat & la Censure. N'auroit-on point parlé en cette occasion, au Petit-Fils de *Germanicus* & d'*Agrippine*, de sa naissance ?

Suetone nous assure que *Galba* n'étoit point de la Famille des *Cesars* : il ous nomme sa Mere *Mummia Achaïa* : il nous parle de la Naissance d'*Othon*, encore plus mal que *Tacite*, uisqu'il doute que sa Mere fût de ondition libre : il nous nomme *Sextilia* Mere de *Vitellius* : il a écrit sous

Trajan, ou ſous *Hadrien* : les tems n'étoient pas aſſez éloignez, pour qu'il ne ſçût pas ces diverſes circonſtances. Je paſſe ce qu'ils diſent de *Veſpaſien*. L'eſtime qu'a fait *Pline* le Jeune de l'un & de l'autre, de ces Hiſtoriens, nous fait voir le cas que nous devons faire de leurs Ouvrages: auſſi ne crois-je pas que le R. P. H. les mette au rang de *Spartien*; & des autres Auteurs de l'*Hiſtoire Auguſte*. Il eſt vrai que ces derniers ont mal écrit : mais *Caſaubon*, dans la Préface que cite le R. P. H. trouve ſon tems très-bien employé à les lire & à les éclaircir par ſes Notes, tant par la grandeur du ſujet, que par la quantité de morceaux de Juriſprudence & d'Hiſtoire, qu'ils nous ont conſervez, & que nous ne pouvons trouver ailleurs. Il ne doute nullement de leur vérité : & s'il en dit du mal, c'eſt un mal ſuperficiel pour un bien très-réel.

Il y a quelque-tems que liſant l'Hiſtoire de Malthe de M. l'Abbé de *Vertot*, j'y trouvai *Raymond Berenger* Grand-Maître de Rhodes; que, dit ce celebre Hiſtorien, quelques Au

teurs font descendre des Berengers Souverains d'Italie, & d'autres de ceux qui ont regné à Barcelone, & dans le Comté de Catalogne. J'eus une occasion de m'éclaircir de ce fait, auquel je m'intéressois: & l'on me répondit que c'étoit de ces conjectures, qui font honneur aux Maisons d'une Antiquité assez grande, pour que l'origine n'en puisse point être prouvée; mais qu'ils n'en avoient aucun titre. Cela s'apelle donc des conjectures: & si cela se mettoit dans une Généalogie, on diroit que ce seroit sans titres & sans preuves; & les Médailles ou Monnoyes de ces Souverains, s'il s'en trouvoit, prouveroient leur existence, mais ne prouveroient rien pour cette grande & ancienne Maison.

Cette Sœur de *Pertinax*, Mere de *Septime Severe*; est-ce une Personne connuë dans l'Histoire? La trouvons-nous sur les Médailles? Il a pourtant fallu la faire paroître pour les noms de *Pertinax* & de *Pius*, que son Fils a portez pendant toutes les années de son Gouvernement. *Imperator* signifie donc gouverner, de l'aveu du R. P. H.

Car, ſelon lui, c'eſt le ſeul n
les Médailles qui ſoit un titre
les autres ſont des noms de F
Gouverner donne une autre id
celle de Généraliſſime.

La Femme de *Septime Severe*
de M. *Aurele*, d'où la connoiſſons
Car DIVI M. PII F. ne veut poi
Gendre: j'en voudrois du mo
exemple ſans adoption. D'ail
d'où cette Princeſſe a-t-elle do
nom de FELIX à ſon Fils? Je l'ai
deux Médailles de Grand bron
la plûpart des Inſcriptions de G
le lui donnent. Il ne deſcend c
dant point de *Commode*.

Pourquoi ces Niéces de *Julia*
na, *Pia Felix*, ont-elles des ſurn
étrangers à ceux de leur Famille
Pere, Frere de cette Princeſſe,
R. P. H. ſe nommoit *Julius*
Pius Maximianus. De ſa pre
Femme il a eu un Fils & une Fi
même nom que lui. De la ſecon
eu *Julia Moeſa*, & *Julia Soæmia*
de la troiſiéme, *Julia Mamæa* o
mias. Car nous ſçavons d'une
daille du R. P. *Chamillart*, qu'
porté ce dernier ſurnom. Je le ré

Mai 1729.

ces noms ſont bien étrangers ; & bien différens de ceux de leurs parens. Le nom de Soeme commun en Phenicie, s'accorde fort avec les Hiſtoriens, & peu avec les Généalogies, de même que le nom de *Mamias.* Enfin, d'où le Fils de cette derniere a-t-il le nom de FELIX, que j'ai vû ſur un Médaillon du Cabinet du Roi ; puis qu'ainſi que *Sévere Antonin*, il ne deſcend point de *Commode*.

Les Titres de Très-Haut, Très-Puiſſant, Très Excellent Prince, ſont des Epithetes qui ne peuvent convenir qu'à ceux qui ont cette derniere Qualité ; ainſi qu'IMP. CAES. ne peuvent convenir qu'à ceux qui ſont *Auguſtes*, regle conſtamment ſuivie ſur les Médailles, à deux ſeules exceptions près : de même il faut être IMP. CAES. AVG. pour être *Pius Felix* ; noms qui ne ſignifient point la Souveraine Puiſſance, mais qui ne peuvent ſe donner qu'à celui qui Gouverne & ainſi la déſignent : & c'eſt ce que j'ai voulu dire. *Carin* ſeul a ces noms ſans celui d'*Auguſte*. Pourquoi *Numerien* ſon Frere ou ſon Neveu, (cela eſt égal, étant dans le même cas que lui) ne les a-

t-il que lorſqu'il prend ce dernier nom NVMERIANVS NOB. CAES. M. AVR. NVMERIANVS NOB. CAES. IMP. C. M. AVR. NVMERIANVS NOB. CAES. & enfin IMP. C. M. AVR. NVMERIANVS P. F. AVG.

Je viens de dire qu'il n'y a que deux exceptions ſur les Médailles, à la régle qui ne donne le Titre d'IMP. CAES. qu'à ceux qui ſont AVG. Outre celle de *Carin* & de *Numerien*, nous trouvons encore *Julien* avec cette Légende : IMP. IVLIANVS NOB. CAES. La tête de Julien jeune & ſans barbe, au revers FEL. TEMP. REPARATIO : j'en ai vû deux Médailles : ſans doute, ſuivant le R. P. H. il a été Généraliſſime avant d'être Auguſte. Mais cette Médaille pourroit auſſi bien convenir au tems, où il ſe fit forcer à prendre la pourpre à Paris, & où ſa modeſtie affectée l'empêcha de prendre ces Titres de D N. P. F. AVG. qu'il eut dans les ſuites ; & il ſe pourroit bien faire que, pour contenter l'Armée, il prit le Titre d'IMPERATOR, en gardant celui de NOB. CAES.

Nous trouvons encore ces caractéres P F. joints aux noms des Légions,

édailles frappées ſous le Re-
llien : LEG. I. ADI. VI. P. VI.
ITAL. VII. P. VII. LEG. II.
. P. V. F. &c. Les Legions
es derniers ſurnoms que ſous
:. Celles qui ont été frapées
ine & ſous *Septime Severe*,
tent point. C'eſt donc *Gal-*
es leur a donnez. Les Anti-
:s ont expliquez. *Quintum*
ntum fidelis, *ſextum*, *ſepti-*
c. Ces deux nombres ſigni-
M. *Vaillant*, les années du
e *Gallien*, où ces Médailles
apées, ou combien de fois
voient prêté alors le ſerment
é, qui ſe renouvelloit châ-
:. *Pia* marque leur attache-
Prince & à la Patrie : *Fidelis*
marquer autre choſe. C'eſt
: répétion des mêmes quali-
fferens termes. Mais comme
ifie toûjours *Pius Felix*; ſur
:-on déterminé à l'expliquer
is ſur ces revers ? Ne peut-on
: que ces Lettres ont ici la
nificationqu'ailleurs; & que,
tems de troubles, *Gallien*,
tacher ces Légions, leur a

voulu donner ceux des ſurnoms qu'il portoit, qui marquoient ſon zele pour la Patrie & la Fortune; pour les leur faire partager? Ce qui pourroit encore faire croire que F. doit s'expliquer *Felix*; c'eſt que pluſieurs de ces Légions portoient alors pour Enſeigne le Capricorne, ſymbole de la Félicité, comme on le peut voir ſur ces Médailles. Je ſoupçonnerois même que ce pourroit être une Enſeigne générale alors à toutes ces Légions, ainſi que l'Aigle, & qu'elles en avoient une autre particuliere. LEG. I. ADI. &c. ſe trouve avec le Pegaze & avec le Capricorne. LEG. XIIII. GEM. avec une Victoire & avec le Capricorne. LEG. I. ITAL. avec un Sanglier & avec le Capricorne. Ces exemples me font pancher pour l'interprétation de *Felix*. Si cela étoit, ces ſurnoms ſont ceux de *Gallien*, dans le même ſens qu'il les porte; & ce ſens eſt déterminé par les nombres qui y ſont joints ſur les Médailles des Legions.

La Médaille que cite le R. P. H. de *Julie*, eſt rare, ſuppoſé qu'elle ſoit vraiment de petit bronze, & qu'elle ſoit antique. Il y a peu de petits bron-

zes de ce tems ; & cette forme me feroit croire que ce pourroit bien être une Médaille fourrée, dont la feüille d'argent seroit ôtée ou consumée par le tems, ainsi que j'en ai vû. L'on fait cas de cette sorte de Médailles : je dis des fourrées, parce qu'elles ne peuvent être contrefaites ; mais pour l'Histoire elles sont de peu d'usage : elles n'ont point l'avantage d'être des Titres authentiques, étant de la fausse monnoye. Et de plus, quoiqu'il m'en ait passé beaucoup par les mains j'en ai trouvé peu où il n'y eût des fautes marquées, ou par des répétitions des mêmes Titres sur la tête & sur le revers, ou des Anachronismes décidez. Ce Senat si circonspect pour les Titres honorables aux Empereurs, les a prodiguez à bon marché à *Julie*, si pour la politesse qu'elle avoit pour les Senateurs, & pour des soins vagues, & plûtôt de bonne volonté que d'effet pour le Peuple & pour les Armées, il lui a donné les Titres de MATER SENATVS, MATER PATRIAE & MATER CASTRORVM, noms si beaux, si respectables, & qui donnent de si grandes idées, qu'il n'y a point de

Souverain qui ne fût plus flatté d
porter de semblables que de tout
tre. *Lucie* a sans-doute étendu
soins bien loin, pour mériter ce T
de GENETRIX ORBIS, outre celu
MATER PATRIAE, qui m'étoit éc
pé, quoique j'aye vû plusieurs fo
Médaille.

Le R. P. H. connoît peu le Sexe
ne lui rend pas justice. Si les ex
ples des Femmes Illustres sont ra
c'est à leur éducation plus qu'à la
ture, qu'il faut s'en prendre : & il
trouve aujourd'hui qui sont au-de
de cette prévention d'éducation,
pour l'esprit & pour le cœur. L'
tiquité nous fournit l'Histoire de t
grandes Femmes, qui ont Gouve
Souverainement; & l'Angleterre
peu de Regnes plus illustres que c
d'*Elizabeth* & d'*Anne*.

Il faut, suivant le Systême du
P. H. rejetter tous les Historiens;
il en trouvera difficilement qui s
cordent avec lui. D'où sçaurons-n
l'ordre où nous devons placer les E
pereurs; dont les Médailles sont
même fabrique, depuis *Aurelien*
exemple jusqu'à *Constantin*? Nou

Joutons point du Rang de ceux qu'ils nous apprennent. Quelle difficulté au contraire pour placer ceux dont ils ne nous disent rien! Nous ne sçavons que par conjecture, où nous devons mettre *Nigrinianus* : il est très-incertain s'il étoit Fils de *Carus* ou de *Carinus*. *Magnia Urbica* est-elle sa Mere ? De qui est-elle Femme ? Me voilà donc dans un vrai Pyrrhonisme sur l'Histoire : car les faits étant rejettez, je ne dois pas avoir plus de confiance pour la suite. Mais si j'admets les Historiens pour l'Ordre des Regnes, je ne dois pas les rejetter pour les faits. Alors je sçaurai que ce qui se trouve dans les Historiens & sur les Médailles est très-sûr : j'y joindrai l'ordre des tems que les Médailles nous donnent : j'ajoûterai à l'Histoire de nouveaux faits qu'elles nous fournissent; & je corrigerai ceux qui sont faux ou déguisez par la flaterie & par l'envie, s'il s'en trouve : je dis s'il s'en trouve : car j'ai oüi dire à un de nos plus sçavans Antiquaires, qu'il avoit défié le R. P. H. de lui montrer une seule Médaille contredite par tous les Historiens.

J'ai attribué les revers des Médailles de *Salonine*, que j'aî citez, à *Salonine* même, fondé sur celle que nous avons. Aug. in pace, qui ne peut-être attribuée à *Gallien*, puisqu'elle se trouve avec le mot Augusta tout du long : elle paroît être une suite de celle de la même Impératrice où on lit Pax Aug. & ces deux donnent une raison plausible de lui attribuer de même Aeqvitas. Aug. Annona Aug. Victoria Aug. &c. d'autant mieux que ces Légendes ne se trouvent point dans la plûpart des Impératrices, qu'il eût été tout simple de féliciter des vertus & des actions de leurs maris ainsi qu'elle ; & que par conséquent on a voulu laisser à la Postérité quelque chose de particulier de *Salonine*, que *Gallien* aima éperdûment suivant l'Histoire ; & c'est au moins ce que ces Médailles prouvent.

J'ai cru Ulpia Severina fille d'Ulpius Crinitus ; si ce dernier a adopté *Aurelien*, & que je veüille rendre raison de ce nom, je puis conjecturer qu'il s'appelloit Aurelius Ulpius Crinitus, & que de ce premier nom Domitius a pris celui d'Au-

RELIANUS rien ne m'empêche alors de croire que *Severine* fut sa fillle, quoi qu'elle ne porte point le nom de *Crinita :* ou bien il faut qu'il me soit permis de nier que *Maisa Soæmias* & *Mamée*, soient filles de ANT. IUL. VERUS. PIUS MAXIMIANUS, puis qu'elles ne se nomment ni *vera* ni *Pia*, ni *Maximiana*.

J'ai mis, il est vrai, bien des *Peut-être* dans ma dissertation : c'est que n'ayant ni la Science, ni l'autorité du R. P. H. je ne l'ai donnée que comme des conjectures *peut-être* vrai-semblables.

Le R. P. ne rejettera plus *Constantius* mari de *Placidie*, puisque M. de *Cleves* vient d'acquérir une de ses Médailles en or, où il est Auguste, il cesse donc d'être un Prince Imaginaire. Tout n'est pas encore découvert en fait de Médailles : & comme celle-ci qui n'étoit point connuë, confirme les Historiens, pour un Empereur dont je doutois; de même celle que j'ai vû chez un de mes amis depuis peu en petit bronze DIVO. AURELIANO, d'*Aurelien*, CONSECRATIO, un Aigle les confirme pour les faits, que l'on n'avoit point encore vû sur les Médail-

les. Les entrailles de la terre nous
fourniront sans doute encore d'aut
dans la suite.

Je n'ai point vû, & c'est peut-é
ma faute, de Médaille de PLAC. V
LENTIANUS, où il soit nommé PI
CIDUS. Le R. P. *Bandouri*, qui a vi
Cabinet du Roi, & les plus beaux
France, n'en cite qu'une où ce n
soit entier : il la dit du Cabinet Farr
en or, & ce nom est PLACIDIUS
est aisé de s'en éclaircir.

Le DOMINUS NOSTER à pris la pl
d'IMP. CAES. & lui est devenu éc
valent : ils désignent l'un & l'aut
celui qui gouverne. Le R. P. H. en c
vient pout le mot d'IMP. comme je
prouvé ci-dessus au sujet de *Sept*
Severe. Pour le DN. sa significatio
porte, on ne les trouve jamais ens
ble; & l'on ne trouve presque plus I
aussi-tôt que le stile du tems rend l
tre commun. J'ai cru encore qu'or
devoit joindre le mot de CÆSAR, p
ceque, comme je l'ai dit, depuis
mitien l'on trouve presque toûjours I
CAES. & que dans ces derniers te
on ne trouve jamais DN. CAES. imm
diatement joints du côté de la tête

Voilà, Monsieur, bien des difficul-
que je trouve à abandonner les Hif-
iens. Je ne dis pas qu'il n'y en ait
:lquefois à les accorder avec les
:dailles : mais sont-elles moins fré-
:ntes & plus aisées à lever par les
néalogies ? C'est ce qui ne me pa-
't pas. Car si celles-ci qui sont géné-
:s, étoient détruites, j'aurois en-
·e bien des éclaircissemens particu-
·s à demander au R. P. H. que je
ıteste d'ailleurs que je n'ai eu nulle
ention de contre-dire, & que je ref-
:te & estime autant que sa vertu &
science le meritent : & je vous assure
e c'est au plus haut degré. Je suis
:.

ARTICLE LI.

REPONSE DU P. H. J. *Observations précedentes.*

C'Est ne pas vouloir finir
tation, c'est reculer po
longer la procédure, & amuse
tie & les Juges, que de chai
Question. Il ne s'agissoit d'abc
de la signification précise de ce
Imperator, *Cæsar*, *Augustus*, *l*
lix. On croit apparemment
n'y a pas réüssi : on change de
rie : on se jette à présent sur les
logies, & sur quelques conséq
qu'on en veut tirer. Sans aut
lude, je vais rapporter les prin
endroits de l'Ecrit d'un Advers
connu, & je tâcherai d'en fai
le faux. Puisqu'il ne veut pas
connoître, je ne le nommerai j
trement.

Le mépris qu'il a (le R. P.
pour la Dissertation, sur laque
fondé celle qu'il critique.... j'ai é
cette Dissertation demander à de
éclairez dans l'Antiquité, quels

ces raiſonnemens pitoyables de cet Article des Memoires de Trevoux. Je n'ai pas trouvé parmi pluſieurs gens que j'ai conſultez, deux ſentimens. On m'a répondu conſtamment, qu'il n'y en avoit aucun, auquel le R. P. H. puiſſe trouver à redire, qu'à ceux qui détruiſent ſon Syſtême. Reponſe. Il ne s'agit point ici de Syſtême. il faut ſeulement expliquer le Grec & le Latin, qui eſt ſur les Médailles Grecques & Romaines. Y a-t-il là du Syſtême? Pour en décider, il ne faut pas être *éclairé dans l'Antiquité:* il ne faut que l'être un peu dans la Grammaire. Je ne mépriſe perſonne; mais ce ſont les raiſons qu'on produit contre les definitions que j'ai avancées de ces cinq mots, qui ſe font rejetter. A quoi ſervent ces atteſtations, dont les Auteurs ſont inconnus, que le Public toûjours défiant peut malignement croire être ſuppoſées, du moins mendiées; & toûjours inutiles, ſi elles ſont deſtituées de preuves qui peuvent uniquement le contenter? Car il veut être inſtruit pour juger: il lui faut des raiſons, & non pas des approbations.

L'Adverſaire me fait d'abord un

procès, pour avoir produit, dit-il, des Princesses & Impératrices, qui ne paroissent ni sur les Médailles, ni dans l'Histoire. Est-ce supposer faux en quelques occasions, que d'avancer, que les Empereurs ou Augustes ont eu Pere & Mere, Ayeuls & Ayeules de même nom, & par conséquent de même sang qu'eux, sans avoir été é levez aux mêmes Charges qu'eux.

Il a fallu, dit-on, qu'il ait produit dans les Généalogies des Impératrices supposées, & des Princesses inconnuës .... qui ont porté le nom d'Augustes, pour le transmettre jusqu'aux derniers, qui ont gouverné l'Empire. C'est elles que l'on a appellé Impératrices supposées, par l'habitude de traduire ainsi le mot AVGVSTA. Reponse. Très-mauvaise habitude, d'appeller Impératrices des Princesses autres que les Femmes des Empereurs regnans. Leurs Filles & leurs Sœurs, Cousines & Arriere-Cousines, celles-mêmes dont nous avons les Médailles, & les Meres encore, dont les noms ne nous sont connus que par les Empereurs leurs Fils, étoient Augustes comme eux, sans être Impératrices. Falloit-il donc appeller

ces Meres des Impératrices ſuppoſées ? Quelque Antiquaire *éclairé* a-t-il jamais parlé ainſi ?

Et cette Traduction, dit-il, d'Auguſtes en Impératrices, *paroît ſi bien leur convenir, que le R. P. H. dans ſes Généalogies ne donne le nom d'Auguſte qu'à ceux qui ont gouverné, & à leurs Femmes & Filles.* Reponſe. C'eſt que les Médailles ne parlent preſque que de celles-là. S'enſuit-il que les Meres & les Filles, pour être Auguſtes par naiſſance, ſoient Impératrices, avant que d'avoir un Empereur pour Mari.

Je n'y trouve d'exception, que MARCIANA, *Couſine de Trajan : ſelon lui*, MATIDIA, *Fille de celle-ci*; *&* ANNIA AVRELIA FAVSTINA, *qu'il dit Sœur de Sévere Alexandre.* Reponſe. Si elles ne ſont ce que j'ai dit, que ſont elles ? Toute Fille du ſang d'Auguſte étoit *Auguſta*; mais on ne frappoit de Médailles que pour celles qui étoient de la Famille de l'Auguſte qui regnoit actuellement. Pour les Mâles ou les Céſars tout de même : ainſi on ne peut voir ce nom que ſur les Médailles des uns & des autres, qui étoient de la Famille regnante. Ils l'étoient

tous néanmoins auparavant par naissance ; parce qu'ils étoient tous des Césars issus d'Auguste. On ne donne point ce nom de César aux Filles ; parce que, comme j'ai fait souvent remarquer, le nom de *Cæsar* n'a point de féminin. On y a substitué le nom d'*Augusta* ; parce qu'elles sont du sang des Césars, par Auguste, & par sa Fille *Julia Augusta*.

Mais ces *exceptions*, comme les appelle l'Adversaire, parce que contre lui elles prouvent, que d'autres Princesses, outre les Impératrices & leurs Filles, ont porté le surnom d'Augustes ; puisque les Cousines & Filles de Cousines l'ont : ces *exceptions*, dis-je, ne sont-elles pas une espece de Démonstration contre lui, que c'étoit un surnom héréditaire dans tous les Descendans d'Auguste ? N'est-ce pas une suffisante preuve, qu'en tout tems il a pû se trouver des Sœurs, des Cousines, & arriere-Cousines ayant le surnom d'Augustes ; & des Médailles, comme sous Trajan ?

Que veut dire MARCIANA AVG. SOROR IMP. TRAIANI, sinon, *Mariana, Princesse du sang d'Augus-*

usine de l'Empereur Trajan ? Di-
vgvsta Marciana : De glo-
Mémoire la Princesse du sang
uste, Marciana ? Est-elle Cou-
'un Auguste ou d'un Empereur
tre de son sang ? Si Augusta é-
ı simple titre de rang plus élevé
commun, mais accordé par
, il ne seroit placé qu'à la fin, a-
nom propre ; mais là où il est,
n surnom antérieur dans les An-
de Marciana, avant l'alliance
a contractée avec la Famille
a. Dans Diva Avgvsta Ma-
c'est la même situation du nom
ta, par la même raison. A quoi
donc l'Adversaire, lorsqu'il dit
latidia est Augusta selon moi ?
ıt-il douter ? Il voudroit dimi-
nombre des Filles, qui ont eu
d'Augustes, n'étant que Col-
es, & sans avoir part au Gou-
nent. Il n'a donc pas vû les Mé-
de Matidia Avg. qui sont
hez le Roi, en argent dans ce
e, & en grand Bronze chez
Président de la Moignon. Je
itées, il y a plus de vingt ans.
nerai dans la suite de cette Re-

plique, la Généalogie de ce
ſon de Trajan. Elle me donn
caſion d'expliquer le beau Mé
DIVAE MATIDIAE SOC.
autrefois aux Chartreux de F
maintenant dans le Cabinet
pereur, qui a, dit-on, beau
goût pour cette Science.

Si ces exemples ne ſuffiſent
obliger l'Adverſaire à ſe rend
bien lui en faut-il encore? A
AVGVSTA, fille de Marc A
de la Sœur d'Auguſte, eſt e
cette eſpece. Elle eſt *Antoni*
Pere, *Auguſta* par ſa Mere;
ni Femme ni Fille d'Empere
ſeulement Niece d'Auguſte.
rois ajoûter Salonine Chry
qu'on ne connoit que par ſa M
quoique ſon nom déſigne qu
que Collatérale à Salmina F
Gallien.

Si c'eſt un nom, tous & tou
vent avoir. Réponſe. Oui:
& toutes le portent dès qu'ils
mais il ne nous paroit que l
le peut lire.

Si c'eſt un titre, qui ſignifie
ſacrée, que déſigne-t-il?

Dans les Filles, il désigne le droit de donner à l'Empire des personnes sacrées par leur Dignité; des Empereurs, des Augustes, des Princes du Sénat. Dans les Mâles, le droit de parvenir à ces Dignitez : on ne l'exprime toutefois, que quand ils y sont élevez. Pourquoi ? Parce que le nom de César suffit pour leur donner le même droit; & que le nom d'Auguste, outre qu'il est héréditaire, est encore un tître, qui signifie Gouverneur de Provinces, dont le Sénat lui cede le Gouvernement; & où il est personne sacrée, respectable, σεβαςὸς, comme le Sénat même, qui est appellé, *Sacer Senatus*. C'est ce que j'en ai dit il y a plus de vingt ans. Que ne le réfute-t-on, si on le peut ?

On pourroit ajoûter, qu'il a produit des alliances sans preuves. Elles ne sont point sur les Médailles, & encore moins dans l'Histoire. Reponse. Si on raisonne, elles suivent necessairement & évidemment de ce que les Médailles nous apprennent. Il faut produire quelque exemple, où je me sois trompé. Comment répondre autrement à des reproches vagues ?

Est-il croyable que Tacite, &c.]
ponse. Tacite dit ceci, Suétone
cela. Je n'ai point entrepris de f
procès à l'un ou à l'autre ; mais d
pliquer seulement les Médailles.
avancé que Vitellius ne peut être
sur ses Médailles ordinaires GER
Germanicus, sinon parce qu'il desc
doit de Germanicus ; comme Né
qui pour cela a ce surnom dès sa p
miere Médaille, sans sortir de Ron
parce que le surnom de GERM. In
étoit héréditaire dans cette Famil
depuis le Pere de Germanicus, NE
CLAVDIVS DRVSVS GERMANIC
IMP. Vitellius cependant avoit re
porté quelque avantage sur les A
mans, qui pouvoit lui avoir fait n
riter ce surnom-là. J'en convien
Mais une belle Médaille d'argen
que j'ai vûë chez M. de Clêves, disti
gue bien ces deux différens rappo
du même nom. La Légende est
côté de la tête, A. VITELLIVS GER
IMP. AVG. & au revers, IMPER
TOR GERMANICVS : lui debout
habit de guerre. Le premier nom
celui que la naissance lui donne du
té de son Pere, avant celui d'Aug

te, que lui donne sa Mere, Arriere-Petite-Fille d'Auguste. Le second est un titre, le fruit de sa victoire. Pour le surnom de César, il l'a sur ses Médailles Grecques, lesquelles démentent Suétone. J'en ai cité deux différentes de chez M. Foucault. Ne me sera-t-il pas permis de dire que KAIC. signifie César, de peur de décrier un peu Suétone.

Pour Galba. *Suétone*, dit l'Adversaire, *nous assure que Galba n'étoit point de la Famille des Césars.* Reponse. Pourquoi en a-t-il pourtant le nom sur ses Médailles Grecques & Latines? *Est-il croyable*, m'écriai-je à mon tour, que Suétone, & le reste, comme il dit de Tacite? Suétone nomma sa Mere, MVMMIA ACHAICA. Sur son rapport les faux Monnoyeurs de Médailles en ont fait une fausse de ce nom-là, que j'ai vûë chez M. l'Abbé Fauvel, J'en ai parlé dans l'Histoire d'Auguste, pag. 730. Je passe tout cela, & je dis seulement, que le premier nom de Livius, que Galla porte sur une belle Médaille Grecque de chez M. Foucault, & rapportée par le P. *Piovené*, Jésuite, & très-Sça-

vant Médailliste de son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc de Parme : ce nom, dis-je, de Livius démontre que Galla étoit par sa Mere arriere-petit-Fils de Tibere & de la Fille d'Auguste. Je l'ai dit il y a plus de vingt ans. Que m'importe après cela qu'ait dit Suétone ? Dois-je abandonner ma Médaille, de crainte de la décréditer ? *Est-il croyable* qu'on ignorât à Rome la vraie Généalogie de Galba, que cette Médaille nous apprend avoir été bien connuë en Égypte même ?

Pour Othon. *Suétone*, dit l'Adversaire, *parle plus mal que Tacite de la naissance d'Othon.* Reponse. Le seul prénom de Marc, & le surnom d'Auguste, qu'il a sur ses Médailles, signifie, comme sur les Médailles de tous les Empereurs & Césars qui le portent, qu'il descend du Triumvir Marc Antoine ; & par conséquent par Antonia Augusta sa fille, & par Antonia fille de l'Empereur Claude, & arriere-petite-fille de Marc. Ces trois Princes ne tenant à Auguste, ni même à sa Sœur qu'au quatrieme degré, ils étoient plus éloignez de la succession

que Veſpaſien, qui étoit au troiſiéme, étant Fils d'une petite Fille d'Auguſte. Les Médailles, entre autres, celles des Apaméens de Phrygie, que j'ai expliquées dans mes Notes ſur Pline, démontrent que le Sénat créa ces trois Princes comme Triumvirs, ou plûtôt donna à chacun d'eux, ſon département à gouverner dans l'Empire, pendant l'abſence de Veſpaſien, alors occupé à la guerre contre les Juifs. Le nom de ſa Petite-Fille, JULIA TITI F. & le ſurnom de ſon Fils, T. CAESAR, fuſſent-ils ſeuls, démontrent la deſcendance de Veſpaſien, d'une Petite-Fille d'Auguſte.

Il eſt vrai que ces derniers (les Auteurs de l'Hiſtoire Auguſte) *ont mal écrit : mais Caſaubon dans ſa Préface, trouve ſon tems bien employé à les lire, & à les éclaircir par ſes Notes.* Reponſe. Cela empêche-t-il qu'ils ne ſe ſoient trompez ſur la naiſſance des Céſars, quand les Médailles les démentent? Le tems ſeroit mal employé à les lire pour les en croire.

Je ne ſçai ce que l'Adverſaire veut conclure de ce qu'il dit des Berengers. Si des Berengers regnoient encore où

ils regnoient au tems passé ,
indubitable , sans Actes , san
tres , sans Livres , que les derni
cendroient des premiers ; sans
bligé de montrer par Titres
Médailles , ou Histoire , la filia
chacun des Descendans. Le se
avec le même rang , en seroit u
viction incontestable. Le seul r
Bourbons , avec le rang de Pri
Sang , de tems immémorial ,
démonstration parlante , sans
que ceux d'aujourd'hui desc
de Robert , cinquieme Fils d
Louis , & Seigneur de Bourbo
ce que signifie sur les Méda
plusieurs Empereurs , AETER
AVG. avec un Phenix pour Sy
sous Diocletien ; avec la Déess
ternité , qui tient de la droite
leil , & de la gauche la Lun
Hadrien ; & ailleurs avec
Symboles équivalens. Sur u
daille de Severe Alexandre
dans le même sens , PERPETV
AVG. Dans Gallien , comme
a lû , pag. 508. PERENNITAT
Je ne vois pas quel avantage l'
faire tire de la lecture de M.

tot ; contre mes explications des Médailles, & les Généalogies que j'y découvre.

Il trouve mauvais que je donne à Septime Severe une Mere qui ait le même nom que son Fils, & un nom illustre, PERTINAX PIA. Les noms des Empereurs sur les Médailles, ne sont-ils pas ordinairement composez des noms du pere & de la Mere ? Trajan Dece eut deux enfans de deux lits. Dans leurs noms, celui de la Mere parce qu'elle étoit de meilleure Maison que Trajan Dece, est mis le premier ; ensuite deux des quatre noms du Pere. De Valens Hostilia, qui tiroit son origine de Tullus Hostilius Roi des Romains, est né C. VALENS HOSTILIANVS MESSIVS QVINTVS. De Herennia Etruscilla, Q. ERENNIVS ETRVSCVS MESSIVS DECIVS. L'Adversaire, s'il raisonne, trouvera-t-il mauvais de même, que je donne à Hostilianus une Mere, qui porte le même nom que lui ? *Hostilianus* n'est-il pas d'une autre Maison, que la Famille d'*Herennia* ?

Cette Sœur de Pertinax, Mere de Septime Severe, est-ce une personne connuë dans l'Histoire ? Il a fallu pour-

tant la faire paroître pour les noms de Pertinax & de Pius, que son Fils a portez. Reponse. Oui, le Fils dans ces deux noms fait connoître le sang de sa Mere. Du côté paternel ce Prince est Septime Severe: les deux autres noms, d'où les a-t-il, s'il ne les tient de sa Mere? Si c'étoit par adoption de l'Empereur Pertinax, le nom de Pertinax devroit précéder celui de Severe; comme dans les Médailles de Trajan, d'Hadrien, & d'Antonin, Nerva est avant Trajan, Trajan avant Hadrien, Hadrien avant Antonin. Que l'Adversaire, s'il peut, me donne un seul exemple contraire.

Noms que son Fils a portez toutes les années de son Gouvernement. Reponse. J'ai dit au contraire dans ces Memoires, au mois de Septembre, pag. 1703. que Severe n'a plus porté le nom de Pertinax, depuis sa huitiéme année.

Imperator, poursuit-il, *signifie donc gouverner*, selon le R. P. H. Reponse. Fausse consequence d'un antecedent mal entendu. J'ai dit cent fois, que *Imperator*, selon tous ceux qui entendent le Latin, jusqu'aux enfans.

mêmes des Colleges, ne signifie que Général ou Généralissime.

Car selon lui c'est le seul nom sur les Médailles, qui soit un Titre. Reponse. Je ne l'ai jamais dit, & je n'ai eu garde de le dire. PONT. MAX. TRIB. POTEST. P. P. & CENSOR, ne sont-ce pas des Tîtres?

Et les autres sont des noms de Famille. Rep. Oui. CAESAR, AVGVSTVS, & PIVS FELIX. *Gouverner donne une autre idée, que celle de Généralissime.* Reponse. Il est vrai: le commandement des Troupes est autre que le gouvernement d'une Province. Mais cette idée de gouverner ou de gouvernement ne fut jamais exprimée par le mot d'*Imperator*; c'est toûjours par celui d'*Auguste*. L'Adversaire me fait rire, quand il prétend avoir ici démontré, par mes propres paroles, que je tombe ici en contradiction avec moi-même. Car il en triomphera encore plus bas.

La Femme de Septime Severe (j'ai dit, la premiere Femme,) *Fille de Marc Aurele, d'où la connoissons-nous?* Rep. Par les Médailles de son Mari, & par celles de son Fils. *Car* DIVI MAR-

ci Pii F. *ne veut pas dire, Gendre.* Reponse. Quoi donc? Parlez, & donnez-nous bonne preuve de ce que vous avancerez. *J'en voudrois du moins un exemple sans adoption.* Reponse. C'est-à-dire sans prendre le nom de la Fille qu'on épouse. Oui, si elle est héritiere unique, comme étoit la Fille d'Auguste, qui, épousant Tibere, l'obligea à prendre pour surnom Cæsar, au lieu de Neron; & pour cela il est sur ses Médailles, Ti. Caesar Avgvsti F. *Filius*; c'est-à-dire Gendre avec adoption. Mais si la Fille qu'on épouse n'est pas une héritiere unique, on ne laisse pas d'être F. *Filius*, Gendre du Pere de la Fille, sans adoption. Cela se pratique encore ainsi universellement. Je vais lui en donner deux beaux exemples sur les Médailles. Constantinvs Fil. Avgg. & Maximinvs Fil. Avgg. *Filius Augustorum duorum* ne signifie-t-il pas que ces deux Princes se faisoient honneur d'être Fils d'un Auguste par nature, & Gendre d'un autre. Il n'y a point là d'adoption. Il y a plus de 20 ans que j'ai cité ces deux exemples, & plusieurs autres, tirez de l'Hébreu, du Grec, & du Latin, dans une Dis-

sertation sur le mot de *Filius*, pour *Gener*, dans ma Chronologie de l'Ancien Testament, à l'occasion de ce que S. Luc dit de S. Joseph, qu'il étoit fils d'Héli.

D'ailleurs, d'où cette Princesse a-t-elle donné le nom de Felix *à son Fils ? Je l'ai vû sur deux Médailles de grand Bronze.* Reponse. C'est moi qui les ai indiquées, il y a plus de vingt ans. C'est-là que l'Adversaire les a vûës. Mais ai-je dit qu'Antoine Severe ait eu ce titre par sa Mere ?

Il ne descendit cependant point de Commode. Reponse. Ni son Pere non plus, qui pour cela n'est jamais Felix sur ses Médailles. D'où son Fils l'a-t-il donc, demande l'Adversaire ? Qu'il retourne au Livre, où il a vû ces deux Médailles : il y trouvera d'où vient le nom de Felix à cet Antonin ; Titre qu'il n'a que sur ces deux Médailles, & que ni son Pere, ni son Frere n'ont jamais pris. Pour les Inscriptions de Gruter, elles sont pour la plupart récentes : je parle de celles qui ont rapport aux Empereurs : elles sont la plûpart fabriquées vers le tems de Léon X.

Mais je demande à l'Adverſaire à mon tour, d'où ce Fils de Septime Sévere, a-t-il les noms de M. AVREL. ANTONINVS, ſi ce n'eſt de ſa Mere, premiere Femme de Severe, & Fille de Marc Aurele Antonin? Cette alliance étoit ſi honorable à Septime Severe, & à ſon Fils, que le plus ſouvent ce Fils ſur ſes Médailles met ces noms qu'il tient de ſa Mere & de ſon Ayeul maternel Marc Aurele Antonin, avant eelui de Severe ſon pere, & plus ſouvent encore ſans le nom de ſon Pere : & que le Pere ſe fait honneur de ſe dire, DIVI MARCI PII F. gendre de Marc Aurele. Septimius Geta, le ſecond fils de Septime Severe, n'eſt ni Marc Aurele, ni Antonin, comme ſon Frere; parce qu'il eſt d'un autre lit, de Julia Domna, ſeconde Femme de Severe. L'Adverſaire trouve mauvais encore ici, que je donne à un Empereur une Mere qui ait le même nom que lui, & qui le lui donne, pour le joindre, s'il veut, à celui de ſon Pere, qui n'eſt pas de ſi bonne Maiſon que ſa Mere.

Pourquoi ces Nieces de Julia Domna Pia Felix, *ont-elles des ſurnoms ſi*

étrangers à ceux de leur Famille ? Leur Pere, Frere de cette Princesse, dit le R. P. H. se nommoit Julius Verus Pius Maximianus; & de sa premiere Femme il a eu un Fils & une Fille de même nom que lui. De la seconde il a eu Julia Masa & Julia Soamias; & de la troisieme Julia Mamaa ou Mamias.... Je le repete; Ces noms sont bien étrangers, & bien differens de ceux de leurs Parens. Reponse. Point du tout: elles sont toutes Julies du côté paternel: & ce nom, avec le surnom d'*Augusta*, eut suffi pour marquer le sang des Césars & des Augustes. Mais le surnom est de leur Mere, dont les Ancêtres étoient déja alliez aux Césars, quoiqu'étrangers.

Le nom de Soëme, commun en Phénicie, s'accorde fort avec les Historiens; & peu avec les Généalogies; de même que le nom de Mamius. Reponse. Au contraire, il s'accorde très-fort avec les Généalogies, & point du tout avec les Historiens; car ces noms sont Grecs & nullement Phéniciens. Où l'Adversaire a-t-il pris que ce nom est commun en ce Pays-là? L'a-t-il appris de Bochart, qui s'est fait mépriser pour

ſes prétenduës origines Phéniciennes? C'eſt une bravade, de ſe dire ſçavant dans une Langue, que tout le Genre Humain ignore. On en voit quelques caracteres ſur quelques Médailles des Rois de Syrie; mais que perſonne ne peut lire. On doit juger par les connoiſſances que les Médailles nous donnent de l'origine de Julia Mamæa, & que je donnerai à la fin de cette Replique, de l'origine des autres noms étrangers.

Enfin, d'où le Fils de cette derniere (Mamæa) *a-t-il le nom de* FELIX, *que j'ai vû ſur un Médaillon du Cabinet du Roi.* Reponſe. C'eſt-à-dire; dans le Recueil gravé. Je l'ai cité d'ailleurs, il y a plus de vingt ans; & j'en ai parlé aſſez au long pour ſatisfaire tout homme habile. Que l'Adverſaire aille l'y voir. N'entend-il pas le Latin? Veut-il m'obliger à traduire en François tout ce que j'ai dit en Latin depuis ſi long-tems? Mais je lui demande réciproquement, d'où ce Fils de Mamæa a-t-il le ſurnom d'Alexandre, qui n'eſt pas Latin, ſi ce n'eſt de ſa Mere, après les noms précédens qu'il tient de ſon Pere, M.

AVR. SEVERVS ? Ce surnom, ALEXANDER, a donné occasion de fraper à son honneur une Médaille, qui le félicita de sa Noblesse, NOBILITAS. J'en rendrai la raison dans la suite, en expliquant un beau Médaillon Grec, & une Médaille Grecque, qui sont au Cabinet de M. LEBRET, premier Président au Parlement d'Aix, & Intendant de Provence.

Il faut être IMP. CAES. AVG. *pour être* PIVS FELIX. Reponse. C'est une proposition universelle de l'Adversaire, qui est faussè, & dont il va donner lui-même des exceptions, qui en démontrent la fausseté.

Noms, dit-il, *qui ne signifient point la Souveraine Puissance.* Rep. Ma Critique l'a donc fait revenir; car il a soutenu fortement le contraire, & fort au long dans l'Ecrit que j'ai réfuté au mois d'Août, Septembre, & Octobre dernier; jusqu'à attribuer aux Princesses-mêmes, qui ont *Pia Felix*, la même Souveraine Puissance, qu'aux Princes.

Mais Noms, ajoûte-t-il, *qui ne pouvoient se donner qu'à celui qui gouvernoit : & ainsi le désignoit. Est-ce*, dit-

il, *ce que j'ai voulu dire :* (en soutenai
bien vivement tout le contraire.) *Ca-
rin seul a ces noms sans celui d'Empereu*
Réponse. Ces noms ne désignent don
pas la Souveraine Puissance, non plu
qu'ils ne la signifient ; vû qu'il n'y e
a point d'autre, que celle de l'Empe-
reur. Quelle distinction illusoire, & fr
vole ici, entre signifier & désigner
pour assurer que ces noms *Pius Fe-
lix* désignent quelque chose, ne fau
il pas auparavant sçavoir ce qu'i
signifient ? Qu'on le dise donc. Ca
les tîtres de PONT. MAX. de TRI
POT. & de P. P. désignent aussi la Sou
veraine Puissance; mais c'est après avo
expliqué la signification précise de cha
cun de ces tîtres. Dans trois Médailles d
Carin, en or & en argent, qui ont cett
Inscription, M. AVR. CARINVS P. 1
NOB. CAES. le P. F. signifie-t'il, ou de
signe-t'il quelque Souveraine Puissan
ce ! Il ne Gouvernoit, ni ne Comman
doit en Chef. Il n'avoit aucun Gouver
nement de Province, n'étant point Au
guste. Il ne Commandoit point d'Ar
mée, n'étant que Colonel Général d
l'Infanterie, PRINCEPS IVVENTVTIS
Le revers de sa Médaille d'or qui a pou
légende, VICTORIA AVGVSTORVM

gne que Carus, & deux autres
ues, ou l'un d'eux, qui sont in-
: sur une Médaille de cuivre du
CARINVS NOB. CAES. pour ces
VIRTVS AVGG. J'ai vû autre-
tte Médaille chez M. Fradet,
ine de Saint Germain l'Auxe-

rquoi Numerien . . . ne les a-
, (les tîtres de P. F.) *que lors-*
*'end ce dernier nom d'*Imperator
tus? NVMERIANVS NOB. CAES.
C. M. AVR. NVMERIANVS
CAES. IMP. C. M. AVR. NVME-
VS P. F. AVG. Réponse. L'Ad-
e, qui croit que P. F. sont purs
l'honneur, ne voit pas que dans
tême on peut lui demander éga-
t pourquoi on refusoit à Nume-
es tîtres si honorables, jusqu'a
l fût Auguste; tandis qu'on les
oit à Carin, n'étant que César,
e lui? Mais on lui répond, que
nces mêmes se mettoient peu en
qu'on mît sur leurs Médailles
urs noms; pourvû qu'on mît
qui étoient nécessaires pour les
guer. Ils se faisoient quelque-
nneur de n'y faire mettre que
n qu'ils avoient adopté par Con-

trat de mariage, en épousant une hé ritiere, qui leur avoit apporté un gros bien. C'est pour cela que dans la premiere de ces trois Médailles il y a seulement NVMERIANVS, sans autre nom de pere & de mere, ou d'autres ancêtres, si non qu'il est César; non pas par un titre d'honneur, ou par concession; cela ne l'ennobliroit pas plus, que les Césars que nous citons dans nos Classes; mais par naissance comme qui, parmi nos Princes du Sang, se contenteroit de faire mettre sur une Médaille, *Loüis Prince du Sang* cela diroit assez. Ainsi l'Empereur Hadrien ne voulut presque que ces deux noms, HADRIANVS AVGVSTVS. Et Julien, dont nous allons parler, a fait de même. D'ailleurs les Monetaires sçavoient bien que ces Princes n'avoient le nom de Marc Aurele, que parce qu'ils descendoient de Marc Aurele, pere de l'Empereur Commode: qu'ils ne descendoient de lui que par son fils Commode; & que Marc Aurele, comme son pere: par conséquent les seuls noms de Marc Aurele disoient équivalemment ce que désignent plus distinctement les noms de PIVS FELIX.

Nous trouvons dans Julien cètte Lé-ende, Imp. Ivlianvs nob. Caes. *a tête de Julien jeune, & sans barbe. u revers:* Fel. Temp. Reparatio. *ans doute suivant le R. P. H. il a été énéralissime, avant que d'être Augus-.* Réponse. Oüi, comme tout Prine du sang peut Commander une Arnée, avant que de gouverner une Proince. Ainsi le célébre Prince de Coné Loüis I. fut établi par le Roi Comandant de ses Armées en Flandre & ux Païs-Bas, trois ans avant que d'aoir un Gouvernement. A-t'on proué jusqu'ici, que Imp. *Imperator*, signie autre chose, que Généralissime ou énéral des Troupes? Oseroit-on le ire, sans courir risque de passer pour e pas entendre le Latin? L'Empereur ıême aujourd'hui n'a ce tître que our signifier, qu'il est par élection Généralissime des Troupes de l'Emire. Quand on lit sur la Médaille de héodose, qu'il a été Imp. XXXXII. ela signifie-t'il qu'il a eu quarante & eux fois la Souveraine Puissance? Non: mais qu'en qualité de Général il Commandé quarante deux Camagnes. L'Adversaire appatemment y

a fait réflexion ; car il n'insiste plus là-dessus, ni sur l'explication que j'ai donnée au mot Grec Ἀυτοκράτωρ.

Nais cette Médaille pourroit aussi & bien convenir au tems, où il se fit forcer à prendre la Pourpre à Paris, & où la mode affectée l'empêcha de prendre le tître de D. N. *Dominus Noster*. Réponse. Jamais Roi ou autre Souverain a-t'il mis dans ses tîtres, ou sur sa monnoie, *Notre Maître*, ou *Monseigneur Loüis*, *Monseigneur Léopold*? Je l'ai fait remarquer dans l'Histoire Auguste, & dans ces Mémoires en Septembre, pag. 1713. Ce sont les Sujets qui frappent ces Médailles, c'est la Cour des Monnoies & autres Corps, qui parlent ainsi. On ne peut donc pas dire, que la modestie de ce Prince l'empêcha de faire mettre sur ses Médailles D. N. *Dominus Noster*.

*Ce que pour contenter l'Armée il prit le tître d'*IMPERATOR*, en gardant celui de* NOB. CESAR. Réponse. L'Adversaire a soutenu jusqu'ici contre moi, ou pour mieux dire, contre tous les Dictionnaires & contre l'usage universel, que *Imperator* ne signifie pas Général, ou Généralissime des Troupes;

nais la Souveraine Puiſſance dans
'Empire: & maintenant il dit que ce
ut l'Armée qui força Julien à pren-
.re le tître d'*Imperator*. Qu'eſt-ce que
ue l'Armée peut vouloir, que ſe don-
.er un Chef, un Général, un Géné-
aliſſime? J'aime mieux croire que
ulien ſe mit à la tête de quelque Re-
iment Payen, pour quelque légere
xpédition contre quelques Barbares
oiſins des frontieres de l'Empire; &
ue ce Regiment lui fit frapper cette
Médaille après le ſuccès de ſon ex-
édition. Quoiqu'il en ſoit, c'eſt la
ule Médaille, ou ce Prince ſoit *Im-
rator*. Et depuis le Grand Conſtan-
n, les Auguſtes qui ont Gouvernez
ont plus le tître d'*Imperator*; qu'un
ı deux; & ceux-là même une fois,
ı deux au plus; excepté Théodoſe,
: la maniere que je l'ai dit. Ils n'ont
ıe le tître d'Auguſte, c'eſt-à-dire,
ouverneurs Héréditaires des Provin-
s. Je ne parle que des tîtres qu'ils
ıt ſur les Médailles. Un célébre Sça-
ınt, dont la mémoire m'eſt très-
ſpectable, rapporte à ce Julien, une
.édaille inſcrite, IMP. C. M. AVREL.
LIANVS P. F. AVG. Mais elle eſt

d'un autre Julien, qui fut Empereur avant Dioclétien.

On donnera la suite de cette Réponse le mois prochain.

ARTICLE LII.

LA VIE DE S. FRANÇOIS Instituteur de l'Ordre des Freres Mineurs, de celui de Ste Claire, & du Tiers-Ordre de la Pénitence; avec l'Histoire particuliére des Stigmates, des Éclaircissemens sur l'Indulgence de la Portioncule, des Réflexions & des Notes; & une Préface sur le merveilleux de la vie des Saints dédiée à la Reine. Par le Pere Candide Chalippe Récollet. A Paris, chez Pierre Prault, à l'entrée du Quai de Gesvres, au Paradis, 1728. *In* 4°. *Pagg.*760.

DES ÉCRITS DE S. FRRANÇOIS.

Suite des ARTICLES XXXVI. au mois de Mars & XLV. au mois d'Avril MDCCXXIX.

RIEN ne doit échaper de ce qui part de la plume des Saints; sur tout de cette sorte de productions, où le cœur parle, & où il ne parle que le langage du divin amour. C'est le ca-

ractere d'un petit nombre d'Ecrits, qui donnent Rang à S. *François* parmi les Ecrivains Eccléſiaſtiques ; au même titre que S. Antoine, S. Pacôme, les Macaires, & autres zelez Cenobites, ont auſſi leur place parmi les plus illuſtres Peres des premiers ſiécles. On a de lui ſes trois *Regles* ; des *Lettres*, des *Cantiques*, & des *Exhortations*.

Le Saint Patriarche ne pouvoit ſouffrir, que l'on regardât la *Regle* des Freres Mineurs, comme ſon Ouvrage. » Je n'y ai rien mis de moi-même, » diſoit-il : j'ai fait tout écrire comme » Dieu me l'a revelé ». Il le déclara bien expreſſément au Pape *Honorius* III. lorſqu'en l'année 1223. il lui en préſenta le ſecond Exemplaire redigé en douze Chapitres. Le Pape, qui étoit peut-être informé, qu'elle auroit des oppoſitions juſque dans le ſein du nouvel Ordre, vouloit que l'on y fît quelques changemens. L'homme de Dieu alors réſiſta avec une fermeté qu'on ne devoit pas attendre de lui, en préſence du Vicaire de Jeſus-Chriſt, & contre ſon inclination. Il proteſta, ſur ce qu'il y a de plus ſacré qu'» il n'y » avoit pas mis de lui-même un ſeul

„ mot, & que Jesus-Christ l'avoit dic-
„ tée telle qu'elle étoit „. *Honorius* en parut convaincu ; & , de l'avis des Cardinaux, il donna sa Bulle de confirmation. Frere *Elie* & les autres, qui trouvoient la Regle trop sévere, ne s'étoient pas rendus si aisément. C'est un trait si célebre dans l'Histoire de S. *François*, que la Vision miracuse, qu'il obtint de Dieu, pour confondre les Murmurateurs. Tous entendirent les fameuses paroles *à la lettre*, *à la lettre*, *sans glose*, *sans glose*; tous en furent consternez : mais aux yeux de plusieurs, le point fondamental d'une pauvreté absoluë, demeura long-tems un mystere caché. C'est autre chose de nos jours ; on est instruit par une expérience de plus de cinq cens années, si capable d'en démontrer la sagesse, & d'en justifier la pratique. Le P. *Candide* fait là-dessus des réflexions très-édifiantes & très-vrayes. *Qu'ils gardent exactement leurs Regles*, disoit Jesus-Christ à *François*, parlant de ses enfans; *j'aurai soin d'eux.* Ce soin a été constamment, & est encore plus ou moins sensible, à proportion du plus ou du moins d'exacti-

ide dans l'obſervation de la Regle.
Des douze Chapitres qu'elle contient, le premier regarde la Foi & l'Obéïſſance; le ſecond, la Réception des Novices; le troiſiéme, les Prieres & les Jeûnes d'obligation; avec la maniere de converſer, ſoit au-dedans, ſoit au-dehors. Le quatriéme, que le S. Fondateur avoit ſouverainement à cœur, dit le Pere *Candide*, érige en Loi formelle & perpétuelle dans ſon Ordre la défenſe particuliere faite aux Apôtres pour le tems de leur premiere Prédication, & marquée en ces termes par Jeſus-Chriſt: *n'ayez ni or, ni argent, ni aucune monnoye.* S. *François* n'en preſcrivoit pas moins aux Supérieurs, de pourvoir aux beſoins des Freres ſelon les ſaiſons & les ſituations, ſur tout aux beſoins des Freres malades; & cela par le moyen des amis ſpirituels, que l'Eſprit prophétique, & ſa confiance en Dieu, lui faiſoit conſidérer comme les Miniſtres de la Providence, ſes Dépoſitaires, & ſes Économes.

Le V^e^. Chapitre recommande le travail des mains, ou plûtôt la fuite de l'oiſiveté. L'application aux ou-

vrages manuels ne seroit de précepte, qu'au cas qu'un Frere Mineur manquât absolument de toute autre sorte d'occupation. Ainsi l'a expliqué S. *Bonaventure*, obligé de répondre aux fausses interprétations qu'on donnoit de son tems. Il remarque que S. *François* lui-même avoit si peu vacqué au travail des mains, depuis l'Approbation de son Institut, « qu'il n'en eût » pas recueïlli la valeur de douze de- » niers » L'Institut étoit publiquement approuvé pour les fonctions du Ministere Apostolique : & c'étoient ces fonctions, que la jalousie dès-lors s'efforçoit d'y faire regarder comme étrangeres. Saint *Paul* étoit Apôtre, il est vrai, & travailloit pour vivre, » C'est, » dit le P. *Candide*, « qu'ayant » droit de vivre sur l'Autel, il ne vou- » loit pas user de son droit : il en avoit » des raisons particulieres pour le bien » de sa Mission ; & en pareil cas il fau- » droit suivre son exemple, comme il » a été suivi par de saints Evêques & » par de saints Prêtres ».

Le VI^e^. Point de la Regle est capital. C'est celui qui défend aux Freres Mineurs d'avoir rien en propre ; ni

rres, ni Maisons, ni Eglises, ni au.
chose. Ils possedent cependant,
is comme ne possedant point; puis-
on les peut dépoüiller sans qu'ils
laınent; & qu'à l'égard de ce qu'ils
t, ce n'est point à l'Ordre même,
t au Pape ou à l'Eglise Romaine,
e la propriété en demeure attachée.
; mauvais Plaisans ont souvent ba-
ıé sur cette derniere disposition, qui
fait pas, disent-ils, que les uns ou
autres en soient plus riches ni plus
ıvres dans la réalité. Le P. *Candi-*
lèur remontre, que c'est parler en
ɔfanes, & en gens qui ignorent ou
.i blasphêment des Constitutions au-
entiques, reçûës de toute l'Eglise,
serées dans le corps du Droit, & re-
ıuvellées, il y a un peu plus d'un sié-
:, par le Pape *Urbain* VIII. qui or-
ınne de s'y conformer. « Qu'impor-
te », continuë-t-il, « que la pro-
priété des choses, dont les Freres
Mineurs peuvent avoir l'usage, ap-
partienne au Pape, ou au Souverain
de chaque Etat, ou à ceux qui les
donnent : il est toûjours certain que
ces Religieux ne prétendent pas les
avoir en propre; que, tant qu'elles

„ ſubſiſtent, on peut les reprendre, & „ qu'ils ne peuvent pas s'y oppoſer ju„ ridiquement; qu'ils ſe ſont même „ privez du droit d'avoir là-deſſus au„ cune action. Or on avoüera „, dit-il encore, „ que, *dans la réalité*, cet„ te pauvreté eſt plus grande, que cel„ le qui laiſſe le pouvoir de plaider „ pour défendre le bien de ſa Commu„ nauté. Les Propriétaires des Mai„ ſons de l'Ordre en ſont *plus riches*, „ pouvant toûjours reprendre ce qui „ leur appartient; & les Mineurs en „ ſont *plus pauvres*, étant toûjours „ expoſez à rendre ce qui ne leur ap„ partient pas „.

Le VII^e^. Chapitre concerne les Pénitences: le VIII^e^. les Élections Capitulaires: le IX^e^. les Devoirs des Prédicateurs: le X^e^. les particularitez du gouvernement: le XI^e^. les précautions à prendre dans la direction des femmes: & le XII^e^. les Miſſions chez les Infidéles. On conſerve à Aſſiſe un Exemplaire de cette *Regle*, écrit de la propre main de S. François.

Celle qu'il compoſa pour le Monaſtere de Sainte *Claire*, eſt pareillement de douze Chapitres dreſſez de concert

avec le Cardinal *Hugolin*. Elle ne différe de la Regle des Freres Mineurs, que par les tempéramens & les usages convenables à une Communauté de Filles. Mais le Cardinal *Hugolin* devenu Pape sous le nom de *Gregoire* IX. & deux autres Souverains Pontifes *Innocent* IV. & *Urbain* IV. y ont encore inséré depuis quelques mitigations. On dit que le Saint, pendant qu'il l'écrivoit, ne pouvoit retenir ses larmes, considérant à quelles austéritez un sexe foible avoit la générosité de s'engager. Ce fut en 1224. qu'il la donna. On y admire son étenduë d'esprit, sa discrétion, & sa charité.

Pour la *Regle* du Tiers-Ordre, attribuée par quelques-uns au Pape *Nicolas* IV. il est bien prouvé qu'elle a aussi S. *François* pour Auteur: il la composa en 1221. au plus tard. Tous ceux qui l'embrassoient & avoient pouvoir de tester, étoient obligez de faire leur Testament, dans l'espace de trois mois après leur Profession. Venons aux *Lettres*.

Il y en a de pure édification, qui ne nous arrêteront pas. Telle est la petite Lettre, suivie d'une seconde beau-

coup plus ample ; l'une & l'autre avec cette Inſcription. *A tous les Chrétiens, Clercs, Religieux, Laïcs, hommes & femmes, qui ſont par toute la terre.* Il les écrivit en l'année 1213. après une grande maladie, qui le contraignit d'interrompre le Miniſtere de la Prédication. La charité qui eſt induſtrieuſe, dit le Pere *Candide*, lui donna la penſée d'exhorter les Fidéles par écrit ; & il eut lieu de s'en ſçavoir gré.

Lorſqu'il fit la diſperſion de ſes Freres en 1219. il les chargea de trois ſortes de Lettres, qu'il adreſſoit aux Ecléſiaſtiques, aux Magiſtrats, & aux Supérieurs de l'Ordre. On trouve dans la prémiere une Théologie exacte, jointe à une connoiſſance réflechie de l'Ecriture S^te^ & même du Droit Canonique. Il déploye dans la ſeconde l'autorité d'un Apôtre ; mais tempérée par un air de douceur & d'humilité, qui ne permettoit pas aux plus libertins de s'en offenſer. La troiſiéme contenoit différens avis.. Quatre petites lignes qu'il écrivit en 1222. à Saint *Antoine* de Pade, n'en ſont pas un Monument moins précieux par un endroit. C'eſt qu'en approuvant la propoſition

qu'*Antoine* lui avoit faite, de lui confier le ſoin d'enſeigner la Théologie aux Freres, il autoriſe clairement l'exercice des Etudes dans ſon Ordre : « de » telle ſorte néanmoins », ajoûtoit-il, » que l'eſprit de l'Oraiſon ne s'éteigne » ni en vous ni dans les autres ». Nous ne revenons pas ſimplement aux Annales des Freres Mineurs ; il faut conſulter les combats & les triomphes de l'Egliſe même, pour juger avec quelle fidélité la condition a été remplie.

Mais de toutes les Lettres de Saint *François*, celle qui intéreſſe le plus les Sçavans, c'eſt la Lettre adreſſée à tous les Religieux de ſon Ordre, & ſingulierement aux Prêtres. Pénétré de vénération pour le Myſtere de l'Euchariſtie, il y égale, autant qu'il le peut, la vivacité des expreſſions, & la force des remontrances à l'élévation de ſes ſentimens. Le corps de la Lettre n'a rien en cela qui ne réponde à l'idée qu'on a de lui. Ce qu'il dit à la fin, paroît d'abord moins conforme à ſon eſprit. Voici ſes termes. « J'avertis mes Fre» res, & les exhorte en N. S. que, dans » les lieux où ils demeurent, l'on ne » célébre qu'une Meſſe chaque jour,

„ qu'elle ſoit célébrée ſelon le Rit de
„ la Sainte Egliſe Romaine. S'il s'y
„ trouve pluſieurs Prêtres; qu'on ne
„ laiſſe pas d'obſerver cela. Que par
„ un amour de charité, l'un ſe con-
„ tente d'entendre la Meſſe de l'autre;
„ parce que N. S. J. C. remplit de ſa
„ grace les préſens & les abſens qui en
„ ſont dignes „, &c.

Les Théologiens n'ignorent pas combien ce Texte a fait naître d'opinions & d'interprétations différentes. *Eckius*, ſans trop d'examen, traite la Lettre de ſuppoſée. D'autres héſitent à la reconnoître pour être de S. François. Mais la Tradition de ſon Ordre la lui attribuë conſtamment, & l'on n'y manque pas de réponſes ſolides, pour mettre cette reſpectable Piéce à convert de l'abus que les Proteſtans en ont fait. Quelques prétendus Orthodoxes prévenus en partie des mêmes erreurs que les Proteſtans, contre les Meſſes particuliéres, l'ont auſſi rapportée comme un reſte de l'ancienne Diſcipline de l'Egliſe. Cela engage le P. *Candide* à expoſer méthodiquement ce qu'on en peut dire de mieux fondé. Il ne doute pas que le même ſentiment

d'humilité, & la même crainte de la fragilité humaine, qui éloignerent toûjours S. *François* du Sacerdoce, ne fussent le vrai principe, qui le fit porter ses Freres, par voye de conseil, à célébrer moins fréquemment. Car une preuve qu'il ne croyoit pas que la célébration fréquente des SS. Mysteres fût contraire à l'intention de J. C. c'est qu'il laisse la chose à la volonté des Prêtres. *Toutes les fois qu'ils voudront dire la Messe*, marque-t-il expressément, *qu'ils la disent avec pureté de conscience.* D'ailleurs il ne prescrit rien, il n'ordonne rien; il se contente d'*avertir* & d'*exhorter.* Mais pour bien entendre la Lettre du S. Patriarche, il y a quatre choses à observer selon le P. *Candide :* 1°. le nombre des Prêtres n'étoit pas grand alors dans chaque Maison. S. *François* cependant vouloit qu'ils y célébrassent par tour: l'intervalle d'une Messe à l'autre ne pouvoit donc pas être long pour chaque Prêtre; & par conséquent ce qu'on prétend en inférer contre la célébration fréquente du S. Sacrifice, ne sçauroit aller bien loin. 2°. S. *François* pensoit sans doute de la Communion ce

qu'il penſoit de la Meſſe. Mais l'amour l'emportoit d'ordinaire ſur la crainte, & il communioit ſouvent. Il auroit donc approuvé, conclut le P. *Candide*, que, par un déſir ardent de s'unir à J. C. ſes Freres célébraſſent fréquemment & même tous les jours. 3° : ils ont à préſent des raiſons de le faire qu'ils n'avoient pas autrefois. Placez communément en des lieux écartez, ils étoient à eux, & pouvoient regler leur dévotion ſelon leurs diſpoſitions perſonnelles. Appellez depuis dans les Villes pour l'utilité publique, ils ſe doivent au prochain, dont le ſervice & l'édification, ſur le pied où eſt aujourd'hui la Diſcipline, demande viſiblement qu'on y diſe pluſieurs Meſſes. 4°. S. *François* attendoit des Prêtres de ſon Ordre une perfection ſi ſublime, qu'il prenoit, pour les y animer, tout ce qu'il croyoit plus propre à leur faire ſentir là-deſſus leurs obligations. Il eſt ſi naturel qu'on devienne par habitude moins attentif & moins précautionné, qu'un peu plus de retraite, un peu plus de réflexion ſur ſon indignité, & en certains cas, quelques jours mêmes d'éloignement

du S. Autel, ſont encore maintenant une ſorte de préparation à la Meſſe, qu'on peut ſagement conſeiller. Le P. *Candide* accompagne ces obſervations de pluſieurs autres, qui les lient & qui les ſoutiennent, & mettent parfaitement au fait, touchant l'intention de S. *François.*

Aux Lettres de l'homme de Dieu nous joignons ſes *Cantiques.* Il y en a deux que l'on croit compoſez après la faveur des Stigmates. Le premier avoit pour refrain ces paroles : *In foco l'amor mi miſe, in foco l'amor mi miſe.* Tout n'y reſpire en effet que le feu de l'Amour Divin, & de l'amour le plus enflammé. C'eſt la peinture d'une eſpéce de combat purement intérieur entre Dieu & ſon Serviteur, mais qui ſe termine à laiſſer l'ame dans une douce & délicieuſe tranquillité. Le ſecond *Cantique* beaucoup plus long que l'autre, eſt tourné en Dialogue. *François* parle, *Jeſus-Chriſt* répond ; juſqu'à ce que *François* cedant enfin à la véhémence du ſaint amour, déclare que l'amour l'a fait ſa conquête ; qu'il plie ſous l'effort de ſes impreſſions ; qu'il déſire de mourir d'amour ; & qu'il en

attend le coup comme le seul soulagement où il soit sensible. *D'amor son preso, non fazzo retinentia : datame la sententia che d'amor io sia morto. Jam non volgo conforto, se non morir d'amore.* Transports ineffables, dignes d'une Poësie toute céleste, & qui lui sont tellement propres, que la Poësie ordinaire devient un langage extravagant, lorsqu'elle entreprend de les imiter.

S. *François*, dans une extase ayant reçû de Dieu l'assurance de son salut, composa un troisiéme *Cantique*, qui fut nommé le *Cantique du Soleil*. Il a un grand rapport avec celui des trois jeunes Hébreux compagnons de Daniel. Ceux-ci invitoient toutes les Créatures à loüer Dieu : & *François* vouloit qu'on le loüât à cause de ses Créatures. Le P. *Candide* remarque, que, dans ces Cantiques, il y a plusieurs termes qui ne sont plus d'usage ; & qu'il s'y en trouve aussi de Latins, d'Espagnols, & de Portugais, mêlez avec l'Italien.

Le premier défaut ne doit point surprendre après cinq cens ans. Pour le second, il l'attribuë à la vivacité des mou-

vemens dont *François* étoit transporté; de sorte qu'il employoit sans choix les premiers termes qui se présentoient à son esprit. Il sçavoit ces trois Langues; & peut-être trouvoit-il dans l'Espagnol & le Portugais, qui sont fort emphatiques, quelque chose de plus convenable à ses pensées. Il aimoit particuliérement le *Cantique du Soleil.* Pour lui donner plus de cours, il l'envoya en France au Frere *Pacifique* d'Ancône, qui étoit bon Poëte; afin de l'accommoder au goût & à la régularité de la Poësie du tems: attention qui montre bien, que les Saints profitent de tout pour glorifier Dieu.

Nous dirons des *Exhortations* & des *Discours* qui se trouvent ici par fragmens, ce que le P. *Candide* dit en particulier des *Instructions* qui regardent les Supérieurs: qu'on « y reconnoît les hautes idées que le Saint concevoit de la perfection en tout genre, la grande connoissance qu'il avoit du cœur humain, des mœurs, & du Gouvernement; la pénétration, la solidité, la délicatesse même de son esprit, sa discretion, & sa *prudence consommée,* au milieu de

„ la ſimplicité Evangelique „ . Il y découvre plus de lecture des Saints Peres, qu'il ne ſemble en avoit pû faire, ce qu'il en tire eſt placé à propos : ſes applications ſont juſtes ; ſes inductions bien ſuivies : les portraits qu'il préſente, peuvent ſervir de leçons à tous les états ; & ſes leçons, de regle de conduite, dans quelque ſituation du ſiécle & de la Religion où l'on cherche à ſe ſanctifier. Il eſt prévenant, inſinuant, perſuaſif. Le diſcours le plus artificieuſement compoſé, ne tend pas plus habilement au but, qu'il le fait ſouvent en deux mots. Cette habileté à porter la conviction dans les ames, & quantité de beaux traits qui le caractériſent au naturel, ne ſont pas certainement d'un homme auſſi dépourvû des grands talens, qu'on l'a quelquefois penſé. Il faut l'étudier dans ſes paroles & dans ſes actions, & lire avec cela ce que le P. *Candide* a écrit pour ſa défenſe. Pagg. 478. &c. Rien de plus exact & de plus vrai.

On donnera le mois prochain ce qui regarde l'Hiſtoire particuliere des Stigmates avec les Éclairciſſemens ſur l'Indulgence de la Portioncule.

Mai 1729.

ARTICLE LIII.

MATHEMATIQUE UNIVERſelle abregée à la portée & à l'uſage de tout le monde : principalement des jeunes Seigneurs, & où l'on donne une notion générale de toutes les ſciences Mathématiques, & une connoiſſance particuliere des ſciences Géométriques au nombre de 55. Traitez; par le P. CASTEL de la C. D. J. vol. in 4°. A Paris chez P. Simon. 1728.

Suite de l'Article XLVI. au mois d'Avril MDCCXXIX.

LA Géométrie eſt le principal & même l'unique objet de cet Ouvrage; mais ne voulant point donner une Géométrie ſeche & purement ſpeculative, je n'ai eu garde de m'y borner à cette ſcience, & de la preſenter dans un point de vûë abſtrait & detaché de toutes les autres ſciences. Pour le moins j'ai dû en donner tous les préliminaires, & en faire connoitre les ſuites, les applications, les uſages.

Mon deſſein étoit de donner une *Géométrie complete*, je dis complete

en elle-même & dans tous ses rapports exterieurs. La Géométrie a rapport à toutes les sciences, quand ce ne seroit que par son esprit géométrique qui ne sçauroit trop les animer. Mais prise en elle-même, la Géométrie contient tout ce qui s'appelle sciences de calcul, l'Arithmétique, l'Algébre, l'Analyse, le calcul de l'infini, les Proportions, les Progressions, les Series : toutes ces sciences sont comme préliminaires à la Géométrie ; elles en sont la methode, & en contiennent tout l'art. Ensuite la consideration des angles, des lignes, des surfaces, des corps en général, & en particulier la science des figures, soit rectilignes, soit curvilignes, circulaires ou coniques, & sur tout la vaste science des courbes, forment comme le corps de la pure Géométrie ; d'où résulte la pratique & l'usage qui comprennent plusieurs arts géométriques, l'arpentage, le toisé, le jaugeage, &c.

Voilà tout ce que j'ai prétendu renfermer dans ce volume, en peu de mots plûtôt qu'en abregé ; ne voulant omettre aucun principe, aucune methode, aucun procedé, aucune pro-

position même veritablement utile ou même simplement belle & curieuse ; afin que le Lecteur trouvât réüni dans un Livre assez court, tout ce qui est dispersé dans un fort grand nombre d'autres Livres, où encore même il lui faudroit bien du travail, bien du tems, bien de la depense pour l'y trouver ; n'en ayant pas été quitte moi-même pour moins de vingt années d'un travail assez opiniâtre ; ce qui ne surprendra point ; si l'on fait reflexion que ce volume renferme avec ordre tout ce qu'*Euclide*, *Apollonius*, *Archimede* & *Diophante* parmi les anciens, tout ce que *Viette*, *Descartes*, *Cavallieri*, *Gregoire de S. Vincent*, *Fermat*, *Newton*, *Leibnitz*, *Bernoulli*, *Stirling*, &c. parmi les modernes, nous ont donné de plus singulier & de plus original en ce genre.

Procedant par voye analytique de developement, je commence par ce qu'il y a de plus général dans les Mathématiques, & ce n'est que par degré que j'arrive peu à peu à ce que la Géométrie a de propositions de detail ; de sorte que les branches derivent naturellement du tronc, & que tou-

tes choſes s'y rapportent toûjours à leurs vrais principes.

Dans un premier developement on prend une idée des Mathematiques en général : là certitude & toute ſorte de certitude ſcientifique les caracteriſe, car il ne faut pas croire que tout y ſoit du plus haut degré de certitude metaphyſique, puiſque les ſciences mechaniques & phyſico-mathématiques n'ont gueres qu'une certitude phyſique, & que les ſciences coſmographiques comme l'Aſtronomie ne paſſent pas la certitude morale. Dans la Géométrie même tout n'eſt pas auſſi évident que les axiomes, & la Géométrie même de l'infini n'égale pas en évidence & en certitude la Géométrie d'*Euclide*. Mais un air de préciſion arithmetique en quoi conſiſte toute la methode de la Géométrie, donne aux ſciences les plus vagues le nom & le caractere de mathematiques. Or il n'y a pas de ſcience & d'art qui ne puiſſe ſe donner cet air & cette methode, puiſqu'on l'a donné même à l'*art de conjecturer* & aux *jeux de hazard*.

Dans le ſecond developpement les *Mathe*matiques ſe partagent en trois

grandes ſciences, *Géométrie*, *Méchanique* & *Coſmographie*, dont la premiere a pour but de *meſurer*, la ſeconde de *peſer*, la troiſiéme de *compter*, c'eſt-à-dire, de faire le *denombrement* de toutes choſes, deſorte que les Mathematiques ont pour objet le monde entier, entant qu'il eſt fait par la ſageſſe divine avec *nombre*, *poids* & *meſure*. La Géométrie contemple le monde dans un état d'abſtraction & de pure poſſibilité ſelon ſes dimenſions primitives, ne s'embaraſſant pas ſi lès figures ſont exiſtentes, ou ſi elles ſont bien ou mal faites. La Méchanique ſuit les choſes dans leur generation phyſique, & dans leur paſſage de la poſſibilité à l'exiſtence par le moyen de la peſanteur qui eſt le grand mobile de tout le jeu de cet univers. Enfin la Coſmographie examine les choſes en elles mêmes, telles que Dieu les a faites, telles qu'elles ont été, qu'elles ſont & qu'elles ſeront.

Dans les developemens ſuivans, on voit ces trois ſciences ſe diviſer & ſe ſousdiviſer en une infinité d'autres ſciences & d'arts ſubalternes, dont on connoit par ce moyen l'origine, les

rapports, les liaisons, les dependances, l'étenduë, les bornes, l'utilité, les usages, l'histoire même & les progrès, en un mot tout l'esprit & le sistême. De sorte que lorsqu'après environ deux cent pages on arrive au detail de la Géométrie, l'esprit s'y trouve tout préparé; il la connoit, & est déja Géométre en gros; il en connoit l'importance & la necessité; il connoit sur tout parfaitement l'état de la question, & est en état de n'être surpris de rien; la plûpart des termes, des expressions, des manieres mêmes de penser lui étant familiers, & la plûpart des difficultez, qui ont coûtume de rebuter ceux qu'on jette dans le détail de cette science sans aucune préparation, étant déja moitié levées pour lui.

Ceux qui, sous le nom de Sçavans, se sont pressez de juger de ces premiers developemens, & de les trouver inutiles comme ne contenant rien que de lumineux & de *clair comme le jour*, car c'est leur expression, n'ont pas pris garde qu'outre le plan & le sistême raisonné des Mathematiques & de toutes les sciences qui y est contenu & qu'on

ne trouveroit point ailleurs, c'eſt cette clarté même & ce grand jour préliminaire qui eſt tout le nœud de la clarté & de la facilité qu'on trouve enſuite dans des choſes où preſque aucune ſorte de lueur n'avoit penetré juſqu'ici. Mais les Sçavans n'ont gueres d'autre maniere pour ſe donner le relief de ſçavoir toutes choſes, que de les mepriſer comme faciles & claires comme le jour. Ces airs réuſſiſſent au moins auprès de ceux qui ne ſont pas fachez de les prendre auſſi. Le vrai de la choſe eſt, qu'avec cela bien des gens ont appris fort vite la Géométrie la plus tranſcendante, & que ſans cela à peine dix perſonnes en travaillant beaucoup l'apprenoient en tout un ſiécle.

Le huitiéme developpement, où regne le detail, contient 55. Traitez de Géométrie. Le premier Traité eſt ſur la *Methode mathematique des ſciences* en général. La Methode eſt le morceau favori des Ouvrages de *Deſcartes*; il ne nous a pourtant laiſſé que le detail de quatre Regles accompagnées de quelques refléxions ſur la Methode d'invention. Que ſeroit-ce

s'il en avoit donné l'art entier avec toutes les demarches regulieres, & suivies d'un esprit qui invente ? J'ai taché d'y suppléer, & même de rectifier sa Methode qui m'a paru par deux endroits plus propre à retarder le progrès des sciences qu'à le favoriser.

Car 1°, *Descartes* a confondu les deux Methodes, & donné celle de Doctrine pour celle d'invention, & celle-ci pour celle-là. C'est par Analyse qu'on invente, selon lui, & par Synthése qu'on enseigne. Mais évidemment l'invention n'est que le resultat de plusieurs pensées, de plusieurs veritez réünies ensemble pour en composer une nouvelle. Dans la regle de trois qui est le moyen le mieux marqué que nous ayons pour inventer, il faut trois choses connuës, ou pour le moins deux pour en trouver une, & dans les grandes découvertes qui se font de genie, combien de connoissances, de pensées, de refléxions ne faut-il pas pour en deduire quelque nouvelle idée qui en vaille un peu la peine.

Au lieu que pour enseigner, la methode de tous les tems, au moins dans *la Pratique*, a été de proposer un sujet, de le diviser & de le sousdiviser,

fin de le prouver par parties,
ſant des denombremens exacts,
ue la propoſition ſoit prouvée
ircie dans toute ſon étenduë.
ſeconde choſe où *Deſcartes* me
: avoir meconnu la Methode
ntion, & borné par conſequent
grès des ſciences, c'eſt le mépris
a inſpiré pour les Livres & pour
aitres, en un mot, pour toutes
nnoiſſances acquiſes par l'étude;
a voulu nous perſuader que tou-
ſciences qu'il avoit appriſes des
es ou des Livres, loin de lui ai-
lui avoient beaucoup nui, &
ui avoit fallu deſapprendre, &
donner à ſa ſeule raiſon; c'eſt-
, que *Deſcartes* a voulu nous
dre non à produire de nouvel-
es, mais à les créer. En vain l'a-
lu; mais le mal eſt qu'on n'a
ni produit rien de fort nouveau
ite, & que ſa ſecte a eu beau-
le Copiſtes & d'echos, & très-
: createurs & d'inventeurs. On
it les anciens, on mépriſoit la
, on s'abandonnoit à ſa rai-
u plûtôt à ſon maitre, dont on
it les quatre regles & quelques

autres maximes, qui ont bien eu peut-être autant de respectueux Commentateurs en un siécle, que celles d'Aristote, contre qui on a tant crié, en ont eu en trente siécles.

Ce qui a le plus trompé *Descartes* & ses Sectateurs, c'est la methode des Géométres; elle est communément synthetique, ou plûtôt il seroit difficile de dire ce que c'est: car ce n'est qu'un detail de propositions qui se succedent avec plus d'enchainement que d'ordre, avec plus de demonstration que de preuve, avec plus d'évidence que de clarté, avec plus de conclusions que de principes. Cependant comme le vrai y regne, on a crû que c'étoit la vraye methode; mais ce vrai de la Géométrie est le fruit de sa methode d'invention,& c'est la clarté qui devroit être le fruit de sa methode de doctrine. Elle l'est si peu, & sa methode d'enseigner est si peu la vraye, que sur cent personnes qui étudient la Géométrie, à peine y en a-t'il une qui en apprenne les élemens; & de mille, à peine une qui apprenne cette science un peu en entier & à fond. Car il faut juger des choses par les faits & non par

des raiſonnemens vaguement ſpeculatifs. Tout le monde vante la Géométrie, tout le monde veut l'apprendre, preſque perſonne ne l'apprend; ce n'eſt pas la faute de la ſcience, qui eſt en ſoi la plus claire, la plus ſimple, & la plus facile de toutes. C'eſt donc la methode d'enſeigner qui eſt imparfaite; peu lumineuſe, & nullement aſſortie au commun des eſprits.

Après la Methode mathematique, vient la *Methode géométrique d'invention.* Elle a trois parties, le *Calcul*, l'*Analogie* & l'*Equation*, car le but eſt de *meſurer*: meſurer eſt d'*égaler* une choſe *inconnuë* à une choſe qu'on *connoit* déja. C'eſt donc l'*égalité* ou *l'équation* qui eſt le but; or on ne meſure les choſes qu'en les *comparant*, choſes *ſemblables* à choſes ſemblables, une ligne à une ligne, une ſurface à une ſurface, un corps à un corps. C'eſt donc l'*Analogie*, la ſimilitude, la comparaiſon, les *proportions*, les *rapports* qui ſont le moyen immédiat dont la Géométrie ſe ſert pour parvenir à l'équation & à la meſure des choſes. La reſſemblance en effet eſt une égalité commencée; deux choſes ſembla-

bles étant déja égales par bien des endroits, & pour le moins leurs rapports étant les mêmes.

En effet, pour achever de rendre ces choses égales, & changer leur *égalité relative* en une *absolue égalité*, il n'y a qu'à *calculer* leurs rapports, ajoûter, soustraire, diviser, multiplier, &c. une *équation* n'étant qu'une *analogie* réduite en *calcul*.

Je donne donc d'abord les principes du calcul, des proportions & des équations, sans oublier les *fractions* qui ne sont que des rapports reduits en calcul, & dont j'ai taché d'applanir toutes les difficultez, en expliquant distinctement leur double nature aritmetique & géométrique. On trouve ici tous les principes d'Aritmetique, d'Algébre, d'Analyse necessaires pour entendre les *Elemens d'Euclide* qui suivent.

Mais je n'ai garde de donner ces élémens dans l'ordre où cet Auteur ancien les a données, il y a long-tems qu'on a reconnu le defaut de cet ordre, plusieurs Auteurs même y ont remedié en partie. Mais toutes choses se perfectionnent avec le tems, d'abord j'ai mis le calcul & les proportions, en

Mai 1729.

un mot, tout ce qui regarde la methode géométrique avant ce qu'il y a de pure Géométrie, avec laquelle *Euclide* l'avoit confonduë ; j'ai ensuite partagé cette Géométrie élementaire en deux parties, dont la premiere sous le nom de *Géométrie naturelle* renferme les axiomes, les definitions & les demandes, c'est-à-dire, un grand nombre de premieres veritez géométriques qui n'ont besoin d'aucune demonstration.

La seconde partie sous le nom de *Géométrie demontrée*, m'a paru contenir trois sortes de veritez, les unes préliminaires & *lemmatiques*, les *Theoremes* qui sont la chose même, & les *corollaires* qui sont comme de secondes veritez qui decoulent de celles qui les précedent.

Les *Lemmes* sont une espéce de préparation aux theoremes. La Géométrie est toute fondée sur l'usage simple du compas & de la regle, il faut donc prendre ces instrumens, c'est-à-dire, les connoître & en prendre l'esprit, pour être Géométre. Le compas nous donne le cercle qui sert de mesure aux angles, & la regle donne les

Paralleles qui servent pour la mesure des côtez, & de ces deux choses reünies resulte la mesure des triangles; or les triangles sont la base & comme la derniere resolution de toute la Géométrie : car toutes les figures se resolvent en triangles, & en mesurant ceux-ci, on mesure celles-là; or la mesure des triangles est fondée sur celle des angles & des côtez.

Les *Theoremes* viennent ensuite : c'est-là proprement le corps de la Géométrie, auquel on applique la methode géométrique, de sorte que ces theoremes ont trois parties, dont la premiere traite du *calcul des figures*, c'est-à-dire, de l'addition, soustraction, multiplication, division, &c. des lignes, des surfaces, & des corps. La seconde traite des *analogies des figures*, de leur comparaison, de leur similitude, de leurs rapports, simples, composez, doublez, triplez, directs, reciproques, &c. La 3^e^ partie de ces Theorémes est sur l'équation & sur la parfaite *mesure de ces figures*.

Par exemple, l'équation des Parallelogrammes est fondée sur l'égalité de tous ceux qui ont même hauteur per-

pendiculaire & même Base, ou en général sur la raison composée de leur base & de leur hauteur, c'est-à-dire, de leurs deux dimensions; celle des triangles est fondée sur ce que tout triangle est la moitié d'un Parallelogramme de même base & hauteur; celle des autres figures sur leur reductibilité en triangles; celle du cercle sur son égalité à un triangle rectangle, qui a pour ses côtez le rayon & la circonference. Les corps pyramidaux sont le tiers des parallelepipedes de même base & hauteur, & tous les corps, la sphere même se resolvent en corps pyramidaux soit polyedres soit courbes. L'équation des lignes est fondée principalement sur la 47^e^ d'*Euclide*, & originairement sur les triangles semblables. Voilà pour les Theoremes elementaires.

La 3^e^ partie de cette Géométrie simple roule sur les corollaires qui en derivent; ces corollaires concernent les *isoperimetres* dans lesquels la mesure des corps est poussée aussi loin qu'elle peut aller, & les *incommensurables* qui font en effet voir les bornes précises de la Géométrie, en nous decou-

vrant non ſeulement des grandeurs *incommenſurables*, c'eſt-à-dire, qui n'ont point de commune meſure, mais même abſolument *immeſurables.*

A cette theorie abſtraite ſuccede la pratique. D'abord pour faciliter cette pratique, je fais voir les deux grands moyens que nous ayons de faciliter le calcul, c'eſt-à-dire, le moyen de le delivrer des incommenſurables & des fractions, & même des operations difficiles, telles que ſont la multiplication & la diviſion, l'exaltation des puiſſances, & l'extraction des racines. Or ce ſont les *logarithmes* exprimez en très-grands nombres qui nous procurent ce double avantage, ſoit en reduiſant toutes les operations aux ſimples addition & ſouſtraction, ſoit en élevant tous les nombres à un commun denominateur qui fait diſparoître les fractions, ſoit en fourniſſant des racines très-approchées des racines ſourdes.

Je donne une connoiſſance des meſures & des inſtrumens qui ſervent à meſurer; de l'étui de Mathematique, du compas de proportion, &c. enfin je viens à la meſure des choſes ſous les

noms de *Longimetrie*, de *Planimetrie*, de *Stereometrie* & de *Carremetrie*, & à la meſure tout à fait uſuelle ſous les noms d'*Ichnographie*, d'*Arpentage*, de *Toiſé*, & de *Jaugeage*.

Après cette Géométrie ſimple qui eſt, ce me ſemble, complete, je paſſe à la Géométrie compoſée, que je donne auſſi aſſez en entier, quoiqu'un peu moins. D'abord je commence par les ſciences de methode, c'eſt-à-dire, de *calcul*, d'*analogie* & d'*équation*, qu'on deſigne communément par le nom dominant de *ſciences de calcul*, au nombre de trois grandes ſciences, l'*Aritmetique*, l'*Algébre*, & l'*Analyſe*. Car dans la Géométrie ſimple je donne plûtôt les principes de ces ſciences que ces ſciences mêmes; il n'en faloit pas d'avantage pour cette Géométrie ſimple. Mais pour la compoſée, où il s'agit des courbes coniques, & de leurs proprietez compliquées, il faut un calcul & des operations plus élevées; des grandeurs indeterminées de toutes les ſortes, des expreſſions complexes, des équations de tous les degrez.

L'*Aritmetique* a deux parties, l'une

ſçavante qui eſt l'Aritmetique des Géométres, & l'autre populaire qui renferme toutes les regles d'uſage, les *regles de trois*, ſimples & compoſées, directes ou inverſes, les *Regles de compagnie*, *d'alliage*, *& de poſition*, avec un grand detail de regles d'*excompte*, d'*interêt*, &c. ſans oublier les eſpeces heterogenes & de diverſe valeur.

L'*Algébre* a auſſi deux parties, l'*Arithmetique litterale*, & l'Analyſe numerique: dans la premiere partie on trouve le calcul des ſignes, où j'ai taché de bien éclaircir celui du ſigne *moins*, le calcul des complexes, & ſurtout la formule celebre de *M. Newton* pour l'élevation des Puiſſances, & ſon ingenieux calcul des Expoſans par le moyen duquel le calcul compoſé des Puiſſances eſt reduit au ſimple calcul logarithmique.

L'*Analyſe numerique* ou la petite Analyſe forme la ſeconde partie de mon Algébre, & eſt peut-être un morceau auſſi varié & auſſi amuſant à lire, que l'Algébre a coutume d'être ſombre & épineuſe. J'y donne divers arts curieux qui dependent de l'Algébre, on trouve d'abord l'*Analyſe des*

nombres, leur generation, leurs proprietez, leur magie & leurs prétendus myſteres. Enſuite vient l'*art de reſoudre les Problémes*; cet art eſt ſuivi des *Recreations arithmetiques*, où ſont quelques Problêmes curieux, tels que celui de l'aneſſe & de la mule, celui des *cloux des fers d'un cheval*, celui qui concerne l'*origine du trictrac & des échecs*, celui du tems qu'il a fallu pour peupler la terre,& du nombre des hommes qui actuellement l'habitent,& de ceux qui ſont morts juſqu'ici. Celui de *deviner les nombres penſez* par Analyſe, & de toutes les manieres differentes qu'on peut imaginer. L'*art de combiner* vient après; c'eſt un des plus beaux arts que l'eſprit humain ait pu inventer, & le plus fecond que nous ayons en decouvertes. Rien n'étend & ne ſubtiliſe plus l'eſprit que ce fond inepuiſable de varieté qu'on peut donner aux choſes les plus ſimples par le moyen de la permutation & de la combinaiſon. L'*art du chifre & du contre-chifre* eſt un art tout nouveau de la maniere algebrique dont je le propoſe. Enfin je crois l'Algébre un des morceaux les plus complets de cet ouvrage.

L'*Analyse composée*, la grande Analyse, ou l'*art des équations* vient après. Je la crois complete aussi, soit pour la resolution, soit pour la composition des équations de tous les degrez. Delà je passe aux *sections coniques*, je les donne d'une maniere bien nouvelle, & plusieurs personnes qui ont lû ce Livre veulent que c'en soit là un des meilleurs morceaux. Je tire toutes les proprietez des sections coniques, de la double figure du cone qui est circulaire dans sa largeur, & rectiligne dans sa longueur, & je fais voir que suivant que ce cone est coupé, les figures qui en resultent, participant plus ou moins de cette circularité, ou de cette rectitude, ont telles ou telles proprietez specifiques, & sont ovales, paraboliques, ou hyperboliques.

Les sections coniques sont suivies des *Conoides* qui sont des corps qui ont la figure d'une section conique, comme la *Sphere* a la figure d'un cercle, l'*Ellipsoide* a la figure d'une Ellipse ou ovale, &c. De là je passe aux *lieux géometriques* qui sont une des speculations les plus élevées de la Géométrie, mais que j'ai taché de rendre assez fa-

cile. La *construction des équations* vient après, suivie des *Problêmes indeterminez* & *determinez*; & ensuite de la *description* soit *organique* soit *géométrique* des sections coniques. La *Géométrie transcendante* qui termine cet Ouvrage, en est un morceau trop étendu, & elle est trop interessante en elle-même, pour la resserrer dans les bornes d'un Extrait qui a déja toute sa longueur; j'en parlerai dans un autre Extrait.

ARTICLE LIV.

ÉLOGE DE M. CRESCEMBENI par M. l'Abbé Joseph Morei, adressé au R. P. De Vitry de la Compagnie de Jesus, Traduite de l'Italien.

M. R. P.

Je m'acquitte enfin de ma promesse, & je vous envoye, comme vous m'en avez prié, un Abrégé de la Vie de M. l'Archiprêtre CRESCEMBENI *Custode* Général de notre Académie *de gli Arcadi*, pour être mis dans vos sçavans Journaux de Trevoux.

Jean-*Mario Crescembeni* nâquit le 9 d'Octobre 1663. d'une famille noble, à *Macerata*, Capitale de la Marche d'Ancône. Il reçût au Baptême le nom de Jean-Marie : mais dans un âge plus avancé, il le changea en celui de Jean-Mario, qui lui parut d'un son plus agréable aux oreilles sçavantes. Après avoir donné dans sa Patrie quelques tems aux premieres études, sous des Maîtres de votre illustre Compagnie,

& entre autres, ſous le Pere Charles d'*Aquino*, qui vit encore (d'où il avoüoit qu'il avoit reçû de grandes lumieres, pour les Sciences qu'il profeſſa lui-même dans la ſuite avec tant de gloire) il vint à Rome chez un Oncle qu'il avoit à la Cour; & il y étudia les Loix. Mais ſon inclination pour des Sciences moins ſéches, & plus agréables, le livra tout entier aux Belles Lettres, malgré les conſeils de ſon Oncle, & les avantages qu'il avoit lieu d'attendre de la Cour. En ce tems-là il fit amitié avec pluſieurs Sçavans, les uns de ſon âge, d'autres plus anciens habitans du Parnaſſe. Mais celui qui lui donna le plus de part dans ſa confiance, fut le célébre *Vincenzo Leonio*, lequel a eu, de nos jours, peu d'égaux dans les belles connoiſſances, & que notre *Arcadie* a honoré du tître glorieux de premier Reſtaurateur de la Poëſie Italienne à Rome. *Vincenzo*, non moins diſtingué par les perfections de l'eſprit, que par les qualitez du cœur, étoit alors dans une grande réputation. L'amitié dont il m'honora, & les bontez dont ce grand homme me combla, *tout jeune* que j'étois encore,

& ſans nom dans les Aſſemblées des Sçavans, me rendront à jamais ſa mémoire infiniment précieuſe. Il ſe forma donc une union ſi étroite entre ces deux rares génies, que *Leonio* ayant donné chez lui un appartement à *Creſcembeni* durant pluſieurs années, il lui ſervit encore de guide dans ſes études, & lui fut d'un grand ſecours pour l'établiſſement de l'*Arcadie.* L'Hiſtoire de cette Académie a tánt de liaiſon avec celle de *Creſcembeni*, qu'il n'eſt pas poſſible de ſéparer l'une de l'autre.

Creſcembeni avoit coûtume d'aller les ſoirs en Été, avec des amis choiſis, & gens de Lettres, dans les endroits les plus agréables des environs de Rome, pour ſe délaſſer des ſoins de la Ville, par la lecture de quelque Ouvrage d'eſprit. Il arriva donc un jour qu'étant aſſis enſemble ſur l'herbe tendre d'une riante prairie, tout à coup, l'un d'entre eux, comme par un tranſport de joye que lui cauſoient pluſieurs Paſtorales, d'un goût délicat, qu'on venoit de réciter : En vérité s'écria-t-il, il me ſemble que nous avons fait revivre aujourd'hui l'ancienne *Arca-*

die. Cette parole fut reçuë des doctes amis, avec un sentiment de plaisir, qu'on ne peut exprimer. Mais *Crescembeni* en fut plus frappé que tous les autres, & la saisit avec plus de vivacité. Il marqua le plaisir que cette idée lui faisoit. Mais il n'en demeura pas là. En revenant de la promenade, il s'entretint avec *Leonio* de cette agréable idée qui l'avoit charmé, & conclut enfin qu'il falloit établir une Académie sous le nom d'*Arcadie*, dont les Membres s'appelleroient *les Bergers d'Arcadie*, & prendroient chacun le nom d'un Berger, & celui de quelque lieu de l'ancien Royaume d'Arcadie. Cette Académie fut en effet établie le 5 d'Octobre de l'année 1690; & d'abord quatorze Sçavans, dont la plûpart se sont acquis un nom immortel dans la République des Lettres, se réünirent pour former cette illustre Compagnie. Ils tinrent leurs prémieres Assemblées dans le Parc des Peres Franciscains du Mont Janicule, ou de S. Pierre *in Montorio.* Les commencemens de la naissante Académie firent tant de bruit, & reçurent de si grands applaudissemens, que plusieurs

personnes distinguées par leur science témoignerent leur empressement à y être admis. Tout avoit plu dans ce nouvel établissement : l'idée en avoit paru gracieuse, & le plan bien concerté ; de maniére que chaque jour donnoit à la moderne *Arcardie* quelque nouveau Citoyen. Bien-tôt on reconnut que le bon goût, banni depuis près d'un siécle des Ouvrages d'esprit, dans la plus grande partie de l'Italie, reprenoit le dessus : sans ménagement la guerre fut déclarée à la barbarie, & à ces trompeuses extravagances des faux brillants, que l'usage avoit établis, & qu'il faisoit admirer en dépit du bon sens.

Dès le commencement, *Crescembeni* fut unanimement reconnu Fondateur & Promoteur de cette Société Pastorale, & on lui en expédia des Lettres signées de tous ceux qui avoient concouru à sa fondation, par lesquelles il étoit établi *Custode* ou Directeur de l'Académie. Honoré de ce Titre, qui pouvoit paroître moins illustre alors, qu'il n'est devenu dans la suite, il pensa sérieusement à l'agrandissement de sa Compagnie, à l'établissement de sa

propre gloire. Que de peines & de travaux ne lui en coûta-t-il pas? Mais il en fut récompensé avec usure. Car il est certain que, s'il forma l'*Arcadie*, l'*Arcadie*, par un retour heureux, le produisit lui-même, & mit ses talens au jour. Durant trente huit ans qu'il en fut *Custode*, il n'omit rien pour rendre ce Corps, auquel il avoit, pour ainsi dire, donné la vie, & pour lui procurer tous les avantages convenables à une semblable Institution. Plus de quarante Villes des plus considérables d'Italie se firent honneur d'agréger leurs Académies à notre *Arcadie*, sous le tître de *Colonies*, & ces sçavantes Compagnies ne dédaignerent pas de recevoir d'elle leurs Loix & leurs Statuts. *Crescembeni* n'eut point d'autres associez à ses glorieux travaux, que le célébre *Leonio*, & l'illustre Seigneur *Marcello Severoli*. Ainsi s'étendoit l'Empire de l'*Arcadie*, ainsi croissoit le nombre de ses *Bergers*, non seulement à Rome, & dans toute l'Italie, mais encore en Sicile, en France, en Flandre, en Allemagne, & jusqu'en Espagne & en Angleterre. Son nom devint si célébre, qu'il n'y

eut point pour un homme de Lettres, sur tout en Italie, de moyen plus sûr d'acquerir de la réputation, que de mériter une place parmi les *Arcadiens*. Plein de zéle pour la perfection des Belles Lettres, le *Custode* ne perdoit aucune occasion d'y travailler, en donnant des regles & des modéles de bien écrire. C'est dans ce dessein qu'il composa sa belle *Histoire de la Poësie de Toscane*, qu'il éclaircit par de sçavans *Commentaires*; & les *Dialogues sur la beauté de cette même Poësie*. Ouvrages qui lui acquirent une gloire immortelle. Il en publia encore de têms en tems plusieurs autres; trois éditions de ses *Rimes*, son *Arcadie*, & quelques-uns encore, mais tous bien au-dessous de son *Histoire*, & presque effacez par ce curieux Traité. Une chose que je ne dois pas oublier ici, & qui fait voir jusqu'où M. *Crescembeni* poussa ses recherches, pour en faire un Ouvrage accompli; c'est que persuadé que les Troubadours Provençaux ont été les Maîtres & les Modéles des premiers Poëtes Italiens, il crut devoir apprendre la langue Provençale, & lire les Poëtes Provençaux, pour mieux

entendre les Poëtes Italiens, & sçavoir à fond l'*Histoire de la Poesie de Toscane.* Sans autre secours que les Livres, & son génie, il fut bien-tôt en état de se faire une Grammaire & un Dictionnaire de la langue Provençale. Achevons de donner une idée de ses Travaux Litteraires. Il publia neuf Tomes de *Rimes*, trois de *Prose* & un Volume de *Poësies Latines*, tirez des Originaux Manuscrits, qu'il conserservoit dans sa Bibliothéque. Toutes ces Œuvres ont paru depuis sous le tître de *Grand Recueïl des Arcadiens.* Il en donna plusieurs autres au nom de son Académie, dont il est juste de lui faire honneur, puisque l'invention aussi-bien que l'exécution lui sont également duës. Ainsi travailloit-il à la gloire de ses Confreres, la plûpart encore vivans. Mais il n'oublioit pas ceux qui n'étoient plus. Il fit paroître en trois petits Tomes avec ce tître: *Mémoires Historiques sur les Arcadiens morts*, un Abrégé de la Vie de ceux que l'Académie avoit perdus jusqu'au tems qu'il donna ce Recueïl composé par divers Auteurs. L'estime dont il étoit rempli pour tous ses Conferes, lui

inſpira ce deſſein. Mais la connc
ce qu'il avoit de leur mérite, lui
déja ſuggéré un moyen d'immor
le nom de ceux qui s'étoient ſig
par des Ouvrages dignes de la P
té. Il avoit donc imaginé, & av
quelqu'un des Académiciens, a
du même zéle, d'ériger dans le
Parraſio, une Pierre ou un Marb
l'honneur de ceux qu'on auroit
mériter à plus juſte titre cette gl
ſe diſtinction. Mais afin que le
ce ne décidât pas du ſort du dé
Creſcembeni fut d'avis qu'on
premierement ſa Vie ; qu'on
dans une Aſſemblée ; & que ſur
preſſion que feroit cette lectur
lui décernât l'honneur propoſé. I
ſit des Juges ; les Pierres furent é
& à la gloire de notre *Arcadie*,
blia juſqu'à quatre Volumes
Eloges, ſous le titre de *Vies des*
diens Illuſtres, dont quelques
étoient de ſa compoſition. A

ser de mettre en usage, pour exciter nos Arcadiens à se rendre dignes de l'immortalité.

Tous ces Ouvrages donnez au Public par M. *Crescembeni*, le combloient de gloire ; & la Charge de *Custode* devint si honorable entre ses mains, que les plus considérables Cavaliers d'Italie, piquez d'une noble émulation, recherchoient avec empressement la place de *Vice-Custode* dans leurs *Colonies*, se soumettant aux loix du *Custode* Général. Tant d'honneur étoit la preuve, comme la récompense du mérite de M. *Crescembeni* : ce fut aussi la source de la jalouse envie qui conspira contre lui. Le poids de l'autorité parut intolérable ; on secoüa le joug de cette espece de souveraineté qu'il s'étoit acquise dans l'Académie ; plusieurs Membres des plus distinguez se séparerent du Corps. Mais enfin par sa douceur & sa modération, M. *Crescembeni* vint à bout de calmer l'orage. Ces vertus n'étoient pas en lui purement naturelles : la Religion en avoit fait des vertus Chrétiennes, depuis qu'il avoit embrassé l'Etat Ecclésiastique, en recevant du Pape Clément

XI. un Canonicat de Sainte Marie *in Cosmedin*. L'estime que ce Pontife faisoit de M. *Crescembeni*, & la confiance particuliere dont il l'honoroit dans des Audiances assez fréquentes, engagerent Sa Sainteté à conférer l'Archiprêtré de la même Eglise à *Crescembeni* dix ans avant la mort de cet Abbé. Elle déclara qu'en l'élevant à cette Dignité, Elle n'avoit égard qu'à son mérite, au zéle & à l'assiduité avec laquelle il avoit servi cettte Eglise durant plusieurs années, & au nouveau lustre qu'il lui avoit donné par l'Histoire qu'il en a écrite. La Traduction des Homélies du Pape, en Prose Toscane, avoit été fort goûtée de Sa Sainteté, & l'avoit disposé à récompenser le Traducteur. A l'occasion de l'Histoire de Sainte Marie *in Cosmedin*, le Pape fit applanir la place de cette Eglise, & y fit construire une fontaine magnifique. A son exemple, ses deux Neveux, les Cardinaux Annibal & Alexandre *Albani*, successivement Diacres de la même Eglise, l'ont entierement rétablie. Et enfin le Pape Benoît XIII. lui a accordé l'usage *de la grande Chappe*, & du *Pavillon*, en Mai 1729.

l'aggrégeant aux autres Collégiales insignes de Rome. Tous ces avantages sont dûs à l'Histoire de M. *Crescembeni*, dans laquelle il a sçû si bien faire valoir les Priviléges de son Eglise, que quelques autres se sont adressées à lui, comme celle de Sainte Anastasie, celle de S. Jean devánt la Porte Latine, &, en partie, celle de S. Jean de Latran qui lui ont les mêmes obligations; l'ayant en quelque sorte forcé de leur rendre un semblable service. Il est étonnant, au reste, qu'un homme tout livré à la Littérature profane, ait sçû allier à ce genre d'étude, une si grande érudition Ecclesiastique.

Il manquoit néanmoins encore une chose essentielle au solide établissement de l'*Arcadie*; & il étoit de l'honneur du *Custode*, d'achever son Ouvrage. Depuis son Institution, elle n'avoit point eu de lieu fixe, pour tenir ses Assemblées. Il est vrai que plusieurs personnes illustres s'étoient fait un plaisir de recuëillir ces *Bergers* errans. La Sérénissime Maison de Parme les avoit d'abord reçus dans ses magnifiques Jardins Farneses au mont Palatin. Le Prince de *Ceroeteri*, Dom

François Marie *Ruspoli*, leur prêta ensuite deux Jardins préparez à leur usage : enfin le Cardinal *Ottoboni* chaque année leur donnoit la *Chancellerie Apostolique*, pour réciter leurs Ouvrages à la Nativité de N. S. Fête Titulaire de l'Académie. Cependant divers incidens ayant refroidi l'affection de ses plus puissans Protecteurs, elle se trouvoit destituée d'un lieu stable, & propre à ses exercices. Le Custode ne négligea rien pour lui en procurer un convenable ; & la mort de Clément XI, que l'*Arcadie* avoit l'honneur de compter parmi ses Membres, depuis qu'il étoit Cardinal, ne lui fit point perdre de vuë les intérêts de sa Compagnie. A la place du Pontife, il fit nommer le Roi de Portugal Dom Jean V. Ce Prince, avec une magnificence vraiement Royale fit à l'Académie un don de quatre mille écus, afin que nous eussions en propre un *Bosco Parrasio* réel, & non plus en idée. La reconnoissance de *Crescembeni* fut proportionnée à l'honneur qu'il recevoit en particulier, & aux avantages qui en revenoient à tout le Corps. En effet, les Lettres du Roi, qui accompa-

gnoient le présent, étoient remplies de témoignages d'une estime singuliére pour le Chef de l'Académie. Celui-ci ne différa pas à employer suivant les intentions du Monarque, & son propre désir, la somme qu'il avoit reçuë.

La plûpart des Princes de l'Europe lui donnoient de semblables marques de considération, dans les Lettres qu'ils lui écrivoient, & dans toutes les occasions qui s'en présenterent. Les Papes Clément XI, Innocent XIII., & Benoît XIII. l'ont honoré de leur estime : & l'on conserve les Lettres qu'il recevoit du Roi de Portugal, de la Reine de Pologne, du Prince Aléxandre son fils, du Grand Duc Côme de Toscane, de presque tous les Princes de la Maison de l'Electeur de Baviere, des Ducs de Parme, Ranuce, François, & Antoine, du Prince Eugêne de Savoye, du Grand Maître de Malte, & d'un grand nombre d'autres Princes : sans parler de plusieurs Cardinaux, qui eurent pour lui les sentimens que méritoit un homme si généralement estimè, & à si juste titre. A des témoignages si glorieux, dois-je ajoûter la con-

ſidération ſinguliére qu'eurent p
lui les Sçavans de ſon tems ? Vou
trouverez peu, ou qui ne lui ayent
dié des Ouvrages, ou qui n'en ay
composé à ſa loüange, ou du m
qui n'ayent parlé de lui avec élog
avec modération, dans ceux q
ont donnez au Public. Eſt-il une
cadémie en Italie qui n'ait voulu
ſes Regiſtres décorez d'un nom ſi
lébre ? Mais ſa gloire n'a pas été
fermée en deça des Monts. Elle l
paſſez, & s'eſt répanduë bien au
là ; l'Académie Caroline d'Auſbo
le mit au nombre de ſes Aſſociez.
grand Cardinal d'Alſace n'a point
indigne de ſon rang, de chanter
loüanges ; & l'on voit un Sonnet Fr
çois, de la façon de cet illuſtre Pré
en l'honneur de M. *Creſcembeni*. V
même, Mon R. P. m'avez ap
qu'un homme en place à Paris,
dont j'ai oublié le nom, avoit eu
ſein de lui dédier ſa Traduction
Dante. Tîtres bien glorieux à la
moire d'un ſçavant modeſte, d
la réputation n'a pû être établie

(1) Mr. Du Pré de S. Maure, Conſe
au Parlement.

:n mérite reconnu, & non équi-
ıe !
ı mort nous l'a enlevé plûtôt que
ne devions, ce semble, le crain-
le la santé dont il joüissoit. Les
ınces d'Octobre de l'année der-
, étant à la Campagne, il com-
;a à se sentir indisposé. J'étois à
li, où il avoit coutûme de se reti-
eux fois l'année, pour respirer un
lus pur & plus sain que celui de
ıe ; & dès-lors je commençai à
dre pour sa vie. Il revint à Ro-
& se rétablit. Mais quelque tems
; il retomba, & durant deux mois
rs, il ne trouva dans les remédes
ne ressource contre son mal. Mais
qu'il lui laissât de tems en tems
que lueur d'espérance, il ne cessa
préparer au redoutable passage,
il ne se croyoit pas éloigné. Il s'y
ısa donc par tous les sentimens
a Religion peut inspirer à un ver-
ɛ Ecclésiastique. Un peu moins
:ux mois avant sa mort, il fit les
ɛ solemnels de votre Compagnie,
les mains du Pere *Galluzzi*, dont
n seul fait l'éloge. J'ai vû la For-
signée de sa main, laquelle se

conſerve, comme vous ſçavez,
Collége Romain. Enfin, pour ſ
propre bonheur, pour la gloire d
gens de Lettres, & je puis dire, p
la conſolation de votre Compagnie
eſt mort dans ſon ſein, & Profez
votre Ordre. Un quart d'heure av
ſa mort, le P. *Galluzzi* ſans être a
pellé, arriva à tems pour recevoir ſ
dernier ſoupir. C'étoit le 7. de M
1728. Durant ſa maladie, il reçût d
viſites de pluſieurs perſonnes de d
tinction; plus d'une fois; le Pape
envoya des Prélats Domeſtiques;
la Princeſſe Douairiere de Toſca
m'ordonna de voir de ſa part *no*
Cuſtode; car elle avoit la bonté de
nommer ainſi. Les regrets qui ſui
rent ſa mort, égalerent l'eſtime qu
s'étoit attirée durant ſa vie; & p
ſieurs Académies à Rome & ailleu
ont célébré ſes loüanges.

Creſcembeni étoit d'une taille m
diocre, maigre, & d'une complexio
délicate: ce qui joint à ſa voix caſſé
& preſque rauque, ne rempliſſoit pa
quand on le voyoit, l'idée que ſa r
putation avoit fait naître. Mais ſ
manieres corrigeoient ces défauts;

sa douceur admirable, dans un tempérament bilieux, gagnoit tous ceux qui le pratiquoient. Attaqué en diverses manieres, il parut toûjours insensible aux injures : & le seul défaut qu'on put lui réprocher c'est d'avoir répandu les loüanges avec trop de profusion. Il possédoit à fond tout l'art de la Poësie, & il en parloit en homme consommé. Cependant un de ses Confreres lui a reproché que ses Vers n'avoient pas cette force, ni cette heureuse facilité qui brille dans sa Prose. Son jugement exquis & sûr dans les Ouvrages d'esprit, le faisoit consulter de toute l'Italie, & l'accabloit d'une foule d'Ecrits, sur lesquels on s'empressoit d'avoir son sentiment. Personne ne connut jamais mieux la pureté de la langue Toscane, & ne sçut mieux la mettre en pratique. Il écrivoit avec une facilité incroyable, & toutes fois avec tant d'élégance, & de termes si propres, & si bien choisis, qu'il n'eut point d'égal en ce genre. En un mot *Crescembeni* fut véritablement un grand homme. Son Eglise a perdu en lui un excellent modéle des vertus de son état; les Lettres, un Patron

zélé, & moi, un parfait ami. En effet le rang que je tiens dans l'*Arcadie*, les Charges dont j'y ai été honoré ; tout cela je le dois uniquement à l'affection qu'il eut pour moi.

Pour vous, M. R. P. si vous avez aimé, si vous avez estimé *Crescembeni*; si vous vous confirmâtes en arrivant à Rome, dans l'idée que vous en aviez conçuë à Paris vingt ans auparavant : il eut pour vous les mêmes sentimens, il rendit justice à votre Erudition, il vous admit dans son Académie, & vous reçut au nombre des *Arcadiens*. Et, s'il étoit encore en état d'être sensible à votre zéle pour sa gloire, combien le seroit-il au soin que vous prenez de la faire passer jusques chez les Etrangers ? Je vous dois des remercimens, de ce que vous avez bien voulu m'associer à ce dessein, &c.

De l'Abbayë de Grotta Ferrata, le 10. Novem. 1728.

ARTICLE LV.

TRAITÉ DE LA PEINTURE ET de la Sculpture par MM. Richadson, Pere & fils. A Amsterdam. Chez Hermans Vitwerf. 1728. & se vend à Paris chez Briasson In 8° I. Tome pagg. 216. II. Tome pagg. 230. III. Tome pagg. 755. sans un Discours & les Tables.

(1) suitte de l'ARTICLE XLI. au mois d'Avril MDCCXXIX.

Essai sur l'Art de critiquer.

CEt Ouvrage est nouveau, & peut-être unique en matiere de Peinture. Par-là il est intéressant. Car qui n'a pas envie de devenir Connoisseur? Il ne faut pas pour-tant s'imaginer qu'on le devienne sur la simple lecture de ce Traité. On en jugera par les regles que donne l'Auteur. Elles roulent sur trois choses principales; 1°. sur la bonté d'un Tableau; 2°. sur la connoissance des mains, c'est-à-dire, des manieres; 3°. sur le discernement des Originaux & Copies.

1°. Pour juger en général de la bonté

du Tableau, commencez à vous défaire de tout préjugé & de tout faux raiſonnement : 1°. de tout préjugé ; car l'eſtime des Connoiſſeurs vrais ou prétendus, le rang d'un Tableau ou deſſein dans une collection, le prix qu'il a coûté, le Païs d'ou il vient, & ſemblables préventions, ne ſervent qu'à renverſer l'imagination. Examinez la choſe en elle-même, & l'impreſſion qu'elle vous fait : 2°. De tout faux raiſonnement ; un Tableau eſt d'un grand Maître ; donc il eſt excellent. Mal raiſonné. Les grands Maîtres ont eu ſouvent leur commencement, leur progrès, & leur déclin.

Ayant gagné ce point-là ſur vous, conſidérez le Tableau, ſans égard à l'intention du Peintre. Imitez les Commentateurs, (qui ont du goût, s'entend) un Commentateur, dira-t-on, découvre dans un Ouvrage des beautez, auſquelles l'Auteur ne penſa jamais. « En meritent-elles moins notre » attention ? Ne s'y rencontre t-il pas » auſſi des défauts, qu'on n'avoit pas » deſſein d'y laiſſer » ?

Faites-vous un ſyſtême de regles qui ſoit à vous. La premiere partie de ce Li-

vre vous les apprend : on vous instruit à vous en former de pareilles. Enfin étudiez les meilleurs morçaux, & rendez-les-vous familiers : c'est le précepte des préceptes en tout art & en toute Science ; & voilà où il en faut toûjours revenir. Ainsi nous ne nous étendrons point sur le reste de cette sous-division. 2°. Pour distinguer de quelle main est un Tableau, le précepte dont on vient de parler, pourroit suffire. Aussi l'Auteur le remet-il sous les yeux des Lecteurs, mais avec une grande variété d'exemples & de pensées. Il y indique même, autant qu'il est possible, les différences les plus délicates de toutes les manieres des grands Peintres. Il est certain que tous les stiles ne se ressemblent pas, qu'ils différent même autant que les airs & les visages. Il n'y a donc qu'une grande habitude, & une finesse exquise de goût, qui nous apprenne à les reconnoître, & à les discerner sans crainte d'erreur.

3°. Le discernement des Originaux d'avec les Copies, soit que les uns & les autres soient de différentes mains, soit qu'ils soient de la même en différens *tems, soit* que le Tableau soit d'inven-

tion ou ne le soit pas, d'après nature ou non &c. Ce discernement, exige encore un degré d'attention, d'idée claire, & sur-tout de goût, qu'il n'est pas possible d'exprimer dans un Extrait, puisqu'on le peut à peine dans un Livre.

Le discours sur la science d'un Connoisseur paroît être fait exprès pour inspirer l'amour de cette science aux Anglois. L'Auteur avouë qu'ils la négligent. C'est beaucoup pour un homme tellement épris de la supériorité de sa Patrie sur les autres Nations, qu'il veut qu'elle l'emporte sur elles, du moins en fait de portraits. Nous ne suivrons point le détail de ce discours. Car outre qu'il est moins méthodique que les autres, ce sont les mêmes pensées qu'on y ressasse; & la maniere dont il est traité, plus du goût des Anglois que du notre. Ce n'est pas qu'il n'y ait à profiter. On en peut juger par les Articles précedens. Mais un Livre peut être bon, sans avoir ni l'ordre ni la clarté, ni l'élégance, qui font le caractere propre des François. Interêt de Nation à part, chaque Peuple doit convenir de ce que les autres ont de bon, & le mettre à profit.

III^e. Partie

Discours Préliminaire de M. L. H. Ten-Kate sur le Beau Idéal.

Pour donner quelque idée du *beau Idéal*, que M. *Ten-Kate* dit n'avoir pas été assez éclairci par les termes de *beau*, *bien proportionné*, *naturel*, *sublime*, & *d'un grand goût*; il l'appelle une *harmonieuse proprieté*, une *touchante unité*, une *convenance pathetique*, en un mot un vrai *Decorum*, une *bien-séance des idées tant pour le visage & pour la Taille, que pour les atitudes*. Tout cela veut dire que le suprême degré de la Peinture ne consiste pas dans une imitation simple & servile, soit de la Nature commune, soit même de l'Antique, mais dans une imitation embellie par la force des idées, qui sans altérer la ressemblance du modele, y ajoûtent un lustre qu'il n'a pas. « C'est ainsi que » dans les portraits de *Vandik*, outre » la grace du Coloris, on remarque » ordinairement une certaine *gentil-* » *lesse*, accompagnée de certaines au- » tres particularitez, qui tout agréa-

„ bles qu'elles sont en elles-mêmes, „ ne laissent pas quelquefois par le trop „ d'abondance, d'affoiblir tant soit „ peu le grand goût. On trouve ordi- „ nairement dans les Portraits du *Ti-* „ *tien*, une certaine Majesté, & une „ certaine gravité Espagnole ; dans „ ceux d'*Annibal Carrache*, beaucoup „ de vigueur, & une nature florissan- „ te, jointe à une gravité modeste ; „ dans ceux de *Raphaël*, un air de „ Dignité, de Noblesse & d'esprit. „ Enfin on remarque communément „ dans les Bustes Antiques, une gra- „ vité mâle, accompagnée d'une cer- „ taine force d'esprit : & ce sont ces „ additions ingénieuses & idéales, qui „ immortalisent les Maîtres, &c „.

Voilà le *Beau Idéal* désigné, sinon défini. Sur ce pied-là l'Auteur partage les Maîtres les plus Célebres en trois classes. Il place dans la premiere ceux qui se sont attachez à imiter des Modeles communs. Comme *G. Douw*, *Metzu*, & quelques autres Copistes heureux, mais simples Copistes. La seconde est de ceux qui ont ajoûté aux Modeles quelques beautez d'esprit, & donné une espéce de Naturel mixte,

tels qu'*Alebert*, *Durer*, *Lucas de Leyden*, qui représentent d'ordinaire un Peuple *Gothique*, & d'un goût au-dessus de la populace. *Rambrant* est de ce genre : mais il l'emporte de beaucoup sur les autres par son expression, & sa naïveté aussi éloignée de la Noblesse que de l'affectation. *Rubens* s'éleve au-dessus de *Rambrant*, en offrant un Peuple d'un plus grand goût ; mais il y a du rustique. *Vandik* a moins de rusticité. *Titien* & *Paul Veronese* n'en ont point du tout. Mais en récompense il y a dans leur goût un peu d'affectation Théatrale. Cela signifie (comme on voit) que le goût de chacun de ces grands Peintres, se sent un peu du terroir où ils sont nez. Mais, pour suivre l'Auteur dans sa maniere de penser & de s'exprimer, il faut suivre l'*Idéal* de degré en degré, depuis l'*Idéal* gracieux, mais commun de *Cortone* ; l'*Idéal* d'un grand goût, d'*Annibal Carrache* (& il faut mettre dans ce degré l'Antique *Romain* ;) l'*Idéal* d'un goût grand & terrible, de *Michel-Ange* ; *l'Idéal* d'un goût délicat & dégagé, du *Parmesan* ; jusqu'à *l'Idéal* sublime & d'un très-haut degré, dont on n'a de modele

que *Raphaël*, & l'Antique *Grec* du beau siécle. Ces différens degrez si contigus rendent l'intervalle de la seconde à la troisiéme classe, assez difficile à marquer. Sur cette division, l'Auteur s'étend & s'explique de plus en plus par des détails d'exemples, qu'ils seroit trop long de rapporter.

Il finit enfin par l'Exposé d'une *proportion* générale & conforme aux Loix de la Nature pour les différentes tailles tant des hommes ordinaires, que des plus belles Antiques. La taille haute & fine où *suelte*, la médiocre, & la petite peuvent toutes avoir leurs beautez: il ne s'agit que d'en déterminer les rapports. La Nature a semblé elle-même partager l'homme en neuf parties égales, qu'on peut nommer *Modules*. Les trois tailles différent en ce que les plus basses ont la tête plus grande & le col plus court; au lieu que les hautes ont tout le contraire. Ainsi on peut compter pour la tête des petites tailles un module & $\frac{1}{4}$, pour le col $\frac{1}{4}$; pour la tête de la taille médiocre, un module & $\frac{1}{8}$, pour le col $\frac{3}{8}$; pour la tête de taille haute, un module; & pour le col $\frac{1}{2}$ module: ce qui revient, comme on voit, au mê-

me. Par-là on trouve la même proportion entre ces trois ſortes de têtes, que dans les intervalles des tons de la Muſique; car la tête de la premiere eſpece eſt à la tête de la ſeconde comme 8. à 9. intervalle du ton majeur. La tête de la ſeconde eſpece eſt à la tête de la troiſiéme, comme 9. à 10. intervalle du ton mineur. Enfin la tête de la taille élevée eſt à celle de la petite, comme 8. à 10. ou 4. à 5. intervalle d'une tierce majeure. On trouvera aiſément par-là quelle eſt la proportion des tons des trois eſpéces; à ſçavoir les rapports de 4. à 3. intervalle d'une quarte, de 3. à 2. intervalle d'une quinte; de 4. à 2. où 2. à 1. intervalle de l'Octave. Nous ne ſuivrons pas l'Auteur dans tout le reſte de ſes ſou-diviſions, il ſuffit de les entre-voir.

Deſcription de pluſieurs des ſtatuës, Tableaux, Deſſeins, &c. qui ſe trouvent en Italie.

Cet Ouvrage appartient plus en propre à M. *Richadſon* le Fils, qu'au Pere. C'eſt le fruit des Voyages que le premier a faits en Italie, où le ſecond

n'eſt jamais allé. Il nous en avertit lui-même en pluſieurs endroits avec des regrets extatiques. Son amour paternel n'a pas moins d'enthouſiaſme. Il auroit peut-être été mieux de ſupprimer ces Eloges quoique méritez : mais on les paſſe à un Pere tendre. On a plus de peine à ſouffrir beaucoup de digreſſions peu néceſſaires, ou peu importantes au Public ; comme quand il nous apprend *qu'il eſt dieu merci marié*, & choſes pareilles, toutes enrichies & ornées de beaux vers de *milton* peu heureuſement rendus en François. Cela ne décredite pas le fond du Livre qui eſt bon. La Deſcription ſur tout, dont il s'agit ici, eſt tout-à-fait curieuſe ; & c'eſt peut-être la plus ample & la plus exacte que nous ayons, outre qu'elle eſt la derniere : du moins l'emporte-t-elle ſur les *Vazari*, les *Bellori*, &c.

Comme c'eſt une ſorte d'Ouvrage, dont le ſeul Catalogue ſeroit très long ; nous nous contenterons de citer les lieux, où l'Auteur a fait ſa récolte. Les voici, *Milan Plaiſance*, *Bologne*, *Florence*, *Rome*, & ſes *Environs*, *Piſe*, *Sienne* ; *Luques*, *Parme*, *Modene*, *Man-*

toue, *Verone*. Les Descriptions sont plus détaillées qu'ailleurs; & souvent elles deviennent de curieuses Dissertations. Il ne faut pas oublier que dans l'Introduction l'Auteur indique les Collections, qui se trouvent en *Angleterre*, en *France*, en *Flandres*, en *Hollande*, en *Espagne*, en *Allemagne*, & dans les trois États d'Italie qu'il n'a pas vûs; *Naples*, *Venise*, & *Genes*. En parlant de la *France*, il n'oublie pas le Cabinet, & la belle Collection de M. *Crozat*, qui deviendra publique. Mais il omet bien des Cabinets de Curieux qu'il n'a pas connus. Il prétend aussi-bien que son pere, que l'Angleterre possede seule « plus de Desseins » qu'aucune autre Nation, & peut- » être autant que tout le reste du mon- » de entier ». Ils en exceptent l'Italie. Enfin l'un & l'autre veut que, quoique la Peinture ne soit pas autant goûtée en Angleterre qu'en Italie & en France; toutes fois les Anglois l'emportent pour les Portraits. Laissant à part tous ces détails & toutes ces questions, il seroit bien à souhaiter, que comme nous avons des Dictionnaires d'Histoire, d'Arts, &c; on en fit un bien

complet de toutes les Descriptions faites par des gens du métier, ou des Connoisseurs ; car deux ou trois mots sur un Tableau ne suffisent pas. Cela dégenere en Liste ou en Catalogue. Mais quelle richesse ne seroit-ce pas q'une ample collection de tous les bons Ouvrages de sculpture & de Peinture en Estampes. Celle de M. *Crozat*, jointe à celles qui ont précedée, & qui se feront dans la suite, fait espérer que la Postérité joüira de ce Trésor.

ARTICLE LVI.

AVVERTENSE DI S. CARLO, per li Confessori, con l'Aggiunta d'un Libro di Canoni Penitenziali, &c. In Venezia MDCCXXV, Appresso la Società Albriziana, &c. *Avertissemens de S. Charles, avec un Recueil des Canons Penitentiaux. A Venise, 1725. par la Compagnie des Albrizi, in 12. pagg.* 176.

C'est un Docteur en Médecine, c'est M. *Jacquer Antoine Lupi*, qui donne au Public ces *Avertissemens de S. Charles*, & ces Remedes spirituels, pour les maladies de l'Ame. En Italie ces Remedes précedent ceux qui ne sont destinez qu'à guérir le corps ; & le Médecin ne marche qu'à la suite du Confesseur, dès qu'on a jugé que le mal n'est pas sans danger. Le charitable Docteur en Médecine fournit dans cette collection aux Confesseurs & aux Pénitens, aux sains & aux malades, des regles si respectables, & si autorisées, que le nom seul

de leur ſaint Auteur en donne une idée plus avantageuſe que ne pourroient faire tous nos éloges. Elles entrent dans un détail qui ne laiſſe rien deſirer de ce qu'un zéle éclairé peut ſuggérer à un Paſteur, pour le ſalut de ſon troupeau. On les regarde par tout comme des inſtructions très-utiles, & comme un modele parfait de conduite bien au-delà du Territoire où elles ont particulierement force de Loi.

Quant aux *Canons Pénitentiaux*, ils ſont tirez de quelques Conciles, des anciens Canoniſtes, des Livres Pénitentiaux; & diviſez en dix claſſes, ſuivant l'ordre des Préceptes du Décalogue rapportez en texte, à la tête de chaque article.

On ajoûte un Decret de la Congregation des Evêques & des Réguliers, du 9. Janvier MDCCI. portant deffenſe à tous Confeſſeurs d'abſoudre des cas marquez dans la Bulle *in Cœna Domini*, & de tous autres cas reſervez au Pape, ou aux Evêques, ſans la permiſſion de ceux qui les reſervent. Cette Ordonnance ne regarde que l'Italie, encore en excepte-t'on la

ville de Rome. Le 26. Novembre MDCCII. la même Congregation expliqua quelques difficultez qui se rencontroient dans son Decret; cette explication l'accompagne.

L'Ouvrage est dédié à l'illustre Marquis Scipion *Maffei*, dont nous avons souvent parlé dans ces Mémoires. M. *Lupi se plaint* que sa Patrie ne lui a pas rendu la justice qu'on lui fait dans les Pays étrangers; comme il paroît, dit-il, par les Journaux de Trevoux, de Leipsick, de Hollande, & d'ailleurs. En effet, une Lettre imprimée à la tête d'un Livre Anonyme *sur la Confession*, semble vouloir ôter à M. *Maffei* la découverte des Commentaires de *Cassiodore* tirez de l'ancienne Bibliothéque des Manuscrits du Chapitre de Vérone, & imprimez à Florence en 1721, avec de sçavantes Remarques, dont nous avons donné l'Extrait au mois d'Août 1722. pag. 1472. . . . . M. *Lupi* avertit que cette Edition, & celle qui fut faite à Londres presque au même tems, ne contient pas toutes les Observations de l'Auteur; parce que quelques feuilles ne furent pas envoyées à tems à l'Imprimeur. Dans le dessein d'en

e complete, l'illustre Sça-
té celle que l'on préparoit en
e. Au reste, il ne faut pas
sentimens de la Nation, par
lé d'un Auteur Anonyme :
alie est si reservée à loüer un
dont elle regarde la gloire
la sienne propre, ce trait de
ie nationale doit exciter les
s étrangers à féliciter la Patrie
MAFFEI de l'honneur qu'il lui
ar les Antiquitez dont il l'a enri-
par son érudition, par ses doc-
Ouvrages, & singuliérement par
ibliotheca Veronensis Manuscripta.

NOU
Ou
tio
O
C

Éc

I
lc
p
C

ARTICLE LVII.

NOUVELLES LITTERAIRES, Ou Avis, Découvertes, Observations, Critiques, Extraits de petits Ouvrages, Explications, & autres Connoissances de Litterature.

ÉCRITURE-SAINTE. THÉOLOGIE.

DE PARIS. M. l'Abbé DE LESTANS Ancien Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, vient de publier chez *De Hansy* sur le Pont au Change *Nova & accurata editio Psalmorum Davidis una cum Paraphrasi* BUCHANANI *Poëtæ celeberrimi* en deux volumes *in* 12. On connoitra son zêle & son éloquence par l'étenduë, les détails & le stile nombreux de son Épitre Françoise au Roi, laquelle contient vingt-huit pages : sa Preface Latine qui en remplit cent dix fait voir son érudition sur la matiére, le Texte, les Versions des Pseaumes, & son goût pour les belles Lettres paroît par le choix & l'éloge qu'il fait de cette Poësie de *Buchanan* ; dont on porte

néanmoins un jugement un peu different dans ces Mémoires. Les Pseaumes sont distribuez en ce Livre, par Offices; ceux de Matines & de Laudes pour chaque jour de la Semaine composent le premier Tome; le second conforme, dans le même ordre du Breviaire, Prime & les autres Offices précedent les Complies : les Antiennes accompagnent leurs Pseaumes; on y a aussi joint les Hymnes. C'est que l'intentiou du sçavant Éditeur est que ce Pseautier serve de Breviaire, même au Chœur; & que le Latin de *Buchanan* rende intelligible aux Moines & aux Chanoines le Texte de la Vulgate; l'Interpretation Françoise des Pseaumes par le P. Lallemant, n'eut-elle pas été un secours plus convenable pour parvenir à cette fin?

Les *Pseaumes* en Latin selon la Vulgate, avec des Notes Latines, où l'on rend compte, sur chaque Pseaume, de son Titre, de son objet, de son Auteur, de la liaison entre les Versets, du sens Historique, Littéral, Grammatical; du sens spirituel, élevé, mystique. *In* 4°. pages 446. & *in*

Mai 1729. 12.

12. A la fin de l'*in* 4°, on trouvera un *Appendix* de 150 pages, où l'on discute environ 650. différences ; qui se trouvent entre le Texte Hebreu, & les Versions des Septante, d'Aquila, de Symmaque, de Theodotion ; la Paraphrase Caldaïque, la Version Latine de S. Jerôme, la Vulgate. Chez *Estienne* & *Lottin* ruë Saint Jacques, *Quillau* ruë Galande, *Chaubert* Quai des Augustins.

De Oxford. On publie ici *Paraphrase entiere de l'Écriture Sainte*, par M. *Edoüard* Wels. *In* 4°. quatre volumes. L'Auteur donne en cette maniére tout l'Ancien Testament. Il traduit en Anglois, le plus exactement qu'il lui est possible, le Texte original. Il explique ensuite par une Paraphrase le Texte divisé & sous-divisé en autant de Paragraphes que le sens le demande. Les Remarques surviennent selon le besoin ou l'occasion : & chaque Livre est précedé d'une Instruction Préliminaire.

De Londres. La Critique Latine donnée par le Docteur Burnet, sous le Titre *Archaeologia Philosophica* ; où il est traité de la Création du Paradis,

& de la Chûte de l'homme selon Moïse ; a été traduite en Anglois & enrichie de Remarques, par M. Foxton. *In* 8°.

De Padouë. *Larvati scribillatoris brevissima Defensio ab injuriis & falsitatibus, aliisque Autoris Vindiciarum Ambrosii Catharini. In* 8°. pagg. 14.

C'est une plainte contre le troisiéme Paragraphe du Ch. 16. d'un Livre du P. *Serry*. L'Auteur prétend que ce Dominicain l'a injurié & calomnié en cet endroit. Le fort du Démêlé roule sur ce passage de S. Augustin : *pueri dùm baptisantur per ora & corda Gestantium credunt.*

On a reçû ici un *in* 4°. Latin sur la Prédétermination Physique, & la Grace Efficace par elle-même. Comme dans ce Livre l'Auteur en veut également à tous les Adversaires de la Prédétermination Physique; pour faire de la plûpart de ses Argumens, autant de glaives à deux trenchans, qui écartent & le Jansenifte & le Catholique Molinifte ; il est obligé d'employer souvent dans un Syllogisme, ou quatre termes, ou, pour troisiéme & moyen terme, un terme pris à

double ſens. Voici par exemple un des raiſonnemens, ſur leſquels il paroît le plus compter. « Les Pelagiens » accuſoient le ſentiment de S. Au» guſtin de détruire la Liberté. Or les » Moliniſtes accuſent le ſentiment des » Prédéterminans de détruire la Li» berté. Donc le ſentiment des Pré» déterminans eſt le même que celui » de S. Auguſtin ». Comment n'a-t-il pas fait attention, qu'il fournit aux Calviniſtes un moyen de faire S. Auguſtin Calviniſte, comme il le fait Prédéterminant, car, en ſuivant ſa méthode de raiſonner, ils diront: » les Pelagiens & les Demi-Pelagiens » accuſoient le ſentiment de S. Au» guſtin de détruire la Liberté. Or » les Prédéterminans accuſent le ſen» timent des Calviniſtes de détruire » la Liberté. Donc le ſentiment des » Calviniſtes eſt le même que celui de » S. Auguſtin ». Cette concluſion eſt exactement ſur le modéle de celle de l'Auteur. Le Livre eſt intitulé: *F. Ignatii Hyacinti Amat de Graveſon ſacræ Facultatis Pariſienſis Doctoris... Ordinis Prædicatorum, Epiſtola ad amicum ſcripta Theologico-Hiſtorico-Pole-*

mica, in quibus doctrina dè Gratiá ſe ipſâ efficaci, & dè Prædeſtinatione gratuitâ ad gloriam antè omnem prævisionem meritorum contra Schola Thomiſticæ Adverſarios aſſeritur ac vindicatur. Claſſis Prima, 1728. *Romæ* pagg. 424. outre les trente-une pages qui contiennent la Dédicace au Pape, la Préface, & les Approbations. Cette *Claſſe* renferme onze Lettres & trois Recuëils de preuves ou *documens*. La premiere Lettre eſt Hiſtorico-Théologique, la ſeconde & la troiſiéme ſont Philoſophiques : les ſept ſuivantes Théologiques : la derniere eſt Hiſtorico-Critique.

De Naples. Ce n'eſt point à Cologne, qu'a été imprimée la Critique Italienne de *Grannove*, par un Anonyme : *Lezzioni Morali e Theologiche ſopra l'Iſtoria Civile del Regno dì Napoli. In Colonia* 1728. L'Ouvrage eſt diviſé en deux Tomes. Le premier eſt de 412. pages, & le ſecond en a 445. Le ſtile eſt pur & élegant, les preuves ſolides, & traitées avec toute la modération que l'occaſion peut comporter. Ce ſont trente-cinq Lettres familiéres, dont trente-deux ſont ou *del Veſtino al Campano*, ou *del Cam-*

pano al Vestino; & les trois dernieres *del Eusebio Filopatro al S. Pietro Giannorne.* Outre la Table des trente-cinq Lettres, qui tient plus de trente pages, il y a un *Index* des Propositions de *Giannone*, qu'on trouve censurables; les unes, comme impies; les autres, comme Hérétiques ou sentant l'Héréfie; d'autres, comme téméraires ou scandaleuses, offensives des oreilles pieuses, séditieuses, injurieuses à la réputation du Prochain, & même à la dignité des Princes d'Europe. Cette Table est de dix-neuf pages. L'Adversaire G. est en effet fort blâmé à Rome. Il parle des Papes, des Religieux, des Prêtres, & des choses Saintes, en homme qui veut les rendre odieuses & méprisables: & il fait aux Princes Temporels l'injure de paroître vouloir par-là leur faire sa Cour.

De Rome. Il paroit ici depuis quelque-tems quatre Lettres imprimées: sçavoir une Réponse de M. C. De Noailles au Pere *Graveson* que ce Dominicain a fait traduire en Italien, & qu'il a publiée; une Lettre de Felicitation écrite à cette Eminence par le

Sacré College ; *de excelso-solio &c.* La Réponse de Son Eminence, dans laquelle elle dit : *Audistis & obstupuisti è tenebris emersisse in vulgus infaustum scriptum quod revincere ac refellere non decet nisi indignatione & contemptu ; neque enim Ego aliâ ratione decreti idipsum propulsare & conserere quam constanti studio & labore in defendendis Apostolicis Judiciis & asserendâ publicâ tranquillitate* ; enfin une Lettre du même Cardinal à Sa Sainteté.

Philosophie. Physique. Mathematiques.

De Paris. *La Théologie Astronomique*, ou Démonstration de l'Existence & des Attributs de Dieu, par l'examen & la description des Cieux, enrichie de figures, composée par M. Guillaume Derham Chanoine de *Windsor*, traduite de l'Anglois sur la V^e Edition, sert de suite à la *Théologie Physique* du même Auteur, dont on a fait sentir le mérite dans les Mémoires de Trevoux. Ce Livre se vend chez *Chaubèrt* Quai des Augustins. 1729. *In* 8°.

De Londres. La Traduction An-

gloise que M. Jean CLARCKE a donnée du Systême de M. *Rohault* sur la Philosophie naturelle paroit, d'une seconde Edition chez *Knapton* augmentée des Notes de Samuel CLARCKE.

M. MORGAN a fait imprimer *in* 8°. chez *Curll* sa Traduction Angloise du *Traité* François, dans lequel M. DE LA JONCHERE Ingenieur entreprend de demontrer par des Argumens tirez des experiences & des principes de la Physique, de la Mechanique, & des Mathematiques, l'*Immobilité de la Terre*, & sa situation fixe au centre de l'Univers, pendant que tous les Corps Célestes font leurs mouvemens journaliers autour d'elle & non autour du Soleil. Cependant,

Le Docteur *Hallay* communiqua dernierement à la Societé Royale la nouvelle découverte de M. *Gradley* sur le mouvement de la Terre, & la veritable vitesse de la Lumiere : il s'est servi pour cela d'un instrument inventé par feu M. *Molineux* de l'Amirauté & construit par M. *Graham*, cet instrument peut quand on le veut être placé perpendiculairement a une seconde près : on s'en sert pour cher-

cher la parallaxe d'une étoile fix
Zenith ſelon la méthode propoſée
Meſſieurs *Hake* & *Wren*. M. *Brad*
pris pour cette découverte une pein
finie, ſe tenant quelquefois quatr
cinq heures de ſuite couché ſur le
Il en prepare une Relation qu'il pu
ra bien-tôt. Il a voulu d'abord faire
voir en général qu'il a fait cette dé
verte, afin qu'aucun autre n
l'approprie. Le Docteur *Halley* n'
pas dit davantage. Mais voyez ce
le Docteur *Taylor* a ajouté au I
teur Deſaguilliers. Une étoile fix
ſervée exactement paroît dans le c
d'une année décrire un petit c
dans les Cieux, ce qui procéde
mouvement de la Terre dans ſon
be. Avec la viteſſe de la lumiere
vient dans un certain tems des ét
fixes, on trouve la grandeur a
rente de ce Cercle.

De Hollande. M. Sgrave
de Profeſſeur démontre exacte
par des experiences, que les force
Corps ſont entre elles comme le
duit des Maſſes par le quarré de
viteſſes ; ce qui eſt contraire au
timent communément reçu, l

Mai 1729.

ſuppoſe que les forces ſont comme le produit des maſſes par les viteſſes. Meſſieurs *Leibnitz* & *Hugghens* ont ainſi conjecturé par raiſonnement, avant que M. *Sgraveſande* eut fait la découverte d'une maniére de le prouver.

De Paris. M. Duperray Doyen des Avocats du Parlement vient de mettre au jour chez *Paulus Dumeſnil* au Palais, un quatriéme Tome des *Moyens Canoniques pour acquerir & conſerver les Benefices & biens Eccleſiaſtiques*; c'eſt un *Traité de la Regale.*

Droit.

Recueïl des principales Déciſions ſur les matiéres Bénéficiales, in 8°. pagg. 471. Chez Armand ruë Saint Jacques. 1729. Ce Livre renferme dans ſon peu d'étenduë une grande quantité de matiéres, & tient lieu de beaucoup d'autres Ouvrages, qui auparavant pouvoient paroître néceſſaires pour l'intelligence des affaires Bénéficiales; ou du moins il peut en beaucoup d'occaſions en ſuppléer la lecture. L'Ecrivain cite à propos les Auteurs, les Canons, les Ordonnances, les Ar-

rêts. Il en rapporte au
cles, autant qu'il convi
blir les décisions. Ces
précises, & demandent
d'attention de la part
qu'elles lui offrent plus
moins de paroles. On c
marquer en ce Livre avec
malitez qui sont à obser
Actes & dans la Procedu
y trouve exactement dédu
D....... fait paroître en
la même habileté & la mên
que dans un Livre préced
si justement intitulé : *accur*
tionum Justiniani Explanat
Osmont 1724. Il a donné
celui des deux Traitez, qu'
plus particulierement aux je
gistes : & il donne en François
lequel il dirige les Bénéficiers
conduite de leurs affaires.

De Milan. Plusieurs Juris
tes très-éclairez dans les mati
Droit Canonique conduisent
tion des cinq Volumes *in folio* d
ra composé le grand Recuëil in
Sacra Rota Romana decisiones rec
tes in compendium redacta & ad m
Mai 1729.

Indicis per Materias & tractatus distributa, on y a rassemblé avec un soin particulier toutes les matieres qui appartiennent au Concile de Trente. Et tout ce qui concerne les Bulles, les regles de Chancellerie, les Privileges des Reguliers, les Statuts particuliers. On a redigé dans le dernier Tome, le prononcé de toutes les décisions, & sans se fier aux Sommaires ordinaires qu'on a trouvez infideles; on a extrait des décisions mêmes le precis qu'on en donne. Le premier Tome va paroître. Le prix en sera le même que de ceux de Venise; mais l'impression sera mieux conditionnée.

Antiquitez. Histoire.

De Venise. Le Traité *de gli Anfiteatri e singolarmente del Veronese* paroît depuis quelques mois de l'impression de *Verone*. L'illustre Auteur Mr *Maffei* y discute ce qui appartient soit à l'Histoire, soit à l'Architecture. Il prétend avoir découvert un nouvel ordre Toscan. Il démontre que l'Amphiteâtre de *Paula* n'est qu'un Théâtre. Il fait un grand usage des Mé-

dailles & ſur tout d'un Médaillon du Cardinal *Albani*, où l'on voit l'Amphiteâtre de *Gordien*.

L'impreſſion déjà annoncée de l'*Histoire Bizantine*, & que prépare Barthelemy *Javarina*, eſt propoſée préſentement aux Souſcripteurs avec ces particularitez vingt-deux volumes *in folio*, contenant trente-quatre Tomes, & d'une Edition préférable, dit-on, à la précedente par tous les endroits qui peuvent contribuer à rendre une Edition recommandable, reviendront à cent Ducats, Il paroîtra un Volume tous les deux mois & demi. Le premier ſera mis ſous la preſſe au mois de Mai : Avant que l'Impreſſion d'un Volume ſoit commencée, le Souſcripteur doit avoir fait tenir ici les vingt-neuf livres qu'il lui doit coûter, Si le nombre des Volumes ſurpaſſe celui de vingt-deux, ce qui peut ſur tout arriver par des Additions néceſſaires, chacun des Volumes de ſurcroît eſt d'avance propoſé ſous les mêmes conditions.

DE LONDRES. *Cyropædia*, ou l'Éducation de Cyrus par *Xenophon*, traduite du Grec en Anglois par feu M.

Maurice ASTLEY COWPER, se vend chez *Jean Noon* en deux Volumes *in* 8°.

M. Braithwaite Capitaine fait imprimer par souscriptions l'*Histoire de la Révolution arrivée dans l'Empire de Maroc à la mort de Muly Ismaël, avec des Observations Physiques, Morales, & Politiques.* Le Journal de ce qui est arrivé dans ce Païs-là depuis deux ou trois ans, sera d'autant plus exact en ce Livre, que l'Auteur a été à portée d'être mieux informé ; puisqu'il accompagnoit M. Jean *Russel* Consul General de la Grande-Bretagne au Royaume de Maroc, & témoin oculaire de tous les Evenemens considérables. La Carte du Païs gravée par M. SENEX est un secours qui n'ornera pas peu cette Histoire.

DE PARIS. *Lettre à un Membre du Parlement* (d'Angleterre) *contenant un détail des dettes de la Grande-Bretagne ; & un Essai sur les moyens de les acquitter*, traduite de l'Anglois. Chez *Chaubert*, Quai des Augustins. 1728. *in* 8°. pagg. 136.

L'Auteur essaye dans cette Lettre, de lever toutes les difficultez qu'oppo-

ſent en Angleterre pluſieurs perſonnes contre les fonds extinctifs : on appelle ainſi certaines Impoſitions extraordinaires ſur les Denrées & autres Marchandiſes, dont le produit eſt deſtiné à payer les intérêts des dettes de l'Etat à quatre pour cent ; & à rembourſer de ce qui reſte une partie des Capitaux. Dans le premier Article, l'Auteur fait faire réflexion à l'avantage que le Public retire de l'extinction de ces dettes. L'avantage conſiſte en ce que cette extinction des dettes met en état de décharger les particuliers, des Impoſitions extraordinaires, ou des anciennes. L'Auteur préfere ce ſecond ſoulagement ; parce que les Impoſitions extraordinaires ſur ces denrées & les Marchandiſes, chargent moins l'État ; ayant cela de propre, que chacun y contribuë à proportion de ſa dépenſe libre, volontaire ; &, comme on le preſume, proportionnée à ſes facultez : 2°. Parce que l'Etranger y contribuë auſſi-bien que les Naturels du Païs. Dans le ſecond Article, l'Auteur expoſe la raiſon qu'on a de croire que l'État par ce Syſtême, ſe trouvera liberé de ſes dettes au bout d'un eſ-

pace raiſonnable de tems. La Grande-Bretagne, le 24. Janvier 1727. doit cinquante millions de livres ſterlin; Or, en ſupputant d'une part le produit que donnent chaque année commune les Impoſitions, ſur leſquelles ſe prennent les fonds extinctifs, & d'autre part les Capitaux qui pourront être remburſez chaque année; tous les Capitaux ſeront éteints en 1756. à moins que les fonds extinctifs ne ſoient divertis; ce que l'on ne doit pas craindre, après les Actes de Parlement à cet égard. La troiſiéme Partie regarde l'accélération de l'entier rembourſement des dettes, en ſuivant le même ſyſtême des fonds extinctifs. Des deux moyens qu'on propoſe, dont l'un ſeroit de réduire les intérêts des Capitaux à un denier moins fort, comme à trois pour cent; & l'autre, d'ajoûter aux fonds extinctifs déja établis une ſomme annuelle; l'Auteur rejette le premier, parce que les Créanciers y perdroient un quart de leur Revenu, & que l'État n'y gagneroit que d'avancer de quatre ans & demi ſur 28. ans le Rembourſement total: & il embraſſe le ſecond, qui pro-

cure à l'État le même avantage, sans causer aux Créanciers le même préjudice. Il est certain, dit l'Auteur, que les rentes, les biens, la dépense, & le Commerce de la Grande-Bretagne peuvent encore supporter facilement de nouveaux Droits, capables de fournir de nouveaux fonds pour le payement des Intérêts de toutes les sommes, qu'on seroit obligé d'emprunter, pour grossir les fonds extinctifs.

De Londres. M. Samuel Parker publie chez J. *Wilford* sa Traduction Angloise de l'*Histoire Ecclésiastique* abregée, d'*Eusebe, de Socrate, de Sozomene, & de Théodoret*, avec la *Vie* de chacun de ces Historiens ; des Notes ou Eclaircissemens en marge, tirez des meilleurs Auteurs, & une Dissertation preliminaire de M. *Charles* Leslie sur l'usage & sur l'autorité de l'Histoire Ecclesiastique.

De Wurcebourg. *Commentarii de rebus Franciæ Orientalis & Episcopatus Wirceburgensis, in quibus rerum gestarum series a primis gentis Francicæ originibus usque ad Henricum Aucupem*

accurato ordine Chronologico ex coævis ſcriptoribus, Diplomatibus, Chartiſque genuinis & plurimam partem autographis, monumentis etiam aliis hactenus nondum editis exponitur, atque gemmis, ſigillis, nummis, veteribus picturis Regum & Epiſcoporum illuſtratur à Jo. Georg. ab Eckart. Tomi II. in fol. cum pluribus figuris æneis Wirceburgi 1729. Le celebre Monſieur ECCARD, qui en eſt Auteur, eſt un Sçavant du premier ordre d'Allemagne. Il nous a donné depuis peu pluſieurs Ouvrages pour maintenir les droits & les prérogatives de l'Evêque de Wurcebourg contre les prétentions de l'Abbé de Fulde. On n'a pas manqué de lui repondre. Et c'eſt par cette raiſon, que Monſieur Eccard s'eſt vû obligé d'entreprendre cette Hiſtoire de Franconie & de Wurcebourg, qui eſt une des plus curieuſes, qui ait paru depuis longtems. Il met non-ſeulement tous les points diſputez entierement dans leur jour, mais il n'y a preſque pas une page, ou il ne ſe trouve quelque choſe de nouveau & de curieux, ſoit par rapport à la Diſcipline Eccléſiaſtique, ſoit par rapport au Droit public de

l'Empire & de la Franconie. Cet Ouvrage est d'autant plus intéressant, qu'outre un grand nombre de planches, l'Auteur y donne plusieurs Chroniques & autres pieces rares, qui pour la plûpart n'ont jamais été données. Mais ce qui merite l'attention des François, c'est que Monsieur Eccard commence ses Mémoires dès l'origine de la Nation, & que l'illustre Auteur n'y repond pas moins à la Haute idée, qu'on a conçûë de son profond sçavoir & de ses merites, qu'il l'a fait dans ses autres recherches, & sur tout dans son Commentaire sur la Loi Salique.

D'ANVERS. Les Reverends Peres Jean-Baptiste DU SOLLIER, Jean PIEN, Guillaume CUPERS, Pierre WAN-DER-BOSCH, publient le trente-uniéme Tome *in fol.* du grand Ouvrage *Acta Sanctorum.* C'est le VI^e. pour les Saints que l'on célebre en Juillet; & il en comprend cent dix-huit, outre les Anonymes; dont la mémoire est attachée aux 25, 26, 27, & 28^e, jours de ce même mois. Pour commencer par Sainte *Anne*, parce qu'elle doit être mise hors de son rang, apparte-

nant plus à l'Ancien Teſtament qu'au Nouveau ; on ne compte pas beaucoup ſur ce qui ſe lit de ſes Actes, de ſa Patrie, de ſes Pere & Mere ; mais on s'attache à prouver qu'elle n'eut qu'un Époux & qu'une Fille : on recherche l'Antiquité de ſon culte en Orient, avant qu'il paſsât en Occident, où les Miracles l'ont ſi glorieuſement établi & ſi généralement étendu. Ceux de ces Prodiges, qui ſe ſont faits en Bretagne le Siécle paſſé, ſont ſi certains & ſi frapans, qu'on auroit beaucoup ôté à la Religion en les ſupprimant. On traite de ſes Reliques, que diverſes Egliſes diſputent les unes aux autres & du Paradoxe de la Réſurrection.

Dans la Claſſe Eccléſiaſtique, le plus diſtingué eſt S. *Jacques* le Majeur, le premier martyriſé d'entre les Apôtres, le premier Fondateur du Chriſtianiſme en Eſpagne, ſa Tranſlation à Compoſtel, les Pélerinages & les Miracles qui s'y font, & pluſieurs autres circonſtances, donnent lieu à beaucoup de Diſſertations ſçavantes & curieuſes : entre leſquelles une des principales eſt celle où l'on établit que les Eſpagnols ſont les poſſeſſeurs véritables de ce Dépôt précieux.

Les Grecs & les Latins parlent différemment d'*Eraste* Disciple de S. Paul. Mais de ce que S. Paul en a dit, on conclud qu'*Eraste* étoit un homme de considération de la ville de Corinthe, depuis Evêque de Philipes, plûtôt qu'Économe de l'Eglise de Jerusalem, & Evêque de Paneade.

Victor I. Pape & Martyr a beaucoup exercé la Critique, lorsqu'il a fallu démêler le vrai, sur ce qui regarde son âge, le jour de sa naissance, ses faits, ses écrits sa conduite dans l'affaire de la Pâque. Tout cela est ici mis dans le plus grand jour. *Innocent* I. n'éclate pas moins. Sa vertu, sa doctrine, ce qu'il fit pour l'honneur du S. Siége, pour la défense de S. Chrysostôme, pour le maintien de la foi; est traité à fond contre les Adversaires. En parlant de *Laurent* Evêque de Milan, on n'a pas manqué de tirer ce qui en a été écrit par *Ennode*, beaucoup de particularitez pour l'Histoire de l'Eglise. *Ecclesius* Evêque de Ravenne, fournit peu. Les Martyrs *Maur*, *Pantaleon* & *Serge*, offrent plus de matieres par les suites glorieuses de leur mort, que par les événemens de

leur vie. On trouvera pour France deux Evêques de Troyes. *Ours* dont on ne ſçait que le nom & le culte: & *Gamelien* qu'on avoit tort de confondre avec un *Himerius* : deux Evêques d'Auxerre *Ætherius*, dont l'Hiſtoire eſt demeurée inconnuë, au culte près; & *Geramius*, dont le culte n'eſt pas ſi établi, & dont l'Hiſtoire eſt ici en bon ordre. *Magnerie* Evêque de Tréves eſt un riche ſujet, & paroît ici avec éclat. On verra que *Samſon*, qui, de l'Angleterre où il étoit né, paſſa en Bretagne, & fut dans l'un & l'autre Païs un homme de Prodiges, n'a été Evêque ni en Angleterre ni en France, & n'a point vécu ſix vingt ans.

Dans l'Ordre des Moines, on diſtinguera l'Abbé *Paſteur*, plus connu par ſes Apophtégmes, que par le détail de ſa vie; un 3^e^. *Simeon* Stylite, dont on examine s'il eſt le même que celui qui fut tué d'un coup de foudre; un autre *Simeon*, dont les Miracles, les Prophéties, les vertus, le culte, l'ont rendu infiniment célébre. On a eu beaucoup de peine à obtenir les Monumens, qui regardent les Saints *Evangeliſte* & *Peregrin*, honorez à Ve-

rone. Mais enfin on les a mis en œuvre, & on en a tiré des Éclairciſſemens importans. S. *Evrols* Abbé de S. Fuſcien, donne lieu à une Diſſertation contre le P. *Le Cointe*. Il a fallu auſſi réfuter *Tamayo* au ſujet des SS. *Ours* & *Leubace* connus par Grégoire de Tours. Entre les Saints de l'Etat Séculier, ſont les *Sept Dormans*; on les a triplez; mais ceux d'Epheſe ſont ici les ſeuls reconnus. Au contraire on avoit réüni ſur la tête d'un ſeul *Pantaleon*, ce qui ne peut convenir qu'à pluſieurs. On voit aſſez quel embarrars réſulte pour les Auteurs, par ces ſortes, ou de diviſions d'un ſeul perſonnage en pluſieurs, ou de confuſions en un S. *Chriſtophe* n'eſt pas une ſource de diſputes moins féconde. Ce qui ſe trouve ſur les SS. *Nazaire* & *Celſe*, étoit auſſi un cahos à débroüiller. Un *Felix de Nole* étoit encore joint mal à propos à de Saintes Martyres de Nicomedie. Le célébre *Cucuphat* que les Eſpagnols & les François s'envient réciproquement, ne fut point, comme l'on penſe, Compagnon de S. Chriſtophe, mais Martyr de Barcelone.

Entre les Saintes, les Vierges *Thée*

Valentine martyrisées avec *Paul*,
ivent ici les éloges d'Eusebe & de
coup d'autres. S^te^ *Irene* paroît ad-
ble par tout ce qui mérite la vé-
tion, & sur les meilleurs titres.
ne est honorée depuis le IX^e^. siécle
s l'Abbaye qu'elle a fondée à Metz.
la Vierge *Chrétienne* de Flandres
culte est certain : le reste de ce
n en rapporte, est plus admira-
: que constant. Il s'en faut tenir
à la vérité du culte au sujet des
ges Martyres *Julianne* & *Sempro*:
Par ce détail on peut juger de la
iode utile, sçavante, & pénible,
les célébres Auteurs continuent
ire usage dans cet Ouvrage im-
tel. Comme ces Peres ont coûtu-
de joindre pour Préliminaires à
ue Volume des Traitez d'érudi-
le P. *Pien*, l'un d'eux, a mis à
te de celui-ci le Traité Histori-
x Chronologique *de Liturgiâ An-
Hispanicâ, Gothicâ, Isidorianâ,
arabicâ, Toletanâ, Mixtâ.*

E PARIS. Le R. P. *Joseph* ROUX
ır du grand Couvent des Freres
ieurs, ruë S. Jacques, a mis au
la Vie de Sainte *Agnès de Mont*
ai 1729.

Politien, Religieuſe de l'Ordre de Saint Dominique, nouvellement canoniſée. De l'Imprimerie de l'*Anglois*, ruë S. Etienne d'Egrès. In 12. 1728.

Catalogue Alphabétique des Archevêques, Evêques, Abbez, & Prieurs, qui poſſedent des Bénéfices dépendans du Roi; les revenus de ces Bénéfices, la taxe de Rome, la datte de la nomination de ces Bénéficiers, 1728. chez D'Houry. In 8°. 36 feuilles. M. *Jean-Dagobert* ANTOINE, Ecuyer, Expeditionnaire en Cour de Rome, qui s'eſt appliqué depuis pluſieurs années à dreſſer & compoſer ce Catalogue, donnera tous les ans un Supplément pour les Bénéfices, qui auront été conférez dans le cours de l'année, & pour redreſſer les endroits dont le Lecteur lui aura communiqué les fautes. Les Abbayes & Prieurez de Filles ne ſont point dans ce Recueil. D. BEAUNIER, ancien Bénédictin, ne les a pas omiſes dans le ſien, imprimé en deux Tomes in 4°, chez Meſnier, en 1726. Cet Ouvrage de D. Beaunier, qui eſt plus hiſtorique, peut recevoir de celui de M. Antoine quelque perfection pour l'exacti-

tude des ſommes, ſoit de la taxe Romaine, ſoit des revenus; à conſulter les tables, par exemple, à la lettre A. On trouvera chez D. *Beaunier* beaucoup plus d'Abbayes & de Prieurez d'hommes; mais en conſultant l'endroit du Livre où il en parle, on trouvera preſque toûjours la raiſon, que M. *Antoine* a eûë pour les omettre: ſouvent on croira auſſi pouvoir les convaincre l'un par l'autre, d'avoir omis chacun un Bénéfice, lorſque l'un l'aura mis ſous un nom & l'autre ſous un autre. On ne trouve ni *Autrey* dans le Recueil du P. *Beaunier*, ni *Eſcurey* dans le Catalogue de Monſieur *Antoine*. Mais l'*Autrey* du Catalogue pourroit bien être l'Eſcurey du Recueil; quelque différence qu'on y voye pour l'ordre, la taxe, & le revenu: c'eſt même Dioceſe & même nom du *Titulaire*, &c.

Eloquence. Poëſie. Arts.

DE PAIS. *La Rhétorique ſelon les preceptes d'Ariſtote, de Ciceron, & de Quintilien*, avec des exemples tirez des Auteurs Sacrez & Profanes, tant anciens

modernes, diviſée en trois Livres : ſeconde Edition, in 12. 1728. ſe vend chez *Gregoire* Dupuis, Ruë Saint Jacques.

On a mis en vente une nouvelle Edition des Poëſies de *Virgile*, traduites du Latin en François. Par le R. P. CATROU, avec des Notes critiques & hiſtoriques. In 12. chez les *Barbou* Freres. Après une Epître, par laquelle l'Auteur renouvelle la Dédicace, qu'il avoit faite de cet Ouvrage à Son Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le Duc d'Orléans; on lit d'abord *la Vie de Virgile*, écrite, dit-on, par Tib. Claude *Donatus*, & adreſſée à ſon Fils *Donatien* : traduite du Latin en François par le P. *Le Mazerier*, avec beaucoup de grace & de juſteſſe. Chacun des trois Ouvrages du Poëte eſt précédé d'une Préface particuliere, dans laquelle le P. *Catrou* rend compte de ſon travail ſur cette Poëſie de Virgile, & de la proportion qu'il a gardée dans ſa Traduction avec les ſtiles différens des Eglogues, des Georgiques, & de l'Enéïde. Dans la ſeconde, il fait ſentir tout le mérite & l'excellence des Georgiques ; & dans la troiſieme il

t un parallele judicieux & désinté- ſé entre Homere & Virgile. Les No- Françoiſes, qui, à chaque page, :ompagnent le texte, l'éclairciſſent en facilitent l'intelligence aux per- ınes censées, qui veulent entendre ond tout ce qu'elles liſent. A la fin chaque Livre, on trouve des No- critiques & des Diſſertations, où Traducteur juſtifie les changemens 'il a faits ou admis dans le Texte tin, où il approfondit les explica- ns ſingulieres qu'il donne à certains ſſages, ſur leſquels la Critique des ıvans s'eſt exercée; & où il expoſe ec étenduë un grand nombre de dé- ıvertes, qui étoient réſervées à ſes herches, & qui répandent un jour uveau ſur les Œuvres de ſon Au- r.

De Londres. Le Livre nouveau M. Lengley, intitulé Pomona, ıtient les plus ſûres Méthodes pour tiver les meilleurs eſpeces d'Arbres itiers qui ſont préſentement en An- terre. 79. Planches in fol. y ren- ment plus de 300. Deſſeins de ces ferens fruits gravez proprement.

De Genêve. Genêve & l'Angle-

terre se sont accordées à faire honneur à M. DE VOLTAIRE, par une belle Edition de la HENRIADE. Celle que *Fabri* & *Barillot* présentent au Public, est entierement conforme à celle qui a été faite à Londres, par souscriptions.

DE VENISE. La Traduction d'*Oppien* par M. SALVINI, est achevée d'imprimer. On y voit le grand art des Anciens, soit par rapport à la Chasse, soit par rapport à la Pêche.

Littérature. Mêlanges.

DE LONDRES. Les *Oeuvres* philosophiques, philologiques, historiques, de Jurisprudence, de Politique, & sur divers sujets, de *François* BACON, Baron de *Verulam* & Vicomte de *S. Alban*, ont été imprimez en quatre Volumes in *folio* sur les Manuscrits de l'Auteur, dont on y a joint la Vie. L'Archevêque *Sancroft* qui avoit formé le projet d'une pareille Edition, avoit beaucoup avancé ce travail.

DE MONTPELLIER. La Société Royale des Sciences érigée en cette Ville, ayant pris la résolution de fai-

re part au Public plus régulierement & plus ſouvent des Ouvrages des Membres qui la compoſent, a fait imprimer chez *Martel* l'Extrait de ſes Regiſtres du Jeudi deuxieme jour du mois de Décembre 1728. C'eſt-à-dire, l'*Eloge Hiſtorique* de M. DE CASTRIES, Honoraire de la Société, lû dans l'Aſſemblée publique par Monſieur GAUTHERON, Secretaire perpétuel, & trois Mémoires. In 4°, pagg. 12.

DE LONDRES. On a fait imprimer chez les *Knaptons* la *Defenſe de la Defenſe du Chriſtianiſme*, par les Prophéties de l'ancien Teſtament, contre le Syſtême des Prophéties littérales, par M. EDWART, Evêque de Conventry & de Lirckfield. On y a joint une Lettre de M. MASSON ſur la Religion de *Macrobe*, & le Paſſage de cet Auteur touchant le *Maſſacre des Innocens à Bethleem :* & un *poſt ſcriptum* ſur la quatrieme Eglogue de *Virgile*.

DE VENISE. Nous imprimons ici l'*Hiſtoire Bizantine*, le *Doctrina Temporum* du P. *Petau*, les Œuvres du Cardinal *Bembo*; & celles du *Caſa*,

en six Volumes, dont le premier est achevé.

De Verone. On finit l'impression des Œuvres du Cardinal Noris, & celle du *Trissino*, qui étoit devenu très-rare.

De Paris. *La Science de la jeune Noblesse* se vend chez *Simart* Imprimeur du Clergé Ruë de la Harpe. C'est un Recuëil des connoissances qu'un jeune homme de condition doit se donner quand il entre dans le monde: on y traite en trois Tomes in 12. le Blazon, la Geographie universelle, l'Histoire Sainte de l'Ancien Testament, l'Histoire Romaine, l'Histoire de France, la versification Françoise, l'Arithmétique, la Chronologie, les Fortifications, & l'Histoire de l'Eglise. Le tout deduit avec une méthode qui rend les choses très-faciles à comprendre & à retenir. L'Auteur est connu dans la Littérature par des Ouvrages solides, ausquels il est prêt d'en ajoûter un, qu'il n'est pas encore tems d'annoncer.

Medecine.

De Nuremberg. Lettre du 20. *Mai* 1729.

Novembre 1728. à M. de Woolhouse Professeur d'Ophtalmiatrie, Membre des Societez Royales d'Angleterre, de Prusse, & Associé aux Académies d'Allemagne & d'Italie, &c.

.... votre sentiment touchant la Cataracte membraneuse, est fort bien fondé; étant appuyé tant par un grand nombre de bonnes expériences, que par l'éclaircissement que vous en avez mis au jour dans vos Dissertations Ophtalmiques, & dans plusieurs Journaux des Sçavans, & dans les Memoires Littéraires de Trevoux, que j'ai lûs avec bien du plaisir & de l'Instruction. Tous les Médecins & Chirurgiens desintéressez d'Allemagne qui l'ont examiné de près & avec la circonspection requise, en conviennent présentement, aussi-bien que M. *Heister* lui-même dans sa Chirurgie Allemande in 4°. imprimée deux fois; quoiqu'il lui ait plû de soutenir dans une troisiéme Edition de son *Compendium Anatomicum*, qu'il vous a défait à platte coûture dans la dispute sur la grandeur relative des deux Chambres de l'œil. Mais il ne répond pas à la moitié de vos objections touchant ce point,

ſous le prétexte que ſon Livre n'eſt qu'un abrégé d'Anatomie. Cette troiſiéme Edition eſt néanmoins fort augmentée par l'addition de choſes bien moins utiles, mais moins difficiles à démêler.

Permettez-moi donc, Monſieur, de vous rapporter un fait dont j'ai été témoin oculaire à Ingolſtadt vers le milieu de l'année 1724. J'y allois pour voir M. le Docteur *Moraſch*, Sçavant Profeſſeur de Médecine & d'Anatomie en cette univerſité de Baviere, & dans le deſſein d'obtenir de lui quelques Opérations de Cataracte. Je l'ai trouvé fort prévenu du nouveau ſyſtême, que la Cataracte conſiſte dans l'opacité du Criſtalin : & nonobſtant tout ce que j'ai pû alléguer contre cette Hypotheſe, ce Profeſſeur tint bon, ſe fondant ſur certaines Expériences équivoques, mal-entenduës, ou ſuppoſées, de Meſſieurs *Antoine*, *Briſſeau*, *Heiſter*, & d'autres nouveaux Ecrivains du ſiécle préſent : on les avoit envoyées de Paris à Monſieur *Heiſter*; elles ne prouvent autre choſe ſinon, & tout au plus l'exiſtence du Glaucome du Criſtalin, & qu'il y a véri-

tablement plus de ces Glaucomes, que de vrayes cataractes, comme vous l'avez fort bien exposé tout le premier, en réformant la doctrine des Anciens sur ce grand Article, dans plusieurs pages de vos Dissertations ophtalmiques tant en François qu'en Latin, & dans vos Cahiers dictez à Monsieur *Geisler*.

Or, pour revenir à Monsieur *Morasch*, il me demanda si on ne trouveroit pas la Cataracte derriere l'Iris & au bas de la Pupille, dans lœil d'une personne à qui on l'avoit bien abbatuë, il y a plus de trois années; la Cataracte ayant été entierement détachée d'avec l'Uvée, & n'étant plus remontée : il ajoûtoit que cette personne a bien vû, depuis l'opération, pendant tout le reste de sa vie.

J'ai répondu à Monsieur *Morasch*, que les six Expériences de Monsieur *Geisler* faites à Nuremberg, avoient bien prouvé l'affirmative de sa Demande : cependant qu'il se pourroit faire, qu'une Cataracte legere, fine & déliée, étant séparée de tous ses petits filets & racines nourricieres : & manquant d'alimens seroit à la fin réduite

dans son Être primordial, & emportée par les Vaisseaux abducteurs de l'humeur aqueuse dans la voie de la circulation ordinaire ; d'autant plus que j'avois vû chez mon Pere (Ancien Oculiste & Lithotomiste de Nuremberg) plusieurs Cataractes naissantes dissipées entierement par le moyen de quelques remedes internes & externes, dont feu mon Pere s'est servi heureusement en pareil cas : joint que notre Ancien Oculiste d'Allemagne Georges *Bartisen* donne plusieurs Expériences de pareilles Guérisons, de suffusions, dans son *Augen Discut*. Monsieur *Heister* louë fort cet Auteur, quoiqu'il ne veüille pas admettre que le Glaucome du Christalin soit guérissable. A quoi Monsieur *Morasch* répondit : Nous irons demain voir la preuve de la verité d'une part ou d'autre. Le lendemain il me mena chez un Bourgeois de ses amis, qu'il ne m'est pas permis de nommer, à cause de la parenté qui en seroit fâchée, qui étoit décedé il y avoit deux jours & demi, à qui Monsieur *Richter*, Oculiste Allemand, avoit abbattu une Cataracte, il y avoit plus de trois années. Après

voir donc tiré l'œil de l'Orbite du Ca-
avre, & disséqué le dit œil selon l'Art
quis en ce cas; nous trouvâmes tou-
s les trois humeurs de l'œil claires &
ansparentes, aucun trouble ni bour-
:, ni mucilage dans l'humeur aqueu-
; l'humeur Cristaline tout-à-fait dia-
ıane & entiere, & dans sa situation
ıturelle au Giron de l'humeur vitrée,
ıi étoit aussi très nette, & pellucide à
ɔrdinaire. Enfin cet œil ne paroissoit
'oir jamais eu de Cataracte; &
l. *Morasch* demeura pleinement con-
ıincu de la probabilité de mon opi-
on & de la réalité des Cataractes,
ımme Membranes ou Corps Etran-
:rs engendrez dans l'humeur aqueu-
. Car les plus Anciens Auteurs n'ont
mais assuré que la Cataracte est une
ritable membrane; mais une Cou-
:tion en guise ou forme de tissure ou
embrane, *veluti* ou *quasi Membrana*.
. *Morasch* a enseigné depuis ce tems-
cette doctrine à tous ses Disciples:
comme il m'a assuré qu'il avoit vû
re plusieurs fois l'opération de la Ca-
·acte par des Opérateurs de diffe-
ıtes Nations, il en est un Juge fort
ımpétent. J'ai appris depuis ce tems-

là, que Monsieur *Vorasch* avoit fait insérer cette notable Expérience dans quelqu'un des Journaux de l'Académie des *Curieux de la Nature* d'Allemagne, dont il est un des principaux Membres. Comme vous avez, Monsieur, donné quelques Expériences de la fonte & dissolution entiere de l'humeur Crystaline; & que je ne me souviens pas d'avoir lû dans vos Écrits, aucun exemple de la fonte totale de la vraie Cataracte; je crois que cette preuve expérimentale ne vous sçauroit être desagréable. On m'assure pourtant que dans l'œil devant Messieurs les Philosophes *Gassendi* & *Rohaut* par le Chirurgien *Lasnier*, on ne trouva non plus aucune Cataracte. Vous ferez, Monsieur, tel usage qu'il vous plaira de cette Lettre: & si vous la faites publier dans quelques Memoires imprimez, vous aurez la bonté de m'en faire tenir un exemplaire. J'ai l'honneur d'être, &c.

GEOGRAPHIE.

DE PARIS. M^r^ CLAUSIER Auteur d'un Livre intitulé l'*Art de connoître* & de parler, avec la maniere d'é-

les Lettres, vient de donner une
e *Générale* d'un ATLAS UNIVER-
laquelle contient, dans un ordre
abetique, toute la *Geographie*
enne & Moderne. L'ancienne y
aportée à l'Histoire, & les noms
trefois y sont rendus par les noms
ernes : on y trouve les longitudes
s latitudes des Ptolomée, les dis-
es des Anciens Itineraires, les
velles observations Astronomi-
sur tous les endroits pour lesquels
n a eu. Cet *Atlas universel*, qui
en vente, ruë neuve des petits
nps, contient quarante-cinq volu-
in fol. composez de cartes, de
s des principales Villes, des prin-
ux édifices, &c. avec des descrip-
s faites dit-on par les meilleurs Au-
s. Monsieur CLAUSIER est sur le
t de rendre publique sa traduction
çoise de *Pomponius Mela*. Avec
notes & plusieurs cartes Geogra-
ques. Il y promet le précis de l'É-
ncien & de l'État present du mon-
& une exposition abregée de la
iere dont tout s'est repandu de
e dans les autres parties de l'Uni-
après le déluge.

Mai 1729.

Emersions des Satellites de Jupiter, pendant le mois de Juin 1729.

PREMIER SATELLITE.

LE 1 Juin Emersion à	4h	33′	.	soir.
Le 3 à	11	1	.	matin.
Le 5 à	5	29	.	matin.
Le 6 à	11	58	.	soir.
Le 8 à	6	26	.	soir.
Le 10 à	0	54	.	soir.
Le 12 à	7	22	.	matin.
Le 14 à	1	51	.	matin.
Le 15 à	8	19	.	soir.
Le 17 à	2	47	.	soir.
Le 19 à	9	15	.	matin.
Le 21 à	3	43	.	matin.

SECOND SATELLITE.

Le 3 Emersion à	6h	4′	.	soir.
Le 7 à	7	22	.	matin.
Le 10 à	8	40	.	soir.
Le 14 à	9	58	.	matin.
Le 17 à	11	16	.	soir.
Le 21 à	0	34	.	soir.

TROISIÉME SATELLITE.

e 2	Emersion	à	1^h	19′	.	soir.
	Immersion	à	10	3		matin.
e 9	Emersion	à	5	18	}	soir.
	Immersion	à	2	1		
e 16	Emersion	à	9	18	}	soir.
	Immersion	à	6	0		

La Conjonction de Jupiter au So-
:il sera le 9 Juillet à 10 heures 53
ıinutes du soir : c'est pourquoi on ne
ourra observer les Satellites sur la fin
e Juin pendant tout le mois de Juil-
:t & le commencement d'Août.

On pourroit repeter au mois de
uillet, Conjonction de Jupiter au
oleil le 9 à 10 heures 53 minutes soir.

Mars le 5. Emersion à 0 heures 57
ıin. c'est le 8 qu'il faut mettre.

TABLE

Des Mémoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de Mai 1729.

ART. XLIX. *GEorgii Buchanani Scoti Opera omnia, Edimburgi apud Robertum Fribarnium*, 1715. *In fol.* C'eſt-à-dire, *Les Oeuvres de George Bucanan, à Edimbourg, chez Robert Frébairn*, 1715. *deux Tomes* in folio, *&c.* Page 774

ART. L. *Obſervations ſur les Médailles, &c.* p. 793

ART. LI. *Reponſe du P. H. J. aux Obſervations précédentes.* p. 810

ART. LII. *La Vie de Saint François, Inſtituteur de l'Ordre des Freres Mineurs, de celui de Sainte Claire ; & du Tiers-Ordre de la Pénitence ; avec l'Hiſtoire particuliere des Stigmates, des Eclairciſſemens ſur l'Indulgence de la Portioncule, des Réflexions & des Notes, & une Préface ſur le merveilleux de la Vie des Saints dédiée à la Reine. Par le Pere Candide Chalippe, Recollet. A Paris, &c.* p. 838

TABLE.

LIII. *Mathématique univer- abregée à la portée & à l'usage ut le monde : principalement des es Seigneurs, & où l'on donne une n générale de toutes les sciences thématiques, & une connoissance iculiere des sciences Géométriques ombre de 55. Traitez; par le P. STEL de la C. D. J. vol. in 4°.* p. 855

LIV. *Eloge de M. Crescem- par M. l'Abbé Joseph Morei, ssé au R. P. De Vitry de la D. J. &c.* p. 876

LV. *Traité de la Peinture & a Sculptnre, &c.* p. 895

LVI. Avertense di S. Carlo, *C'est-à-dire, Avertissemens de Charles, &c.* p. 907

LVII. *Nouvelles Litteraires. tre à un Membre du Parlement Angleterre) contenant un détail dettes de la Grande Bretagne,* p. 925

gue alphabétique des Archevê- , Evêques, &c. p. 936

à M. de Woolhouse, *professeur phtalmiatrie, &c.* p. 943

ons des Satellites de Jupiter pen- le mois de Juin 1729. p. 950

TABLE.

D'ITALIE. *De Rome.* p. 917.
De Naples. p. 916
De Venise. p. 923. 940. 941.
De Milan. p. 922.
De Padouë. p. 914
De Verone. p. 942
D'ALLEMAGNE. *D'Anvers.* pag. 930.
De Wircebourg. p. 928
De Nuremberg. p. 942
DE FRANCE. *De Paris.* 911. 918. 921. 925. 935. 942. 948.
De Montpellier. p. 940.
De Genêve. p. 939.

Fin de la Table.

Errata pour le mois de Mai 1729.

PAge 774. ligne 8. Bucanan figuré, *lisez* figure. Ligne 14. l'obligation, *lis.* l'élqgance. 778. lig. 14. *motteis*, lis. *malleis*. Lig 15. *ssâ à*, lis. *massâ è*. P. 779. lig. 12. *planis*, lis. *nis*. P. 781. lig. 18. *Assyrie*, lis. *Assyria*. Ligne . *reliqui*, lis. *reliquit*. P. 788. lig. premiere, *i*, lis. *teri*. P. 791. lig. 3. *Emarevit*, lis. *Emar-* *t*. P. 793. lig. 3. *Articles* 41. 79. *ajoûtez* 89. 794. lig. 19. si, tous, *ôtez* si. P. 801. lig. 3. VII. LEG. *lis.* P. VII. F. LEG. P. 807. lig. 5. *aisa*, lis. *Maesa*. P. 808. lig. 6. VALENTIA- JS, *lis.* VALENTINIANUS. P 814. lig. *der-* *rre*. *Mariana*, lis. *Marciana*. P. 816. lig. 21. lmina, *lis.* Salonine. P. 819. lig. 16. m'é- iai je, *lis.* m'écrierai-je. Ligne 26. Galla, ez Galba. Page 820. ligne 4. Galla, *lisez* alba. Page 827. lig. 14. *descendit*, lis. *descen-* *it*. P. 829. lig. 22. *Mamius*, lis. *Mamias*. P. 831. 5. derniere *Est-ce*, lis. *Et c'est*. P. 834. lig. 10. ous citons, *lis.* nous créons. Lig. 25. & 26. ommode; & que Marc Aurele, comme son ere : par consequent, *corrigez*, Commode, arc Aurele, comme son pere : & que par nsequent. P. 836. lign. 4. *Nais cette*, lis. *Mais tte*. Ibid. *aussi & bien*, ôtez *&*. Ligne 7. *la ode*, lis. *sa modestie*. Ligne 22. *Ce que*, lis. *Et e* P. 842. lig. 20. sur l'Autel, *lis.* de l'Autel. 871. lig. 2. *Carremetrie*, lis. *Curvimetrie*. 875. lig. 5. *Traduite*, lis. *Traduit*. Page 881. 5. 9. rendre ce Corps, *lis.* rendre illustre ce orps. P. 892 lig. 23. & de, *lis.* & des. P. 898. 5. 21. traité, plus, *lis.* traité, est plus. P. 902. 5. 7. qu'ils, *lis.* qu'il. P. 906. lig. 10. préce- e *lis.* précédé. P. 907. lig. 7. *Avertissemens de Charles*, ajoûtez, *pour les Confesseurs*. P. 912. 5. 7. conforme, *lis.* renferme. Ligne 9. Offi- s précedent les, *otez* précedent & *lis.* Offi- s, & les. P. 916. lig 18. *Grannove*, lis. Gian- *ve*. *P. 917. lig. 3. Giannorne*, lis. Giannone.

Ligne 25. de M. C. *lis.* de M. le C. P. 918. ligne premiere, *folio-je*, lis. *folio*, *&c*. Ligne 3. *obstupuisti*, lis. *obstupuistis*. Ligne 7. *decreti*, lis. *decrevi*. Ligne 8. *conserere*, lis. *conterere*. P. 920. lig. 12. voyez *lis.* voici. Ligne 14. Desaguilliers, *lis.* Desaguliers. P. 921. lig. 3. *Hugghens*, lisez *Huyghens*. Ligne 7. *Mettez l'Article de Paris sous le titre* DROIT P. 923. lig. 19. *Ansiteatrie singolarmente* lis. *Ansiteatri singolarmente*. P. 932. lig. 8. Evêque de Paneade, *lis.* Evêqee ensuite de Paneade. Ligne 22. tirer ce qui, *lis.* tirer de ce qui. Ligne 27. *Pantaleon*, lisez. *Pantaleon*. P. 934. lig. 17. & 18. confusions en un S. *lis.* confusions de plusieurs en un S.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juin 1729.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recüeillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Juin 1729.

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

Et se vendent à Lion,

Chez CLAUDE PLAIGNARD, Libraire, ruë Merciere, au Grand Hercule.

M. DCCXXIX.

Avec Approbation & Privilége.

CES MEMOIRES SONT COM- mencez au mois de Janvier 1701 & se vendent 15 s. le mois en blanc & brochez, 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723.	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	13. v.
——	1727.	12. v.
——	1728.	12. v.
——	1729.	6. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Juin 1729.

ARTICLE LVIII.

PETRI DAN. HUETII ET FR. Fraguerii Carmina. *C'est-à-dire, Poësies de Messieurs Huet & Fraguier. In 12. pagg. 342. sans la Table. A Paris, chez François Didot; Quai des Augustins.* 1729.

MOnsieur l'Abbé d'*Olivet* est l'Auteur de cette Edition. Comme il étoit lié d'amitié & de goût Littéraire avec les deux illustres Poëtes Messieurs *Huet* & *Fraguier*, il a crû devoir à sa reconnoissance, à la mémoire de pareils amis, & à l'utilité du Public un Recueil des Poësies fugitives de l'un,

& une ſixieme Edition des vers de l'autre, pour ne pas ſéparer deux Poëtes que le même génie avoit étroitement unis.

Le premier, c'eſt-à-dire, M. *Huet* avoit déja été imprimé quatre fois dans les Pays étrangers. Nous devons à M. *D'Olivet* l'Edition de *Jacques Etienne* en 1709. Elle eſt beaucoup plus correcte que les quatre précédentes. L'Auteur l'avoit corrigée lui-même, & avoit donné un meilleur ordre à ſes différentes pieces. C'eſt cette Edition que l'on reproduit ici : c'eſt pourquoi il ſuffit de renvoyer les Lecteurs à ce que nous en avons dit en 1709. A l'égard de M. Fraguier, nous ſuivrons d'abord ce qu'en dit l'Editeur dans ſa préface, dont la Latinité ne dément point celle de ſes Poëſies, & du Poëte qu'il fait revivre par cette Edition.

M. Fraguier étoit d'une Famille illuſtre. Il naquit à Paris le 27. d'Août en 1666. On le mit en penſion au College des Jéſuites, où il étudia les humanitez avec le Prince Louis de Condé fils de Henri Jule, ſous un habile Profeſſeur. C'étoit le P. *De la Beau-*

ne, auquel il s'attacha, auſſi bien qu'aux P. *Rapin*, *Jouvenci*, *De la Ruë*, & *Commire*, ſur tout à ce dernier par conformité de talens. Il ſe fit Jéſuite en 1683. Après le Noviciat & le cours de Philoſophie; il fut envoyé à Caën pour y enſeigner les Lettres. Il y employa quatre années à la lecture des bons Auteurs Grecs & Latins; deſorte que l'une & l'autre Langue lui devint comme naturelle. La liaiſon qu'il eut avec Meſſieurs *Huët* & *Segrais* perfectionna encore ſon goût, le guida dans ſes études. Revenu à Paris où il s'appliqua aux études plus ſérieuſes de la Théologie durant quatre autres années. Comme il ſe ſentit plus de goût pour prêcher ou régenter, dit M. *D'Olivet*, il quitta les Jéſuites ſans rien perdre de l'attachement qu'il avoit pour eux, & qu'il leur a toûjours témoigné juſqu'à la mort. S'étant formé à parler & à écrire poliment en François par le commerce des perſonnes les plus polies & les plus ſpirituelles, il fut admis à travailler au Journal des Sçavans. Ce fut par le choix de M. l'Abbé *Bignon* dont le diſcernement vit dans M. *Fra-*

guier toutes les qualitez nécessaires pour cet emploi, une connoissance profonde de l'Antiquité & des Langues non seulement Grecque & Latine, mais encore Italienne, Espagnole, & Angloise; connoissance soûtenuë d'un jugement solide, d'un goût sûr, & d'un esprit dégagé de préjugez. Aussi l'Abbé *Fraguier* satisfit-il pleinement l'attente qu'on avoit conçuë de ses talens. Mais pour se faire à lui-même un objet qui lui fût propre, il entreprit une nouvelle traduction de Platon qu'il possédoit parfaitement. Cette occupation fut malheureusement interrompuë par une maladie singuliere qui lui survint. Comme il travailloit durant quelques nuits d'été la fenêtre entr'ouverte, à extraire pour son usage les Notes du P. *Hardouin* sur le nouveau testament, il fut saisi au bout de cinq jours, d'un air froid qui lui relâcha sans retour les muscles du cou, desorte qu'il ne lui fut plus possible de soûtenir la tête dans sa situation naturelle. L'hiver ne fit qu'augmenter le mal, que toutes les eaux du monde ne purent guérir. Le mouvement involontaire de la tête lui ô-

toit souvent le sommeil; mais durant 19. années qu'il passa ainsi dans les douleurs, le mal ne fut pas capable de lui rien ôter de sa tranquillité, & de cette aisance avec laquelle il recevoit les visites des gens de lettres. Il étoit connu & chéri de tous. Sa candeur, sa fidélité, son désintéressement, sa douceur, son égalité d'ame, ne lui attiroient pas moins l'estime & l'amitié que ses talens littéraires. La mort quoique subite, ne le prit point au dépourvû. Il se tenoit toûjours prêt. Une apoplexie l'enleva le 2. de Mai 1728. Il avoit été de l'Académie des Belles-Lettres. On voit dans le recueil de cette Académie plusieurs morceaux de lui.

Pour revenir à ses Poësies, celles qu'on a pû recouvrer sont au nombre de 50. dont la plûpart sont des billets aux Muses & à ses Amis. On les croiroit de *Catulle*, si les noms étoient aussi anciens que le stile. Il y en a de marquées au coin d'*Horace*, comme la belle Ode d'*Innocent* XII. Il y en a dans le goût de *Phedre* & d'*Anacréon*, telles que sont les petites Fables sur les Cignes & sur les Canards. On en

voit de badines; on en voit de sérieuses: on en trouve même de satyriques: mais toutes dans le goût antique, & pour défendre ce bon goût. Il y en a enfin de Philosophiques, s'il est permis d'user de ce terme en parlant de Poësies. Par exemple il y a de ce genre une Réponse à M. *Leibnitz*. Ce sçavant exhorte en vers Messieurs *Raymond* & *Fraguier* à laisser là les querelles du tems sur *Homere*, (querelles qui fâchoient fort les bons Partisans de l'Antiquité) pour s'attacher à *Platon*. M. *Fraguier* lui répond en homme qui n'aimoit pas moins *Platon* qu'*Homere*. Il en a donné une preuve même comme Poëte, par son *Mopsus*, Poëme Elégiaque, dont nous avons autrefois parlé dans nos Mémoires. Voici une petite piece qui fera juger du tour des autres.

Peralte noster, delicatus es nimis.
Tibi videtur esse rus merum Plato,
Iliadem Homeri Carmen è trivio estimas,
Etiam in Marone nauseare diceris;
Tibi Catullus ille non habet salem,

Solos Cotinos & Capellanos Tegis;

Peralte noster, delicatus es nimis.

Sa mauvaiſe humeur contre le peu de reſpect des Modernes à l'égard des Anciens lui a fait produire quelques autres pieces de cette nature. Mais à cela près il étoit ennemi de la Satyre. Il eſt pardonnable de défendre les Auteurs qu'on aime, ſur tout quand on ſe ſert auſſi-bien de leurs propres armes. C'eſt ainſi que Patrocle combattoit pour les Grecs ſous l'armure d'Achilles.

A la fin des Poëſies il y a trois Diſſertations Latines. C'eſt ce qui reſte des Prolégomenes que l'Auteur préparoit ſur Platon. La premiere fait voir que le Démon de Socrate n'étoit pas un eſprit familier, δαιμόνα; mais bien un diſcernement exquis & fin qui étoit pour lui un utile *Moniteur* dans la conduite de la vie, ſur tout pour s'abſtenir d'agir en certaines rencontres délicates, & qui par là paroiſſoit avoir quelque choſe de divin, δαιμόνιον σημεῖον. C'eſt celui d'Horace & de tous les gens cenſez.

Est mihi purgatum crebrò qui per-
sonet aurem
Solve senescentem, &c.

Dans la seconde on examine ce que c'est que l'Ironie de Socrate ; Art singulier par lequel ce Philosophe qui feignoit de ne pas l'être, attiroit ses Auditeurs dans les pieges par des interrogations artificieuses, pour redresser ensuite leur jugement, en leur faisant voir la vérité dans le ridicule du faux.

La troisieme est une justification des mœurs de Socrate. Le silence de ses plus cruels ennemis qui le firent mourir, le témoignage-même d'*Alcibiade* expliqué par Quintilien ; enfin la maniere dont *Plutarque* parle de *Socrate*, sont les motifs solides qu'on allegue pour le justifier. La Latinité pure & exquise de ces Dissertations doit bien faire regretter la Traduction qu'on avoit espérée.

ARTICLE LIX.

ACHATES ISIACUS ANNULAris commentariolo explicatus prodit ex Muſeo illuſtriſſimi Marchionis Alexandri Gregorii Capponii. Romæ ex Typographiâ Rochi Bernabò in vico ad Muratas. 1727; *c'eſt-à-dire, Explication d'une Agathe enchâſſée dans une bague, & ſur laquelle on voit la tête d'Iſis repreſentée en bronze. Par M. l'Archevêque d'Ancyre, &c.*

L'Agathe qui fait le ſujet de cette Diſſertation, eſt placée dans une eſpece de petite aire fort noire & très-bien polie : ce qui ſert infiniment à relever la blancheur de la figure qu'elle repreſente. Le tout eſt enchâſſé dans une bague. L'habile Ouvrier n'a rien oublié de tout ce qui pouvoit, en rehauſſant le prix de ce bijoux antique, charmer les yeux des Connoiſſeurs ; Et les Maîtres de l'Art s'étonnent qu'il ait pû, travaillant ſur un auſſi petit volume de matiére, garder toutes les proportions avec tant d'éxactitude, &

en faire un chef-d'œuvre de Sculpture. La figure ſculpée repreſente la tête de la Déeſſe Iſis, ou peut-être de quelque Reine d'Egypte. Un bonnet chargé de pierreries lui ſert de coëffure. Un triple rang de perles oblongues, attaché par le haut à ce riche bonnet, lui deſcend ſur les épaules, & ſert comme de barbes ou de côtez pendans à ſa coëffure. Un cercle d'or enrichi de perles de même figure, lui ceint le front, & ſoutient un oiſeau perché ſur le haut de la tête en forme d'aigrette. Enfin quatre tours de perles rondes, plates & ovales, attachées à trois cercles d'or, lui ornent & lui couvrent le ſein.

Parmi tous ces divers ajuſtemens, l'illuſtre Diſſertateur a crû qu'il n'y en avoit aucun qui méritât plus ſon attention, & qui eût plus de beſoin d'éclairciſſement que l'oiſeau qui orne la partie ſuperieure du front de la Déeſſe. Les Antiquaires conviennent qu'il repreſente une poule de Numidie, que les Latins ont appellez *Afra avis*, & que nous nommons indifferemment dans nôtre Langue *poule d'Afrique*, *de Barbarie*, *de Numidie*, *de Guinée*, *de*

Mauritanie, *de Tunis*, *de Pharaon*, *d'Egypte*, ou *Pintade*. L'Auteur convient aussi que tous ces noms sont propres de l'oiseau sculpé sur l'Agathe: mais il prétend qu'on l'a confondu jusqu'ici avec une autre espece d'oiseau appellé *Meleagris* par les Grecs, & que nous nommerons dans cet Extrait *Meleagride*, afin de fixer l'imagination des Lecteurs. La difference qu'on doit mettre entre la poule de Numidie & la Meleagride est donc ce qu'on entreprend de prouver ici, & c'est ce qui fait tout le fonds de cette courte Dissertation.

Quand on a des démonstrations pour appuyer une opinion, on n'a garde d'avoir recours à des preuves équivoques, douteuses, & qu'on pourroit contester: ainsi l'Auteur, sûr de prouver par d'autres endroits son sentiment, rejette l'autorité de *Varron*, que *Joseph Scaliger* sembloit avoir mis dans son parti. Il croit devoir convenir de bonne foi que cet imperieux Critique a plûtôt corrompu que corrigé le Texte de *Varron*. Voici le passage dont il s'agit; il est tiré du troisiéme Livre de l'*Agriculture*, Ch. 9. *Gallinæ* sunt

grandes, varia, gibbera, quas Meleagrides apellant græci. Hæ noviſſimæ in triclinium ganearium introierunt è culinâ propter faſtidium hominum. veneunt propter penuriam magno. Scaliger en ſubſtituant un point à la virgule qui ſuit immédiatement le mot *Gibbera* a prétendu prouver que *Varron* a diſtingué la poule de Numidie de la Méléagride. Mais cette ponctuation arbitraire de *Scaliger* étant combatuë par l'édition de *Petrus victorius*, & par les Notes de Saumaiſe ſur *Pline*, Tome I. page 611. ſeconde édition, & n'étant pas d'ailleurs fondée ſur l'autorité des Manuſcrits anciens, on la rejette, & on ne croit pas que ce paſſage favoriſe en aucune maniére le ſentiment qu'on veut établir. On avouë que *Varron* a reconnu qu'il y avoit trois eſpeces differentes de poules qu'il déſigne par autant de noms differens. Il donne à la premiere eſpece celui de *Villatica.* Il appelle la ſeconde *Ruſtica*, & la troiſiéme *Africana*. Mais on ſoutient que la reſſemblance que la derniére eſpece paroit avoir avec la Méléagride, l'a trompé, & a été cauſe qu'il a confondu l'une avec l'autre. Notre Auteur

ajoute que si *Varron* avoit distingué la poule de Numidie de la Méléagride, il se seroit évidemment contredit, en avançant d'abord qu'il n'y a que trois especes de poules ; & en déclarant ensuite que la Méléagride en fait une quatriéme espece à part. M. *Fontanini* paroit ne pas vouloir profiter ici de tout son avantage contre *Scaliger*, car au lieu de tirer de toutes les raisons qu'il vient d'apporter, une conclusion entiére & absoluë, il se contente de recueïllir que *Varron* a prétendu que les poules de Numidie & les Méléagrides ont quelque ressemblance entre elles, comme si cet Ancien n'avoit jamais voulu dire que les unes & les autres sont la même chose. Cette conclusion restreinte ne rend-elle pas inutile tout l'étalage d'érudition qu'on employe pour refuter *Scaliger* ?

Après avoir examiné le passage de *Varron*, on accuse *Pline* & *Hadrianus Junius* d'avoir été dans la même erreur que *Varron* ; c'est-à-dire, d'avoir aussi confondu la poule de Numidie avec la Méléagride. On ignore sur quel fondement *Hadrianus Junius* a avancé que l'arrangement des plumes

de la poule de Numidie forme plusieurs rhombes ou losanges parsemez de taches blanches. L'estime que les Anciens faisoient de la poule de Numidie donne ici occasion à notre Auteur de nous rapporter ce que les Poëtes ont écrit là dessus. Les Romains sur tout en faisoient un cas particulier, & la regardoient comme un des mets les plus délicats. Horace, Petrone, Juvenal, Martial & Manilius, servent sur cela de garans au sçavant Prelat, & lui font dire que *Pline* n'a pas compris le sens de ces paroles, *propter fastidium hominum*; que nous avons rapportées dans le passage de *Varron*, lorsqu'il les a exprimées par ces autres, *propter ingratum virus*, ce qui signifie que la poule de Numidie n'est rien moins qu'un mets exquis, & que cet oiseau, comme l'a expliqué le dernier & le sçavant Commentateur de *Pline*, n'étoit si estimé & si recherché que parce qu'il étoit rare : au lieu que *Varron* a, dit-on, prétendu dire que les Romains dégoûtez des mêts ordinaires, avoient eû recours aux oiseaux étrangers, parmi lesquels ils n'avoient rien trouvé de plus délicat & de plus capable

de réveiller leur appetit que la poule de Numidie. On pourroit peut-être répondre que le passage de *Varron* est susceptible de l'un & de l'autre sens; & il ne seroit pas difficile de le prouver. Ce qu'il y a de certain au moins, c'est que le sentiment de *Pline* & de son Commentateur n'est pas sans fondement. Rien n'est si ordinaire que de voir estimer les choses, moins par ce qu'elles valent en elles-mêmes, que par leur rareté & leur nouveauté. D'ailleurs le sentiment d'un Naturaliste, tel que *Pline*, vaut bien celui de plusieurs Poëtes, qui pour la plûpart ont moins vanté la délicatesse, que le prix excessif des mêts recherchez de leur tems.

Avant que de specifier en détail en quoi la poule de Numidie & la Méléagride different l'une de l'autre, on nous apprend ce qu'elles ont de commun. Elles ont l'une & l'autre la forme, ou pour ainsi dire, la taille de la poule ordinaire, la queuë en bas comme la perdrix, & non pas retroussée comme la poule. Leur tête est couverte d'une peau spongieuse, qui forme une crête en maniére de casque &

que *Gesner* dit ressembler au bonnet du Doge de Venise. Tout leur plumage est de deux couleurs, de blanc & de noir, & forme des figures & des taches arrangées avec beaucoup de justesse. Leurs œufs sont peints & marquetez de blanc & de noir. Elles ressemblent sur tout à la poule ordinaire par l'apendice charnu qui leur pend aux deux côtez des jouës. Elles différent l'une de l'autre en ce que la Méléagride est marécageuse, peu soigneuse de ses petits qu'elle abandonne souvent. La chair en est mauvaise. Enfin la Méléagride ne se trouve guéres que dans l'Etolie. La poule de Numidie est tant soit peu plus grande, & beaucoup plus grasse qne la Méléagride Elle est délicieuse au goût. Du reste elle ressemble assez à la Méléagride: si ce n'est que les deux apendices d'une substance moitié charnuë, moitié cartilagineuse qui leur pendent des deux côtez des jouës, sont rouges aux poules de Numidie, & bleus aux Méléagrides. Voilà à peu près les distinctifs qu'on assigne pour discerner les unes d'avec les autres. Il reste une petite difficulté à résoudre; sçavoir, si l'Auto-

rité de *Suétone*, qui eſt le ſeul Auteur ancien qui paroit avoir mis quelque différence entre la *Pintade* & la *Méléagride*, doit prévaloir ſur celle de *Varron*, de *Columelle*, de *Pline* & de pluſieurs autres qui n'y en mettent aucune. Il eſt à croire que des Auteurs naturaliſtes de profeſſion ne ſe ſont pas expliquez ſur ce qui concerne leur Art, ſans avoir examiné auparavant les divers ſentimens; & il ne ſeroit pas ſurprenant qu'un Hiſtorien n'eût pas été ſi exact en telle matiére : l'erreur, par rapport à lui, ne pouvant point tirer à conſéquence.

Tout eſt myſtere dans un Antique; un point, un trait, une figure un peu extraordinaire, ſuffit pour faire ſoupçonner quelque allegorie myſterieuſe. Auſſi remarquons-nous que les Antiquaires ſont attentifs à tout expliquer; ils examinent un Antique dans tous les ſens & de tous les côtez : rien n'échappe à leur ſagacité. Ils trouvent dans cette ſcrupuleuſe attention un double avantage : le plaiſir d'apprendre à une infinité de gens, ce à quoi ils n'auroient jamais penſé, les anime; & ſans doute ils ne ſont pas

d'ailleurs insensibles à la petite gloire, que leur procure une érudition, qui, sans cela leur deviendroit inutile. Quoi qu'il en soit, le sçavant Archevêque n'a eu garde d'omettre trois globes (ce semble, placez sur le haut de la tête de la Déesse, & qui lui servent comme de couronne. Il nous fait d'abord remarquer que ce n'est pas sans dessein que leur nombre est de trois. On sçait assez que le nombre de trois étoit consacré parmi les Payens : c'étoit là un des points de la Philosophie de Pythagore; & c'est suivant cette idée que Virgile fait dire à Alphesibée dans la huitiéme Eglogue :

Terna tibi hæc primum triplici diversa colore
Licia circumdo, terque hæc altaria circum
Effigiem duco.

Et plus bas :

Necte tribus nodis ternos Amarylli colores.

L'embarras consiste maintenant à

deviner ce que representent ces trois globes. *Pignorius* nous apprend dans le Livre qu'il a intitulé *Mensa Isiaca*, que le *Lotos* & la *Persée* étoient deux plantes consacrées à *Isis* : & il le prouve par plusieurs monumens. La description que nous fait Théophraste de la *Persée* ne permet pas de penser qu'on ait voulu representer ici cette plante. Au contraire, la ressemblance que ces petits globes paroissent avoir avec le *Lotos*, donne lieu de croire à nôtre Auteur, que ces trois globes en sont trois fruits ou trois feüilles. *Iamblicus* confirme cette conjecture, en nous assurant dans ses *Mysteres des Egyptiens* (*a*) que tout est circulaire & spherique dans le *Lotos*. On veut même que ces trois fruits ou feüilles désignent ici autant de qualitez d'*Osiris*, & marquent qu'il étoit l'Epoux, le Frere & le Fils d'*Isis*; & on fonde cette nouvelle observation sur un passage d'*Eusebe* (*b*). Cette explication paroîtra peut-être plus ingenieuse que veri-

(a) *Chap. II. Sect. VII. pag.* 151. *Edit. d'Oxford.*

(b) *Liv. III. de la Prép. Evangelique, Chap. III.*

table, & on aura ſans doute aſſez
peine à reconnoître ici trois fruits
Lotos, & à ſe perſuader qu'ils ay
un rapport ſi extraordinaire à *O*
Mais c'eſt une neceſſité & une loi
les Antiquaires ſe ſont impoſées
rendre compte de tout. Il faut que
ſoit expliqué. Et après tout, on
être content, dès qu'ils ont heure
ment developpé ce qu'il y a de
conſidérable dans un monument.
leur ſoit permis de ſe ſatisfaire ſi
reſte : ſur tout s'ils ne prétendent
nous donner de ſimples conject
pour des veritez démontrées. L'ha
& modeſte Prelat, Auteur de
Diſſertation, eſt le premier à cond
ner ces ſçavans idolatres de leurs
ſées & de leurs fictions : *& il n'a g*
de ſe mettre au nombre de ces Aute
qu'il appelle des *Narciſſes Litterai*
Les reproches judicieux qu'il leur
ſur cet article nous donnent lie
penſer qu'il nous laiſſe toute la lib
d'adopter ou de ne pas adopter ſes
ſervations. C'eſt bien dommage
ceux à qui il adreſſe ces reproches
ſoient plus en état de profiter de ſe
çons.

Il termine enfin cette intereſſante Diſſertation, en nous avertiſſant encore une ſeconde fois que ce pourroit bien être quelque Reine d'Egypte, qu'on a voulu nous repreſenter ici ſous la figure d'*Iſis*. Cela ne ſurprendra pas ceux qui ont quelque connoiſſance des Médailles : ils ſçavent que c'étoit anciennement la coutume dans les grands Empires de donner aux Rois & aux Reines les noms de *Dieux* & de *Déeſſes*. La Syrie, l'Egypte, & l'Empire Romain, nous en fourniſſent pluſieurs exemples. Nous avons des Médailles qui qualifient *Cléopatre* Epouſe de Démétrius ſecond, de *Déeſſe*; la Reine *Stratonice*, de *Venus*; *Cleopatre* derniere Reine d'Egypte, de *Déeſſe nouvelle*; *Sabine* Epouſe d'Adrien, *Julie* Femme d'Auguſte, *Fauſtine*, ont pareillement été appellées *Cêrès* & *Venus*. On trouve même dans Triſtan (*a*) une *Fauſtine* repreſentée ſous la figure d'*Iſis*; & *Plutarque* nous aſſure dans la vie de Marc Antoine, que *Cléopatre* fut appellée, *la nouvelle Iſis*.

(a) *Tome I. Pag. 673.*

ARTICLE LX.

LA VERITÉ DE LA RELIGION Chrétienne, démontrée par la Résurrection de Jesus-Christ. Traduit de l'Anglois de ***. A Paris, chez Chaubert, Quay des Augustins. *In quarto, pagg.*

LA Religion Chrétienne, qui est un commerce établi par Jesus-Christ entre les hommes & Dieu-même, est quelque chose de si intéressant, qu'un zele éclairé ne sçauroit trop faire, pour animer ceux qui font gloire de suivre ses loix, & ses maximes, & pour y rappeller ceux que les préjugez ou plûtôt les passions en écartent. On rend service & aux Défenseurs & aux Ennemis de la Religion, quand on traite avec dignité un sujet si sublime. On fixe les uns sur les pas de la vérité, l'on découvre & l'on fait sentir aux autres la honte & le danger de leur égarement. On verra volontiers sous un nouveau jour la vérité la plus importante.

L'excellence de la Morale Evangé-

lique, le progrès étonnant que la Religion qui enseigne cette Morale, fit dès sa naissance, l'accomplissement des prédictions de Jesus-Christ, ses Miracles, & les merveilles opérées par ses Apôtres sont autant de preuves célébres de la vérité que le Messie est venu nous annoncer. Les préceptes de l'Evangile sont tous utiles au repos & au bonheur de la Société, tous convenables à l'intérêt & à la perfection de la Nature humaine, tous infiniment dignes de Dieu. Se pourroit-il faire que leur origine ne fût pas céleste? Rappelons-nous les victoires que la Religion Chrétienne remporta sur des ennemis que leur esprit, leur pouvoir & leur malice rendoient si formidables. Nous reconnoitrons dans les moyens qu'elle employa, la main de Dieu, qui seul pouvoit accompagner d'un succès si rapide, une entreprise conduite par des voyes qui naturellement devoient la faire échoüer. Les évenemens, qui ont suivi les Oracles du Fils de Dieu, ne rendent-ils pas solemnellement témoignage à la divinité de la Religion, qui les contient? Si cette Religion n'étoit pas venuë du Ciel, &

qu'elle n'en fût point avoü
n'eût pas pû permettre les M
firent Jesus-Christ & ses A
confirmer leur Doctrine.

Tout homme qui raiso
néglige ces preuves, en est f
comme elles ont été souve
avec succès & mises dans
jour par divers Écrivains
de cet Ouvrage s'est prop
tacher à une autre preuve
sément de la Résurrection
Christ. La plûpart des rais
quelles il démontre le Do
Resurrection prouvent, ces
lement les autres Dogme
dans les Livres Sacrez du
Testament ; elles sont app
dévelopées & solides.

On fait voir d'abord q
l'intérêt du Deiste d'exami
sement le fait de la Ré
2°. Quels sont les caractéres
dence Morale à quoi tout h
sonnable doit se rendre. 3°
caractéres se rencontrent d
de la Résurrection de Jesu
4°. Combien les conséquen
te vérité sont consolantes

étiens & terribles pour les Deistes.
n l'on réfute les mauvaises chica-
& du Deiste & du Spinosiste.
ous nous attachons à ce qui nous
ît en même-tems & plus essentiel
us conforme au Titre du Livre.
ubstance de l'Ouvrage peut se ré-
e à ce raisonnement court & sim-
s'il faut convenir que Jesus-Christ
Ressuscité, nous devons croire
la Religion Chrétienne est vraye.
l faut convenir que Jesus-Christ
.essuscité : Donc nous devons croi-
ue la Religion Chrétienne est
e. Dévelopons les deux premié-
ropositions suivant la pensée de
:eur ; & la vérité de la conclusion
lra s'offrir d'elle-même à l'esprit
ecteur.
.l faut, disons-nous, convenir que
;-Christ est Ressuscité, nous de-
croire que la Religion Chrétien-
:t vraye. La Résurrection de Je-
Christ est comme la base de la
:rine Chrétienne : c'est elle qui
e la consolation du Chrétien, &
:spérance, tant pour le corps que
l'ame. Dès que l'on reconnoît le
le la Résurrection, l'on doît re-

connoître que Jesus-Christ fut envoyé de Dieu pour éxecuter dans le monde le grand dessein, pour lequel il disoit y être venu. Non ; un imposteur n'eût point obtenu du Ciel une prérogative telle qu'une Résurrection, qui ne peut être que l'ouvrage de la Toute-Puissance. Autrement Dieu même auroit apposé son Sceau, à l'illusion ; & entremis son autorité pour rendre la fausseté croyable. Mais si la Mission de Jesus-Christ est divine, n'est-il pas constant que sa Doctrine est vraye?

Or il faut convenir que Jesus-Christ est Ressuscité réellement. Car Dieu, qui préside à tous les évenemens, ne sçauroit permettre que le mensonge ait des preuves de vérité, qui soient d'une nature à mettre dans l'obligation indispensable d'y acquiescer, tous les les hommes, à qui ces preuves sont dûëment exposées, & qui sont capables de les peser. Ce principe ne peut être contesté par les Deistes mêmes, puisqu'ils reconnoissent que Dieu est un Être infiniment éclairé, infiniment juste, infiniment bon.

Or la Résurrection de Jesus-Christ est fondée sur des preuves de fait, qui

nous mettent tous dans l'obligation d'y reconnoître une entiére certitude, dès qu'on nous les présente dans toute la force & dans tout le jour convenable. Sans doute, on doit se rendre à des preuves, qui sont accompagnées des caractéres les plus plausibles d'un évidence Morale, & à quoi, dans tout autre cas les hommes se rendent. Si ce principe étoit faux, il regneroit presque généralement un Pyrrhonisme ridicule; & comment subsisteroit la Societé? La Sagesse, qui a gravé dans nôtre ame un penchant si fort pour le vrai, n'auroit pas établi un certain ordre, ou de certaines loix qui servissent de régle aux opérations de l'esprit, ensorte que cet esprit doive s'y conformer à proportion des divers motifs qui lui sont offerts. Il sied donc d'acquiescer aux preuves d'une évidence Morale, sur tout quand elles en ont les caractéres les plus certains. Par exemple, ne seroit-ce pas une folie que de refuser de croire que l'Antiquité compta parmi ses grands hommes un *César*, & un *Alexandre*? Prétendre qu'il n'y ait que les démonstrations les plus claires de la Géométrie

& le raport des ſens, qui ayent un droit légitime ſur l'aquieſcement de nôtre eſprit, c'eſt démentir le témoignage même de nôtre conſcience, qui nous fait ſentir qu'en bien des choſes, qui ſont fondées ſur le rapport des hommes, nous ne craignons pas plus l'illuſion, que dans les concluſions mêmes des démonſtrations les plus Géométriques.

Or la Réſurrection de Jeſus-Chriſt a les caractéres les plus marquez, les plus plauſibles d'une évidence du moins Morale, d'une évidence à laquelle les hommes ſe rendent dans tout autre cas. Nous les trouverons ces caractéres dans la Réſurrection de Jeſus-Chriſt en faiſant attention que l'autenticité des Livres Hiſtoriques du Nouveau Teſtament où l'on parle ſi ſouvent de ce fait miraculeux, ne peut être conteſtée, & que le nombre & la qualité des Témoins, qui nous annoncent le Miracle dans les Livres Sacrez, ne laiſſent point lieu de ſoupçonner, ni qu'ils ayent été trompez, ni qu'ils nous ayent ſéduits.

Les Livres du Nouveau Teſtament ſont inconteſtablement autentiques.

Ils ont été véritablement écrits, comme nous le croyons, par les Evangelistes & les Apôtres de Jesus-Christ. *Joseph*, Auteur Juif, *Suetone*, *Tacite*, *Pline*, *Lucien*, *Julien*, *Celse* Auteurs Payens, tous grands ennemis du nom Chrétien, ont rendu témoignage à l'Histoire de l'Evangile de Jesus-Christ. Joseph dans le 18. Liv. des *Antiquitez Judaïques*, parle de la Vie, des Miracles, & de la Mort de Jesus-Christ, de sa Résurrection & des Oracles qui l'avoient prédite, du nombre prodigieux de Juifs & de Payens qui le suivirent. S. *Isidore*, S. *Jerôme*, *Suidas*, *Sozomene*, *Nicephore*, & *Eusebe* font mention de ce témoignage. Le voici tel qu'*Eusebe* le rapporte dans le troisiéme Livre de sa démonstration Evangelique. « Environ ce tems-là » étoit Jesus, Homme sage, s'il faut » l'appeller un homme. Car il faisoit » des Œuvres extraordinaires, ensei» gnant les hommes qui respectent le » vrai; & il attira plusieurs Juifs com» me aussi plusieurs Payens. Celui-ci » étoit le Christ, & quoique Pilate » l'eût supplicié sur la Croix à la solli» citation de nos propres Chefs, ceux

„ qui l'avoient aimé dès le commence-
„ ment, ne cesserent point de l'aimer.
„ il leur parut encore en vie le troisié-
„ me jour. Les Divins Prophêtes ayant
„ prédit de lui cela, & mille autres
„ choses. De là vient que la race des
„ Chrétiens dure encore depuis ce
„ tems-là „.

Suetone (1) parle de Jesus-Christ sous le nom de *Christus*. Tacite (2) fait mention de la mort de Jesus-Christ arrivée sous Tibere & sous Ponce Pilate. *Pline* le Jeune (3) dit que Jesus-Christ étoit honoré comme Dieu parmi les Chrétiens de son tems, ajoûtant que ces Chrétiens étoient de fort honnêtes gens, qui n'avoient de but que leur attachement pour leur Religion. Les Chrétiens adorent *le Crucifié*, dit *Lucien* & ils vivent selon ses Loix, *καὶ κατὰ τὺς ἐκείνυ νόμὺς βιῶσιν*. *Julien* qui ne peut s'empêcher de reconnoître les Miracles & la Vertu de Jesus-Christ, ne fait qu'en relever l'éclat en s'efforçant de l'obscurcir.
„ Malgré tout le bruit qu'on en fait,
„ dit-il, (4) pendant tout le tems que

(1) *In Claud.* (2) An. 15. (3) L. 10. Ep. 57. (4) Cyr. Alex. cont. Jul.

» Jesus-Christ fut sur la Terre, il n'y » fit rien de considérable, a moins que » l'on ne regarde comme une grande » merveille d'ouvrir les yeux aux aveu-» gles, de guérir des impotens, & de » délivrer du pouvoir des malins Es-» prits quelques personnes qui en » étoient possedées ». N'étoit-ce donc rien que de rendre la vûë & les forces à des personnes qui en étoient privées? Tout le monde convient, ce me semble, que ce sont là de grandes merveilles, & qui ne peuvent partir que de la main de l'Auteur même de la Nature. Le témoignage de *Celse*, comme on peut le voir dans *Origene*, s'y accorde avec la Narration des Evangelistes sur la Naissance de Jesus-Christ, sur sa retraite en Egypte, sur les courses qu'il fit avec ses Disciples, sur ses Miracles, & sur sa mort.

D'où tant d'incrédules avoient-ils appris, comme les Fidéles, les principaux faits qui regardoient Jesus-Christ & sa Résurrection. Si ses Disciples & ses Apôtres n'avoient point écrit son Histoire? Les premiers Disciples de Jesus-Christ, les premiers Prédicateurs de l'Evangile, qui durent

avoir en vûë de répandre & de perpetuer la Religion qu'ils avoient apprise & qu'ils annonçoient, ont sans doute employé dans ce dessein les voyes les plus convenables. Or de toutes ces voyes, la plus propre & la plus nécessaire étoit de laisser par écrit le précis & de ce qu'ils avoient appris & de ce qu'ils annonçoient.

On ne peut donc nier sérieusement que les Disciples & les Apôtres de Jesus-Christ avoient écrit son Histoire, a moins qu'on ne soit capable de nier malgré le consentement de tous les peuples, qui ont oüi parler du Christianisme, qu'il y ait eu sur la Terre un homme qui se nommoit Jesus. Il faut donc regarder les écrits qui portent le nom des Evangelistes & des *Apôtres*, comme leurs véritables écrits, comme des Livres autentiques.

Dira-t-on que ces Livres ont été supposez ou falsifiez? Mais il ne l'ont été ni pendant la vie des Evangelistes & des Apôtres, ni dans les siécles suivans. Certainement ils ne l'ont pas été pendant la vie des premiers Ministres de l'Evangile. Occupez du soin de l'annoncer, ils se répandirent par

tout. Il n'y eut donc ni faux Apôtres, ni écrits supposez qui pûssent leur échaper. L'audace des uns devoit être aisément confonduë, & la supposition des autres bien-tôt découverte. Il falloit que l'imposture disparût à leurs yeux.

Les Livres Sacrez n'ont point été supposez dans les siécles suivans. Ils ne l'ont pas été pendant que les Originaux écrits de la main des Evangelistes & des Apôtres se conserverent parmi les Chrétiens. Tandis qu'on fût à portée de consulter les originaux, c'étoit comme si les Ecrivains eux-mêmes eussent été vivans. Et ces Originaux subsistoient encore du tems de *Tertullien.* Parcourez, dit-il (1) les Eglises Apostoliques, où se lisent les propres Lettres autentiques des Apôtres.

La supposition se seroit-elle fait ensuite par une societé particuliére de Chrétiens ? mais il etoit impossible qu'une Societé particuliére en imposât au reste des Chrétiens, qui se seroient élevez avec autant de succès que de zele contre les Auteurs de la

(1) De præscript. c. 35.

ſuppoſition ou de la falſification. « La
» fureur des diſputes de Religion ne
» reſſemble pas mal à celle d'une Mer
» irritée, où la marée & les vents ſe
» combattent. Malgré l'oppoſition des
» vents la marée à ſon cours naturel,
» qu'il eſt impoſſible d'arrêter, non
plus que la contradiction dans les querelles de Religion.

La ſuppoſition ou la falſification ſe ſeroit-elle faite par le concert de tous les Chrétiens? La choſe eſt incroyable. Une abſurdité ſi groſſiére ſe réfute d'elle-même.

Les ennemis déclarez du nom Chrétien n'euſſent pû faire en ce genre ce que les Chrétiens mêmes ne pouvoient exécuter. Des Chrétiens auroient auſſitôt révélez la fraude dans *tout l'Univers*.

Après cela peut-on refuſer de reconnoître l'autenticité des Livres Sacrez du Nouveau Teſtament?

Auſſi ces Livres ont été citez dès les premiers tems & par les défenſeurs & par les ennemis mêmes de la Religion Chrétienne. On les a conſtamment lûs en public, & étudiez en particulier. Toutes les ſectes, tous les partis,

malgré la différence de leurs ſentimens, ont appellé à leur témoignage dans les diſputes. Jamais ces Livres n'ont été accuſez ni de ſuppoſition ni de falſification par les perſonnes que l'on a excommuniées ; quoique ces perſonnes ſe voyant retranchées du corps de l'Egliſe euſſent un ſi grand intérêt à déclarer pour leur mortification ce qu'ils en auroient appris, & à devoiler l'impoſture.

L'Autenticité des Livres du Nouveau Teſtament étant inconteſtable, les faits & les Dogmes, que nous y liſons à preſent ſont les mêmes que prêchent les Auteurs qui écrivirent ces Notes. Or la Réſurrection de Jeſus-Chriſt eſt un de ces faits, un de ces dogmes. Les Evangeliſtes & les Apôtres l'annonçoient donc comme on fait aujourd'hui.

Cela poſé, demandons preſentement, auroient-ils été trompez ſur cet Article ? Le nombre & le Caractere des Témoins ne permet pas de croire qu'on leur ait fait illuſion. Ce nombre eſt bien plus grand que celui des Témoins de qualité des faits importans que perſonne ne revoque en dou-

te. L'Apôtre des Gentils nous assure (1) qu'au tems où il écrivoit, il restoit encore au monde la plus grande *partie des cinq cens Freres qui virent tous à la fois Jesus-Christ* après sa Resurrection. Ce grand nombre de Témoins mérite d'autant plus de créance, qu'ils ne déposent rien, dont ils ne sçachent la vérité par eux-mêmes. Que dis-je? Ces témoins n'assurent pas seulement qu'ils ont vû Jesus-Christ aprés sa Résurrection : plusieurs déclarent qu'ils l'ont vû souvent & familiérement, qu'ils l'ont vû assez long-tems pour se convaincre que ce n'étoit ni illusion, ni imagination, qu'ils l'ont vû pendant quarante jours, qu'ils ont mangé & bû avec lui; qu'ils lui virent faire plusieurs *merveilles*, qu'il leur promit de faire ensorte que ceux qui croiroient en lui, chasseroient les Démons, parleroient des Langues nouvelles, manieroient sans danger les serpens, que ce qu'ils avaleroient de venimeux ne leur feroit aucun mal, qu'ils auroient le don des guerisons miraculeuses, & que l'imposition de leurs mains rendroit la

(1) 1. Cor. 15. 6.

ſanté. Les Témoins ajoûtent qu'un d'entre eux s'opiniâtrant à ne point croire la Réſurrection de Jeſus-Chriſt, Jeſus-Chriſt lui donna toutes les preuves ſenſibles que la vûë, l'oüie, & l'attouchement peuvent fournir; qu'il leur promit de les revêtir du pouvoir d'enhaut: qu'après avoir reçû ſes derniers ordres, ils le virent monter au Ciel, & qu'étant retournez à Jeruſalem, ils y reçurent en conſéquence des promeſſes de Jeſus-Chriſt les Dons de l'Eſprit Saint.

Voilà ce que diſent les Témoins de la Réſurrection de Jeſus-Chriſt. Tout cela ne ſeroit-il qu'une illuſion des ſens, ou le ſimple jeu de l'imagination? Eſt-il poſſible que pendant pluſieurs ſemaines le même objet ſoit revenu, que tant de perſonnes ayent vainement crû manger, boire avec lui, l'entendre, écouter ſes promeſſes, le voir monter au Ciel, recevoir les fruits & l'accompliſſement de ſes promeſſes? Il eût fallu que les Apôtres euſſent été des viſionaires, des ſtupides, des inſenſez. Et ils ne paſſerent jamais, jamais ils ne durent paſſer pour tels. Leurs diſcours, quoique

ſans art & ſans étude, ſont graves, judicieux, vifs & touchans.

Ces Prédicateurs prennent par tout un ton de ſupériorité, & les effets y répondent; le cœur ſe rend, les paſſions ſe ſoumettent. De qui peut-on dire avec plus de raiſon que jamais homme ne parlá comme lui? Jamais homme ne parla comme eux? Jamais auſſi ni bel eſprit, ni ſçavoir, ni éloquence ne remporta de ſi belles victoires. Les Témoins de la Réſurrection de Jeſus-Chriſt n'étoient donc pas d'un caractére à ſe laiſſer tromper dans une affaire ſi importante.

Les ſoupçonnerions-nous d'avoir ſeduit les peuples? Jamais ils ne donnerent occaſion à des ſoupçons ſi odieux. Ils n'auroient pas voulu ſéduire les peuples, & ils n'auroient pas pû y réüſſir quand même ils l'auroient voulu; ils ne l'ont pas voulu, il n'y a que des Athées ou des ſcélerats qui ſoient capables d'une pareille entrepriſe. Ce ſeroit ſe prévaloir des ordres de Dieu pour en impoſer au genre humain, imputer à Dieu-même un miracle pour ſanctifier le complot le plus déteſtable. Or il eſt évident que les Apôtres

n'étoient ni des Athées, ni des scélerats. Des hommes de cette espéce n'auroient pas donné un systême de Religion qui renferme des idées si magnifiques de l'Être Suprême, & un corps de Morale si excellent. Leurs leçons ont toutes pour but d'exposer le vice au mépris, & de rendre la vertu respectable. « Se peut-il rien de » plus aimable que le Dieu tout bon » & tout misericordieux, qu'ils nous » peignent, & de plus grand, que le » bonheur infini, qu'ils promettent » dans une autre vie? De plus effrayant, » que le tableau des peines qu'ils dé» noncent au crime? Se peut-il des » motifs plus puissans pour nous faire » aimer Dieu, pour appuyer la Ver» tu, & pour faire trembler les pé» cheurs? Des hommes qui n'ont pas » une étincelle de Conscience ne s'avi» seront point de tracer l'idée d'une » Religion si belle ».

Les Témoins de la Résurrection de Jesus-Christ avoient de la Conscience, il y a plus; ils étoient tous des Témoins d'une vertu sans tâche & non suspecte. (1) On les chargea d'op-

(1) Act. 5. 41.

probres, mais personne n'entreprit de les décrier pour les mœurs. Et pourquoi leurs plus grands ennemis mêmes ne l'ont-ils pas fait ? C'est que l'on n'a point vû de jour à le faire. Leurs ennemis étoient portez par toutes sortes de raisons à prévenir le progrès du Christianisme, puisqu'il tendoit à la destruction de toutes les Religions établies. Rien de plus propre à le faire tomber dans le décri, que de révéler, s'il se pouvoit, les désordres & la honte de ses premiers Prédicateurs, & de montrer par des faits averez qu'ils n'étoient que des Hypocrites. Pourquoi ne prit-on point ce parti ?

Dira-t'on que malgré les préjugez de la Naissance & de l'éducation, quelque intérêt temporel les fit agir sans vertu, comme s'ils eussent été les hommes du monde les plus vertueux ? S'ils s'étoient fait écouter sur le pied de beaux Esprits, de rares Genies, de profonds Philosophes, ou d'Orateurs délicats, s'ils étoient venus annoncer des nouveautez propres à divertir les Curieux, enseigner l'Art de se rendre celébre dans le monde, ou d'y don-

ner plus de pointe aux plaisirs de la vie ; peut-être pourroit-on dire qu'ils étoient animez par l'espérance de quelque intérêt temporel. Mais ils ne prêchoient à des hommes vains & livrez aux plaisirs des sens que des maximes capables d'humilier l'esprit, & de mortifier le cœur.

Ils ne pouvoient se proposer pour fin de leur Ministere, ni l'estime, car ils n'ignoroient pas que la Science & la beauté du langage leur manquoit ; ni les égards, & la considération du monde, puisqu'ils ne lui promettoient que des afflictions & des épreuves ; ni les richesses, ni les honneurs, ni les plaisirs ; ils déclaroient sans détour à toute la Terre ; qu'il faut, en vûë des biens de l'autre vie, se résoudre courageusement à sacrifier les richesses, les honneurs, les plaisirs de celle-ci. Tout ce qu'ils pouvoient espérer de la part des hommes, c'étoit des persecutions, & la mort, & c'est l'unique avantage qu'ils en tirerent ; les persecutions qu'ils eurent à souffrir ne finirent que par l'effusion de leur sang,

Supposons néanmoins que la vûë d'un intérêt passager les eût engagez

dans le dessein de donner à une Résurrection imaginaire les couleurs de la vérité. En fussent-ils venus à bout? Quand il s'agit de prodiges arrivez il y a long-tems, ou parmi les Nations étrangeres, on peut en imposer. Les personnes à qui l'on parle, ne sont point à portée de vérifier les faits. Mais lorsqu'on parle d'un fait de la derniére conséquence & des plus extraordinaires, dans l'endroit même, où l'on prétend que la chose s'est passée tout récemment, il n'est pas possible de donner l'illusion pour la réalité; sur tout quand on attaque par-là les intérêts mêmes de ses ennemis. Or les Apôtres rendent témoignage à la Résurrection de Jesus-Christ dans le lieu même où le fait dont il s'agit, *est* arrivé tout recemment; c'est très-peu de tems après, c'est aux portes de la ville, où leur Maître fut crucifié, c'est dans Jerusalem; c'est en un endroit & dans un tems où l'on a en main tous les moyens de les confondre, si ce qu'ils disent, est faux; & dans ce tems & dans cet endroit Saint Pierre dit hardiment aux ennemis de Jesus-Christ: « il faut obéïr à Dieu

» plûtôt qu'aux hommes (1). Vous avez fait mourir Jesus, & le Dieu de nos Peres l'a ressuscité.

Rappellons en peu de mots ce que nous avons dit : Dès que nous devons reconnoître que la Résurrection de Jesus-Christ n'est pas une illusion, il faut convenir que la Religion Chrétienne est vraye. La Résurrection de Jesus-Christ est un article fondamental de la Religion qu'il a lui-même établie, un article qui emporte la vérité des autres dogmes, la divinité de Jesus-Christ, & la solidité de nôtre espérance. Or nous devons reconnoître que la Résurrection de Jesus-Christ n'est nullement une illusion, que c'est un fait incontestable ; un fait revêtu des caractéres les plus plausibles d'une évidence Morale, à quoi tous les hommes se soumettroient dans un autre cas. Les Livres qui renferment ce dogme sont reconnus par les plus grands ennemis de Jesus-Christ, ces Livres ne sçauroient avoir été supposez ni falsifiez pendant la vie des Apôtres ni dans les siécles suivans. Le nombre, le caractére, la qualité des

(1) Act. 5. 29. 31.

Témoins du fait ne permettent point de les soupçonner d'avoir été séduits, ni d'avoir voulu surprendre ; ils n'auroient pas pû y réüssir, puisqu'ils parloient d'un fait très-important, tout récent, & extraordinaire, dans un endroit où l'on étoit à portée de le vérifier. Donc il faut convenir que la Religion Chrétienne est vraye. Et nous en devons convenir avec d'autant plus de certitude, que la chose étant de la derniére importance, la Providence divine infiniment sage, infiniment bonne n'a pû permettre qu'un témoignage des plus convaincans, & à quoi les hommes se rendroient dans toute autre circonstance, se trouvât faux.

Vainement quelques Déïstes Modernes ont essayé, pour sapper les fondemens d'une vérité si belle, & si constante, d'imaginer l'ame materielle, & par conséquent mortelle. On voit d'abord d'où partent ces vains & téméraires efforts. La Passion ne veut pas être troublée dans la joüissance des plaisirs de ce monde. Il faut à quelque prix que ce soit, se débarrasser de la pensée importune d'une autre vie. C'est se priver de la

douce espérance d'un bonheur éternel & inaltérable. Mais c'est se délivrer, s'il se peut, de la crainte effrayante d'un lieu de supplices. Que fait la passion dans cette vûë ? Elle tâche de faire l'homme, pour ainsi dire, tout d'une piéce ; elle attribuë la pensée même à la matiére ; elle confond l'ame avec le corps, afin que la destruction du corps entraîne celle de l'âme, & la dérobe aux justes châtimens dont elle est menacée. Ainsi la passion s'efforce d'anéantir les veritez les plus importantes & les mieux établies. Efforts inutiles, & dont la Raison rougit.

Un sentiment intérieur ne nous permet pas de douter que l'ame ne pense. Elle apperçoit, elle raisonne, elle est libre. Or si l'ame pense, elle n'est ni materielle, ni par conséquent destinée à périr avec le corps. C'est une substance distinguée réellement de la matiére ; & qui peut appercevoir, raisonner, agir independemment du corps. Avancer que la matiére pense, n'est-ce pas se jouer des hommes, & ceux qui sont capables de le dire, peuvent-ils le croire ? La matiere

est une substance étenduë, solide, divisible. C'est ce que tout le monde conçoit sous le nom de matiére. Mais une substance étenduë, solide, divisible, n'est pas capable de penser. Elle n'est susceptible que de mouvement & de figure. Doit-on croire, & peut-on comprendre que la pénétration & la prudence résultent d'un goufre de matiére fluide, ou que l'humeur & les inclinations soient les effets d'un mouvement en certaine direction ? Si quelqu'un disoit que les plus beaux Ouvrages de nos Poëtes ou de nos Mathématiciens n'ont été dans le cerveau qu'un assemblage de cônes, de triangles & de sphéres, qu'un tel est devenu Philosophe, un autre Ministre d'État, en vertu de la velocité, de la grosseur, & de la forme de quelques particules de matiére ; un langage si étrangement bizarre n'auroit-t'il pas de quoi révolter le genre humain ?

La pensée n'est point l'effet des qualitez de la matiére connuës ou inconnuës. Elle ne vient point d'un pur méchanisme. « Les mêmes parties » cohérentes de la même matiere, se

» mouvant dans la même direction, » avec le même degré de vîtesse, & » dans le même espace, ne produiront » jamais que le même effet qu'elles ont » produit. Quand l'on raisonne, on » conclut d'une chose à une autre, de » celle-ci à une troisiéme, & de même » à l'infini. Si ces pensées diverses ne » sont que des différences qui survien- » nent dans la vîtesse & dans la déter- » mination du mouvement, il est né- » cessaire que ce soit l'Ouvrage d'un » Moteur étranger, puisque ces parties » ne sçauroient rien d'elles-mêmes, ni » se mouvoir, ni se donner une nouvel- » le direction. Tout ce qu'il y a présen- » tement de Philosophes éclairez en » conviennent. Ce Moteur, quel qu'il » soit ne peut être que matériel; autre- » ment ce seroit sortir du systême. Mais » si le Moteur est lui-même matiére, il » doit encore recevoir le mouvement » d'ailleurs; & de même à l'infini. Se » peut-il rien imaginer de moins Philo- » sophique & de plus extravagant? » Donc la matiére ne sçauroit penser. Donc l'ame, qui pense est une substance réellement distinguée de la matiére; c'est un esprit.

Ce qui détruit la vaine conjecture du Déïste renverse le systême du Spinosiste, qui pour secouer le joug heureux de la Religion voudroit ne reconnoître qu'une substance, nous réduire à n'être que des modifications de cette substance unique, & substituer l'Univers à la place de l'Auteur même de l'Udivers.

Il est évident qu'il y a un Être nécessaire, existant par lui-même, indépendant, & infiniment parfait. Il n'est pas moins évident par les effets que cet Être est infiniment intelligent & Sage. Or un Être infiniment intelligent est une substance différente de la matière, puisque la matiére ne pouvant penser comme on l'a démontré, n'est pas un être intelligent, par conséquent la matiére, dont l'Univers est composé, est une substance distinguée de l'Être infiniment Sage. Donc il y a plus d'une substance, & l'Auteur de l'Univers demeure dans ses droits. Donc la réalité de la Religion Chrétienne aussi bien que l'espérance qu'elle nous donne, d'un bonheur à venir, est bien fondée, & la vraye Philosophie appuye les dogmes de la Reli-

gion, loin de fournir des armes contre elle. Puiſſent les ennemis de la Religion Chrétienne l'honorer autant qu'ils l'ont deshonorée. Leur converſion rejouira le Ciel & la Terre; & ils trouveront la propitiation de leur crime dans le ſang de Jeſus-Chriſt, mort & reſſuſcité.

ARTICLE LXI.

LA VIE DE S. FRANÇOIS Instituteur de l'Ordre des Freres Mineurs, de celui de Ste Claire, & du Tiers Ordre de la Pénitence; avec l'Histoire particuliére des Stigmates, des Eclaircissemens sur l'Indulgence de la Portioncule, des Réflexions & des Notes; & une Préface sur le merveilleux de la vie des Saints dediée à la Reine. Par le Pere Candide Chalippe Récollet. A Paris, chez Pierre Prault, à l'entrée du Quai de Gesvres, au Paradis, 1628. In 4°. Pagg. 760.

Sute d es ARTICLES XXXVI. au mois de Mars, XLV. au mois d'Avril, & LII. au mois de Mai MDCCXXIX.

HISTOIRE PARTICULIERE DES STIGMATES.

LE dessein de l'Auteur dans ce petit Traité, c'est de proposer les preuves d'un événement, dont il a déja rapporté les circonstances dans la *Vie*-même de Saint *François*. Il les soutient si solides & si complettes, que,

pour n'y pas déférer, il faudroit renoncer à toute créance humaine; briſer le ſceau de l'Autorité de l'Egliſe qui les confirme; & l'accuſer elle-même ou d'aveuglement groſſier, ou d'illuſion frauduleuſe, juſques dans la ſolemnité des Fêtes qu'elle établit.

Le fait eſt de l'année 1224. vers le 14^e^. du mois de Septembre, un peu plus de deux ans avant la mort du S. Patriarche. Auſſi-tôt après ſa mort, *Elie* de Cortone Vicaire Général en fit une mention expreſſe dans la Lettre Circulaire adreſſée à toutes les Provinces de l'Ordre, & que l'on a conſervée en original. « On a vû *François*, dit-il, » en un état de crucifié; ayant ſur ſon » corps cinq plaies ſemblables à celles » de Jeſus-Chriſt, des cloux de la cou- » leur des cloux de fer, perçant ſes » mains & ſes pieds; ſon côté étant ou- » vert, comme par un coup de lance, » d'où ſouvent il ſortoit du ſang ».

L'an 1228. au plus tard, *Luc* de Tuy vint à Aſſiſe dans le cours de divers Voyages; & en 1231. il publia un Ouvrage contre les Albigeois. C'eſt dans cet Ouvrage, L. II. C. II. qu'il raconte en détail l'Hiſtoire des Stig-

mates. Ainsi, dit-il, « que la Sainte
» Legende le porte ; & que l'assûrent
» beaucoup de Religieux & de Sécu-
» liers, de Clercs, & de Laïcs ; qui
» ont eu le bon-heur, il ya cinq ans,
» de les voir de leurs yeux, & de les
» toucher de leurs mains ». Toutes
sortes de personnes d'Assise avoient
donc vû & touché les plaies, de Saint
François en 1226. reprend le Pere *Candide*; elles en rendoient un témoignage
publique en 1228. une Legende autorisée en faisoit déja foi. Qui en croira-t-on humainement, si l'on n'en
croit pas un homme éclairé curieux &
exact, tel qu'étoit *Luc de Tuy*.

Mais la vérité du Prodige ne pourroit pas être aussi sensible dans tous
les Païs ; & l'on devoit bien compter
sur des contradictions. Il y en eut particuliérement en Boheme, où tout le
monde n'approuvoit pas que les Freres Mineurs fissent peindre leur Saint
Patriarche avec les Stigmates. Les calomnies répanduës contre eux à cette
occasion, tournerent à leur avantage.
L'an 1237. le Pape *Gregoire* IX. donna trois Brefs ; l'un adressé à tous les
Fidéles ; l'autre à l'Evêque d'Olmuts;
& le troisiéme aux Supérieurs des Do-

miniquains : Monumens authentiques, qui certifient l'impreſſion des cinq plaies ſur le Corps de l'homme de Dieu, comme pleinement vérifiée par le Pape & les Cardinaux ; & comme le principal motif, qui avoit fait avancer ſa Canoniſation. Le Pieux Pontife y traite de blaſpheme ce qu'un certain *Evechard*, prêchant à Oppaw, avoit dit pour la rendre ſuſpecte : & *Vadingue* en cite une Bulle, qu'on garde à Aſſiſe, qui défend d'en parler mal, ſous peine d'Anatheme.

Les aſſurances qu'en donna le Pape *Alexandre* IV. dans les années 1254. 1255. & 1259. ont quelque choſe encore de plus formel, parce qu'il s'en explique comme témoin oculaire : c'eſt Saint *Bonaventure*, qui déclare l'avoir entendu de ſa bouche. Pour lui, dans ſa Bulle à tous les Prélats, il ſe contente de dire : « Des yeux fort attentifs ont » vû, & des mains fort ſûres de tou» cher ont ſenti, que dans les mains » du Saint homme, & dans ſes pieds, » il y avoit très-certainement des cloux » bien formez, ou de ſa propre chair, » ou d'une autre matiere nouvelle» ment produite » &c.

Nous ne citerons point Saint *Bonaventure*, dont la Legende a été inſérée dans le Breviaire Romain ; mais nous reviendrons plus d'une fois à ſon témoignage : il écrivoit en 1261. Depuis ce tems-là juſqu'en 1279. que *Nicolas* IV. continua de prononcer ſur les Stigmates, conformément au Lettres de ſes Prédéceſſeurs ; on ne voit pas que le fait ait été conteſté. En 1291. un Religieux chargé du Panégyrique de Saint *Pierre* Martyr, s'aviſa de comparer Saint à Saint. *Pierre* Martyr, ſelon lui, avoit une ſupériorité viſible ſur François d'Aſſiſe ; en ce que l'un portoit les marques d'un Dieu vivant, & l'autre ne portoit que les marques d'un Dieu mort. La ſubtilité de ſon parallele ne plut point au Pape, qui étoit toûjours *Nicolas* IV. Il confirma le Miracle des Stigmates par un nouveau Bref, & condamna l'indiſcret Prédicateur à un ſilence de ſept ans. C'eſt ce qui forme un aſſez long eſpace de tems, qu'on peut appeller le premier Age de la Tradition Eccleſiaſtique ſur ce point. Le Pere *Candide* y joint encore pluſieurs Miracles rapportez par Saint Bonaventure, comme

publics & inconteſtables, & dont quelques-uns ont leur place dans l'Hiſtoire de Monſieur l'Abbé *Fleury*, Tome XVI. L. 79. N. 5.

L'humble créance & la dévotion des Fidéles ſe fortifiant de plus en plus à l'égard des Stigmates ; *Benoît* XI. de l'Ordre de Saint Dominique, voulut qu'on en fît la fête tous les ans, avec un Office double. L'Inſtitution eſt de l'année 1304. En 1337. ſous le Pontificat de *Benoît* XII. la Fête fut déclarée ſolemnelle dans l'Ordre de Saint *François* ; & Gerard *Odon*, Miniſtre Général, en compoſa un Office propre, tel qu'on le récite à preſent, *Vadingue* a cependant douté, ſi l'Inſtitution-même de la Fête n'appartenoit pas à *Benoît* XII. Mais le Pere *Candide* s'en tient au témoignage de *Baronius*, qui marque nettement *Benoît* XI.

Les Freres Mineurs joüiſſoient ſans trouble de ces Privileges ; lorſqu'aſſez avant dans le XV^e^. ſiécle il parut quelques Tableaux de Sainte *Catherine* de Sienne peinte avec des plaïes ouvertes & profondes, comme celles de Saint *François*. Peut-être l'avoit-on fait auſſi pour quelques autres, avant que les

preuves en eussent été suffisamment auérées par le Saint Siége. C'est ce qui donna lieu à deux Bulles de *Sixte* IV. lesquelles défendoient de représenter aucun bien-heureux avec les Stigmates, excepté Saint *François*, disoit le Pape; parce que c'étoit un fait évident & autorisé par ses Prédécesseurs. Pour Sainte *Caterine* de Sienne, il fut permis depuis de la représenter, non pas avec les Stigmates, mais avec cinq rayons tombant directement à l'endroit des plaies: différence fondée sur la différence-même des deux Visions; & sur ce que la Sainte avoit en effet obtenu de Dieu, que les plaies qu'elle avoit reçûës ne parussent point.

On produit des Martyrologes, comme celui de Marule; les Additions de *Galesinio*, à celui d'*Usuard*; & les Exemplaires du Martyrologe Romain, imprimez en 1509. où la mémoire des Stigmates est indiquée le 17. Septembre. Vadingue en cite même un autre exemplaire manuscrit, beaucoup plus ancien. On ignore pour quoi les Editions postérieures n'en faisoient point mention. Mais *Sixte* V. corrigea la faute: non seulement il ordonna de re-

mettre cet Article; il écrivit jusqu'aux termes dans lesquels il vouloit que l'Article fût conçû. La Fête, alors même, n'étoit encore néanmoins que pour les Enfans de Saint *François*. Enfin *Paul* V. l'étendit dans toute l'Eglise par ses deux Decrets de 1615. & 1617. Tel est l'Ordre Chronologique de ce qu'on allegue d'Actes les plus respectables en faveur des Stigmates.

La vénération singuliere, que, les souverains Pontifes, les Evêques, & les Princes, on témoigné pour le Mont *Alverne*, où le Miracle s'est operé, en fournit plusieurs autres, que le Pere *Candide* sçait utilement lier & incorporer à son dessein. Il les a mêlez de quelques petites particularitez historiques, qui peuvent picquer la curiosité.

Il ne craint pas en suite de faire tête à la Critique & à la Satyre, sur ce que l'une & l'autre a imaginé de plus injurieux à la cause qu'il défend. On croira peut-être qu'il a besoin de beaucoup d'efforts, en se commettant avec des gens qui hazardent tout, & ne se rendent sur rien. Non, il en fait deux classes: *les premiers*, comme les Cen-

turiateurs de Madebourg, nient la chose; pendant qu'eux-mêmes ne peuvent se dispenser d'en rapporter la preuve par des témoins oculaires. Les seconds, comme Monsieur *Bayle*, ou badinent en Profanes sur les apparences; ou en font grossierement le sujet de quelque extravagante fiction; mais sans en venir jamais à une véritable discussion. C'est ce qui est d'autant plus à observer dans Monsieur *Bayle*; qu'en matiere de Religion, dit le Pere *Candide*, il saisit d'ordinaire jusqu'à l'ombre des difficultez, pour exercer sa malignité.

Monsieur *Baillet*, dans le systême mi-parti qu'il a embrassé, donne encore plus de prise que les autres. Il semble ne vouloir parler qu'après *Saint Bonaventure*; & il en défigure le recit par ses Additions; & il tend à lui ôter personnellement toute créance par le caractere desavantageux qu'il en fait. Une longue abstinence, à l'entendre, & la ferveur d'une priere continuelle, *avoient mis S. François tout en feu*. Ce fut *en cet état, qu'il crut* voir un Seraphin en Croix: *son esprit en fut troublé*: ce qui ne l'empêcha pas de comprendre le sens de la vision. Après

qu'elle eût disparu, continuë Monsieur *Baillet*, il en resta un feu dévorant dans le cœur de *François* & des marques ou Stigmates sur la chair, *qui sembloient représenter les plaies que les cloux & la lance avoient faites au Corps de Jesus-Christ*. Il ajoûte que selon S. *Bonaventure*, le Martyre de Saint *François* devoit consister dans l'esprit plûtôt que dans le corps; mais qu'*il ne laisse pas de dire, comme on le publioit de son tems*, qu'on lui vît aux pieds & aux mains des marques de cloux semblables à celles du Seraphin crucifié. Pour la plaie du côté, M. *Baillet*, reproche une seconde variation au Saint Docteur sur ce qu'il la définit *une cicatrice rouge d'une blessure fermée*; & qu'il dit cependant *que le sang en couloit*: ce qui joint à l'exemple ou à l'expression de Saint *Paul* sur les Stigmates, semble, selon lui, avoir donné lieu à l'opinion de ceux qui ont cru, qu'*il ne s'étoit rien passé que de mystique ou de spirituel dans ce merveilleux évenement*; si Saint *Bonaventure* y a cru de la réalité, *il se l'étoit ainsi persuadé* sur quelques dépositions, dont Monsieur *Baillet* ne témoigne pas faire beaucoup de cas.

Quoi qu'il en soit, conclud-t-il ce fut *cet accident*, qui fit donner à Saint *François* le titre de Seraphique, lequel a aussi passé à tout son Ordre.

Le Texte Latin de Saint *Bonaventure* rapproché de la Traduction ou de la Paraphrase, en montre manifestement l'infidélité. Le Texte ne dit pas un mot de ces prétendus principes d'un sang échauffé, qui *avoient mis* le Saint *tout en feu*. Faut-il donc un certain degré de chaleur dans le sang, demande le Pere *Candide*, pour être embrasé de l'Amour Divin? On n'y lit point que Saint *François crut voir*, mais qu'*il vit*. On n'y lit point que *son esprit en fut troublé*; mais qu'il en conçut *des mouvemens de surprise, de joie, & d'admiration*. Ces termes, *sembloient représenter*, sont bien differens de ceux-ci: *les mains & les pieds paroissoient percez de cloux dans le milieu; ces cloux avoient leurs têtes & leurs pointes; les têtes rondes & noires étoient au-dedans des mains & au-dessus des pieds; & les pointes un peu longues se recourboient de l'autre côté sur la chair*. Monsieur *Baillet* pourroit, de son chef, donner tel tour qu'il lui plairoit à sa Narration. Pourquoi al-

léguer Saint *Bonaventure*, & le citer à la marge ? Il n'eſt point vrai, comme il l'avance, que le Saint Docteur ait varié ; 1°. parce que le genre de Martyre, que Saint *François* devoit ſouffrir dans l'eſprit, n'exclut en aucune ſorte la réalité des marques, que Dieu a bien voulu lui en imprimer ſur le corps ; 2°. parce que Saint *Bonaventure* ne définit point la plaie du côté *une cicatrice rouge d'une bleſſure fermée*. C'eſt le Traducteur ſeul, qui a rendu de cette maniere le Latin : *dexterum quoque latus, quaſi lanceâ transfixum rubrâ cicatrice obductum erat*. Or en bonne Grammaire *cicatrix* ſe prend auſſi pour une véritable plaie ; & tout le fil du récit dans Saint *Bonaventure*, détermine à l'entendre d'une plaie ouverte & ſanglante. Mais, puiſque Saint *Bonaventure* ne dément en rien ce qu'*on publioit de ſon tems* ſur la réalité des Stigmates, reſte donc à le décrier lui-même, comme un génie foible, qui *ſe perſuadoit* des fictions. Monſieur *Baillet* ne nie point qu'il n'en eût de bons garans ; mais tout ce que le Saint Docteur rapporte d'après ces bons garants aboutit pour Monſieur *Baillet*, à un

quoi qu'il en ſoit, qui laiſſeroit la queſtion, s'il y avoit fondement (à enformer une) beaucoup plus qu'indéciſe de ſa part.

C'eſt un eſſai, une premiere idée d'explication, plûtôt qu'une explication ſérieuſe & raiſonnée, que ce qui eſt venu là-deſſus dans l'eſprit à quelques Chimériques. Ils ont penſé que l'impreſſion des Stigmates pouvoit n'être qu'une mécanique très-naturelle de l'imagination vivement émuë, ſoit à la vûë, ſoit dans la Méditation profonde de Jeſus-Chriſt crucifié. « On ſçait » bien, » leur répond le Pere *Candide* « que, quand l'imagination eſt vi- » ve, ſur-tout dans les perſonnes qui » ont les chairs tendres & fort molles, » elle peut, par le moyen des *eſprits* » animaux pouſſez avec effort, pro- » duire une douleur ſenſible à la vûë » de la bleſſure d'un ami, dans les » parties du corps, qui répondent à » celle qui eſt bleſſée. Mais aucun Phy- » ſicien ne penſera, que notre imagi- » nation, quelque vivacité qu'elle » puiſſe avoir, ſoit capable de faire ſur » nos corps une bleſſure ſemblable à » celle que nous voyons, & dont nous

» ſommes fortement frappez ». Saint *François de Sales* n'ignoroit pas l'objection qui eſt ancienne ; & il y donne, à ſa maniere, une ſolution très-plauſible dans ſon *Traité* de l'Amour de Dieu L. VI. C. 15. Si néanmoins quelqu'un s'opiniâtroit à la pouſſer par une application outrée des principes modernes ; il doit au moins convenir, qu'à conſidérer le caractere du ſujet, la diſpoſition des playes, la profondeur de l'impreſſion, la circonſtance des cloux, la juſte proportion, & (ſi on l'oſe dire la délicateſſe des bleſſures ; l'état où ſe trouva depuis le Saint Patriarche, & ou il demeura deux années ; en un mot *le totale* de l'évenement ; c'eſt quelque choſe d'abſolument inſoutenable que l'Hypotheſe d'une opération naturelle.

La merveille des Stigmates étant juſtement regardée comme une récompenſe du grand amour que Saint *François* avoit pour la Croix de Jeſus-Chriſt ; on en trouvera ici quelques étincelles recüeillies avec choix dans les Œuvres de l'homme de Dieu. L'Établiſſement des Freres Mineurs au Saint Sépulchre, & dans les autres Saints lieux, peut

aussi passer pour une autre récompense du même amour, au Jugement du P. *Candide*. Ils y formoient une Province entiere dès l'année 1244. Mais en 1342. Ils eurent permission de demeurer dans l'Eglise du Saint Sépulchre, & d'avoir un Couvent de douze Religieux sur la montagne de Sion: faveur qui fut suivie de beaucoup d'autres par la protection & par les libéralitez de *Robert* Roi de Naples, & de la Reine Sancie son Epouse. Ils en joüirent assez tranquillement sous le Gouvernement des Soudans. Les Turcs les inquiéterent après leur Conquête: &, au lieu de l'Eglise du Mont de Sion, dont ces Infidéles ont fait une Mosquée, les Freres Mineurs en occupent aujourd'hui une autre dans Jerusalem, achetée de l'argent de leurs amis, & qu'ils appellent le *Sauveur*. Pour le S. Sépulchre, c'est une espece de Cabinet taillé dans le Roc, au milieu de la Nef d'une grande Basilique, bâtie autrefois par l'Impératrice *Helene*. Les Turcs ne permettent pas d'entrer dans le sépulchre-même: mais ils en laissent les dehors à la dévotion des Religieux de Saint *François* avec plusieurs Chappel-

les. Quelques Societez Schiſmatiques ſont en poſſeſſion des autres, & les Grecs ont le chœur. Tous habitent des Appartemens qui tiennent à l'Egliſe, y demeurent enfermez ſous la clef. Le Pere *Candide* finit par expliquer ce que c'eſt que le *Cordon de* Saint *François*; la Confrairie érigée à Aſſiſe ſous ce titre, & autres pratiques de pieté qui s'y rapportent. *François* Duc de Bretagne les mit par dévotion au tour de ſes Armoiries vers l'année 1440. Et la Reine Anne ſa Fille en introduiſit l'uſage dans le Royaume. C'eſt de cette Princeſſe, où de *Loüiſe* de la Tour d'Auvergne, veuve de Claude de *Montagu*, qu'il eſt devenu particulier aux veuves, ſous le nom de *Cordeliere*.

Eclairciſſemens ſur l'Indulgence de la Portiuncule.

Une grace auſſi ſinguliere que celle-là, ne devoit pas manquer de contradiction. Perſonne cependant ne l'a combattuë par écrit avant l'Héréſie de *Luther*. Les premiers au moins qu'on ſcache l'avoir fait, ſont deux Lutheriens; *Eraſme Albert* dans ſon Alco-

ran, & *Chemnitius* dans son *Examen* du Concile de Trente. Depuis eux, quelques Théologiens de France & des Païs-Bas, n'en ont guéres mieux parlé. Mais le zele de la cause commune a suscité des Apologistes dans les différentes Observances de l'Ordre de Saint *François*: &, pour n'alleguer que ce qu'il y a de plus récent, on a vû en 1706. l'*Apologia brevis* &c. du R. P. *Henrard* Recollet de Namur: en 1714. une autre *Apologia* qui a été suivie deux ans après de quelques Lettres du R P. *Benoit* de Toul Capucin: en 1719. l'*Histoire Critique & anti-Critique* du R. P. *Assermet*, Cordelier de Paris, Docteur de Sorbonne : & en 1725. une secode *Histoire Critique* Latine du R. P. Matthias *Grouuels*, Recollet de la Province de la Basse-Allemagne. Tous ces Ouvrages ont été bien reçûs. Celui du R. P. *Candide* plus serré & plus direct, ne promet pas moins.

Le premier Article, par où l'Auteur entre en preuves; c'est que S. *François* a obtenu du Pape *Honorius* III. une Indulgence Pleniere pour l'Église de la Portioncule; que le Pape la fixa au second jour d'Août; qu'il commit sept

Evêques pour la publier solemnellement; que les sept Prélats remplirent leur commission le premier Août 1273. & en même-tems consacrerent l'Eglise.

Ce point fondamental pour l'authenticité de l'Indulgence, étant établi par la voye des Manuscrits, & sur la foi des Ecrivains qui ont imprimé, comme *Ughellus*, & M. *Baluze* le P. Candide remonte au principe, ou au motif particulier de la Concession. Il vérifie donc en second lieu, qu'avant que le Pape accordât à S. *François* l'Indulgence de la Portioncule; S. *François*, dans une vision, l'avoit reçûë de *Jesus-Christ*-même par l'intercession de la B. Vierge. « S. *François*, » dit-il, » l'a assuré : ceux qui l'ont entendu, » & qui étoient des gens très-dignes de » foi, l'ont attesté; leurs témoignages » ont été recuëillis & laissez par écrit » dans des Actes qui meritent créance; » une Tradition non - interrompuë » s'en est conservée depuis le XIII^e. » siécle, où vivoit le Saint, jusqu'à » nos jours ». Voilà le précis de ce qu'il expose avec étenduë, & dans un très-bel Ordre. Qu'on y prenne gar-

de, il n'y a pas là une proposition qui ne doive embarrasser un Incrédule; mais un Incrédule à qui il reste encore quelque bonne opinion du genre humain. Sera-ce Saint *François*, ou des hommes pleins de vertu ses Contemporains, qu'il accusera d'imposture ? S'en prendra-t'il à une multitude d'Actes, qu'aucun Sçavant d'Italie ne conteste ? Traitera-t'il d'aveugles & de dupes tant de Personnages illustres, qui composent cette chaîne de Tradition qu'on lui produit ? Le P. *Candide* a dequoi l'arrêter à chaque pas. L'argument est soutenu & muni de deffenses sans replique dans toutes ses parties.

Malgré ce grand nombre de témoins, il en manque un cependant, dont le silence seul fait plus de tort à l'Indulgence de la Portioncule, si l'on en croit ceux qui l'attaquent, que l'autorîté de tous les autres n'a de force pour l'appuyer. Ils parlent de Saint *Bonaventure*, & usent là-dessus de tout l'avantage que peut reguliérement donner la preuve négative dans une contestation historique. Le P. *Candide* ne la juge pas plus préjudiciable à la cause qu'il soutient, que le silence

 d'*Eusébe*,

d'*Eusebe*, sur la découverte de la Croix du Sauveur; celui de Saint *Athanase*, sur Saint *Paul* l'Hermite, & quantité d'autres exemples de même nature. Tant s'en faut que Saint *Bonaventure* ait eu intention de tout rapporter dans sa Légende, qu'il déclare " n'y vou-" loir en quelque sorte recueïllir que " des fragmens, ou negligez ou dis-" persez ". Et quant aux Miracles, il dit nettement, " qu'il se borne à quel-" ques-uns, pour faire juger des au-" tres ". *Multa magnalia Sancti Patris omisit Bonaventura*, dit encore *Ubertin* de Casal. La Mission & la mort des cinq Freres Mineurs, premiers Martyrs de l'Ordre; les Lettres & le Testament du saint Patriarche; la Régle qu'il composa pour sainte *Claire*; ses liaisons avec saint *Dominique*, & bien d'autres faits connus de Saint *Bonaventure*, sans qu'il en ait fait la moindre mention, prouvent à l'œil qu'il a pû tenir pour vraie l'Indulgence de la Portioncule, & la passer sous silence. Comment donc peut-on s'obstiner à conclurre de son silence, qu'il l'a jugée fabuleuse ? C'est passer bien vite d'un argument purement négatif au

réel & au positif, dit le P. *Candide*; & cela sans aucune raison plausible, même par forme de conjecture. Pour lui, il en allegue de très-fortes, qui justifient le silence du saint Docteur, sans préjudicier à la verité. Ce qu'il tire des circonstances du tems, mérite une attention particuliére. Saint *Bonaventure* composoit sa Légende à Paris en l'année 1261, lorsque le Roi Saint *Louis* se preparoit à une seconde Croisade, & qu'on en prêchoit par tout l'Indulgence. Convenoit-il d'en publier une autre, avec danger de traverser par là un projet que toutes les Puissances Ecclésiastiques & Laïques avoient extrêmement à cœur ? On avoit craint un semblable inconvenient du vivant de Saint François: & quand il demanda au Pape l'Indulgence de la *Portioncule*, quelques Cardinaux avoient déja representé qu'on risquoit, en l'accordant, de faire tomber celle de la Terre Sainte. Cette discussion sur le silence de Saint *Bonaventure*, remplit le troisiéme article des Eclaircissemens.

Dans le quatriéme, le P. *Candide* rappelle & réünit tout ce qu'a fait l'E-

glise, pour autoriser l'Indulgence dont il s'agit. Elle en a augmenté la solemnité par l'institution d'une Fête : elle en a permis un Office propre ; & dans l'Office des Leçons qui en rapportent au long l'origine, elle consent qu'on la prêche, & elle la voit prêcher chaque année par les plus éloquens de ses Ministres, avec autant de simplicité que de dignité. Il y a sur ces trois chefs une approbation constante & unanime, que la délicatesse d'un ou de deux Prelats ne détruit point. Si l'on s'arrête en particulier au sentiment & à la conduite du Saint Siége, (ce qu'on trouvera bien détaillé au quatriéme article) plus de vingt souverains Pontifes ont reconnu, confirmé, étendu à toutes les Eglises de l'Ordre de Saint *François*, l'Indulgence de la Portioncule. En quoi il est remarquable, que comme elle a été accordée de vive voix, elle s'est maintenuë de la même maniére pendant plusieurs siécles ; & que les Bulles n'en ont jamais été données que pour l'extension. Saint *François* n'en avoit point voulu. » Où allez-vous, homme simple, » lui dit *Honorius* III. voyant qu'il se retiroit sans deman-

der aucun acte qui fît preuve de la Concession ? » Quelle assurance avez-vous de ce que vous venez d'obtenir » ? Saint Pere, répondit-il ; » votre paro-» le me suffit. Si cette Indulgence est » l'Œuvre de Dieu ; lui-même la ma-» nifestera. Que Jesus-Christ, sa Sain-» te Mere & les Anges, soient à cet » égard Notaire, papier, & témoins: » je ne demande point d'autre Acte » autentique ».

**
*

ARTICLE LXII.

HESPERI ET PHOSPHORI NOva Phenomena, sivè Observationes circà Planetam Veneris. Undè colligitur 1°, Descriptio illius macularum, sivè *Celidographia:* 2° Vertigo circà axem proprium, vel *pericilosis* spatio dierum 24. cum Triente 3. *parallelismus artis* in orbitâ aximetri circà Solem 4. & quantitas *parallaxeos* Methodo Cassinianâ explorata. Nunc primùm editi sub auspiciis Sacræ Regiæ Majestatis Joannis V. Lusitaniæ, Algerbiæ, &c. Regis, à Francisco Bianchino Veronensi Sanctissimi Dn. Papæ Prælato domestico. Romæ, apud Joannem Mariam Salviani Typographum Vaticanum, in Archygymnasio Sapientiæ, 1728. superiorum facultate. C'est-à-dire, *Observations de la Planete de Venus & de tout ce qui la concerne. Fol. gr. pagg. 92. avec de grandes Planches pour les figures.*

IL faudroit une main plus habile que la mienne pour faire un Ex-

trait tel que ce Livre le demande, & pour faire connoître l'importance de ces Obſervations tant par rapport au Syſtême de Venus, que par rapport au Syſtême des Planetes. Je me contente de vous marquer en abregé ce qui eſt contenu dans chaque Chapitre.

Chap. I. L'illuſtre & ſçavant Auteur ſçait ſi bien partager ſon tems, qu'après avoir ſatisfait aux exercices de piété, dont il s'acquite avec grande édification, il en trouve encore pour continuer ſes recherches ſur la ſçavante Antiquité ſacrée & profane; & pour faire avec ſoin & préciſion des Obſervations Aſtronomiques. Dès l'an 1716. il avoit obſervé dans Vénus avec les Verres de Campani, ce qu'on n'y avoit pas encore vû. Mais pour rendre ſon Syſtême plus ſûr & plus complet, il a voulu attendre que Venus ſe trouvât dans la même ſituation, tant à l'égard du ſoleil qu'à l'égard de la terre; ce qui ne s'eſt rencontré qu'en 1724. & il a ſuppléé en 1726. & 1727. & perfectionné toutes ſes Obſervations précédentes. De tout cela il a conclu, premierement,

les taches de Venus à-peu-près comme celles de la Lune, dont il donne ici une exacte description. Secondement, son tournoiement sur son axe non pas en 23. heures, comme on l'avoit crû jusqu'à présent; mais en 24. jours & environ huit heures. Troisiémement, le parallélisme de son axe dans son orbite de huit mois autour du soleil. Quatriemement, sa vraie parallaxe.

Chap. II. en cherchant les taches de Venus avec une lunette de Campani de 150 palmes de longueur, que M. le Cardinal de Polignac toûjours zélé pour l'avancement des Sciences, dont il fait lui-même un si grand ornement, avoit fait monter à ses dépens, dès qu'il étoit Auditeur de Rote, il y a plus de vingt ans: on fit le 25. d'Août 1725. en présence de son Eminence, une nouvelle découverte dans la Lune. C'est une lumiere très-considérable dans ce qu'on appelle Platon, qui ne peut venir que de quelque nouvelle ouverture ou séparation de montagnes lunaires. Les Astronomes & les Physiciens auront là dequoi s'exercer. Cette ouverture n'est pas

une bagatelle, puiſqu'elle tient la 32e partie du Diametre de la Lune, autant qu'on l'a pû déterminer avec le Micrometre; c'eſt-à-dire, 70. milles, ce qui fait plus de 23. lieuës communes de France. Les Obſervations répétées le 22. Septembre 1727. ont confirmé cette découverte.

Pour ce qui eſt des taches de Venus, il ne faut pas s'étonner ſi on ne les avoit pas découvertes juſqu'à préſent. Cette découverte demande de grandes précautions pour le choix & la grandeur des lunettes, la maniere de les diſpoſer & de s'en ſervir, le lieu & le tems. M. Bianchini fit ſes Obſervations avec M. le Cardinal de Polignac & quelques Seigneurs étrangers de grande diſtinction, depuis le 9. de Février juſqu'au 10. de Mars 1726. & il donne la figure de toutes les taches qui ſe découvrirent auſſi diſtinctement qu'on voit ſans lunettes les taches de la Lune. Les Obſervations faites dans la ſuite ont donné à ce Syſtême toute la perfection que peut avoir une premiere découverte, quoique la modeſtie de M. *Bianchini* l'engage à ne donner cela que comme un eſſai.

Chap. III. Il donne la démonstration & l'usage d'un Globe de Venus, d'un Planisphere, & d'une espece de Machine armillaire, dans lesquels on trouve les taches de Venus dans leur vraie situation par rapport au Soleil & à la terre, pendant tout son cours autour du Soleil. Il y a là bien de l'étude; & pour sçavoir faire toutes les combinaisons que cela demande, il faut sçavoir plus qu'observer. Le même sujet est encore bien prouvé dans le Chapitre suivant.

Chap. IV. Il y a sept taches principales vers l'Equateur du Globe de Venus, & deux autres vers les Pôles. Pour les sçavoir distinguer, il a fallu leur donner des noms; & en cela l'Auteur a crû qu'une juste reconnoissance l'obligeoit à en faire tout l'honneur au Roi de Portugal. Après avoir partagé tout le Globe de Venus par degrez de longitude & de latitude, comme les Géographes font le Globe terrestre; il assigne à chaque tache ses justes bornes: il détermine à tout le Globe un premier Méridien, & c'est-là que commence la premiere tache, qu'il appelle *la Mer Royale* ou de Jean

V. elle va jusqu'au 60. degré de longitude. Les autres mers, dont on marque exactement les bornes, portent les noms de l'*Infant Henri*, mort en 1448. du Roi *Emmanuël*, sous lequel les Portugais doublerent le Cap de bonne Espérance; *Constantin*, qui, sous le Roi Sebastien, fut Vice-Roi des Indes Orientales; de *Columb*, de *Vespuce*, & de *Galilée*. Ces mers forment des Détroits & des Promontoires qui portent encore les noms de ceux qui se sont le plus distinguez dans la découverte & dans la conquête du nouveau Monde, comme *Albuquerque*, *Almeida*, *da Cunha*, *Pacecho*, de *Gama*, *Jean de Castro*, & quelques autres. Entre la mer de *Vespuce* & celle de *Galilée*, on a placé un Détroit sous l'illustre nom de Monsieur *Cassini*: & on place dans les deux Promontoires l'Académie Royale des Sciences de Paris, & l'Institut des Sciences de Boulogne.

Chap. V. La découverte des taches a fait découvrir à un Observateur, aussi attentif & exact que l'est M. *Bianchini*, que Venus ne fait son tour sur son axe, que dans 24. jours

& quelques heures ; par exemple, huit heures pour faire un compte rond. Au bout de 24. heures, on trouvoit la Planete avancée sur son axe environ de la 24^e partie de son Globe. On concluoit de là qu'elle avoit fait une révolution entiere en 23. heures. Il falloit conclure qu'elle n'avoit fait que la 24^e partie d'une révolution. L'Observation des taches a poussé cette découverte jusqu'à la démonstration. Il ne s'agit plus que de sçavoir si la révolution est de six, de sept ou huit heures par dessus les 24. jours. Pour arriver à cette précision, il faut un plus grand nombre d'Observations ; & dans une Planette comme Venus, dont on ne voit guéres qu'un Croissant, & que souvent on ne voit point du tout, quand elle est ou trop éloignée de nous, ou cachée par les rayons du Soleil, dont elle n'est jamais fort éloignée ; il faut bien du tems pour faire quelques Observations sur lesquelles on puisse compter.

Chap. VI. Les mêmes taches ont fait découvrir que dans le cours de Venus autour du Soleil, qui se fait en *huit mois*, en quelque situation qu'el-

le soit, elle conserve toûjours un parfait parallelisme.

Chap. VII. On conclut encore par les Observations la parallaxe horisontale de Venus de 24. secondes & 20. tierces, selon la méthode de M. *Cassini* : & de-là on trouve que la distance de Venus à la terre est de 8000. demi-diametres de la terre, & qu'enfin la distance du Soleil à la terre est de 13403. des mêmes demi-diametres de la terre: & par consequent la parallaxe horisontale du soleil est 14 secondes & 18. tierces. De là il sera aisé de conclure la vraie distance de Jupiter & de Saturne à la terre, dont l'une est quintuple, & l'autre décuple, de la distance de la terre au Soleil.

Chap. VIII. Pour mettre les Astronomes en état de faire des Observations qui servent à confirmer ou à perfectionner celles-ci, on leur répete ici les précautions qu'il faut prendre pour le tems, le lieu, & la qualité des lunettes.

M. *Bianchini* est en grande correspondance avec un Jésuite, nommé le P. *Melchior* de la Briga, ancien Pro-

feſſeur de Philoſophie à Florence. Quand il eut appris à ce Pere les Obſervations qu'il faiſoit ſur les taches de Venus, ce Pere lui écrivit une lettre de compliment ſur une pareille découverte, & lui ramaſſa ce qu'il avoit trouvé dans le Journal des Sçavans, & dans quelques Volumes des Mémoires & de l'Hiſtoire de l'Académie de Paris, touchant cet article. Il paroît que M. *Caſſini*, avant de venir en France, avoit eu quelques ſoupçons ou conjectures ſur les taches de Venus; mais le ſilence qu'il a gardé là-deſſus pendant le grand nombre d'années qu'il a ſurvécu aux premieres Obſervations qu'il avoit faites en Italie, faiſoit juger qu'il n'avoit rien trouvé; & cela étoit capable de faire perdre toute eſpérance à tout autre qu'à M. *Bianchini*. M. *De la Hire* avoit auſſi cru voir quelque inégalité dans la ſurface de Venus: mais cela ne paſſoit pas la conjecture. La lettre du P. de *Briga* eſt aſſez longue, & entre dans un grand détail. M. *Bianchini* l'a fait imprimer toute entiere à la fin de ſon Ouvrage, & en parle avec eſtime & affection dans ſon cinquieme

le soit, elle conserve toûjours un parfait parallelisme.

Chap. VII. On conclut encore par les Observations la parallaxe horisontale de Venus de 24. secondes & 20. tierces, selon la méthode de M. *Cassini*: & de-là on trouve que la distance de Venus à la terre est de 8000. demi-diametres de la terre, & qu'enfin la distance du Soleil à la terre est de 13403. des mêmes demi-diametres de la terre: & par consequent la parallaxe horisontale du soleil est 14. secondes & 18. tierces. De là il sera aisé de conclure la vraie distance de Jupiter & de Saturne à la terre, dont l'une est quintuple, & l'autre décuple, de la distance de la terre au Soleil.

Chap. VIII. Pour mettre les Astronomes en état de faire des Obser[illegible]

ur de Philoſophie à Florence,
nd il eut appris à ce Pere les Ob-
ıtions qu'il faiſoit ſur les taches de
us, ce Pere lui écrivit une lettre
ompliment ſur une pareille dé-
erte, & lui ramaſſa ce qu'il avoit
vé dans le Journal des Sçavans,
ans quelques Volumes des Mé-
es & de l'Hiſtoire de l'Académie
ıris, touchant cet article. Il paroît
M. *Caſſini*, avant de venir en
ce, avoit eu quelques ſoupçons
onjectures ſur les taches de Ve-
mais le ſilence qu'il a gardé *là*-
s pendant le grand nombre d'an-
qu'il a ſurvécu a[...]res
rvations qu'il avo[...]
faiſ[...] qu[...]

Chapitre, pag. 59. M. *Bianchini* promet encore, pag. 7. la description de la Ligne Méridienne, qui passe par Rome, & à laquelle il a travaillé longtems avec son exactitude ordinaire. Il l'a prise depuis une Mer jusqu'à l'autre, *à Mari infero ad superum.* Elle commence à Ardea, & finit près de Rimini.

ARTICLE LXIII.

RÉPONSE DU P. H. J. AUX Observations sur les Médailles, Article L. du mois de Mai pag. 793.

Suite de l'Article LI. du même mois, MDCCXXIX. Pag. 810.

N*Ous trouvons encore ces Caractéres* P. F. *joints aux noms des Légions, sur des Médailles frappées sous le regne de Gallien.* Réponse. D'où vient que les noms *Pia Felix* ne se trouvent point attribuez aux Légions, non plus qu'aux Empereurs, avant Commode; sinon parce que ce Prince est le premier, qui y ait donné occasion, en prenant le premier les surnoms de PIVS FELIX? LEG. I. ADI. VI. P. VI. F. LEG.

TAL. VII. P. VII. R. LEG. II. PART. . P. V. F. *Ces Légions n'ont eu ces derniers surnoms, que sous ce Prince. Celles qui ont été frappées* (il veut dire, les Médailles qui ont été frappées pour les Légions) *sous Antoine & sous Septime Severe, ne les perdent point. C'est donc Gallien qui les leur a donnez.* Réponse. La conséquence n'est point juste. Le PIA FELIX des Légions peut être aussi ancien que le PIVS FELIX des Princes. On ne s'aviseroit pas aujourd'hui de donner à plus de trente Regimens les surnoms qu'on auroit donnez à François I.

Les Antiquaires les ont expliquez, (ces surnoms, P. F.) *Quintum Pia, Quintum Fidelis : Sexum Septimum, &c.* Réponse. Cet &c. est inutile. Car le nombre marqué sur les Médailles ne passe pas sept, si P. F. est *Pia Fidelis*, affectionnée à la Patrie, & fidéle au Prince, toutes les Légions ne l'étoient-elles pas avant Gallien? J'ai réfuté il y a plus de vingt ans cette interprétation, & l'Adversaire a trouvé mes raisons si fortes, qu'il a préféré mon sentiment à celui de tous les Antiquaires. C'est pour PIA FELIX. Il prend ensuite

l'écart pour expliquer quelques ſymboles des Légions, dont il ne s'agit pas. Sur celui du Capricorne, il n'a pas bien rencontré : il devoit copier ſur cela ce que j'en ai dit.

Il conclut par dire, que ces *lettres* P. F. *ont le même ſens que ſur les Médailles de Gallien*, s'il veut dire que parmi les tîtres de Gallien. Réponſe. Oüi; & cela même démontre, que PIVS FELIX ſont des ſurnoms dans Gallien, par conſéquent dans tous les autres Empereurs; comme de l'aveu de l'Adverſaire, ce ſont *des ſurnoms de ces Légions*. En effet & ce ſont des ſurnoms, comme ceux qu'on donne aux Regimens en France, & par tout ailleurs. Dans la Marine de même. L'Intrépide, le Superbe, ou autres tîtres, ſont des ſurnoms attachez à un Vaiſſeau, comme PIA FELIX à une famille. Un autre Vaiſſeau que l'Intrépide, peut faire paroître de l'intrépidité dans un combat : il en aura le nom ce jour-là, ſi l'on veut; mais c'eſt pour ce jour-là ſeulement : au lieu que le Vaiſſeau nommé l'Intrépide le ſera toûjours par ſon nom. PIVS FLIX de même peut en quelque occaſion ſe communiquer

que autre Prince dans ſa ſignifi-
morale, & non pas comme ſur-
ropre & perpétuel au Prince &
mille: PIVS FELIX n'eſt pas un
l'honneur, fondé ſur quelque
quelque qualité, quelque ca-
e particulier de la famille ou de
ion à laquelle on l'attache; hor-
premiere perſonne, à qui l'au-
publique l'aura attachée: hors
c'eſt une ſimple dénomination,
ſtingue la Légion ou la famille
ince.
FELIX dans les titres d'une Le-
ſignifie-t-il, comme l'Adverſai-
t efforcé de le prouver d'abord
pport même aux Princeſſes, une
té ſouveraine, qu'on exerce dans
ire? Ou la *déſigne*-t-il ſeulement,
e il a parlé dans la ſuite? Il ſe-
ſurde de le penſer. Que ſignifie
e PIA V. VI. ou VII. ce FELIX
. ou VII.? Le voici. L'Empe-
ntonin Pie avoit créé ſept Lé-
ou ſept Regimens, ſous le nom
GIO I. PIA. II. PIA, &c. ainſi
e juſqu'à ſept. Ces Légions s'é-
iminuées, Commode ſon petit-
rendit complettes, la ſeptiéme

année de son regne, lorsqu'il ajoûta son surnom à celui de son Ayeul. Ainsi il appella ces Légions, I. PIA. I. FELIX. & de même jusques à VII. Gallien cassa tous ces sept Regimens, comme je crois. Les quatre premiers, il les cassa absolument: les trois derniers, V. VI. & VII. il les incorpora dans de vieux Corps ou Regimens. Par exemple, LEG. II. PART. V. P. V. F. signifie la seconde Légion de Parthes, ou est incorporée une partie de la cinquiéme Légion du nom d'Antonin Pie qui l'a créée & de celui de FELIX du nom de Commode, qui l'a renduë complete & ainsi des autres. Il y a une faute dans celle que M. Vaillant rapporte, page 173. LEG. X. GEM. VI. P. F. Il faut VI. VI. P. VI. F. comme à M. le Comte de Mezzabarba sur une Médaille de son Cabinet.

Gallien se fit un mérite de cette réforme des Troupes. C'étoit bien du monde à nourrir: le Trésor de la République n'y pouvoit suffire. Ces sept Regimens qui lui étoient à charge, furent donc cassez, comme étans les derniers créez; & les Compagnies des vieux Corps renduës completes par

ıtion des trois dernieres. On
le Prince, par environ tren-
:s d'argent, ou plus; autant
ıdu par-là de vieux Regi-
ılets, outre les quatre Com-
: ſes Gardes : COH. PRAE.

y a de ſingulier & de re-
encore ici, c'eſt que les
mens, dans leſquels les Re-
ſormez ont été incorporez;
ancien nom, prenant les
des Regimens ainſi incor-
:G. II. PART. V. P. V. F.
:ela, ſinon parce que ces
PIA FELIX ſont pris de deux
famille du Prince regnant,
levoient pas paroître avoir
ez? Cette circonſtance dé-
:ore, que PIVS FELIX ſont
ıms héréditaires de la famil-
ien & de Gallien; l'un de-
ıin Pie; l'autre depuis Com-
que ce ſont des noms pro-
bien que les premiers noms
x Regimens, leſquels ſont
:nt des noms propres. Tout
oint dans l'Hiſtoire; en eſt-
marquable, ou moins mar-
Médailles?

Il en est à-peu-près de même des Colonies, dont on a des Médailles, que des Légions. Elles ont quelquefois plusieurs surnoms, ou épithétes tenant lieu de surnoms, pris de ceux des Empereurs, qui ont ou fondé ou favorisé les Colonies. Le surnom de *Antoniniana Pia* est de cette espece. On On ne le voit point sur les Médailles avant Antonin Pie. En voici quelques exemples.

C. G. I. H. A. P. Une autre a à la fin, P. A. *Colonia Germa Julia Hadriana Antoniniana Pia*, d'Antonin Pie: *Pia Antoniniana*, d'Antonin Pie, & de son Successeur Marc Aurele Antonin. *Antoniniana* & *Pia* sont aussi bien des surnoms, que *Julia* & *Hadriana*, qui précedent.

COL. AVR. PIA METR. SIDON: *Aurelia Pia*, nom pris de Marc Aurele gendre d'Antonin Pie, pour le surnom de FELIX avec PIA, il ne se trouve point sur des Médailles des Colonies. Pouquoi? C'est que Commode n'en a fondé aucune. Il a favorisé celle d'AELIA, du nom de la famille Ælia, d'où étoit l'Empereur Hadrien, qui l'avoit établie sur les ruïnes de Jeru-

m. Pour cela elle ajoûta à l'ancien n celui de COMMOD*iana*, avant il eût le surnom de FELIX, c'est-à-: avant la septiéme année de son pire.

.es autres ont le surnom de FELIX, Dictateur Sylla FELIX, qui les a ›lies.

.OL. IVL. AVG. FEL. BER. C'est *ytus* ou Barut en Phenicie. Les noms *Julia Augusta* sont avant le surnom 'ELIX; parce qu'ils sont d'une tou-utre considération.

.OL. PR. FL. AVG. F. G. CAES. TR. P. S. P. *Colonia Prima Flavia, gusta Felix, Germanica, Cæsarea, etropolis Provincia Syriæ Palæstina.*

COL. IVL. AVG. FE. CIEMNA. dans la Pisidie,

COL. IVL. AVG. FEL. HEL. Heliopolis dans la Syrie.

C. R. I. F. S. *Colonia Romana Julia ix Sinope.* Elle est appellée Colonie ›maine, parce qu'elle a été établie r Sylla, avant les Césars. Et quoi-'il en soit, PIA, sur ces Médailles Colonies, n'est-il pas aussi-bien un

ſurnom de Prince, que de la Colonie qu'il a établie? D. FELIX. n'eſt-il pas auſſi propre à déſigner Commode, qu'à déſigner Sylla?

L'Adverſaire doute enſuite, ſi la Médaille de IVLIA DOMNA, que j'ai citée au mois de Septembre, page 1705. & dont j'ai dit que la Legende m'avoit été envoyée de Rome, par un ami fort intelligent, & fort exact en ces matieres; (c'eſt le R. P. DE VITRY:) l'Adverſaire, dis-je, doute ſi cette Médaille eſt vraiment antique. C'eſt parce qu'elle détruit ce qu'il avoit avancé; que IVLIA DOMNA ne porta jamais les tîtres de PIA FELIX au commencement *du Regne de ſon mari* Severe, *mais* ſeulement dans un âge plus avancé. Il ſoupçonne que la Médaille eſt fourrée; & par conſéquent, *dit-il*, incapable de faire foi dans l'Hiſtoire. Fauſſe conſéquence. Les Médailles fourrées ſont conſtamment antiques: & cette fauſſe monnoye étoit toûjours faite ſur le modéle & ſur le coin de la bonne monnoye du même tems. Elle étoit faite pour faire foi de même; ſi elle le fait encore aujourd'hui dans l'eſtime de tous les gens

.ais il y a ici plus : c'eſt que
dont il s'agit, ne peut être
'étant, comme je l'ai dit,
page 1705. que de petit
qui s'entend toûjours ſans
s eu de feüille d'argent.
lir les Médailles, il faut re-
]ue le Sénat, qui étoit fort
our les titres honorables aux
les a prodiguez à bon mar-
'omna; pour la politeſſe qu'el-
r les Senateurs, & pour des
, & plûtôt de bonne volonté
our le Peuple, & pour les
!ui a donné les titres de MA-
'VS, MATER PATRIAE, &
STRORVM. *Livie*, ajoûte-
ıte étendu ſes ſoins bien loin,
le titre de GENITRIX OR-
:elui de MATER PATRIAE,
échappé, quoique j'euſſe vû
r la Médaille. Réponſe.
Iédaille, que je lui ai indi-
: qu'elle détruiſoit une de
:ions générales & fauſſes.
ſouvenir qu'il l'*avoit vûë*
. MATER PATRIAE & GE-
.BIS, ſi j'entens un peu le
'deux titres bien différent,

.9.

& ils appartiennent à deux différentes personnes. Le premier est pour Livie, femme d'Auguste : l'autre est pour Julie sa fille, *Mater* est ici pris dans le sens moral ; & il consiste en de grands soins qu'on prend pour le bien de la Patrie. *Genitrix* est pour le Physique. Ce n'est point Livia ; c'est Julia fille d'Auguste & femme de Tibere. Elle étoit mere alors, non seulement d'Agrippine la femme de Germanicus ; mais encore de Drusus César fils de Tibere ; & ayeule de la jeune Agrippine, & de Caïus César Germanicus, qu'on a surnommé Caligula. J'ai réfuté il y a plus de vingt ans l'erreur de ceux qui attribuent cette Médaille à Livie, malgré la Légende qui porte, IVLIA AVGVSTA GENITRIX ORBIS. Voyez les pages 505. 506. & 507. de mon Histoire Auguste ; avec l'explication que j'ai ajoûtée de l'Agathe de de la Sainte Chapelle. Cette Légende, avec son symbole, qui est la tête de Julie posée sur le globe de l'Empire Romain, signifie, que Julie mere & ayeule de tant de Princes, avoit enfanté le nouveau Monde Romain, étant la mere & la tige de ses Princes

ɜres futurs : le Sénat ayant résolu
ıe prendre ni Généralissime, ni
ıverneurs Souverains de Provinces,
e Princes ou Chefs du Sénat, que
ang d'Auguste, & par conséquent
'ulia sa fille. Car les Princes issus
a sœur, n'y devoient être que par
lément, *Genitrix Orbis* ne signi-
t que cela, ne peut convenir à Li-
Quelle bizarrerie auroit-ce pû
au Sénat, d'être resserré dans les
es qu'il donnoit aux Princes ; &
ligue à l'égard des Dames ? Ces
es sont pourtant fondez sur un vé-
le mérite de leur côté, tel que
homme sensé qui entend le La-
& le Grec, doit entendre.

'ai dit que MATER CASTRORVM
ΜΗΤΗΡ ΣΤΡΑΤΟΠΕΔΩΝ, signifie,
la Princesse affectionnoit les Trou-
ıvec une tendresse & une vigilan-
e mere, pour solliciter le paye-
t de leur solde, pour faire four-
les vivres au camp, & faire ha-
r les soldats. L'Adversaire réduit
in maternel à *des soins vagues*, que
conçois pas ; & à une bonne vo-
é pour le Peuple & pour les Trou-
Ce tître n'exprime t'il pas natu-

rellement & ſans enflure, les ſoins
ne Gouvernante ou Intendante de l
vince ? Agrippine femme de Ger
nicus s'en acquita ſi bien, que po
bien marquer, elle eſt ſur la belle A
the de la Sainte Chapelle couronn
laurier, comme ſon mari. On n'au
pas pour cela frappé de Médaille à
honneur avec la Légende, VICTOR
AVGVSTORVM. On n'en auroit
fait une Victorieuſe, comme l'Ad
ſaire en fait une autre, avec le P. B
douri Benedictin. L'Adverſaire e
ſi honteux, ce me ſemble, qu'il en e
de mauvaiſe humeur contre les P
ceſſes, en diſant que leurs éloges
outrez; & peut être, ajoûtera-t'il,
c'eſt ce qu'il a voulu dire.

Le *R. P. H. ne connoît point le ſe*
Réponſe. Le P. H. ſe contente de
voir ce peu de Latin & de Grec,
eſt ſur les Médailles des Princes &
Princeſſes Romaines : & il a quel
idée du caractere ſérieux du Sénat
main. Il n'y a que cela à connoît
pour expliquer les Médailles Ron
nes. L'Adverſaire exalte fort le re
de quelques Reines Illuſtres, com
ceux d'Eliſabeth & d'Anne. A q
ſert cela ?

Il *faut suivant le systême du R. P. H. etter tous les Historiens. Car il en uvera difficilement qui s'accordent ec lui.* Réponse. Il ne les rejettera s pour cela. Il demandera seule- ;nt, s'ils ne s'accordent pas avec le .tin & le Grec des Médailles bien tendu, pour qui faut-il se déclarer ? *D'où sçaurons-nous l'ordre ou nous de- ns placer les Empereurs, dont les Mé- illes sont de même fabrique, depuis urelien par exemple jusqu'à Constan- i?* Réponse. Cela est fait dans l'Hist- ire Auguste & ailleurs. Ai-je promis : ne rien prouver par l:s Médailles, ıon les faits qu'elles nous appren- ;nt ? Et ne vaut-il pas mieux igno- r ce qui s'est passé en quelque tems obscurité, que de croire aveuglé- ent des Romans ? Enfin, est-ce de :t arrangement qu'il s'agit ? C'est :aucoup que l'Adversaire m'accorde, ıe depuis Jules César jusques à Au- lien, on peut sans livres, à la faveur :s époques qui sont marquées sur les lédailles, (car c'est une regle, bien lus sure, que la ressemblance de la .brique, que l'Adversaire donne seu- pour regle :) on peut, dis-je, ran-

ger tous les Empereurs. C'eſt le tems de 320. années. Que fait la difficulté prétenduë de cet arrangement à la ſignification des noms de Céſar, Imperator, Auguſtus, & PIVS FELIX? Ce ſont cinq queſtions, qu'il faut ſoudre avant toutes choſes, les autres ſe termineront après ſans peine. L'Adverſaire nomme certains Princes & Princeſſes, comme Nigrinianus, Magnia Urbica, & autres, dont les Médailles ne nous fixent point le tems. Les Hiſtoriens y donnent plus de jour?

J'*ai oüi dire à un des plus ſçavans Antiquaires, qu'il avoit défié le R. P. H. de lui montrer une ſeule Médaille contredite par tous les Hiſtoriens.* Réponſe. A quoi ſervent ces petits recits? Si le fait eſt vrai, c'eſt dans un Antiquaire une fanfaronnade, qui n'éclaircira jamais le point dont il s'agit.

J'*ai attribué les revers des Médailles de Salonine que j'ai citez, à Salonine même, fondé ſur celle que nous avons,* AVG. IN PACE: *qui ne peut être attribuée à Gallien, puiſqu'elle ſe trouve avec le nom* AVGVSTA *tout du long. Elle paroît être une ſuite de celle de la même Imperatrice, ou on lit,* PAX AVG. Réponſe. L'Adverſaire veut encore à tou-

:e force faire de ces Princesses des Im-
peratrices, comme il les appelle, des
Souveraines, & des Victorieuses. Il
est fort mal *fondé* a le prétendre, s'il
n'est appuyé que sur ces deux Médail-
es. Il ne faut que sçavoir un peu de
Latin, & un peu raisonner, pour s'ap-
percevoir, que cette expression, AV-
GVSTA IN PACE, n'est ni sensée, ni
Latine, seroit-ce un éloge d'un Roi,
que de dire, REX IN PACE? Que le
Roi est assez heureux, pour dormir en
paix? C'est du repos, c'est de la paix
qu'il procure à son Peuple, qu'il le faut
loüer & féliciter. C'est de ce qu'il fait
dire à son Peuple, comme le Peuple d'Is-
raël disoit sous le Roi David; IN PACE
*in idipsum dormiam & requiescam: Je dor-
mirai en paix dans l'espérance d'une pa-
reille benediction: & je joüirai du repos.*
Qu'on dise, PAX REGIA, comme on
dit sur les Médailles des Augustes, PAX
AVGVSTI, ou PAX AVGVSTA: cela
est Latin, & fort à la loüange ou de
l'Auguste, qui a procuré la paix à la
République, ou du Roi qui l'a con-
servée dans ses Etats. Mais REX IN
PACE, cela est absurde. Roi en paix,
c'est, Roi qui ne fait rien. AVG. IN

PACE, dit d'une Reine, signifie seulement, Madame est en Paix, Rien ne l'inquiéte.

AVG. ou AVGVSTA IN PACE n'est point une suite de PAX AVGVSTI, puisque ces deux Légendes n'ont point le même sens. L'Adversaire ne sçait pas, que quand une Légende frappe ou choque d'abord, c'est une marque qu'il y a là quelques mots, qui ne sont exprimez que par leurs lettres initiales. Les Médailles en sont pleines, principalement du tems de Gallien & de Salonine. Ces deux Médailles sont de cette espece. Elles signifient, que Gallien a accordé à la Ville d'Autun les mêmes Priviléges que ceux dont joüit la Ville de Narbonne. La Médaille AVG. IN PACE a été frapée la premiére; pour faire ce sens-ci. AVGustus INstar Narbonensium Privilegia Amplissima Concessit Eduæ. Il est parlé des Priviléges de la Ville de Narbonne dans une belle Médaille d'argent pur, rapportée dans le second tome du *Tesoro Britannico*, page 210. IMP. CAESAR AVGVSTVS : la tête nuë d'Auguste, comme le titre le porte. Au revers: HADRIANVS AVG. PRAEN. *Hadria-*

nus Augustus Privilegia Restituit Augusti Exemplo Narbonensibus.

Dans la premiere Médaille de Salonine *Edua* c'est Autun. Ce nom est cent fois sur les Médailles, & toûjours par un E simple sans aspiration. On s'est apperçû ensuite, qu'on pouvoit mettre AVGVSTA tout du long sans rien gâter : car le sens de AVGVSTA IN PACE est : AVGVST*us Amplissima Instar Narbonensium Privilegia Augusta Concessit Edua. Augusta Edua* est Autun de même. Il y a long-tems que j'ai vû la premiere de ces deux Médailles en argent chez le Roi, & citée par le Comte Mezzabarba, page 380. avec ces lettres dans l'exergue, *Mercatorum Primum* (*Tributum* sous-entendu :) j'ai vû la seconde entre les mains du feu P. Albaret Jesuite de Tournon, très-habile en cette science. Dans l'exergue elle a M S *Mercatorum Secundum.* Celle du Comte Mezzabarba a Q. *quartum.* Dans les Médailles de Salonine, DEAE SEGETIAE, DEAE SECVSANO, & autres, ce sont pensées de même exprimées ingenieusement par lettres initiales : sans quoi il n'y auroit que de l'absurdité dans l'inscription,

C'eſt donc ſur un fondement bien ruineux que l'Adverſaire bâtit la Souveraine Puiſſance des Princeſſes femmes des Empereurs ; & qu'il ſoutient que les noms de PIA FELIX la déſignent.

C'eſt par de ſemblables lettres initiales que l'inſcription de la fameuſe Médaille d'or de Gallien, GALLIENAE AVGVSTAE, doit s'entendre : on ne frappoit l'or que pour en faire des préſens aux Princes : on n'y mettoit rien que de ſerieux. Le ſens eſt : GALLIENO *Auguſto Edita* AV*guſta* V*rbis Servatori* T*riumphalem* A*rcum* E*rexit*. J'ai expliqué cette Légende autrement il y a plus de vingt ans. Je ne penſois pas encore alors, non plus que les autres, a y chercher des mots cachez ſous des lettres initiales. Au revers, VBIQVE PAX, pris à la lettre, eſt plat & fade, & n'a nul rapport au ſymbole. Car c'eſt une Victoire dans un char à deux chevaux. Mais le ſens eſt : V*ictoria* B*eatitatem* I*mperio*, QV*ietem* E*dua* P*eperit*, A*uguſti* X *Decennalibus*. J'ai parlé ailleurs, dans ces Mémoires-ci de la néceſſité & du fréquent uſage de ces lettres initiales, chez les Hé-

ːs Grecs, & les Latins ; je ne
le repeter ici ; j'ennuirois.
r deux Médailles donnent une
uſible de lui attribuer de même,
AS AVG. ANNONA AVG. VIC-
AVG. Réponſe. Non : tout
peut convenir qu'au Prince,
ouſe eſt la Princeſſe nommée
e côté. Les exemples en ſont
ſur les Médailles. Sur celle
eratrice Eudocia, la Légende
rs, IMP. XXXXII. COS. XVII.
t'elle Eudocia, ou Theodoſe ?
ire ; Imperator, & Conſules,
ſous-entend, conjux.
voulu laiſſer à la poſterité quel-
de particulier de Salonine, que
aimoit éperdument ; ſuivant
e. Réponſe. Oüi, ſuivant l'Hiſ-
ouleuſe & ſale ; laquelle d'un
ſages, des plus belliqueux,
lus cheris dans les Gaules, ſe-
Médailles, en a fait un Prince
& un des plus mépriſables ;
tte réflexion de l'Adverſaire
nœurs de Gallien, ſert-elle à
que Salonine partageoit avec
i la Souveraine Puiſſance ; &
urnoms de PIA FELIX la dé-

signent ? Qu'on lui objecte, que ces mots, VICTORIA AVG. ne se rencontrent nulle part ailleurs pour les Princesses ; il répond que c'est une exception & une distinction particuliere pour Salonine. L'exemple que je viens de rapporter de la Médaille d'Eudocia, ne démontre-t-il pas le contraire ? S'il en veut de plus anciennes, je lui en citerai une de Faustine la jeune, que j'ai rapportée il y a plus de vingt ans, & d'autres encore.

J'ai vû Ulpia Severina, fille d'Ulpius Crinitus. Si ce dernier a adopté Aurelien, & que je veüille rendre raison de ce nom (d'Aurelien) *je puis conjecturer, qu'il s'appelloit Aurelius Ulpius Crinitus.* Réponse. Conjecture, qui me feroit siffler, si je l'avois avancée; aussi-bien que la conséquence qu'on en tire. Faire Ulpius Crinitus de la famille des Aureles, sans preuve par les Médailles, sans témoin par l'Histoire; un pere qui adopte un gendre, lui donne son nom, que sa fille ne porte plus: n'est-ce pas-là dresser des Généalogies chimeriques ? Je n'ai rien à ajoûter sur cet Ulpius Crinitus, pour détruire les conjectures de l'Adversaire, que

ce que j'en ai dit au mois d'Octobre, page 1843. à quoi il ne répond rien qu'un nouveau *peut-être.* J'y ai si bien prouvé que cette adoption d'Aurélien par Ulpius Crinitus est fabuleuse; qu'il doute à présent lui-même de la sincérité de son histoire, & ne regarde ce point, que comme un fait incertain. *Si ce dernier*, dit-il sçavoir Ulpius Crinitus, *a adopté Aurelien.*

J'ai mis, il est vrai, bien des peut-être *dans ma Dissertation. C'est que n'ayant pas la science ni l'autorité du R. P. H. je ne les ai données, que comme des conjectures* peut-être *vraisemblables.* Réponse. La sçience ici n'est pas grande. Ce sont des mots Grecs ou Latins, qu'il faut entendre & expliquer. Et l'autorité de qui que ce soit ne persuadera jamais le public sans preuve; mais c'est avilir les Médailles, & vouloir faire dire aux gens sensez, qu'il faut les jetter par les fenêtres; si elles ne nous fournissent point d'autres lumieres sur l'Histoire des Empereurs, & sur leur naissance que des *peut-être*; afin de les faire nécessairement sous l'Histoire, qu'elles contredisent.

Le R. P. H. ne rejettera plus Const.

tantius, le mari de Placidia, puisque M. de Clêves vient d'acquerir une de ses Médailles, où il est Auguste. Il cesse d'être un Prince imaginaire. Reponse. Je l'avois dit au mois d'Octobre, pag. 1851. comme j'en ai averti depuis au mois de Décembre, pour n'avoir vû aucune Médaille de ce Prince. En effet elles sont si rares, que l'Adversaire avance hardiment, comme je l'ai rapporté au mois d'Octobre, p. 1851 *qu'on n'a point frappé de Médailles pour ce Prince.* Il ne le dira donc plus aussi. Que fait ce reproche qu'il me fait, à la Question dont il s'agit : Quelle est la signification de ces mots, *Cæsar, Imperator, Augustus,* & *Pius Felix*?

Je n'ai point vû, & c'est peut-être ma faute, des Médailles de PLAC. VALENTINIANVS, *où il fût nommé* PLACIDVS. *Le R. P. Bandoury, qui a vû le Cabinet du Roi & les plus beaux de France, n'en cite aucune où ce nom soit entier. Il la dit du Cabinet Farnese en or, & ce nom est* PLACIDIVS. *Il est aisé de s'en éclaircir.* Reponse. *Très-aisé; car* le Cabinet Farnese n'est autre que le Cabinet de Monseigneur le Duc de Parme, dont le P. Piovené Jésuite,

:ès-ſçavant Médailliſte, & auſſi poli
u'il eſt habile, eſt chargé par ſon Al-
:ſſe Séréniſſime d'expliquer les Mé-
ailles. L'Adverſaire peut lui écrire.
i peut auſſi s'en épargner la peine. Il
'a qu'à venir au College, où ſont les
Médailles en or de ce Cabinet impri-
nées depuis plus de trente ans. Le Bi-
liothécaire le recevra bien ; j'en ré-
onds. Il lui pourra montrer qu'il y
n a là deux beaux Médaillons en or,
la Table XXV. n. 5. & 6. Et le
remier de ces deux eſt auſſi rapporté
ar le Cardinal Baronius, à l'an 425.
. 2. On lit PLACIDVS conſtamment
ar tout. Ce n'eſt pas un nom de Fa-
nille, mais un ſurnom, qui pour les
emmes ſe change en *Placidia* ; com-
ne *Pulcher* en *Pulcheria*. Le P. Ban-
loury, prévenu comme les autres, a
nanqué d'exactitude & de fidélité,
n citant du Cabinet Farneſe PLACI-
DIVS pour PLACIDVS.

Le DOMINVS NOSTER *a pris la*
lace de IMP. CAES. *& lui eſt devenu*
équivalent. Reponſe. Pourquoi faire
:e changement ? Et ſe peut-il trouver
ın terme équivalent à celui de *Impe-*
ator, ou à celui de *Cæſar*, non plus

qu'à celui de Roi, ou au nom de Condé ? Des expressions si différentes que le sont le *Dominus noster*, & IMP. CAES. peuvent-elles signifier la même chose ?

Ils désignent l'un & l'autre, celui qui gouverne. Reponse. Ils ne *signifient* donc plus ; mais ils *désignent*. Nous cherchons ce que chaque terme signifie, & non pas ce qu'il désigne. *Désigner* est autre chose que *signifier*, je l'avouë, dans les Médailles mêmes où PIVS FELIX se trouve. Car ces mêmes signifient, Qui descend d'Antonin Pie, & de Commode surnommé *Felix* : & ils *désignent* l'un & l'autre comme l'origine & la tige de ces surnoms. Ils désignent ici encore Pompée & Metellus Pius son beau-pere, le premier à qui le Sénat & le Peuple ait donné ce surnom de PIVS. L'Adversaire l'entend-t-il ainsi ?

Le R. P. H. en convient pour le mot de IMP. *comme je l'ai prouvé ci-dessus, au sujet de Septime Severe*. Reponse. Comment a-t-il prouvé contre moi, que je conviens que le mot IMP. désigne celui qui gouverne ? Parce que j'ai dit en parlant de Septime Severe,

endant le tems de son Gouvernement. *Mais le Gouvernement* n'est ni là, ni lleurs relatif au mot d'*Imperator.* aut-il le repéter cent fois. Si nous entndons le Latin, *Imperator* non plus ue le mot François *Empereur*, ne signifie que celui qui commande à la uerre, ou qui est Généralissime des rmées de l'Empire. C'est en qualité 'Auguste que Septime Severe *gouvernit* les Provinces; muni pour cela de oute l'autorité du Sénat & du Peuple omain. C'est l'Auguste qui gouvere les Provinces. C'est l'Empereur qui ommande les Officiers & les Soldats. le l'ai-je pas dit cent fois? *Auguste* t la personne sacrée, respectable dans s Provinces, comme y représentant Sacré Sénat, *Sacer Senatus* ΙΕΡΑ ΣΥΝΚΛΗΤΟΣ. L'Auguste est du sang premier Auguste, & pour cela il t seul éligible à cette Charge. Pour s Princesses du même sang, le nom Auguste ne désignoit que la descenance d'Auguste; parce qu'elles étient incapables de gouverner dans République comme elles le sont auurd'hui à Venise. Ainsi l'Adversaie se méprend fort, quand il dit que

je conviens avec lui, que le mot Imp. signifie celui qui gouverne.

On ne trouve presque plus Imp. *aussitôt que le stile du tems rend l'autre commun.* Reponse. C'est dire qu'on ne trouve plus Imp. sur les Médailles, depuis qu'on ne l'y trouve plus. Mais qui a introduit ce changement de stile, & l'a rendu commun ? Car depuis les Enfans du Grand Constantin, le mot Imp. ne se trouve que très-rarement, comme j'ai déja dit ; sçavoir, quand il falloit un Chef pour commander dans une guerre de l'Empire. On trouve pourtant depuis ce tems-là, & très-souvent, Victoria Avgvsti, & Victoria Avgg. pour signifier la Victoire que chaque Auguste remportoit avec les Troupes de sa *Province*, & quelquefois avec ses Collegues contre quelque barbare Payen son voisin, ou contre les Bandits qui troubloient le commerce. Avant ce tems-là le titre de d. n. est quelquefois attribué aux Augustes, par quelque Colonie, dont le Pays leur appartenoit en propre : telle est la Médaille des deux Philippes Augustes : dd. nn. Philippis Avgg. C'est la

ɪmie de Naplouſe dans la Paleſti-
ɪi adreſſe cette Médaille, *A nos*
tres, ou *A nos Seigneurs les deux*
ppes Auguſtes.

ɪilà, M. *bien des difficultez, que*
ɪuve à abandonner les Hiſtoriens.
ɔnſe. Qui le prie de les abandon-
Et n'y a-t-il pas plus de difficul-
abandonner les Médailles? C'eſt
:mbarras, je l'avouë; mais ce
pas nous en delivrer, que de ne
atisfaire aux raiſons du Parti con-
ɜ à celui que nous avons embraſ-
ɛ de vouloir donner le change,
hangeant l'état de la Queſtion.
iſpute a été d'abord ſur le mot
rator, s'il ſignifie, ou s'il peut ſi-
er autre choſe que Général qui a
uelque Campagne, où il ait com-
ɪé les Troupes, ou Généraliſſi-
é des Armées de l'Empire. 2° Si
r a jamais été ſur les Médailles
:mpereurs autre choſe qu'un ſur-
héréditaire de famille, comme
rnom de Condé parmi les Prin-
u ſang; s'il a pu changer, non
que celui-ci, & d'un ſurnom
re devenir un ſimple tître d'hon-
, comme les Céſars dans nos claſ-

ses : si ces exemples ne démontrent pas par la seule signification de ce mot, que c'est un vrai surnom, & qu'il l'a toûjours été sur les Médailles. T. CAESAR VESPASIANVS. NERVA CAESAR TRAIANUS. T. AEL. CAESAR HADRIANVS ANTONINVS AVG. PIVS. T. CAESAR ANTONINVS. AVRELIO CAESARI ANTONINO. En voilà bien ; car cela noûs méne jusqu'au dernier Marc Aurele, qui est surnommé Julien, vers le tems de Dioclétien ; à moins qu'on ait peine à croire que tous les Marc-Aureles descendent d'un premier Marc-Aurele, qui est le gendre d'Antonin Pie. 3°, Si le nom d'*Augustus* n'est pas de même un nom héréditaire dans les Princes & les Princesses ; puisque les Grecs l'appellent très-souvent ΑΥΓΟΥϹΤΟϹ & pour les femmes ΑΥΓΟΥϹΤΑ ; & qu'on le trouve sur toutes les Médailles des Descendans d'Auguste, depuis sa fille Julia, & sa petite-fille Agrippine ; qu'on le donne pour nom ou pour surnom aux Villes & aux Colonies, comme à *Sebasto*, à *Augusta Edua*, *Augusta Taurinorum*, *Cæsar-Augusta*. ΤΡΑΙΑΝΗϹ ΑΥΓΟΥϹΤΗϹ, & cent

res semblables. La Louïsiane, la
:oline, la Virginie, sont-ce des tî-
d'honneur? Ne sont-ce pas des
ns de Rois & Reines, qui les ont
nmuniquez à des Colonies? *Cæsar*
Augusta sont tous de même. 4°, Si
s FELIX & PIA FELIX ne sont
aussi des surnoms héréditaires,
ı depuis Antonin Pie, l'autre de-
s son petit-fils Commode; vû que
pas un de ceux qui ne descendent
nt de son Fils ou de sa Fille, com-
parmi les Successeurs immediats,
time Severe, Pescennius, Perti-
:; & parmi ceux qui suivent, com-
les deux premiers Gordiens, n'ont
nt le surnom de FELIX. Trajan Dé-
ıi ses enfans n'ont ni PIVS, ni FE-
, qu'on écrit en Grec ΠΙΟC &
OC, & au féminin ΠΙΑ, comme
'ai fait remarquer dans l'Histoire
guste, pag. 686. On le donne
nme surnom aux Colonies, étant
nême nature que les autres noms,
quels il est associé & qui le précé-
ıt. FELIX est placé parmi les sur-
ns, comme un nom par conséquent,
ıs les tîtres des Colonies. On l'a don-
ıux Régimens, pour être avec PIA,

ſurnom, comme les autres ſurnoms qu'ils avoient déja. Nous l'avons démontré ci-deſſus. Tout ce qu'on y a répondu, c'eſt que PIA FELIX, ſans aucun rapport au ſang, *ſignifie* pour les femmes, comme pour les hommes, la ſouveraine puiſſance. Et quand on s'eſt apperçû, comme je crois, de l'abſurdité de cette réponſe; on a été obligé de reculer: & par une diſtinction fort ſubtile, qui ne me ſeroit jamais venuë dans l'eſprit, on a dit que ces mots PIA FELIX ne *ſignifient* pas à la vérité la ſouveraine Puiſſance, mais qu'ils la *déſignent*: & que *c'eſt tout ce qu'on a voulu dire*, en diſant qu'ils la *ſignifient*. Mais que ſignifient-ils donc, pour être capables de *deſigner* la ſouveraine Autorité *qu'ils ne ſignifient* plus? N'a-t-on pas ſujet de dire que ces noms, PIA FELIX, ſeroient inutiles & ſuperflus pour la déſigner; puiſqu'en voilà trois autres plus anciens, qui la déſignent mieux: PONT. MAX. TRIB. POTEST. & COS. *Conſul*, comme j'ai déja dit?

Je ne dis pas qu'il n'y en ait point quelquefois (des difficultez) *à les accorder* (les Hiſtoriens:) *mais ſont-ils*

moins fréquentes & plus aisées par les néalogies ? C'est ce qui ne me paroit . Reponse. Il est surprenant qu'il paroisse pas à un homme d'esprit, : les Empereurs avoient, comme , des Peres & des Meres ; des On-; & des Tantes, des Cousins & des usines, des Ayeuls & des Ayeules, avoient les mêmes noms & sur-ns qu'eux. Y pense-t-on, quand fait un procès à qui que ce soit de er cela pour principe, quand on le nontre ? De toutes mes Généalo-;, en a-t-on pu trouver une fausse ? aut venir au détail, & ne se pas tenter d'objections vagues, qui ne 'ent qu'à prouver qu'on n'a nulle ie connoissance de la matiere qu'on t approfondir.

i celles-ci (ces difficultez) *qui sont érales, étoient détruites* (comme el-e sont évidemment :) *j'aurois en-bien des éclaircissemens particuliers emander au* R. P. H. *que je pro- d'ailleurs que je n'ai eu nulle inten- de contredire.* Reponse. Il y paroît 1 par ce troisieme Ecrit de l'Adver-e, & les deux précédens qu'il tâche justifier. Ces prétenduës difficul-

tez contre les explications que je donne de ces cinq mots, *Imperator*, *Cæsar*, *Augustus*, *Pius*, *Felix*, étant détruites, tout homme raisonnable est capable de satisfaire sur les autres éclaircissemens qu'on peut demander. Je n'en donnerai aucun, qu'à qui avoüera pour préliminaire, & que je verrai le faire de bonne foi, sans ruse, qu'il acquiesce à tout ce que j'ai dit sur ces cinq noms contestez. Pourquoi? Parce que c'est le fondement de la vraie Histoire Auguste. Autrement ce seroit prendre le change, aller à l'écart à toute heure, sans rien finir. C'est éterniser la dispute, à pure perte de tems.

A Paris, ce 31. *Décembre* 1728.

ARTICLE LXIV.

GMENTA HISTORICA
Bello Hungarico, Authore Ca-
o de Aquino Societatis Jesu; *c'est-*
'ire, Essai d'une Histoire de la
erre de Hongrie. Par le Pere Char-
*d'*Aquino, *de la Compagnie de*
us. A Rome, de l'Imprimerie de
ôme Mainard 1726. *In douze,*
;g. 125.

Oici l'idée que le Pere d'*Aquino* nous donne de cet Essai. Il y a ınte ans, dit-il, que j'avois en-s d'écrire l'*Histoire de la Guerre* *'ngrie*. Le Pere *Avancin*, Assis-.u General pour l'Allemagne m'y engagé : il étoit fort consideré à ır de Vienne, & il m'avoit pro-e me procurer les Mémoires né-res, que l'on tireroit des Archi-es Princes. Cependant, sur les :s que je recevois d'Allemagne, les Nouvelles publiques, je tra-i quelques morceaux de cette Hist-, pour mes Écoliers de Rhétori-& je les recitai publiquement en *'n* 1729.

préſence de pluſieurs Prélats, & d'autres perſonnes diſtinguées par leur érudition. Ces compoſitions furent envoyées en Allemagne : Sa Majeſté Imperiale voulut bien ſe les faire lire, & Elle eut même la bonté d'en témoigner ſa ſatisfaction. C'eſt ce qui m'a engagé à me rendre aux Prieres de mes amis, puiſque ces Eſſais ont ſoutenu le jugement de l'Empereur, craindroient-ils les yeux du Public ? C'eſt ce que le Pere d'*Aquino* exprime fort naturellement par ces paroles de Stace : *Jam Cæſari dederam : & quantò hoc plus quàm edere ?* Quelques années après, la mort de l'Empereur Léopold renverſa les projets de notre Hiſtorien ; & faute des ſecours qu'on lui avoit promis, l'ouvrage médité s'eſt trouvé réduit à cette ſeule ébauche qu'il avoit tracée. Je ne garentis point, dit ce Pere, la foi des Guides que j'ai ſuivis. Pour ce qui eſt de la maniere d'écrire, ajoute-t'il, je puis aſſurer que je n'y ai rien negligé. Au reſte, il ne faut pas s'imaginer qu'on ne trouve ici que des Extraits de Lettres & de Gazettes couſus enſemble. Il y a de l'art & du travail ; un ſtile vif, concis, ingé-

 nieux,

ux, formé ſur les meilleurs Hiſto-
ıs Latins: & cet Abregé fait voir
ju'on devoit attendre de notre Au-
r, s'il eût pû exécuter le deſſein
il avoit formé.

[l ſe borne à trois *Fragmens*, ainſi
'il les appelle. Le premier contient
: deſcription Géographique fort
:egée du Royaume de Hongrie, &
le des mœurs des Habitans. Un pré-
de l'Hiſtoire de la Nation, juſqu'à
npereur Leopold : & enfin, le
nmencement des derniers troubles,
. ont pris naiſſance en Tranſylva-
. Dans le ſecond, l'on voit la ſedi-
ı recommencer par l'inquiéte am-
ion du fameux Comte *Emeric Te-
i*. Les vains efforts du Comte Fran-
s *Eſteraſi*, pour la reconciliatiou
Hongrois avec l'Empereur, la Li-
: de ce Prince avec la Pologne & les
nitiens, les preparatifs des Turcs
ır le Siege de Vienne, le Siege de
de ſi glorieux aux armes Chrétien-
;, pouſſé avec tant de valeur &
ıabileté par le Duc de Baviére, &
'rince Charles de Lorraine, & ſoute-
par les Turcs avec une égale vi-
:ur; occupe preſque tout le dernier

Article, lequel finit par la mort & l'éloge du Bacha de Bude & du brave Michel *de Haste*. L'Auteur a répandu partout des caractères & des portraits ingénieux, qui ne sont pas le moindre ornement d'un Ouvrage de cette espece. On voudroit qu'il eut marqué les dattes, au moins celles des principaux évenemens : car quoi qu'on puisse aisément apprendre ailleurs celles qu'on ignore : on aime à trouver tout à la fois daus un même Livre les circonstances essentielles de ce qu'on y lit. Ce que l'Historien dit à la page 81, que Godefroi de Boüillon étoit de la Maison des Ducs de Lorraine d'aujourd'hui, peut avoir part aux corrections dans une seconde Edition.

ARTICLE LXV.

TRAITÉ DE TERTULLIEN des Prescriptions contre les Hérétiques, traduit en François, avec des Remarques. A Paris. Chez le Mercier, Pere, Imprimeur-Libraire, ruë S. Jacques, vis-à-vis S. Ives, à S. Ambroise 1709. *In* 12. *pagg.* 212.

NOus avons parlé dans nos Mémoires du mois de Mars dernier 1729. d'une *Traduction du Livre de Tertullien, de la premiere Prescription des Hérétiques.* L'Auteur de la Traduction dont nous devons faire ici l'Extrait, n'en étoit pas apparemment instruit. Mais quand il l'auroit été, il n'auroit pas dû différer l'impression de la sienne; la précédente étant écrite d'un stile qui convient aux Pays étrangers où elle est imprimée, & où l'on n'est pas à portée de s'énoncer aussi heureusement en François, que semble le demander le Traité de Tertullien. Ce que nous en avons rapporté au mois de Mars, le fe-

ra aiſément juger. Touchant le fond de l'Ouvrage, c'eſt peut-être parmi ceux des anciens Peres, celui qu'on puiſſe donner avec le plus d'utilité aux Fidéles, au tems qu'il s'éléve des erreurs, ou des diſputes éclatantes dans l'Egliſe. Un vrai Fidéle, qui aime ſa Religion, eſt ravi de trouver alors des points fixes, à quoi il puiſſe s'en tenir, ſans jamais expoſer ſa foi. *Tertullien* lui en fournit le moyen dans ce Traité; & l'on a la conſolation de voir que les armes qui ont fait triompher l'Egliſe dans les premiers ſiecles, ſont les mêmes dont les Catholiques ſe ſervent encore tous les jours pour confondre les erreurs & les nouveautez, qui s'élevent ou voudroient s'élever contre la Doctrine orthodoxe.

Tertullien donne à ce *Traité* le titre de *Preſcriptions*, c'eſt-à-dire des titres & des raiſons, pour ne pas ſeulement écouter les Hérétiques, & pour s'en tenir à la Doctrine de l'Egliſe Catholique & Romaine, à laquelle ſont unies les autres Egliſes; ſans qu'il ſoit beſoin d'entrer dans une diſcuſſion particuliere des points, qu'il leur plairoit de mettre en controverſe, comme

il arrive quelquefois dans les affaires civiles, de faire perdre légitimement le procès à un Plaideur par *une fin de non-recevoir*, ſans entrer dans nul examen des moyens qu'il voudroit propoſer; parce qu'il n'a aucun droit de ſe faire ſeulement écouter, & d'être admis à plaider.

Tertullien apporte contre les Hérétiques neuf ou dix de ces *Preſcriptions*, ou *fins de non-recevoir*, pour montrer qu'ils ne ſont point en poſſeſſion de la vraie Doctrine de J. C. & par conſéquent qu'on ne doit point entrer avec eux en diſpute ſur le ſens des Ecritures Saintes. Les principales ſont, 1° Que l'Egliſe ſeule eſt la dépoſitaire de la foi, qu'elle a reçûë des Apôtres, comme les Apôtres l'ont reçûë de J. C. 2° Que quand un très-grand nombre d'Egliſes particulieres s'accordent ſur la Doctrine, c'eſt la ſeule Doctrine conforme à celle des Apôtres & de J. C. 3° Qu'il n'y a de vraie Egliſe que là ou ſe trouve la ſucceſſion conſtante des Evêques, ce qui n'eſt en nulle ſecte ou parti d'Hérétiques. 4° Que toute Doctrine, qui n'eſt pas conforme aux ſentimens des Egliſes Apoſtoli-

ques, & en particulier au sentiment de l'Eglise Romaine, doit être rejettée comme une Doctrine fausse & erronée.

Rien ne convient mieux à ces derniers siécles que les réflexions faites par *Tertullien*, & que l'on trouve traduites ici, pag. 49. en ces termes. « La » maniere de disputer avec les Héréti» ques par les Ecritures, ne produit » ordinairement d'autres fruits que ce» lui de s'échauffer. En effet ils rejet» tent comme apocryphes certains Li» vres de l'Ecriture ; s'ils les reçoivent » ils y ajoûtent & ils en retranchent : » s'ils les reçoivent tous, ils en ren» versent le véritable sens, par les faus» ses interprétations qu'il leur plaît de » leur donner. Ils s'en tiennent aux » interprétations de quelques paroles » ambiguës qu'ils ont mal prises. Quel» que habile donc que vous soyez dans » la science des Ecritures, que gagne» rez-vous avec ces gens-là, s'ils vous » nient opiniâtrement ce que vous soû» tenez ?... Quand vous engageriez » la dispute, pour résoudre les doutes » de quelque ami ; qu'espérez-vous ? » Surpris que vos Adversaires aient

[redacted]

autant nié & affirmé que vous, il ſor- «
tira plus incertain qu'auparavant.... «
Ce n'eſt donc point aux Ecritures «
qu'il en faut appeller avec eux..... «
L'ordre veut qu'on commence par «
ſçavoir à qui appartient le dépôt de «
la Foi ; qui eſt-ce qui eſt en poſſeſ- «
ſion des Ecritures ; par qui, quand, «
& à qui a été confiée cette Doctrine «
qui fait les vrais Fidéles. Là où l'on «
verra les marques de la Foi Chrétien- «
ne, là auſſi ſe trouvera la vérité des «
Ecritures ».

Si l'on s'en tenoit à cette régle fondamentale de *Tertullien*, bien des diſputes ſeroient abregées & terminées : car on diſcerneroit tout d'un coup celui qui veut être ou ne veut pas être véritable Fidéle ; au lieu que par toute autre voie on donne, ſans y penſer, occaſion d'un faux triomphe aux Hétérodoxes : car tant qu'on leur donne occaſion de longues diſcuſſions & d'amples raiſonnemens, ils y trouvent celle de parler toûjours, & de ne finir jamais.

Tertullien, ſelon la pag. 100 de cette Traduction, reprend ainſi pour terminer tout d'un coup : « Nous avons

» raiſon de dire, que les Hérétiques
» ſont exclus du droit d'en appeller
» aux Ecritures, puiſque nous mon-
» trons, indépendemment même des
» Ecritures, qu'ils n'y ont aucun droit
» puiſqu'ils ne tiennent point de J.
» C. ce qu'ils n'admettent que de leur
» propre choix. L'Egliſe peut juſte-
» ment leur dire, Qui êtes-vous?
» D'où êtes-vous ſortis? Depuis quand?
» Qui vous fait prendre la liberté de
» ſemer dans mon champ, & de fai-
» re la recolte dans mes terres? J'en
» ſuis la premiere en poſſeſſion, j'en
» ai toûjours joui, je ſuis l'Héritiére
» des Apôtres, je conſerve ce qu'ils
» m'ont remis ».

Il eſt aiſé à ceux qui ne connoîtroient pas d'ailleurs l'Ouvrage des *Preſcriptions* de *Tertullien*, de juger par ces traits combien il eſt eſtimable, & comment il a été ſi eſtimé dans tous les ſiécles de l'Egliſe. On peut voir de même par les Extraits de la Traduction que nous avons rapportée mot à mot, que celle-ci eſt écrite purement & nettement.

A la fin des *Preſcriptions* on trouve un *Abregé Hiſtorique des Héréſies* prin-

ipales, qui s'étoient élevées avant
Tertullien. Quelques-uns ont douté si
et Opuſcule étoit de *Tertullien*. L'Au-
eur de la Traduction, ſur la fin de
e Volume, en fait le ſujet d'une *Diſ-
ertation*, qu'il commence en mar-
uant d'abord le tems, auquel le Li-
re des *Preſcriptions* a été écrit, pour
econnoître ſi *Tertullien* alors étoit en-
ore dans l'Egliſe Catholique. Il ſe
éclare pour l'affirmative avec le tor-
ent des critiques les plus habiles con-
e l'opinion d'un Miniſtre Anglois,
ommé *Alix* ſuivi de M. *Du Pin*,
ont on a fait paſſer les idées dans la
ouvelle Edition du *Moreri*. Les rai-
ons de l'Auteur de la Traduction ſont
s plus plauſibles. Si *Tertullien* eût a-
ors été Montaniſte, auroit-il fait un
grand éloge de l'Egliſe Romaine,
ans le ſein de laquelle il reconnoit
ue les Apôtres ont répandu toute leur
octrine: Egliſe, qui nous propoſe la
gle de notre Foi? Quand on ne re-
oit pas cette régle, on eſt regardé
omme excommunié.

S'il étoit certain que le *Catalogue
s Hérétiques*, ou leur Hiſtoire abré-
e eſt de *Tertullien*, cela ſuffiroit pour

démontrer qu'il n'étoit point Montaniste ni hors de la Catholicité. *Montan* y est traité d'Hérétique & de Blasphémateur, avec ses amis les Cataphrygiens : leurs opinions y sont traitées d'absurdes & d'impies ; au lieu que dans le Livre des Prescriptions, il ne dit pas un mot en faveur de *Montan*, ni même qu'il en ait parlé. L'Auteur de la Traduction répond aux difficultez qu'on lui pourroit opposer, & en particulier à la quatriéme qui paroît considérable à M. de *Tillemont* ; sçavoir que *Tertullien* n'ait point parlé d'*Hermogenes* parmi les autres Hérétiques. On répond que *Tertullien* l'aura omis, parce qu'il ne connoissoit pas encore assez en détail les erreurs d'*Hermogenes* pour les rapporter comme il marque celles des autres Hérétiques. Il dit au Chap. 30 de ses *Prescriptions* : il reste *je ne sçai quel Nigidius*, un *certain Hermogenes*, & d'autres qui courent le monde. L'Héréfie d'*Hermogenes* n'étant pas encore alors assez connuë, *Tertullien* se contentoit de l'indiquer, sans le diffamer absolument comme Hérétique. On en use ainsi à l'égard de quelques Novateurs sur l'é-

xemple de S. *Augustin* à l'égard de *Pelage* ; sur tout quand une piété apparente semble les justifier aux yeux de plusieurs. Ces réponses seroient encore mieux appuyées, s'il étoit vrai, comme l'a publié un Ecrivain récent, que le *Catalogue des Hérétiques* eût été composé par *Tertullien* avant le Livre des Prescriptions : mais notre Auteur paroît s'éloigner de ce sentiment. Voici sa raison. C'étoit la coûtume de *Tertullien* de citer dans les Ouvrages postérieurs ce qu'il avoit exposé au long dans les précédens. Or dans le Livre des *Prescriptions*, il ne donne jamais à entendre qu'il en a parlé dans son *Catalogue*. Il étoit naturel qu'il dit, par exemple, ce *Valentin*, ce *Marcion*, cet *Apelles* dont j'ai déja rapporté les erreurs. C'est néanmoins ce que *Tertullien* ne fait nulle part.

Les Notes que donne l'Auteur de la Traduction, sont pour éclaircir quelques endroits de *Tertullien*, plus difficiles à entendre ou à traduire : elles sont neuves & courtes. Quand elles auroient quelquefois été un peu plus longues & plus détaillées, le Lecteur s'en feroit accommodé pour une

plus grande intelligence d'un Ouvrage, qui ne laisse pas d'avoir ses obscuritez.

On fait espérer une Traduction de la même main de quelques autres Traitez de *Tertullien*, & en particulier de l'*Epitre aux Martyrs*, & du *Traité de la Patience*. On les pourroit joindre à la suite de ce Volume, sans qu'il devînt d'une grosseur outrée.

ARTICLE LXVI.

HISTOIRE LITTERAIRE DE la Ville de Lyon avec une Bibliothéque des Auteurs Lionnois sacrez & profanes distribuez par siécles. De plus antiquitez de Lion. Par le Pere de Colonia de la Compagnie de J. à Lion chez François Rigollet Libraire sur le quai des Célestins au mercure 1728. *in* 4° *I. Tome & deux parties I. pagg.* 291. 2^e^ *partie pagg.* 440.

LE tître de cette Histoire montre assez l'étenduë & l'importance du Sujet. C'est la lecture approfondie de *Sidonius Apollinaris* qui a determiné le Pere *de Colonia* de puis plusieurs an-

nées à cette entrepriſe, dont il n'a point été rebuté par les laborieuſes recherches qu'il a fallu faire pour l'exécuter. Les materiaux ſont en ſi grand nombre qu'ils n'ont pas du moins coûter à arranger dans un bel ordre, qu'à raſſembler avec choix : au reſte ils ont tous leur prix, & ils ne ſont plus ou moins employez qu'à proportion de ce qu'ils valent; de ſorte que c'eſt moins ici un grand étalage d'érudition litteraire qu'une Hiſtoire ſuivie de faits qui tendent tous au même but. « Ce n'eſt » point, dit l'Auteur, une ſimple Bi» bliotheque, ni un ſimple Catalogue » raiſonné, encore moins une liſte ſeche » des Auteurs Lionnois. C'eſt d'une » part une Hiſtoire litteraire ſacrée & » profane, qui doit en conſéquence » s'étendre ſur ce qui a une rélation » naturelle & bien marquée avec les » Sciences, avec les Sçavans, & avec » les beaux Arts. C'eſt d'autre part une » Bibliothéque raiſonnée, qui doit » donner une notice exacte de nos Au» teurs, de leur caractere, de leurs » principales qualitez, & ſur tout de » leurs Ouvrages. Je ſçai, dit-il en» core, que parmi ce grand nombre

» de Livres, de faits literaires, & de » perſonalitez dont je dois ici rendre » compte, il ſe trouvera ſans doute » pluſieurs choſes déja connuës des » gens de lettres; mais je crois pou- » voir aſſurer que le Public y en trou- » vera beaucoup de neuves, d'utiles, » & d'agréables, que j'ai pris ſoin de » dérober à la pouſſiére & aux vers. » On eſt pour l'ordinaire aſſez inſtruit » ſur les faits généraux qui ſont du reſ- » ſort de l'Hiſtoire civile & même de » l'Eccleſiaſtique; mais on l'eſt com- » munément aſſez peu ſur les faits par- » ticuliers qui ſont du reſſort des Sci- » ences & des beaux Arts ». Le P. Colonia s'eſt ſurtout attaché à ces faits qui ont échappez aux recherches des Auteurs. Dans beaucoup d'autres *points* contraires il balance les opinions contraires, & prend ſon parti en habile Critique.

Antiquité de Lion.

Cette *premiere partie* eſt compoſée de 17. Chapitres, dont les plus intereſſans regardent la fondation, & la ſituation ancienne de Lion, ſon Au-

consacré à Auguste, ses Aqueducs,
ı ancien commerce, son ancienne
ligion, ses Tauroboles, sa préro-
ive de Colonie Romaine, son em-
ıſement sous Neron, les quatre
ınds chemins d'Agrippa; &c. cha-
: Chapitre est sous divisé, en para-
phes qui par l'enchaînement des
ɔses amenent une grande suite d'e-
lition litteraire. Nous choisirons
principaux points.

e P. *de Colonia* fixe l'époque de la fon-
ion de *Lion* 42. ans avant l'Ére Chré-
ıne, c'est-à-dire environ l'an 711.
la fondation de Rome. Il s'autho-
: principalement de trois témoigna-
; un de *Dion* qui dit (*Liv.* 46) que
r ordre du Senat les Legions de *mu-
'ius plancus* bâtirent la Ville de Lion,
'*ta illi subsistentes* (dans le confluent
Rône & de la Sône) *Lugudunum
ıd olim Lugudnum vocatum fuit con-
erunt*: l'autre authorité, (sans comp-
Plutarque) est celle de Polybe qui
dans son Histoire, en parlant de la
ırche d'Annibal à Rome qu'il arri-
avec son armée dans un lieu fertile
la Sône entre dans le Rône, &
'il y trouva une Isle qui avoit la fi-

gure d'un Triangle ou d'un *Delta*, tout à fait ſemblable au célébre *Delta* de l'Egypte & par la figure & par la grandeur : matiere a de grands éclairciſſemens qu'il ſeroit long d'apporter ici, & même inutile, puiſque *Seneque* decide la choſe nettement dans ſa 91[e] Lettre adreſſée à *Lucilius*. Car en parlant de l'embraſement de Lion qui arriva la 4[e] année de Neron & la 58[e] de J. C. il ajoûte *huic Coloniæ ab origine ſuâ centeſimus annus eſt*. Cette Epoque, le nom du fondateur *munatius plancus*, ſes employs & les événemens remarquables de ſa vie, ſont marquez dans la célébre inſcription qui ſe conſerve dans la citadelle de *Gayette*. Tout cela donne lieu à de grandes diſcuſſions, & ſur tout à une ample reſolution de ceux qui ont voulu donner à *Lion* pour ſes Fondateurs où un *Lugdus* 14[e] Roi des Celtes, où deux Princes Rhodiens *Momorus* & *Atepomarus*, qui veritablement s'établirent ſur la montagne nommée aujoud'hui *S. Juſt*, environ trois ſiécles & demi avant *Plancus*.

Lion s'accrut ſi prodigieuſement dès les premiers tems de ſon origine qu'elle devint une Ville du premier ordre. Il

t des mines d'or & d'argent qui
ont pas épuisées puisque la mé-
dont *Henri* IV. fit present aux
assadeurs des Suisses en 1602.
suivant l'exergue *ex auro Franci-*
d'un or tiré du Lionnois. Dès
mmencemens on y frappoit des
noyes d'or & d'argent, ce qu'on
int discontinué de faire. *Strabon*
e pour son tems, & l'on conser-
ion l'Epitaphe d'un Ancien Di-
ur de monnoye qui vivoit sous
. *Nobilis Tiberii Cæsaris Augusti*
or æquitatis monetiæ. On y trouve
e des anciens moules de terre
pour la fabrique des monnoyes.
us antique monument qu'on ait
Païs c'est une petite monnoye
ent de *Marc-Antoine* qui porte
côté le nom du *Triumvir* & de
e la figure d'un *Lion* avec le mot
luni & les caractères A, X L aux
du *Lion* : Enigme pour les An-
res; amoins qu'on ne tranche la
alté en disant que c'étoit la mar-
u monétaire.
uis la plus frappante des Antiqui-
ionnoises, c'est le debris des
ducs qu'on y voit encore. Leur

étenduë, leur magnificence, leur solidité, les preuves non douteuses qu'ils ont été construits avant l'émbrasement de la Ville sous Neron enfin les monumens, inscriptions & médailles qui font monter jusqu'à 36. le nombre des Legions repanduës dans le Lionnois font conclure qu'il n'y a que *Marc-Antoine* qui ait pû faire construire ces Aqueducs, par le moyen de ses nombreuses Legions.

Agrippa mit le comble à la splendeur de *Lion* en le faisant, le centre des quatre grands chemins de l'Empire, qu'il construisit, après avoir dressé cette cârte générale de l'Empire si éstimée de *Pline*, Agrippa se détermina à former & à exécuter la grande entreprise dont nous parlons, pour trois raisons éssentielles que marque *Strabon l.* 4. *Geogr. Canterium Lugdunum in medio instar arcis situm est; cum ibi amnes confluant, & partibus omnibus propinquum sit. ea propter Agrippa ex hoc loco partitus est vias.* en voici l'étenduë prodigieuse. Un de ces grands chemins prenoit, dit-il, par les *Cevennes* & par *l'Auvergne*, & menoit vers *l'Aquitaine* où la *Guyenne*:

autre alloit aboutir au Rhin. Un
iſiéme ^ duiſoit vers l'Océan par
'c la *Picardie* : enfin, le
t vers la *Gaule Narbon-*
aboutir aux Côtes de
voilà les difficultez.
atas in agro vias, exci-
s, exaggeratis vallibus,
.es environs de *Lion* en
..core de grands mor- «
... ont reſiſté aux efforts de «
les ſiécles écoulez depuis *Au-* «
te. Le morceau le plus conſidéra- «
e eſt celui qui ſe voit dans le bois «
Roy, auprès de *Juſſiéu*. On en a «
is les dimenſions exactes, & on a «
ouvé qu'il avoit plus de cent tren- «
toiſes de longueur, cinquante- «
uatre pieds de largeur, & plus de «
ngt-trois de profondeur, ». &c. A
gard de la ſolidité de ces chemins,
peut conſulter *Nic. Bergier, Hiſt.*
s Grands Chemins de l'Empire Romain,
g. 165. Agrippa, ennemi de toute
ine gloire, ne voulut pas ſouffrir,
r modeſtie, qu'on lui érigeât au-
n Monument; & d'ailleurs, com-
e cette grande entrepriſe ne fut ache-

vée qu'après ſa mort, on ſe contenta de frapper la Médaille qui repreſente d'un côté la téte d'Auguſte, & au revers une colonne milliaire, avec cette Inſcription toute ſimple : *Senatus populuſque Romanus Imperatori Cæſari, quod viæ munitæ ſunt ex eâ pecuniâ quam is ad ærarium detulit.*

» Il n'y a guére de Monument antique, dit le *P. de Colonia*, qui ait fait » plus de bruit dans le monde Litteraire que celui de l'Autel de Lion. Il » a été celebré par les Hiſtoriens, par » les Géographes & par les Poëtes les » plus illuſtres; & de ce nombre ſont » *Dion*, *Suétone*, *Florus*, *Strabon &* » *Juvenal.* Les noms & les qualitez » des Prêtres Payens, des Haruſpices, » & des Augures conſacrez au Service de cet Autel, ſe voyent encore aujourd'hui dans une infinité d'Inſcriptions répanduës, ſoit dans le » Royaume, ſoit ailleurs; & les Médailles de trois Empereurs, qu'on » conſerve dans tous les Cabinets des » Curieux, nous preſentent encore » la figure, les ornemens, & l'inſcription de ce même Temple & de ce » même Autel.

nonument si celebre dans l'An-
:, & aujourd'hui si peu ou si
onnu est un Temple consacré à
te de son vivant. Le P. de *Co-*
'a rien épargné pour éclaircir
Il examine sur tout trois choses.
uand & à quelle occasion cet
fut élevé dans *Lyon* par les soi-
Nations qui y commerçoient.
forme, la situation & la Dédi-
l'Autel. 3°, Les Disputes Litte-
& les jeux que *Caligula* y fonda.
uste, l'an sept cent trente-neuf
ndation de Rome, alla à Lion;
nt un séjour de trois années, il
a cette Ville de biens. Un Tem-
t le fruit de la reconnoissance
onnois & des Nations qui y a-
oient pour le commerce, com-
centre des Gaules. Ici, l'Auteur
sur l'ancien commerce, & s'au-
le quantité d'Inscriptions. Ce
e étoit de figure quarrée; le
ouvert en terrasse, la façade em-
le magnifiques ornemens d'Ar-
ure, flanquée de deux grandes
es de Granit, qui portoient cha-
ne Statuë Colossale de la Vic-
tenant une Couronne de Lau-

rier à la main. La destination étoit marquée par ces mots : *Roma & Augustus.* Une inscription remarquable du Pontife *Ligurius*, rapportée par *Gruter*, apprend quantité de détails sur cet Autel; entr'autres qu'il avoit son Pontife perpetuel, & que l'on commettoit le soin des jeux & des Spectacles publics, établis tous les ans auprès du Temple, à six personnes distinguées, nommées *Sextumvirs*, ou *Sevirs*. Drusus en fit la Dédicace; *Tibere* y établit des Prêtres *Augustaux*, parmi lesquels il s'enrolla; & *Caligula* y fonda ces prix d'Eloquence Grecque & Latine, qui ont fait dire à *Juvenal*, en parlant d'un homme effrayé, *ut Lugdunensem Rhetor dicturus ad aram*. On sçait les conditions bizarres que *Caligula* attacha à ces prix. Il établit enfin à *Lion* des spectacles mêlez, qui passérent dans les Gaules par imitation, sous le nom de *Jeux Gaulois*; & à Rome même sous le nom de *Jeux à l'honneur du Dieu Silvain*.

Le titre & l'honneur de Colonie accordé à la Ville de *Lion* par le Senat, & obtenu par l'Empereur *Claude*, Lionnois de naissance, est un morçeau des

lus interessans de cet Ouvrage. On y
iscute tout ce qui peut avoir quelque
apport à ce grand privilege, source fé-
onde d'érudition. On y explique ces
nots: C. C. C. AUG. LUG. *Colonia, Clau-
ia: Copia Augusta Lugdunum*; noms que
Claudius donna à Lion avec le sien
t celui de la Déesse *Copia*. On y re-
eve la méprise de *Spon*, *Paradin*, &
e de quelques autres qui ont cru que
es C. C. C. signifioient les trois cent
Augures, qui servoient, disent-ils,
u Temple d'Auguste. On y explique
nfin la fameuse harangue de l'Empe-
eur *Claude* au Senat, laquelle fut
gravée sur deux tables de bronze qu'on
rouva l'an 1528. dans la Colline de
saint *Sebastien*. C'est un monument
bien précieux pour la ville de Lyon.

L'embrasement de cette Ville sous
l'Empire de *Neron*, est si détaillé dans
Seneque qu'il seroit inutile de s'y ar-
rêter, si l'on ne trouvoit dans les Cha-
pitres 8, 9 & 10, une infinité de cho-
es curieuses qui y ont rapport, en-
r'autres de solides reflexions sur les
restes déterrez de cet affreux incen-
die; sur le rétablissement de Lion, sur
a reconnoissance des Lionnois à l'é-

gard de *Néron* qui y contribua, sur l'ancienne antipathie de *Lion* & de *Vienne*, sur la rëünion de ces deux Villes, au moyen de la Religion Chrétienne, sur le vieux marché de *Trajan*, dit *Forum Vetus*, *&c*.

Le plus ancien de tous les *Tauroboles* est celui qu'on découvrit pas hazard il y a 22. ans sur la Montagne de Fourviere. Il exerça toutes les plumes sçavantes. On débita beaucoup d'érudition sur cette espece de Sacrifice; Erudition que le Pere *Hardouin* a voulu faite évanouir par une explication qui lui est singuliere (1). Le P. *De Colonia* qui fit aussi sa Dissertation en ce tems-là, étend & éclaircit de plus en plus son sentiment dans ce nouvel Ouvrage. Après une description exacte du Monument *Taurobolique* de *Lyon* en l'honneur de l'Empereur *Antonin*, il donne une idée générale des *Tauroboles*. Il expose après *Prudence* comment un homme se mettoit dans une fosse creusée, & couverte de planches percées, sur laquelle on immo-

(1) Voyez nos Memoites, année 1726. Mois d'Octobre, pag. 1859.

noloit un Taureau, un Bélier ou une Chevre; comment cet homme s'arrosoit de ce sang répandu, & par une imitation impie du Baptême des Chrétiens, se croyoit régénéré, au moins pour vingt ans. Il rapporte les pensées des Saints Peres sur les *Tauroboles*, sur tout celles de *Julius Firmicus*, qui en a parlé le plus exactement: enfin, après quelques remarques générales, il met assez au long ses Notes sur le *Tauroboe* en question. Nous en avons parlé ailleurs.

Au sujet de la Religion des anciens Gaulois, l'Auteur démêle, autant qu'il le peut, les véritez qui ont servi de fondement aux fabuleuses Traditions sur les *Samothées*, les *Sarronides*, les *Bardes*, les *Druides*. Il s'étend sur le culte singulier des Lyonnois à l'égard de Mercure & d'Apollon, sur celui d'Hermathene, sur celui de Mars & de Jupiter, sur les vœux faits à Jupiter en faveur d'*Albin* contre *Severe*, & sur les vœux adressez aux Meres ou Matrones *Aufanies*. La plûpart de ces choses ont pour appui les Auteurs, & des Monumens Lyonnois que leur antiquité rend respectables. Le Dieu

Mithras ou Soleil grand, invincible, ſont la matiere d'un Chapitre, auſſi-bien que la formule ſinguliere *ſub aſciâ dedic.* gravée ſur les anciens tombeaux. L'Auteur tâche à ce ſujet de faire revivre le ſentiment d'*Alde Manuce & du Pere Monet*, en diſant qu'on vouloit marquer par là, l'attention qu'on avoit euë de ne pas contrevenir à la loi *Aſcia*; *Rogum Aſciâ ne polito*, loi qui ordonnoit la ſimplicité dans les funérailles.

Au XVI^e^ Chapitre le P. *De Colonia* recherche quelle étoit la ſituation de l'ancienne ville de Lyon; & après avoir réfuté M. De *Marca* qui la plaçoit ſur la colline de S. Sébaſtien, il s'en tient au ſyſtême de ceux qui la placent ſur les Montagnes de F*ourviére* & de S. Juſt, où ſe trouvent les plus grands & les plus précieux reſtes de l'Antiquité.

Enfin, le dernier Chapitre conſiſte dans des recherches ſur le tombeau des deux Amans, (matiere à Fâble.) On y prouve ſolidement par une Inſcription antique, que c'étoit le tombeau d'un Frere & d'une Sœur qui portoient le nom d'*Amandus* & d'*Amanda*. On

onſerve chez M. *Broſſette* le Marbre
iginal de cette Inſcription. La voici.

D. M.

ET MEMORIÆ ÆTER-
NÆ OLIÆ TRIBUTÆ
FEMINÆ SANCTIS-
SIMÆ ARVESCIUS
AMANDUS FRATER
SORORI KARISSIMÆ
SIBIQUE AMANTISSI-
MÆ P. C. ET SUB ASCIA
DEDICAVIT.

Nous parlerons dans la ſuite de la
conde Partie, qui eſt l'Hiſtoire littera-
re des ſix premiers ſiécles.

ARTICLE LXVII.

OUVELLES LITTERAIRES,
Avis, Découvertes, Obſervations,
Extraits de petits Ouvrages, &c.

HISTOIRE SAINTE, ECCLÉSIASTI-
QUE, CIVILE, LITTERAIRE.

DE PARIS. *Specimen Lexici Flavia-
ni Concordantialis.* Ce ſont les trois
mieres feüilles d'un *Lexicon* ſur Fla-
Joſeph, envoyées ici pour échantil-
de tout l'Ouvrage. L'Auteur ſe pro-

pose l'entreprise nouvelle de commenter les Œuvres de cet Historien. Il s'y prend d'une maniere assez particuliere. Il range selon l'ordre alphabétique les mots qu'il choisit du texte Grec : sous chaque mot il dispose les phrases de Joseph, où ce mot est employé ; & c'est à ces mots & à ces phrases, qu'il applique ses Notes : après avoir traduit le passage Grec qu'il rapporte, ou plûtôt après en avoir rapporté la traduction soit de Gelenius, soit de Ruffin, il déduit ce que son érudition lui fournit. Il n'avoit en vûë que son propre contentement, lorsqu'il commença ce travail : mais diverses personnes l'ont obligé de le rendre commun. Voici un exemple sous Ἄβελος, *Abel*, l'Auteur pose cette phrase de Joseph « Ἄβελος » δὲ ὁ δεύτερος σημαίνει δὲ πένθος τοῦτο. *Abel autem secundus* (Adam filius) *ea* » *vox luctum significat*. » Antiq. L. I. C. III. p. 6. E. Il ajoûte ensuite, qu'à l'occasion de cette Etymologie, *Pfeiffer* taxe *Joseph* d'ignorance ; que ce Critique prétend que si le Juif avoit bien sçû l'Hébreu, il n'auroit jamais écrit que *Habel* par un ה *he* signifie πένθος, duëil. Mais en blâmant *Pfeif-*

er, notre Commentateur ne justifie point *Joseph* ; & il se contente d'insinuer, que pour avoir fait une faute, on n'est pas pour cela un ignorant. Ne pouvoit-il pas dire que *Joseph* n'a rendu *Abel* par πένγος, que parce qu'il lisoit dans l'Hebreu *Habel* par un ח *He* ; & qu'en effet *Habel*, qui signifie une douleur aussi excessive que celle de l'enfantement ; devroit être ici écrit par un ח, comme dans Isaïe C. LXVI. v. 7. Qu'il doive être ainsi écrit, c'est la conjecture du P. *Hardoüin* dans les Mémoires de Trevoux au mois de Mai 1725. page 941.

De Rome. Il est véritable qu'on a traduit en Italien la Vie de Saint *Augustin*, de M. *Tillemont* & des RR. PP. BB. Mais le Pere *Maggara* Cordelier Sicilien, homme trés-entendu dans ces matieres, & bien intentionné, ayant été le Reviseur ; l'Italien différe en beaucoup d'endroits d'avec le François & le Latin.

De Venise. On a imprimé ici l'*Historica Scholastica* de *Pierre le Mangeur*. Cette édition est faite pour le futur Concile de Benevent ; & elle est dédiée *Reverendissimis & Sanctissimis*

PatribusConcilii Beneventani. Le Decre imprimé au commencement, augmente le mérite du Livre.

DE COPPENHAGUE. Castigationes *ad Scholia in Thucydidis libros*; pages 64. In 4°. Ce sont des especes de Programmes raisonnez, dans lesquels on propose comme des Theses à soutenir, les pensées de M. GRAMMIUS sur divers endroits du texte de *Thucydide*, ausquels le Scholiaste & les Interprêtes, ont appliqué, bien ou mal, des corrections & des explications, dont le Professeur de l'Université de fait la critique succinctement. Ses Observations seront utiles pour ceux qui travailleront sur Thucydide, ou qui le réimprimeront. En attendant, elles peuvent être apposées à la marge des Editions, que l'on a, & faciliter aux Lecteurs studieux l'intelligence de l'Historien Grec.

DE PADOUË. JO. GRATIANI..... *Historiarum Venetarum*, &c. In 4°. grand papier 2. voll. chez *Manfré* 1728. C'est la continuation de l'*Histoire de Venise* en Latin. *Sabellicus* l'a conduite en cette langue, depuis le commencement de la République jusqu'en 1487. Pierre

Bembo l'a continuée jusqu'à son tems. De-là André *Mauroceni* l'a poussée usqu'en 1615. C'est a cette époque que notre Auteur la prend : son prenier volume va jusqu'à 1655. & le econd s'arrête à 1700. Chacun des leux contient douze livres : le troisiéne, qui n'en contiendra que huit, est promis dans le titre *Historiarum Venetarum Libri* XXXII. *quorum* XXIV, *priores nunc prodeunt*. Ce morceau de l'Histoire Venitienne avoit déja été raité, mais en langue vulgaire, par Paul Paruta, Baptiste Nanni, Michel Foscareni, Pierre Garzoni, chargez successivement de ce ravail par la République.

De Lisbonne. On a imprimé en 728. la premiere partie des *Mémoires* Historiques des Carmes de Portugal, par le P. *Emmanuel* Sa, Religieux de et Ordre, en langue Portugaise.

La premiere partie des *Chroniques* les Capucins de la Province d'Arrabia, par le P. Antoine *de la Pieté* : Ouvrage Portugais.

La Vie du R. P. *Antoine de Plagis* rancíscain, avec des augmentations l'édition précedente.

La Vie de S. *Ferdinand* Roi de Caſtille, par D. Joſ. PEREYRA Eccléſiaſtique.

DE ROME. Le Livre d'Hiſtoire, composé par M. le Marquis OTTIERI, voyez Mars pag. 563. vient d'être condamné par un Decret de la Congrégation de l'*Indice*, lequel a été approuvé par le Pape le 17. de Janvier; l'Ouvrage eſt condamné, *tanquam continens expreſſiones offenſivas & injurioſas principibus, nec non aliquibus Nationibus atque viris ſanguine, Dignitate, ac Principum Miniſteriis conſpicuis, & narrationes rerum minimè ſubſiſtentium.*

DE GRYPHSWALD. M. *Jacq. Henri* BALTHASAR Miniſtre & Profeſſeur en Théologie, a fait imprimer en 1728. pour la premiere fois, *la* POMERANIA composée au commencement du XVI^e^. ſiécle par *Jean* BUGENHAGHEN. *Joannis Bugenhagii Pomerania in quatuor Libros diviſa*, &c. L'antiquité des peuples de Pomeranie; leur Religion; l'Hiſtoire, & la Généalogie de leurs Princes; leur Chronique depuis 1384. juſqu'à l'an 1467. font les quatre objets, qui partagent en autant de Livres ce volume *in* 4°.

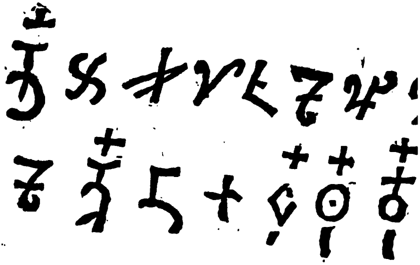

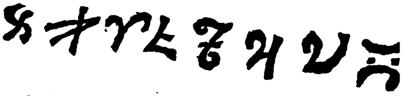

Juin 1729.

DE LIPSIK. *Miscellanea silesiaca continuata, variisque hinc indè præsidiis adornata.* In 8°. 1728. Ce sont huit Piéces tant en prose qu'en vers, & de differens Auteurs, au sujet de la ville de *Breslaw*, Capitale de Silesie. M. *Théodore* CRUSIUS Editeur du Recuëil, y a inséré ses Notes.

DE LISBONNE. On a imprimé ici l'Histoire de Charlemagne & des Pairs de France, traduite de l'Espagnol en Portugais : la CHRONIQUE de Sanche II. Roi de Portugal, l'Histoire de Jean *de Castro* Vice-Roi des Indes, traduite en Latin par le P. Fr. Mar. BOSSUS D. L. C. D. J.

DE BOLOGNE. ATTI LEGALI.... ED ATTI LIBERALI, &c. Ce sont les *Actes* & les *Titres* de la fondation d'une Académie des Sciences, & de l'Établissement d'une Imprimerie en cette Ville en 1715. M. le Comte de MARSILLY est en même tems & le Fondateur & l'Historien.

DE WITTEMBERG. M. MUSA a donné des Mémoires sur les hommes de Lettres. *Singularia dè Viris eruditione Florentibus ex scriptis tàm Latinis quàm externis collecta, & juxta ordinem*

Alphabeticum dispositu. 1728. In 8°.

CHRONOLOGIE. ANTIQUITEZ. TOPOGRAPHIE.

DE HAMBOURG. M. KOHLREIFIUS a imprimé une *Défense* de son *Antiquité des tems rétablie* ou de ce systême de Chronologie, par lequel il fait le Monde plus ancien de 560. ans, qu'on ne le croit communément : & M. HOFMANN, contre les objections duquel il se défend en cet écrit, lui a répliqué. Le premier de ces deux Ouvrages est intitulé : L. *Goitfrid* Kohlreiffii *Defensio restituta Antiquitatis temporum Religiosa & Evangelica, quâ plurimorum sacræ scripturæ locorum perversæ Interpretationes repelluntur, accentus Codicis Hebræi vindicantur.* 1728. In 8°. Le second Ouvrage porte *Gust. Christ. Hofmanni Annotationes ad Hypotyposim, quam edidit Chronologia, quibus objectiones solvuntur, & annos Ezechielis obsidione prædictos ab ultimo Captivitatis ad eum quo natus est Christus, pertingere demonstratur.* 1729. In 8°.

DE ROME. Voici des Caracteres, dont un Curieux de ce Païs demande

ıx Connoiſſeurs l'intelligence. On a
uvé dans un ancien ſépulchre de la
ampagne de Rome, 14. lames de
omb marquées de ſemblables Let-
:s. Il y avoit auſſi une fiole de verre
eine d'une ancienne liqueur; on n'a
ı connoître ce que c'étoit parce que
dépit d'avoir rencontré ſi peu de
ıoſe, a fait qu'on a ſur le champ mis
ı pieces la petite bouteille.

DE HAMBOURG. Le Curieux AN-
IQUAIRE, " ou Recuëil Géographi-
que & Hiſtorique des choſes les plus
remarquables, qu'on trouve dans
les quatre partie de l'Univers, tirées
des Voyages de divers hommes cé-
lebres, avec deux Tables des Noms
Géographiques & des Matieres, par
M. BARKENMEYER, avec de très-
belles figures ". In 8°. 3. voll.

DE LEIDE. *La* GALERIE *agréable*
u Monde. Ouvrage de 60. volumes
ı fol. auquel on travaille depuis 20.
ns. Chaque Exemplaire, (& on n'en
imprimé que cent) eſt de 416. flo-
ins. On y voit, dit le tître, en un
rand nombre de Cartes très-éxactes,
c dans de belles tailles douces, les
rincipaux Empires, Royaumes, Ré-

publiques, Provinces, Villes, Bourgs, & Forteresses, avec leurs situations, & ce qu'elles ont de plus remarquable : les Isles, Côtes, Rivieres, Ports de Mer, & autres lieux considérables : les Antiquitez, les Abbayes, Eglises, Académies, Colleges, Bibliothéques, Palais, & autres Edifices tant publics que particuliers : comme aussi, les Maisons de Campagne, les habillemens & moeurs des Peuples, les Jeux, les Fêtes, les Cérémonies, les Pompes & les Magnificences : *item*, les Animaux, Arbres, Plantes, Temples, & Idoles des Païens, & autres raretez dignes d'être vüës dans les quatre parties de l'Univers. Chez Pierre Vander AA. Il distribuë aussi la *Géographie Moderne, Naturelle, Historique, & Politique*, dans une Méthode nouvelle & aisée, par le Sieur Abraham Du Bois Géographe, en 4. Tomes in 4°. avec des Cartes.

PHILOSOPHIE. PHYSIQUE.

D'IENE. La Bibliothéque Philosophique de STRUVIUS, rangée par classes, & fort augmentée, par M. LOT-

TER. *Burcardi Gottelff. Struvii Bibliotheca Philosophica.* 1728. In 8°.

DE FRANCFORT *sur l'Oder.* M. Jean Gottl. HEINECCIUS a imprimé les *Elemens de la Philosophie Naturelle & Morale*, avec l'*Histoire Philosophique*, & un ample *Index. Elementa Philosophiæ* ..... 1728. In 8°. Il a aussi composé la *Préface* qu'on voit à la nouvelle Edition du Livre de *Spanheim*, intitulé : *Orbis Romanus, seu ad Constitutionem Antonini Imperatoris, de quâ Ulpianus* Leg. XVII. *digestis de statu hominum, Exercitationes duæ cum figuris Numismatum.* In 4°. 1728.

DE HAMBOURG. *Abrégé de la Vieille & Nouvelle Philosophie* « continuée jusqu'au tems où nous sommes, & augmentée d'une *Instruction* profitable à ceux qui commencent ; comme aussi d'une ample *Préface & Discours* sur les meilleures Cartes : » par le Sieur *Jean* HUBNER, traduit de l'Allemand. In 8°. 2. voll. avec figures.

DE TURIN. M. *Pierre-Simon* ROUHAULT Chirurgien du Roi de Sardaigne, Professeur en l'Université Royale, Chirurgien Juré de Paris ; & de l'Académie Royale des Sciences, a

publié une *Réponse* à la Critique, que M. WINSLOW a faite de son *Mémoire* sur la circulation du sang dans le *fœtus* humain. Cet Écrit est composé en deux Langues, & imprimé en deux colonnes; l'Italien en occupe une, & le François une autre.

DE PARIS. *L'homme* de René DESCARTES, & la formation du *fœtus*, avec les *Remarques* de Loüis DE LA FORGE. Nouvelle Edition revûë & corrigée, & remise en meilleur ordre; par la Compagnie des Libraires.

MEDECINE.

DE FRANCFORT *sur le Mein*. M. BURESRAVE le fils, Docteur en Médecine, a donné une nouvelle *Edition* du Traité de CONRING sur le tempérament des Allemands Anciens & Modernes. *Dè habitûs Corporum Germanicorum Antiqui & Novi Causis*. Il y a joint des Notes en grand nombre.

On doit bien-tôt rendre public le Dictionnaire Universel de la Médecine.

DE LEIPSIK. On débite les *Desiderata Medica* de M. le Docteur FURS-

ENAU Professeur à Rintelen.

DE DUBEN. En annonçant l'*Apo-*
ogie des Medecins contre M. CONYERS
AIDLETON, composée par le Docteur
A. Jean-Chrétien WOLFF, on en rap-
orte ce trait, qu'il paroît à l'Apolo-
;iste, que son Antagoniste a beau-
oup fait usage d'un petit Livre qu'il
'a point cité, & qui est intitulé : *Me-*
'icus Romanus servus sexaginta solidis
stimatus. Il fut imprimé à Leide en
.671. & réimprimé dix ans après.

DE SCHAFOUSE. M M. WEPFER
ont fait imprimer cet Ouvrage de leur
Aïeul Jo. Jac. WEPFER *diversorum.* S.
R. J. Electorum, *dum viveret*, *Ar-*
chiatri, *Reip. Schapusana Physici ordi-*
narii, *Acad. Natur. Curios. adjuncti*,
licti Machaonis III. Observationes *Me-*
dico practica de affectibus Capitis inter-
nis & externis.

THÉOLOGIE. PIETÉ.

D'IENE. M. RAMBACH Docteur
& Professeur en Théologie, a donné
des regles pour l'intelligence du sens
mystique. *Commentatio Hermeneutica*
de sensûs Mystici Criteriis ex genuinis

principiis deducta, necessariisque cautelis circum scripta. 1728. In 8°.

De Venise. Le XI^e. Tome des Œuvres du P. Lupus va paroître: ainsi que le premier Volume de S. Augustin; & les Tomes V^e. & VI^e. des Conciles.

De Bologne. S. E. le Cardinal Gotti de l'Ordre de S. Dominique, Patriarche de Jerusalem, a fait imprimer il y a quelque tems, outre la *Théologie Scholastique & Dogmatique* en cinq Volumes in 4°. un Volume de même forme, qui contient des *Conférences Théologiques* sur le Celibat des Ministres Sacrez, sur l'Autorité des Papes dans les Conciles, & à l'égard des définitions, & sur d'autres *véritez Catholiques.* A quoi est jointe une *Défense* de Grégoire VII. contre « l'accord » du Mariage & du Ministere », de Jacques *Picininus. Colloquia Theologico-Polemica in tres Classes distributa*, &c.

De Coppenhague. Un sçavant Protestant, a publié ici le Projet d'un Ouvrage de M. Salmon, Docteur & Bibliothécaire de Sorbonne. Ce sera une Bibliothéque Alphabétique de

[redacted]

Ecclésiastiques, ou un *Index*
; sur diverses matieres Eccle-
es, qui sont répandus & con-
lus dans une infinité de Re-
où l'on ne s'aviseroit pas de les
r, si l'on n'étoit averti d'ail-
l'ils y sont ; or la Table qu'on
e, en avertira : elle contient
s les noms des Auteurs selon
alphabétique : & sous chaque
enseigne quel Ouvrage a don-
Auteur, & en quelle collection
vrage se trouve. Ces indica-
ont accompagnées de petites
historiques & critiques. Il y
ssi à la fin un *Index* des lieux, &
choses traitées. Celui-ci ren-
le Livre beaucoup plus utile,
l fera appercevoir d'un coup
uels Auteurs ont discuté une

PARIS. Arrêt de la Cour du
nt du 8 Mars 1729 : in 4°,
des deux Libelles que cet Ar-
nne qui seront lacérez & brû-
'Executeur de la Haute-Justi-
remier est intitulé : *Réfutation*
ion de plusieurs Catholiques de
qu'on peut toûjours communi-
1729.

quer licitement, quant au Spirituel, avec les ..... tant qu'ils sont conservez dans la Jurisdiction & tolerez de l'Eglise, (ainsi qu'ils le supposent) *& qu'ils n'en sont pas séparez, ni nommément excommuniez. Par un Avocat.* 1727. Cette *Réfutation* attaquoit l'Article I. des Mémoires de Trevoux du mois de Janvier 1725. L'autre Libelle condamné a pour titre : *A Nosseigneurs les Plénipotentiaires du Congrès assemblez à Soissons*, en leur adressant la dénonciation des Jésuites & de *leur* Doctrine.

De Lisbonne. Vérité Catholique. IV^e^ Partie, en Portugais: *le Conseiller fidéle*, III^e^ Partie en Portugais, par le P. Emm. Guillaume Dominicain : les *Illusions de la Jeunesse dissipées*, en Portugais, par le P. Emm. *De la Conscience.*

De Paris. *Elevations à Jesus-Christ sur sa Vie & ses Mysteres:* Ouvrage attribué à Thomas à Kempis, donné en François pour la premiere fois. Le Traducteur, qui est le R. P. Valete de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, y joint une Préface, où il examine si ces *Elevations*

t du même Auteur que l'*Imitation* Jesus-Christ; & une *Poësie Chrétien-* *ur quelques idées de son Auteur*. Chez *rre Prault*, au Quai de Gêvre.

De Lisbonne. Les dernieres nonizations ont donné lieu à beau-ıp d'Imprimez, soit sermons ou ré-de solemnitez. Tels sont les Pané-iques de Saint *Louis de Gonzague*, D. L. B. Feyo, par le P. Jean ntiago Carme, par D. Antoine Saint Bernard de la Congregation S. Jean l'Évangeliste, &c.

Les Panégyriques de S. *Jean de la* *ix*, par le P. *Joseph* de la Nativité a Congregation de S. Jean l'Evan-ste, par le P. Joseph *Apocalypse* ncifcain; par le P. *Joseph* de Notre-me Franciscain, &c.

Les *Relations* des solemnitez qui se t faites pour la Canonization des nts Stanislas Koska & Louis de nzague, à Evora, à Prague, à Lis-me, ou pour la Canonization de nt Jean de la Croix en cette Ville.

Droit.

De Gryeswald. M. *Nettel-*

bladt va publier un Recueil de Dissertations Academiques, qui ont paru en Suéde sur les Matiéres de Droit.

De Vittemberg. La VI^e Partie du *Droit Public*, par M. *Spener* se distribuë chez *Knoch*.

Le Docteur *Schaumburg* publie son *Introduction à la Jurisprudence de Saxe*, avec une Dissertation Préliminaire sur les causes de l'Incertitude du Droit.

De Paris. *Suplementum in Corpus Juris Canonici, Sivè in Jus universum Ecclesiasticum, cum brevi Commentario ad Decretum Gratiani* 1729. fol. chez Vincent ruë Saint Severin.

De Iene. La Jurisprudence féodale de M. *Stuve* paroit *in* 8°.

Litterature. Mélanges.

De Hambourg. *Epistola diversi argumenti*, &c. 1728. *in* 8°. La plûpart de ces Lettres ont été écrites à M. *Lossius* : les autres sont de Duræus, Langwedelius, Boecler, Portner, Bernegger, Freinshemius, &c. avec une *Dissertation* de M. Ad. Henr. *Lakmann*, sur ce genre de travail. *De multiplici Eruditorum studio Epistolis hactenùs impenso.*

DE VENISE. J. B. *Albrizzi* Libraire & Imprimeur, propose aux Gens de Lettres de leur fournir toutes les semaines une feuille de *Nouvelles Litteraires*, moyennant l'avance de sept sequins de Venise, ou douze livres monnoye de France par chaque année. Il donne pour garant de sa fidelité, celle avec laquelle il a jusqu'à present rempli tous ses engagemens. Ses Nouvelles seront simples, sans extraits, sans blâme, sans louanges, sans critique. On y trouvera les titres des Livres, & leurs circonstances historiques, comme l'occasion qui les a fait naître, &c.

DE LEIPSIK. *Dissertatio Epistolica ad Em. & R.* WORMIUM *Diœceseos Sialandicæ in Daniâ Episcopum. De scriptis quibusdam integris, fragmentisque hactenùs ineditis.* In 4°. pagg. 72.

L'Auteur M. *Crusius* a voyagé en sçavant dans la France, dans l'Allemagne & dans l'Angleterre. Desormais, pour enrichir les Bibliotheques des dépouilles des cabinets, il se dispose à faire imprimer les Manuscrits d'Ouvrages entiers, ou de fragmens qui n'avoient point encore vû le jour, que

la République des Lettres demande avec ardeur depuis long-tems, & dont il a fait une ample moiſſon & un bon choix. Il en publie la liſte en cette Lettre pour deux raiſons: 1°, de peur que d'autres Sçavans ne mettent ſous preſſe les mêmes Pieces moins bien conditionnées. 2°, dans l'eſperance qu'ils lui communiqueront ce qu'il y aura dans leurs tréſors litteraires, qui ſoit digne d'entrer en aſſortiment avec ce qu'il annonce. Il rend compte de ſon but & de ſes préparatifs, & il déclare qu'il a été fort encouragé par des converſations avec les perſonnes d'une érudition ſinguliere, entre leſquelles il diſtingue le P. *Tournemine*. Cette *Lettre* eſt en même-tems une *Diſſertation* où il parle ſçavamment du mérite des Ouvrages & de l'état preſent de chacun d'eux dans la Littérature. Les Monumens qu'il tient des Particuliers, & dont il va faire preſent au Public, ſont partagez en deux claſſes : l'une, des Ouvrages Grecs : l'autre, des Latins. Voici ce qu'il donnera en Grec; 1°, *La Genêſe* ſur un Manuſcrit de la Bibliotheque de M. *Cotton :* Manuſcrit qui n'a point encore été aſſez conſulté par

les Editeurs des Septante ; & qui est plus ancien, de l'aveu de tout le monde, qu'aucun de ceux sur lesquels on a fait jusqu'ici les Éditions Grecques de la Bible. On donne à ce Manuscrit 1400 ans : il s'en faut peu que l'on n'assure qu'il a appartenu à Origéne. Deux Évêques Grecs l'apporterent à Henri VIII. d'Angleterre. La Reine Elisabet en fit present au Chevalier Fortescue son Maître de Grec, qui l'a mis dans la Bibliothéque, d'où M. *Crusius* l'a tiré. Il le conferera avec un autre Manuscrit de la Bibliotheque de *Coislin*, qui est du sixiéme siécle, & dont on n'a encore fait aucun usage. M. *Grabe* pensoit à imprimer cette Genêse de la Bibliotheque de *Cotton* ; & M. *Crusius* y joindra la Dissertation de ce Sçavant, où il est parlé tant des fautes qui même avant *Origène* s'étoient glissées dans la Version des Septante, que des corrections que fournissent les Hexaples. Cette *Dissertation* publiée à Oxford en 1710. *in* 4° de 124 pages, ne se trouve plus. On aura encore dans l'Edition de M. *Crusius*, les cinq Dissertations de M. *Grammius* Professeur de la Langue Grecque à Coppenha-

gue : *de Veteris Testamenti Versionis Græca in novo fœdere allegatione*. Le second Manuscrit que M. *Crusius* promet, contiendra les fragmens de *Macaire Magnes*, ou des cinq Livres des ἀποκριτικῶν de cet Auteur, adressez à Theostenes, & écrits contre les Gentils, qui calomnient l'Evangile. C'est ce *Magnes* qu'*Aubertin* a dit hardiment être un Auteur supposé par *Turrien*, qui en citoit ce passage si exprès pour la presence réelle : οὐκ ἔστιν εὐχαριστία τύπος τοῦ σώματος καὶ τοῦ αἵματος ὅπερ τινὲς ἐρραψῴδησαν πεπηρωμένοι τὸν νοῦν, μᾶλλον δὲ σῶμα καὶ αἷμα ; c'est-à-dire, » l'Eucharistie n'est point, comme » quelques Insensez l'ont imaginé, la » Figure du Corps & du Sang ; mais » c'est le Corps & le Sang ». On croit que tout l'Ouvrage de *Magnes* est à Venise dans la Bibliotheque de Saint Marc ; mais qu'il y est invisible. A ces fragmens tirez de *Nicéphore*, M. *Crusius* en ajoute d'autres du même *Magnes*, ou de son Commentaire sur la Genèse : de plus, une Histoire des quarante-deux Auteurs Ecclésiastiques, qui ont porté le nom de *Macaire*.

Juin 1729.

Le troisiéme Monument Anecdote, dont on sera redevable à M. *Crusius*, sont les *Antirrhetiques* de Nicéphore: Patriarche de Constantinople, contre *les Iconomaques :* Ouvrage promis ci-devant par le P. *Bandouri.* Le futur Editeur donne ici le dénombrement de ce qui entre dans cette Controverse. Ce sont des morceaux de grand prix.

IV. M. *Crusius* réimprimera les deux Tomes *in folio* du *Spicilegium* qu'a donné M. *Grabe*, des Ecrits des Peres & des Hérétiques des trois premiers siécles. Il augmentera cet Ouvrage d'un Tome entier, sans le pousser au-delà du quatriéme siécle; & ce Tome séra rempli de Monumens très-précieux, qui sont ici indiquez.

Le cinquiéme article des promesses, offre une nouvelle Édition de Saint *Irenée.* On a trouvé des fragmens de Textes, & des morceaux considérables d'Ouvrages. On a des Dissertations à opposer à celles du P. *Massuet.* A tout cela on ajoutera les *Conjectures* de M. Hooper, *de Valentinianorum hæresi*, dont on n'a jamais tiré plus de vingt éxemplaires; & les *corrections* & *Observations* de ce même Evêque, au

Traité de *Tertullien* contre les mêmes Hérétiques.

VI. Le supplément des Annales Bizantines par *Nicétas Choniátes*, tel qu'il est imprimé, est si différent, même pour le fond du même supplément encore Manuscrit, que M. Roë Ambassadeur de Charles II. d'Angleterre à Constantinople, apporta d'Orient; que M. *Crusius* ne peut se dispenser de donner une Edition entiére de cet Ouvrage, avec une Traduction Latine.

VII. Le P. *Cordier*, qui a donné sur la Version Latine la Collection des Peres Grecs sur Saint *Luc*, appellée *Chaîne*, parle dans la *Préface* d'un Manuscrit du Grec original. M. *Crusius* possede ce Manuscrit, & s'engage à le publier. Ce sera un tissu de passages de *Jul. Africanus*, d'Amphiloque, d'Antipatre, de Bostres, de S. Chrysostome, de Saint Clêment, de Cosmas, de Saint Cyrille, de Saint Dorothée, d'Eusébe de Cesarée, de Gennadius, de Géométre, de Saint Hippolyte, de S. Ignace, du Moine Isaac, de Saint Isidore; de Saint Justin, de Marc Diadoque, de Saint Maxîme, de Métaphraste, d'Origénes, de Seve-

re d'Antioche, de Theodore de Mopsueſtie, de Tite, de Victor.

VIII. On a en Latin ſeulement les onze Livres des *Contemplations in hexaemeron* de Saint Anaſtaſe Sinaïte. On a en Grec le douziéme de l'édition du Miniſtre Alix, auquel M. Dacier s'eſt prêté pour la Traduction & les Notes. M. *Cruſius* fait offre de tout le Grec qui manquoit, à quiconque ſe chargera de la dépenſe de l'impreſſion, & lui voudra rembourſer les frais des Copiſtes. Il donne d'avance en Grec & en Latin la fin du douziéme Livre ſi défigurée du tems de M. *Dacier*, que cet habile homme ne pût jamais y rien comprendre.

IX. Le ſçavant Critique donne auſſi en cette Diſſertation un échantillon de l'Ouvrage Grec qu'il propoſe, d'un Scholiaſte qui a travaillé ſur les Proverbes de Salomon. Suivant ces Scholies très-anciennes, il ſemble que ce Livre de l'Ecriture ſoit compoſé de deux ſortes de Sentences, dont les unes ayent été écrites & publiées par Salomon même; & les ſuivantes, à commencer par le vingt-cinquiéme Chapitre, ayent été proferées de vive

voix par ce Prince, conservées par Tradition, & enfin redigées par quelques amis d'Ezechias, qui les ayent presentées à ce pieux Roi.

X. On sçavoit que Georges *Scholarius*, qui de Patriarche de Constantinople étant devenu Moine se fit appeller *Gennade*, avoit composé en forme de Dialogue, *le Judaïsme refuté par l'Ecriture & par les Faits*, avec une exhortation à embrasser la Foi Chrétienne. On n'avoit pas cet Ouvrage parmi ceux de l'Auteur : M. *Crusius* l'a recouvré en deux Manuscrits, & en annonce l'impression.

XI. Κρησμοὶ καὶ θεολογίαι ἑλλήνων φιλοσόφων, *Oracula & Theologia Græcorum Philosophorum*, est une Collection qui verra bien-tôt le jour pour la premiere fois. Les Oracles, Divination, Pensées des Philosophes Gentils sur les Mysteres de la Religion Chrétienne, y sont rassemblez : on y en trouvera d'*Hermès Trismegiste* sur le Tout-Puissant, sur la Trinité, & sa Priere presque Chrétienne; d'*Aristote*, sur le Fils de Dieu; de *Solon* l'Athénien sur la Trinité; de *Thucydide*, sur l'Incarnation; de *Chilon*, sur la Génération du

Dieu, ainsi que de *Plutarque*;
hiochus le Colophonien, sur la
é; d'*Apollon Pythien*, consulté
on Roi des Argonautes, de *Pla-*
ır l'Eternité du Fils de Dieu, sur
ist & sa Passion; d'*Apollon Del-*
, sur le Christ; d'*Astanes*, sur
e de Dieu; & la Consultation
ilis Roi des Egyptiens à l'Oracle
pide.

. Trois petits Discours ou Trai-
Georges *Gemistius Plethon*, sur
ortalité de l'Ame & l'Eternité,
vantage de la Patience, sur les
s.

I. Enfin, par maniere de Mis-
ées, M. CRUSIUS donnera di-
Ouvrages de divers Auteurs, au
re d'environ quatorze.
seul dénombrement fait l'éloge
ı érudition, de sa Critique & de
le obligeant.

***

ARTS.

Mémoire sur la Possibilité de faire servir le courant des Rivieres, pour remonter les Bateaux, plus vite & à moindres frais que par le secours des hommes, des chevaux, &c. En Réponse au Mémoire de M. P. inseré dans l'Histoire de l'Académie de 1725. Par M. Du Quet Ingénieur.

Depuis plus de 60 années on travaille à faire servir le courant des Rivieres pour remonter les Marchandises qui coutent jusqu'ici des dépenses énormes & des pertes de tems considérables. Mais on y travaille sans succès, soit parce que la chose est difficile, soit parce que les vrais Méchaniciens sont rares, ou parce qu'ils n'ont pas les secours nécessaires, soit parce que les Méchaniciens mal habiles ou paresseux décreditent par ignorance ou traversent par jalousie ceux qui peuvent mieux réüssir qu'eux.

Il y a à l'Académie trois places destinées par le Roi pour les Méchaniciens en titre d'office, comme il y en a trois pour les Géométres, trois pour les, &c. Et il faut avoüer qu'il y a eu

d'habiles gens dans toutes ces places. Il étoit donc naturel que depuis le tems qu'on propoſe des moyens pour faire ſervir le courant au remontage des Bateaux de charge, quelqu'un de ceux qui occupent ces places, mit la main à l'œuvre pour aider à l'exécution d'une ſi belle entrepriſe. Cette gloire étoit enfin réſervée à M. P. car quoiqu'il n'y contribuë que de la plume, & que ſa Théorie même n'aille qu'à ruïner toutes les eſpérances qu'on en avoit conçuës, ce ſeroit toûjours un véritable ſervice qu'il auroit rendu à l'Etat & aux Méchaniciens mêmes, que de les avoir deſabuſez d'un Projet inutile.

Il s'en eſt flaté : l'Hiſtoire même de l'Académie nous annonce que *toutes les promeſſes trop magnifiques vont diſparoître* par la vertu de ce Mémoire déciſif : Promeſſe qui a bien auſſi ſa magnificence. Enfin, le Mémoire eſt fort beau, plein de beaux Principes & de formules preſque générales, bien écrit du reſte, ſur tout dans l'Extrait Hiſtorique ou Académique. C'eſt dommage que ce ne ſoit qu'une Méchanique Théorique de cabinet, une Géomé-

trie abstraite, une combinaison des Principes généraux, qui par conséquent n'effleure point la Pratique, & n'ôte pas au Méchanicien la moindre de ses ressources, & beaucoup moins le génie s'il en a.

On auroit cru que pour prononcer avec cette décision que le courant ne peut servir pour remonter les Bateaux, l'Auteur se seroit donné la peine de trouver & de démontrer une contradiction dans la chose même, *ou d'*examiner en détail toutes les Machines, Méthodes, industries que le génie non seulement a suggerées mais peut encore suggérer. Mais sans entrer dans aucun détail de vraye Méchanique, autre que celle des Livres de *Physique*, M. P. s'est contenté d'un Mémoire tout Géométrique, & qui ne porte par conséquent que sur des Hypotheses faites à plaisir, d'où il lui est permis de tirer tous les corollaires qu'il lui plaît, tout au plus contre les inconveniens depuis long-tems reconnus de quelques Machines déja suffisamment reprouvées, sans se donner la moindre carriére, ni pour en proposer, ni pour en exclure de nouvelles.

Juin 1729.

d les Bateaux de-charge tels
les avons, & ne ſoupçonne
: qu'on puiſſe innover ſur ce
eſt pourtant l'eſſentiel. Car
de trouver bon qu'à tous ſes
deThéorie & de Science, l'u-
'ai de ces choſes-là m'en faſſe
d'art & de génie, qui eſt, que
fait tant que d'inventer un
menouveau, on doit auſſi in-
corps tout nouveaux de Ma-
que pour une nouvelle naviga-
: de nouveaux Bateaux. Si les
'oient dit, s'ils avoient même
éométriquement que jamais
verſeroit l'Océan, parce que
ſeaux étoient trop petits pour
Mer, on leur auroit dit qu'il
: qu'à aggrandir leurs Vaiſ-
. P. trouve nos Bateaux trop
les machines qu'il faudroit
raîner ſe trouvent à la fin de
t exorbitantes. Mais s'il fut
point que le génie ſuggere à
anicien de profeſſion, en
les Bateaux plus petits, ſon
auroit donné des Machines
les.

tits Bateaux ne ſont pas une

chose rare, & du reste ils n'ont
inconvénient & ont de grands av
tages pour le commerce. On les cl
gera plus vîte, ce qui épargnera l
des pertes de tems & de marchand
qui déperissent souvent dans le séj
& sont comme mortes pour le co
mérce, en attendant que la ch
soit complete. On évitera bien
contestations entre les divers parti
liers qui entrent en part du même
teau.

Les grands Bateaux, outre c
ont deux grands obstacles pour l
montage. 1°. Ils sont trop lourds
foncent trop, présentent en tous
trop de superficie au courant, ce
demande en effet des Machines im
tiquables. 2°. Enfonçant trop, il
attendre les cruës d'eaux pour les
aller. Les petits Bateaux iront toûjo
trouveront peu de résistance, sur
si on a soin, comme je l'entends
les faire moins larges que longs à
portion ; & d'ailleurs allant vîte &
de suite, ils enfonceront d'autant m
dans l'eau. Or pour les faire aller a
& aussi vîte ou même plus vîte q
courant ne descend, voici tout le
chanisme.

Pour me faire entendre de tout le monde, car je n'ai aucun intérêt à m'enveloper d'algebre, imaginons une corde qui passe sur une poulie attachée à un pont, & qu'aux deux bouts de la corde soient attachez deux corps flotans dans l'eau. Il est clair sans autre Géométrie que si ces corps sont égaux & d'une égale superficie, ils resteront à égales distances du pont : mais que s'ils sont inégaux & que l'un présente plus de superficie au courant, il en sera entraîné, & l'autre corps de moindre superficie, obligé de remonter contre le courant vers le pont, & cela d'autant plus vîte que la disproportion des surperficies des deux corps sera plus grande.

Maintenant, si au lieu de ces deux corps flotans on n'en laisse que le petit, & qu'au grand on subsistuë à l'autre bout de corde une rouë qui ait des aîles ou vannes dont chacune présente au courant plus de superficie que le petit corps, il est évident que l'effet sera le même, & que la rouë en tournant tirera la corde, s'envelopera autour d'une poulie attachée à son arbre, & fera remonter le petit corps flotant.

Juin 1729.

Mais il n'est pas besoin d'une poulie attachée à un pont. Mettons la rouë au plus fort du courant entre deux petits Bateaux flotans, mais arrêtez. Passons deux tours de corde sur la poulie arrêtée au corps de l'arbre, ce qui l'empêchera de glisser, & imaginons un Bateau à une extrémité de la corde; on voit bien que la rouë en tournant fera avancer ce Bateau contre le courant, pourvû que le Bateau ne soit pas trop grand & que les vannes le soient assez pour surmonter sa résistance. Ne peut-on pas même en plaçant la rouë au fort du courant, avoir soin que le Bateau refoule un courant moins rapide.

Or je dis que tout sera en régle : 1°. Si on donne à la rouë 8 pieds de diamétre, & que les vannes ou aîles en ayent 16 de longueur sur 3 de largeur, ce qui leur donnera une force proportionnée à 48 pieds de superficie que le courant rencontrera sur chacune. 2°. Si on ne donne aux Bateaux que 6 pieds de largeur & qu'ils n'enfoncent que deux pieds, ce qui fera 12 de résistance dans le repos, & 4 fois 12 ou 48 dans leur mouvement. Car l'équi-

'étant entre les Bateaux & les
que lorſque ceux-là égalent la
de celles-ci, & alors la vîteſſe
rant devenant double, les ré-
s qui croiſſent en raiſon dou-
:s vîteſſes, ſeront quadruples.
'falloit démontrer, & démontrer
e Méchanique Théorique & Pra-
utant qu'en bonne Géométrie.

reſte-t'il pour une navigation
te que de mettre d'eſpace en
, par exemple, d'un ſixiéme à
:me de lieuë de pareilles rouës
:ux Bateaux, afin que le Bateau
·ge ſoit attiré de l'une à l'autre,
tout de ſuite & ſans perte de
Car 1°. tandis qu'une rouë tra-
)our faire monter un Bateau,
bout de ſa corde ſe dégageant à
:u double tour qui ſuffit pour
r ſur la poulie de la rouë, ſera
ers une rouë ſupérieure par le
d'une petite corde; de ſorte
:re rouë ſupérieure s'emparera
eau dès qu'il ſera dégagé de la
re rouë: or 2°. il s'en dégagera
ient & par un ſimple coup de
'nail qui le fera paſſer à côté
ter les deux tours de corde.

1729.

Il y a cinquante cinq lieuës à mon[ter] sur le Rhône depuis Arles jusqu'à Lio[n]. Or ce Méchanisme peut faire franc[hir] absolument ce trajet en 27 heures [&] demie, supposé que le Rhône fasse [en] effet par tout deux lieuës par heu[re]. Mettons deux jours à remonter si l'o[n] veut; ce sera toûjours un gain consi-dérable. Car dans le tems que je fi[s] mes expériences là-dessus qui réüssi-rent parfaitement & dont j'ai de bons certificats, je fus informé qu'il y avoit pour un million ou pour *douze* cent mille livres de remontage sur le Rhô-ne, & en tems de guerre beaucoup plus. Qu'il y avoit 30 voitures de [...] par an, composées de 4 barques. Que ces 4 barques étoient tirées par 44 chevaux avec 11 hommes pour la conduite sans ceux qui manœuvroient dans les barques, qu'avec tout cela on ne faisoit guéres qu'une bonne lieuë par jour, & qu'on étoit six semaines & souvent deux grands mois à mon-ter d'Arles à Lion.

Les frais de l'établissement de toutes nos rouës dont il y en auroit six dans l'étenduë d'une lieuë, ne peuvent mon-ter qu'à environ trois cent trente mille

ais on pourroit en commen-
lissement avec deux mille
tablissant dix rouës dans l'é-
ıne lieuë, & lorsqu'on au-
succès de ces six rouës, on
dans toutes les Villes qui
g du Rhône, que ceux qui
ıt fournir pour l'établisse-
ıelques rouës, seroient re-
ıboursez avec gain sur les
venus.

F I N.

9.

TABLE

Des Mémoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts.
Mois de Juin 1729.

ART. LVIII. PEtri Dan. Huet & Fr. Fraguer Carmina, &c. *C'eſt-à-dire, Poëſi de Meſſieurs Huet & Fraguier, &* Pag. 9

ART. LIX. Achates Iſiacus annu ris, &c. *C'eſt-à-dire, Explicati d'une Agathe enchâſſée dans une l gue, &c.* p. 9

ART. LX. *La vérité de la Relig Chrétienne, &c.* p. 9

ART. LXI. *La Vie de S. Franço &c.* p. 10

ART. LXII. Heſperi & Phoſph nova Phœnomena, &c. *C'eſt- dire, Obſervations de la Planete Venus, &c.* p. 1c

ART. LXIII. *Réponſe du P. H. J. Obſervations ſur les Médailles, &* p. 1(

ART. LXIV. Fragmenta Hiſtori &c. *C'eſt-à-dire, Eſſai d'une Hiſt de la Guerre de Hongrie, &c.* 1(

TABLE.

ART. LXV. *Traité de Tertullien des Prescriptions contre les Hérétiques, &c.* p. 1083

ART. LXVI. *Histoire Littéraire de la Ville de Lion, &c.* p. 1092

ART. LXVII. *Nouvelles Littéraires.*

Specimen Lexici Flaviani concordantialis. p. 1107

Dissertation de M. Crusius sur divers Ouvrages manuscrits qui n'ont jamais été imprimez, &c. p. 1131

Memoire sur la possibilité de faire servir le courant des Rivieres pour remonter les Batteaux, &c. p. 1150

D'ITALIE. *De Rome.* p. 1109. 1112. 1114.

De Venise. p. 1109. 1126. 1131.

De Padouë. p. 1110

De Bologne. p. 1113. 1126.

DE TURIN. p. 1123.

D'ALLEMAGNE. *De Leipsick.* p. 1113. 1124. 1131.

De Wittemberg. p. 1113. 1130.

De Hambourg. p. 1114. 1121. 1123. 1120.

D'Iene. p. 1122. 1125. 1130.

De Grypswald. p. 1112. 1129.

De Dieben. p. 1126.

De Schafouse. p. 1125.

Juin 1729.